

Conseils Prophétiques Sur le Caractère Noble



**Adopter Des Caractéristiques Positives,
Mène à la Tranquillité D'esprit**

Conseils Prophétiques Sur Le Caractère Noble

Livres de ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2024

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Conseils prophétiques sur le caractère noble

Deuxième édition. 8 février 2024.

Droits d'auteur © 2024 Livres ShaykhPod.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[Conseils prophétiques sur le caractère noble](#)

[Sincérité](#)

[Perfectionner l'Islam](#)

[Contrôler la colère](#)

[Être constant](#)

[L'amour des autres](#)

[Conseils complets](#)

[Excellence de la foi](#)

[Comment vivre](#)

[Actions justes](#)

[S'opposer au mal](#)

[Niveaux de mémoire](#)

[Les prières mènent au paradis](#)

[Gagner une récompense](#)

[Dépenses pures](#)

[Accomplis ta moitié](#)

[Un seul corps](#)

Guider les autres

Raisons du mariage

Égalité

Le véritable espoir

Les deux parties du succès

Augmentation ou perte

La modération dans les affaires du monde

Bonnes bénédictions du monde

Ordonner le bien et interdire le mal

Alimentation équilibrée

Béni dans toutes les situations

Obtenir de bonnes

Prioriser correctement

Si seulement

Sainteté

La vérité

Vraiment riche

Personnage sublime

La peur pour la nation

Salut

L'ombre d'un arbre

L'ombre d'Allah, l'Exalté

Vrai musulman et croyant

Mauvais caractère

Confiance en Allah, le Très-Haut

Obtenir le pardon

Relations avec Allah, le Très-Haut et les gens

Compagnons

Éviter l'obscurité

Manières prophétiques

La qualité est importante

La vraie justice

Augmentation de gain

Aimer Allah, le Très-Haut

La véritable indépendance

Questions financières

La vie est un miroir

Bénédictions dans la richesse et la vie

Récompense facile

Voisins

Visite du paradis

Penser positivement

Rassemblements publics

La clé de tous les maux

La vraie noblesse

Les deux parties de la gratitude

Destruction des actes

Corruption

Commander correctement

Questions

Le fier

La religion de la facilité

La vraie connaissance

La vraie modestie

Agir correctement

Gagner l'amour d'Allah, du Très-Haut et des gens

Argumenter

Répandre des rumeurs

Sous vos soins

Le monde s'est réuni

Regarder les autres

Juger les actions

La vraie patience

Droits des musulmans

Abandonner les autres

Garantie du Paradis

Entrer au paradis

Suivre le Saint Coran

Mieux que l'adoration

Cinq questions

Laisser le bien derrière soi

Qu'est-ce qui est maudit ?

Les meilleurs et les pires endroits

L'un de nous

Garder les bénédictions

Esclaves du monde

Une bonne fin

La charité est une ombre

Bénédictions et soutien divins

Rejoindre les Justes

Le meilleur humain

Médisance et calomnie

Passage sûr vers le paradis

Un acte spécial

Le Serviteur qu'Allah, l'Exalté, aime

Plaisanterie

Faux serments

Bonne conduite

Le véritable pèlerinage

Devenir le meilleur

Les moyens du salut

Réfléchir aux choses

Hâitez-vous d'agir

Toutes les difficultés

Jamais plein

Le chanceux

Bonne nouvelle

Les avenues du bien

Jamais trompé deux fois

Conseils financiers

Le paradis et l'enfer

Le plus vertueux

Prison et paradis

Se rapprocher

Une goutte et un océan

Votre état

La vraie richesse

Devenir pieux

Une vie simple

Dépenser selon ses moyens

Travailler pour l'au-delà

Importance de gagner de la richesse

Établir la croyance

L'essence du culte

Facilité et bonnes nouvelles

Statut des choses du monde

Prendre sa revanche

Adhérez à la véritable guidance

Un cœur pur

Perfectionner la foi

Protection de la récompense

Les temps du deuil

L'Islam n'est pas un fardeau

Être doux

Les traits d'un croyant

Proximité du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui)

Faire des affaires

Douteux et illégal

Exclure les autres

Le plus éloigné du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui)

Tenir bon

Trop d'éloges

Conversations privées

Jardin ou fosse

Amour

Les croyants sont des miroirs

Se protéger

Le paradis sans compte

Consoler les autres

Répondez à vos besoins

Éviter les gens

Entendre et parler

Purifier le cœur

[Répandre la paix](#)
[Comptabilité stricte](#)
[Purification totale](#)
[Qu'est-ce qui est sacré](#)
[Agir maintenant](#)
[Meilleure conduite](#)
[Un don vertueux](#)
[Bonnes dépenses](#)
[Les Supérieurs](#)
[La force de la nation](#)
[La prochaine étape](#)
[Traits à éviter](#)
[La vraie beauté](#)
[Les amis du Saint Prophète Muhammad \(paix et bénédictions sur lui\)](#)
[Les questions](#)
[Connaître les noms d'Allah, le Très-Haut](#)
[Envoyer à l'avance ou laisser derrière soi](#)
[Unité](#)
[Compagnie d'Allah, l'Exalté](#)
[Deux bénédictions](#)
[Envies](#)
[Actes importants](#)
[Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)
[Autres médias de ShaykhPod](#)

Remerciements

Toutes les louanges vont à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force de terminer ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad dont le chemin a été choisi par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, en particulier à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils continus ont inspiré le développement de ShaykhPod Books.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, Exalté, Seigneur des mondes et bénédictions et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans le cadre de nos efforts pour mener à bien une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être trébuché et commis des erreurs inconsciemment pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs et l'attention que vous porterez à ce sujet sera appréciée. Nous invitons sincèrement les suggestions constructives qui peuvent être faites à ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

Ce qui suit est un bref commentaire sur certains des hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), qui discutent de certaines bonnes caractéristiques que les musulmans doivent adopter et de certaines mauvaises caractéristiques qu'ils doivent éviter afin d'atteindre un caractère noble.

Adopter des caractéristiques positives conduit à la tranquillité d'esprit.

D'après le hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a annoncé que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement sera la noblesse de caractère. C'est l'une des qualités du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qu'Allah, l'Exalté, a complimenté dans le chapitre 68 Al Qalam, verset 4 du Saint Coran :

« Et en effet, vous êtes d'une grande moralité. »

Par conséquent, il est du devoir de tous les musulmans d'acquérir et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin d'atteindre un caractère noble.

Conseils prophétiques sur le caractère noble

Sincérité

Dans un Hadith trouvé dans le Sahih Muslim numéro 196, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que l'Islam est une sincérité envers : Allah, l'Exalté, Son livre, c'est-à-dire le Saint Coran, au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), aux dirigeants de la société et au grand public.

La sincérité envers Allah, l'Exalté, comprend l'accomplissement de tous les devoirs qu'il a donnés sous forme de commandements et d'interdictions, uniquement pour Son plaisir. Comme le confirme un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1, tous seront jugés selon leur intention. Ainsi, si l'on n'est pas sincère envers Allah, l'Exalté, lorsqu'on accomplit de bonnes actions, on n'obtiendra aucune récompense dans ce monde ou dans l'autre. En fait, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154, ceux qui ont accompli des actes insincères seront invités le Jour du Jugement à chercher leur récompense auprès de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Chapitre 98 Al Bayyinah, verset 5.

« Et il ne leur a été commandé que d'adorer Allah en étant sincères envers Lui. »

Si quelqu'un néglige de remplir ses devoirs envers Allah, l'Exalté, cela prouve un manque de sincérité. Par conséquent, il doit se repentir sincèrement et lutter pour les remplir tous. Il est important de garder à l'esprit qu'Allah, l'Exalté, ne charge jamais une personne de devoirs qu'elle ne peut pas accomplir ou gérer. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286.

« *Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »*

Être sincère envers Allah, l'Exalté, signifie que l'on doit toujours privilégier Son plaisir plutôt que le sien et celui des autres. Le musulman doit toujours donner la priorité aux actions qui sont faites pour Allah, l'Exalté, par rapport à toute autre chose. Il doit aimer les autres et détester leurs péchés pour l'amour d'Allah, l'Exalté, et non pour ses propres désirs. Lorsqu'on aide les autres ou qu'on refuse de participer aux péchés, cela doit être pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Celui qui adopte cette mentalité a perfectionné sa foi. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681.

Un aspect de la sincérité envers Allah, l'Exalté, consiste à croire que Ses décrets et Ses choix sont les meilleurs pour les personnes concernées, même si la sagesse derrière Ses décrets n'est pas évidente pour les gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Se contenter des décrets qui lui conviennent et s'irriter de ceux qui le contredisent est une insincérité évidente envers Allah, l'Exalté. Celui qui maintient une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , dans toutes les situations et tous les états, est vraiment l'homme sincère.

La sincérité envers le Saint Coran implique un profond respect et un profond amour pour les paroles d'Allah, le Très-Haut. Cette sincérité se prouve lorsque l'on respecte les trois aspects du Saint Coran. Le premier est de le réciter correctement et régulièrement. Le deuxième est de comprendre ses enseignements grâce à une source et un enseignant fiables. Le dernier aspect est d'agir selon les enseignements du Saint Coran dans le but de plaire à Allah, le Très-Haut. Le musulman sincère donne la priorité à l'action selon ses enseignements plutôt qu'à l'action selon ses désirs qui contredisent le Saint Coran. Modeler son caractère sur le Saint Coran est le signe d'une véritable sincérité envers le livre d'Allah, le Très-Haut. C'est la tradition du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui est confirmée dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1342. Un aspect de la sincérité envers le Saint Coran est de l'aborder avec l'intention sincère de le comprendre et d'agir en fonction de tout cela, indépendamment du fait que nos désirs soient contredits par le Saint Coran. Celui qui choisit avec enthousiasme quels commandements, interdictions et conseils suivre et ignorer en fonction de ses caprices, a adopté un manque de sincérité à leur égard et ne bénéficiera donc pas véritablement de sa guidance. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Enfin, il est important de comprendre que même si le Saint Coran est un remède aux problèmes matériels, un musulman ne doit pas l'utiliser uniquement à cette fin. Cela signifie qu'il ne doit pas le réciter uniquement pour résoudre ses problèmes matériels, en traitant le Saint Coran comme un outil que l'on retire en cas de difficulté et que l'on remet dans une boîte à outils. La fonction principale du Saint Coran est de guider l'individu vers l'au-delà en toute sécurité. Négliger cette fonction principale et l'utiliser uniquement pour résoudre ses problèmes matériels n'est pas correct car cela contredit le comportement d'un vrai musulman. C'est comme celui qui achète une voiture avec de nombreux accessoires différents, mais qui ne possède pas de moteur. Se comporter de cette manière est une preuve d'insincérité à son égard.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est la sincérité envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela comprend l'effort pour acquérir des connaissances afin d'agir selon ses traditions. Ces traditions comprennent celles liées à Allah, l'Exalté, sous forme d'adoration, et son caractère noble et bénit envers la création. Chapitre 68 Al Qalam, verset 4 :

« Et en effet, vous êtes d'une grande moralité. »

Cela implique d'accepter Ses ordres et Ses interdictions à tout moment. C'est un devoir d'Allah, l'Exalté. Chapitre 59 Al Hashr, verset 7 :

« ...Et tout ce que le Messager vous a donné, prenez-le ; et ce qu'il vous a interdit, abstenez-vous-en... »

La sincérité consiste à donner la priorité à ses traditions sur les actions de quiconque, car tous les chemins vers Allah, l'Exalté, sont fermés, à l'exception du chemin du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad , paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Il faut aimer tous ceux qui l'ont soutenu durant sa vie et après sa mort, qu'ils soient de sa famille ou de ses compagnons, qu'Allah les agrée tous. Soutenir ceux qui marchent sur son chemin et enseignent ses traditions est un devoir pour ceux qui désirent être sincères envers lui. La sincérité comprend également l'amour de ceux qui l'aiment et le mépris de ceux qui le critiquent , quelle que soit sa relation avec ces personnes. Tout cela est résumé dans un seul hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 16. Il conseille qu'une personne ne peut avoir une véritable foi tant qu'elle n'aime pas Allah, l'Exalté, et le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, plus que toute la création. Cet

amour doit se manifester par des actes et non pas seulement par des mots. C'est un aspect de la sincérité envers lui que de le respecter, de l'aimer et de le suivre pratiquement. Mais cela n'est pas possible sans apprendre à connaître sa vie bénie et ses enseignements. Comment peut-on respecter, aimer et suivre quelqu'un qu'on ne connaît même pas ? Celui qui prétend l'aimer et le respecter mais ne parvient pas à le suivre concrètement n'est pas sincère dans ses affirmations.

Le hadith principal dont il est question ensuite est celui de la sincérité envers les dirigeants de la communauté, et notamment de la sincérité envers les chefs religieux et les enseignants. Cela comprend le fait de leur prodiguer les meilleurs conseils et de les soutenir dans leurs bonnes décisions par tous les moyens nécessaires, comme une aide financière ou physique. Selon un hadith trouvé dans le livre Muwatta de l'imam Malik, numéro 56, hadith numéro 20, l'accomplissement de ce devoir plaît à Allah, l'Exalté. Chapitre 4 An Nisa, verset 59 :

« Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité... »

Cela montre clairement qu'il est de notre devoir d'obéir aux dirigeants de la société. Mais il est important de noter que cette obéissance est un devoir tant que l'on ne désobéit pas à Allah, le Très-Haut. Il n'y a pas d'obéissance à la création si elle conduit à la désobéissance au Créateur. Dans des cas comme celui-ci, il faut éviter de se révolter contre les dirigeants car cela ne mène qu'au mal des personnes innocentes. Au lieu de cela, il faut conseiller doucement aux dirigeants le bien et interdire le mal selon les enseignements de l'Islam. Il faut conseiller aux autres d'agir en conséquence et toujours supplier les

dirigeants de rester sur le droit chemin. Si les dirigeants restent droits, le grand public restera droit aussi.

La tromperie envers les dirigeants est un signe d'hypocrisie, qu'il faut éviter en toute circonstance. La sincérité implique également de s'efforcer de leur obéir dans les domaines qui unissent la société autour du bien et de mettre en garde contre tout ce qui peut provoquer des troubles dans la société. En Islam, il n'y a pas de loyauté aveugle envers les dirigeants, mais seulement l'obéissance à leur égard dans les domaines qui plaisent à Allah, l'Exalté.

Le dernier élément mentionné dans le hadith principal dont il est question est la sincérité envers le grand public. Cela implique de vouloir le meilleur pour eux à tout moment et de le montrer à travers ses paroles et ses actes. Cela implique de conseiller aux autres de faire le bien, de leur interdire le mal, d'être miséricordieux et gentil envers les autres à tout moment. Cela peut être résumé par un seul hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 170. Il avertit qu'on ne peut être un vrai croyant tant qu'on n'aime pas pour les autres ce que l'on désire pour soi-même.

La sincérité envers les gens est si importante que selon le hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 57, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a placé ce devoir à côté de l'accomplissement de la prière obligatoire et du don de la charité obligatoire. Ce hadith seul permet de comprendre son importance car il a été placé à côté de deux devoirs obligatoires essentiels.

La sincérité envers les gens consiste à être content lorsqu'ils sont heureux et à être triste lorsqu'ils sont affligés, tant que son attitude ne contredit pas les enseignements de l'Islam. Un niveau élevé de sincérité comprend le fait d'aller jusqu'aux limites extrêmes pour améliorer la vie des autres, même si cela nous met en difficulté. Par exemple, on peut sacrifier l'achat de certaines choses afin de donner la richesse aux nécessiteux. Désirer et s'efforcer de toujours unir les gens autour du bien fait partie de la sincérité envers les autres. Alors que diviser les autres est une caractéristique du Diable. Chapitre 17 Al Isra, verset 53 :

« ...Satan cherche certainement à semer la discorde parmi eux... »

Une façon d'unir les gens est de voiler les fautes des autres et de les conseiller en privé contre les péchés. Celui qui agit de cette façon verra ses péchés voilés par Allah, l'Exalté. Cela est confirmé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1426. Chaque fois que cela est possible, il faut conseiller et enseigner aux autres les aspects de la religion et les aspects importants du monde afin que leur vie mondaine et religieuse s'améliore. Une preuve de sincérité envers les autres est qu'ils les soutiennent en leur absence, par exemple lorsqu'ils les calomnient. Se détourner des autres et ne se soucier que de soi-même n'est pas l'attitude d'un musulman. En fait, c'est ainsi que se comportent la plupart des animaux. Même si l'on ne peut pas changer toute la société, on peut toujours être sincère en aidant ceux qui font partie de sa vie, comme ses proches et ses amis. En termes simples, on doit traiter les autres comme on souhaite que les autres le traitent. Chapitre 28 Al Qasas, verset 77 :

« ... Et faites le bien comme Dieu vous a fait du bien... »

L'un des aspects de la sincérité envers les autres est de les aider à satisfaire Allah, l'Exalté. Il ne faut pas rechercher la gratitude des gens, car cela détruit notre récompense et constitue un manque de sincérité évident envers Allah, l'Exalté, et les gens.

Perfectionner l'Islam

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'un musulman ne peut pas rendre son Islam excellent tant qu'il n'évite pas les choses qui ne le concernent pas.

Ce hadith contient un conseil global qui doit être appliqué à tous les aspects de la vie. Il comprend les paroles d'une personne ainsi que ses autres actes physiques. Cela signifie que le musulman qui désire parfaire sa foi doit éviter les choses, par ses paroles et ses actes, qui ne le concernent pas. Il doit plutôt s'occuper de celles qui le concernent. Il doit prendre très au sérieux les choses qui le concernent et s'efforcer d'assumer les responsabilités qui l'accompagnent, selon les enseignements de l'islam, uniquement pour le plaisir d'Allah, l'Exalté. Il est important de noter que l'on ne parachèverait pas sa foi si l'on évitait les choses selon ses propres pensées ou désirs. Mais celui qui parachève sa foi évite les choses que l'islam a conseillé d'éviter. Cela signifie qu'il doit s'efforcer d'accomplir tous ses devoirs, d'éviter tous les péchés et les choses qui sont détestées en islam et même d'éviter l'usage excessif de choses licites inutiles. Atteindre cette excellence est une caractéristique de l'excellence de la foi mentionnée dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 99. C'est lorsque l'on agit et adore Allah, l'Exalté, comme si on pouvait L'observer ou du moins si on en prend pleinement conscience, Allah, l'Exalté, observant chacune de nos pensées et de nos actions. Être conscient de cette surveillance divine encouragera le musulman à toujours s'abstenir des péchés et à se hâter vers les bonnes actions. Celui qui n'évite pas les choses qui ne le concernent pas n'atteindra pas ce niveau d'excellence.

Un aspect important de l'évitement des choses qui ne concernent pas une personne est lié à la parole. La majorité des péchés se produisent lorsqu'une personne prononce des mots qui ne la concernent pas, comme la médisance et la calomnie. La définition de la parole vaine est lorsqu'une personne prononce des mots qui ne sont peut-être pas un péché, mais qui sont inutiles et ne la concernent donc pas. Comme le confirme un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2408, la parole vaine est détestée par Allah, l'Exalté. D'innombrables disputes, bagarres et même des blessures physiques se sont produites simplement parce que quelqu'un a parlé de quelque chose qui ne la concernait pas. De nombreuses familles se sont divisées ; de nombreux mariages ont pris fin parce que quelqu'un ne s'est pas occupé de ses affaires. C'est pourquoi Allah, l'Exalté, a conseillé dans le Saint Coran les différents types de paroles utiles dont les gens devraient se préoccuper. Chapitre 4 An Nisa, verset 114 :

« Il n'y a rien de bon dans leurs conversations privées, sauf pour ceux qui recommandent l'aumône, la bonne conduite ou la conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons une énorme récompense. »

En fait, prononcer des mots qui ne concernent pas une personne sera la principale raison pour laquelle les gens entreront en Enfer. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2412, que toute parole sera comptée contre une personne à moins qu'elle ne soit liée à un conseil du bien, à l'interdiction du mal ou à l'évocation d'Allah, l'Exalté. Cela signifie que toutes les autres formes de parole ne concernent pas une personne car elles ne lui seront pas bénéfiques. Il est important de noter que conseiller le bien

englobe tout ce qui est bénéfique dans la vie profane et religieuse d'une personne, comme son métier.

Les musulmans doivent donc s'efforcer d'éviter les choses qui ne les concernent pas, par leurs paroles et leurs actes, afin de parfaire leur foi. En d'autres termes, celui qui consacre du temps aux choses qui ne le concernent pas échouera dans celles qui le concernent. Et celui qui s'occupe des choses qui le concernent ne trouvera pas de temps à consacrer à celles qui ne le concernent pas. Autrement dit, il réussira grâce à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes.

Enfin, celui qui s'occupe des choses qui le concernent, accomplira toutes les tâches utiles du monde et de la religion dont il est responsable et obtiendra ainsi la paix de l'esprit. L'une des principales sources de stress est de s'occuper de choses qui ne le concernent pas, car cela l'empêche d'accomplir ses responsabilités mondaines et religieuses. Se comporter de la bonne manière lui permettra d'accomplir ses importantes responsabilités tout en s'assurant d'avoir beaucoup de temps libre pour se détendre et faire les choses qu'il aime.

Contrôler la colère

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6116, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à une personne de ne pas se mettre en colère.

En réalité, ce hadith ne signifie pas qu'une personne ne doit jamais se mettre en colère, car la colère est une caractéristique innée que l'on retrouve même chez les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. En fait, dans certains cas rares, la colère peut être utile, comme dans le cas d'une légitime défense. Ce hadith signifie en fait qu'une personne doit contrôler sa colère afin qu'elle ne la conduise pas à la désobéissance à Allah, l'Exalté, ce qui a parfaitement été démontré par les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux.

De plus, ce Hadith montre que la colère peut conduire à de nombreux maux et que la contrôler conduit à beaucoup de bien.

Tout d'abord, ce conseil est un commandement d'adopter toutes les bonnes caractéristiques qui encourageront à contrôler sa colère, comme la patience.

Ce hadith indique également qu'une personne ne doit pas agir en fonction de sa colère. Au contraire, elle doit lutter contre elle-même afin

de la contrôler pour qu'elle ne la conduise pas au péché. Contrôler sa colère pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est une grande action et conduit à l'amour divin. Chapitre 3 Alee Imran, verset 134 :

« ...qui maîtrisent la colère et qui pardonnent aux gens. Et Allah aime les bienfaisants. »

Il existe de nombreux enseignements dans l'islam qui encouragent les musulmans à contrôler leur colère. Par exemple, la colère étant liée au diable et inspirée par lui, un hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 3282, conseille à une personne en colère de chercher refuge auprès d'Allah, l'Exalté, contre le diable.

Il est conseillé au musulman en colère, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2191, de s'accrocher au sol. Cela peut signifier qu'il doit se prosterner sur la terre jusqu'à ce qu'il se calme. En fait, plus on reste immobile, moins on risque de se déchaîner. Cela est indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4782. Agir selon ce conseil permet d'emprisonner sa colère en soi jusqu'à ce qu'elle passe, afin qu'elle n'affecte pas les autres de manière négative.

Le musulman en colère doit suivre le conseil donné dans le hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4784. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé au musulman en colère de faire ses ablutions. En effet, l'eau contrecarre la caractéristique innée de la colère, à savoir la chaleur. Si l'on fait ensuite

la prière, cela l'aidera à mieux contrôler sa colère et lui apportera une grande récompense.

Les conseils évoqués jusqu'ici aident un musulman en colère à contrôler ses actes physiques. Pour contrôler ses paroles, il est préférable de s'abstenir de parler sous l'effet de la colère. Malheureusement, les mots peuvent souvent avoir un effet plus durable sur les autres que les actes physiques. D'innombrables relations ont été brisées à cause de paroles prononcées sous l'effet de la colère. Ce comportement conduit souvent à d'autres péchés et crimes. Il est important pour un musulman de noter le hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3970, qui avertit qu'il suffit d'un seul mot malveillant pour faire plonger une personne en enfer le jour du jugement.

Le contrôle de la colère est une grande vertu et celui qui la maîtrise a été décrit par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, comme une personne forte dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6114. En fait, celui qui ravale sa colère pour l'amour d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire qui ne commet pas de péché à cause de sa colère, aura son cœur rempli de paix et de vraie foi. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4778. C'est une caractéristique du cœur sain qui est mentionnée dans le Saint Coran. C'est le seul cœur qui sera assuré de la sécurité le Jour du Jugement. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Comme mentionné précédemment, la colère, dans une certaine mesure, peut être utile. Elle doit être utilisée pour repousser le mal causé à soi-même, à sa foi et à ses biens. Si elle est bien faite, conformément aux enseignements de l'islam, elle est considérée comme une colère pour Allah, l'Exalté. Tel était l'état du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, qui ne s'est jamais mis en colère pour ses propres désirs. Il ne s'est mis en colère que pour Allah, l'Exalté, ce qui est confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6050. Le caractère du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, était le Saint Coran, qui a été conseillé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 1739. Cela signifie qu'il serait satisfait de ce qui lui plaisait et en colère de ce qui le mettait en colère. De plus, haïr pour Allah, l'Exalté, est un aspect du perfectionnement de la foi. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4681. La racine de la haine est la colère. Cela montre clairement que l'Islam n'ordonne pas de supprimer la colère, car cela n'est pas vraiment possible, mais il enseigne plutôt à la contrôler dans les limites de l'Islam.

Il est important de noter que se mettre en colère uniquement pour Allah, l'Exalté, est louable, mais si cette colère conduit à dépasser les limites, elle devient blâmable. Il est absolument vital pour l'individu de contrôler sa colère selon les enseignements de l'Islam, même lorsqu'il se met en colère pour Allah, l'Exalté. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4901, met en garde contre un fidèle qui prétendait avec colère qu'Allah, l'Exalté, ne pardonnerait pas à une personne pécheresse spécifique. En conséquence, ce fidèle sera envoyé en Enfer tandis que le pécheur sera pardonné le Jour du Jugement.

Les origines du mal sont constituées de quatre choses : l'incapacité à contrôler ses désirs, la peur, les mauvais appétits et la colère. Par

conséquent, celui qui accepte le conseil de ce hadith éliminera un quart du mal de son caractère et de sa vie.

Pour conclure, il est essentiel pour les musulmans de contrôler leur colère afin qu'elle ne les pousse pas à agir ou à parler d'une manière qui les conduira à un grand regret dans ce monde et dans l'autre.

Être constant

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 159, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a donné un conseil bref mais de grande portée. Il a conseillé aux gens de déclarer sincèrement leur croyance en Allah, l'Exalté, et de rester fermes sur cette croyance.

Rester ferme dans sa foi signifie s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie. Cela consiste à accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, qui Le concernent, tels que le jeûne obligatoire et ceux qui concernent les gens, comme le fait de bien traiter les autres. Cela comprend l'abstention de tous les interdits de l'Islam qui sont entre une personne et Allah, l'Exalté, et ceux qui concernent les autres. Le musulman doit également faire face au destin avec patience, croyant vraiment qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le mieux pour Ses serviteurs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Enfin, il s'agit de respecter ces aspects selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc ; alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

La persévérence peut consister à s'abstenir de deux types de polythéisme. Le type majeur est celui où l'on adore autre chose qu'Allah, l'Exalté. Le type mineur est celui où l'on accomplit de bonnes actions autrement que pour l'amour d'Allah, l'Exalté, comme se mettre en avant. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3989. Par conséquent, un aspect de la persévérence est de toujours agir pour l'amour d'Allah, l'Exalté.

Cela implique d'obéir à Allah, l'Exalté, à tout moment et de s'abstenir de choisir quand et quels enseignements islamiques on suivra en fonction de ses désirs.

La persévérence consiste à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, au lieu d'obéir et de se faire plaisir à soi-même ou aux autres. Si un musulman désobéit à Allah, l'Exalté, en se faisant plaisir à lui-même ou aux autres, il doit savoir que ni ses désirs ni les gens ne le protégeront d'Allah, l'Exalté. D'un autre côté, celui qui est sincèrement obéissant à Allah, l'Exalté, sera protégé par Lui de toutes choses même si cette protection ne lui est pas apparente.

Rester ferme dans sa foi implique de suivre le chemin tracé par le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les

bénédictions soient sur lui, , et de ne pas emprunter un chemin qui s'en écarte. Celui qui s'efforce d'adopter cette voie n'aura besoin de rien d'autre, car cela suffit à le maintenir ferme dans sa foi. Chapitre 4 An Nisa, verset 59 :

« *Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité... »*

Comme l'indique ce verset, un aspect de la constance consiste à obéir à quiconque dont les commandements et les conseils sont enracinés dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui.

Les gens ne sont pas parfaits et commettent sans aucun doute des erreurs et des péchés. Ainsi, être constant dans les questions de foi ne signifie pas qu'il faille être parfait, mais qu'il faut s'efforcer d'adhérer strictement à l'obéissance à Allah, l'Exalté, comme indiqué plus haut, et de se repentir sincèrement s'ils commettent un péché. Cela a été indiqué dans le chapitre 41 Fussilat, verset 6 :

« *... Avance donc droit vers Lui et implore Son pardon... »*

Français Ceci est également confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1987, qui conseille de craindre Allah, l'Exalté, et

d'effacer un péché (mineur) qui a été commis en accomplissant une bonne action. Dans un autre hadith trouvé dans le Muwatta de l'Imam Malik, livre 2, hadith numéro 37, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux musulmans de faire de leur mieux pour rester fermes dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, même s'ils ne seront pas capables de le faire parfaitement. Par conséquent, le devoir d'un musulman est de réaliser le potentiel qui lui a été donné par son intention et ses actions physiques dans l'obéissance inébranlable à Allah, l'Exalté. Il ne leur a pas été ordonné d'atteindre la perfection car cela n'est pas possible.

Il est important de noter que l'on ne peut pas rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, à travers nos actions physiques sans purifier d'abord notre cœur spirituel. Comme indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3984, les membres du corps n'agiront de manière pure que si le cœur spirituel est pur. La pureté du cœur ne s'obtient qu'en acquérant et en agissant selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

L'obéissance inébranlable nécessite de contrôler sa langue car elle exprime le cœur. Sans contrôler sa langue, l'obéissance inébranlable à Allah, l'Exalté, n'est pas possible. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2407.

Enfin, si l'on manque à l'obéissance inébranlable à Allah, l'Exalté, on doit se repentir sincèrement auprès d'Allah, l'Exalté, et implorer le pardon des gens, si cela touche à leurs droits. Chapitre 46 Al Ahqaf, verset 13 :

« Certes, ceux qui disent : « Notre Seigneur est Allah », puis demeurent dans le droit chemin, ils ne seront point à craindre et ne seront point affligés. »

L'amour des autres

Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 13, qu'une personne ne peut devenir un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même.

Cela ne signifie pas qu'un musulman perdra sa foi s'il n'adopte pas cette caractéristique. Cela signifie que la foi d'un musulman ne sera pas complète tant qu'il n'aura pas mis en pratique ce conseil. Ce hadith indique également qu'un musulman ne parachèvera pas sa foi tant qu'il n'aimera pas chez les autres ce qu'il n'aime pas chez lui-même. Cela est confirmé par un autre hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6586. Il conseille que la nation musulmane est comme un seul corps. Si une partie du corps souffre, le reste du corps partage la douleur. Ce sentiment mutuel comprend l'amour et la haine pour les autres de ce que l'on aime et déteste pour soi-même.

Un musulman ne peut atteindre ce statut que si son cœur est débarrassé des mauvais traits de caractère, comme l'envie. Ces mauvais traits de caractère pousseront toujours l'individu à désirer le meilleur pour lui-même. En réalité, ce hadith est une indication que l'on doit purifier son cœur en adoptant de bonnes caractéristiques, comme le pardon, et éliminer les mauvais traits de caractère, comme l'envie. Cela n'est possible qu'en apprenant et en agissant selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Il est important que les musulmans comprennent que le fait de désirer le bien des autres ne les prive pas de bonnes choses. Le trésor d'Allah, le Très-Haut, n'a pas de limites, il n'est donc pas nécessaire d'adopter une mentalité égoïste et cupide.

Désirer le bien des autres implique de s'efforcer de les aider de toutes les manières possibles, par exemple en leur apportant un soutien financier ou émotionnel, de la même manière qu'une personne souhaiterait que les autres l'aident dans un moment de besoin. Par conséquent, cet amour doit se manifester par des actes et non seulement par des paroles. Même lorsqu'un musulman interdit le mal et donne des conseils qui contredisent le désir des autres, il doit le faire avec douceur, tout comme il voudrait que les autres le conseillent avec gentillesse.

Comme mentionné précédemment, le hadith principal dont il est question ici indique l'importance d'éliminer toutes les mauvaises caractéristiques qui contredisent l'amour et l'attention mutuels, comme l'envie. L'envie se manifeste lorsqu'une personne désire posséder une bénédiction spécifique qui ne peut être obtenue que lorsqu'elle est retirée à quelqu'un d'autre. Cette attitude est un défi direct à la distribution des bénédictions choisies par Allah, l'Exalté. C'est pourquoi c'est un péché majeur et conduit à la destruction des bonnes actions de l'envieur. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4903. Si un musulman doit désirer les choses licites que possèdent les autres, il doit souhaiter et supplier Allah, l'Exalté, de leur accorder la même chose ou une chose similaire sans que l'autre personne perde sa bénédiction. Ce type de jalousie est licite et louable dans certains aspects de la religion. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédicitions d'Allah sur lui) a conseillé aux

musulmans de n'être jaloux que d'une personne riche qui utilise correctement sa richesse. Et soyez jaloux d'une personne bien informée qui utilise ses connaissances pour son propre bénéfice et celui des autres.

Le musulman ne doit pas seulement aimer les autres pour obtenir des bénédictions terrestres licites, mais aussi pour qu'ils obtiennent des bénédictions religieuses dans les deux mondes. En fait, lorsque l'on souhaite cela pour les autres, cela les encourage à s'efforcer davantage dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Ce type de compétition saine est bien accueilli en Islam. Chapitre 83 Al Mutaffifin, verset 26 :

« ... Alors, que les concurrents se battent pour cela. »

Cet encouragement incitera également le musulman à s'auto-évaluer afin de trouver et d'éliminer les défauts de son caractère. Lorsque ces deux éléments se combinent, c'est-à-dire l'effort d'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et la purification de son caractère, cela mène au succès dans les deux mondes.

Le musulman ne doit donc pas seulement affirmer verbalement qu'il aime les autres comme il désire pour lui-même, mais le montrer par ses actes. Il est à espérer que celui qui se préoccupe des autres de cette manière recevra l'attention d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela

a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1930.

Conseils complets

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 534, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la pureté est la moitié de la foi.

La foi peut être divisée en deux parties. La première consiste à accomplir de bonnes actions, tandis que la seconde consiste à s'abstenir de tout péché. La pureté mentionnée dans ce hadith pourrait faire référence à la seconde moitié, c'est-à-dire à la purification des péchés par un repentir sincère. Cela implique de ressentir des remords pour ses péchés, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté et des gens. Il est important de noter que cela ne signifie pas qu'il faut être parfait, mais plutôt qu'il faut se tourner vers Allah, l'Exalté, dans un repentir sincère chaque fois qu'on commet un péché.

De plus, le Saint Coran a utilisé le mot foi pour désigner la prière dans le chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et jamais Allah ne vous aurait fait perdre votre foi [c'est-à-dire vos prières précédentes]... »

Si le Hadith fait référence à la prière, cela pourrait signifier que la moitié de la prière est consacrée à la pureté, à savoir les ablutions.

Enfin, la pureté peut aussi faire référence à la pureté du cœur spirituel, en abandonnant les caractéristiques négatives et en adoptant les bonnes en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam. Cette purification intérieure conduit à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Ces deux moitiés sont les ingrédients de la foi et du succès. Par conséquent, cette purification intérieure est la moitié de la foi.

Le hadith principal mentionne ensuite que la prière est une lumière. Cela pourrait signifier que celui qui accomplit la prière, en remplissant correctement toutes ses conditions et ses étiquettes, sera guidé par la lumière de la prière vers l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique l'accomplissement de Ses commandements, l'abstention de Ses interdictions et l'acceptation du destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...*En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions...* »

De plus, la prière sera une lumière dans la tombe du musulman. C'est le moment où ses biens et sa famille l'abandonnent et il ne lui reste que ses bonnes et mauvaises actions. Cela a été prévenu dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379. Celui qui accomplit ses prières constatera qu'elle illumine sa tombe et lui procure du réconfort dans son moment de besoin et de solitude.

La prière sera aussi une lumière pour le musulman le Jour du Jugement. Grâce à cette lumière, il sera guidé correctement d'une étape terrifiante à une autre jusqu'à ce qu'il atteigne les portes du Paradis en toute sécurité.

La lumière a pour but d'éclairer les choses. La prière éclaire et rappelle au musulman son but sur cette terre, à savoir se préparer pratiquement au Jour du Jugement. C'est pourquoi les cinq prières obligatoires quotidiennes sont réparties tout au long de la journée. Par conséquent, le but du musulman est constamment éclairé par la lumière de ses prières afin qu'il reste vigilant à tout moment. De plus, lorsqu'une personne accomplit ses cinq prières obligatoires dans une mosquée en congrégation, alors la lumière de ses prières le conduit vers la Maison d'Allah, l'Exalté, dans ce monde, tout comme la lumière de ses prières le conduira vers la cour d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Celui qui est conduit de cette manière le Jour du Jugement réussira. Chapitre 19 Maryam, verset 85 :

« Le jour où Nous rassemblerons les pieux en délégation vers le Tout Miséricordieux. »

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que la charité est une preuve. Cela signifie que la charité donnée pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, est une preuve de la foi de quelqu'un. Renoncer à sa richesse bien-aimée pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est une preuve de sa foi et de sa croyance que cela Lui plaît et qu'il sera récompensé pour cela dans

les deux mondes. Ceux qui ne font pas la charité n'auront aucune preuve de ce genre à présenter à Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, afin de soutenir leur revendication de foi.

La charité est aussi une preuve de l'absence d'avidité pour les biens de ce monde. Celui qui s'abstient de faire la charité le fait par avidité pour les biens de ce monde qu'il possède. Le musulman doit comprendre que les bienfaits obtenus en faisant la charité pour la satisfaction d'Allah, l'Exalté, dépassent de loin les bienfaits de ce monde qu'il possède. Par exemple, la paix accordée à une personne charitable ne peut pas être obtenue en thésaurisant des biens de ce monde, même si elle possède le monde entier. Cela est évident, car les personnes les plus riches sont souvent celles qui manquent de paix dans leur vie.

La charité est également la preuve de la sincérité d'une personne envers les autres, ce qui est un devoir en Islam selon de nombreux enseignements au sein de l'Islam, comme le Hadith trouvé dans Sahih Muslim numéro 196. Celui qui est charitable avec ses ressources, comme son temps et son énergie, prouve sa sincérité envers les autres, tant qu'il aide les autres pour plaire à Allah, l'Exalté.

La charité est aussi la preuve que l'on est un vrai croyant. Selon le hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 13, une personne ne peut être un vrai croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. De la même manière qu'une personne désire de l'aide, comme une aide financière, physique et émotionnelle, dans son moment de besoin, elle doit également aimer cela pour les autres. Et cela doit se montrer à travers ses actes et ses paroles.

Le hadith principal dont il est question ensuite est que la patience est une lumière rayonnante. La patience est un élément clé nécessaire pour accomplir les trois aspects de la foi : accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstenir de Ses interdictions et faire face au destin. La patience est une lumière rayonnante car elle guide le musulman vers l'accomplissement correct de ces aspects.

En outre, la patience éclaire le bon chemin et la bonne ligne de conduite dans les moments difficiles, de sorte que l'on peut déterminer correctement comment se comporter dans chaque difficulté que l'on rencontre tout en obtenant une récompense incalculable dans les deux mondes. Chapitre 39 Az Zumar, verset 10 :

« ...*En effet, le patient recevra sa récompense sans compte [c'est-à-dire sans limite].* »

Le point suivant mentionné dans le hadith principal en discussion est que le Saint Coran est soit une preuve pour soit contre quelqu'un. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« *Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien le préjudice des injustes.* »

Cela signifie que celui qui accomplit les trois aspects du Saint Coran verra ce dernier témoigner en sa faveur au Jour du Jugement. Ces aspects impliquent la récitation correcte et régulière du Saint Coran, la compréhension du Saint Coran et enfin, la mise en pratique sincère des enseignements du Saint Coran. Mais ceux qui ne parviennent pas à accomplir ces aspects correctement verront le Saint Coran témoigner contre eux au Jour du Jugement. En fait, ceux qui ne comprennent pas et ne mettent pas en pratique le Saint Coran ne font que se nuire à eux-mêmes, même s'ils croient recevoir une récompense. Par exemple, un musulman peut réciter le verset 1 du chapitre 104 Al Humazah, mais en médisant et en calomniant les autres, il ne fait qu'invoquer la malédiction d'Allah, l'Exalté, sur lui-même.

« Malheur à tout médisant et à tout calomniateur. »

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont il est question est la manière dont le comportement d'une personne la conduit soit à la liberté, soit à la condamnation. Cela signifie que le musulman qui s'efforce d'obéir à Allah, l'Exalté, en remplissant ses responsabilités envers Lui et envers les gens, selon les enseignements de l'Islam, se libérera du châtiment. Alors que ceux qui ne le font pas ne se condamnent qu'au châtiment dans les deux mondes. Chapitre 91 Ash Shams, versets 9-10 :

« Celui qui purifie la terre a réussi, mais celui qui la corrompt a échoué. »

Celui qui agit correctement, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés de manière agréable à Allah, l'Exalté, trouvera la liberté des difficultés et du stress. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui n'utilise pas correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, se condamnera à une vie sombre et restreinte dans les deux mondes, même s'il satisfait tous ses désirs mondains. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Excellence de la foi

Dans un long hadith du Sahih Muslim, numéro 99, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a expliqué la signification de l'excellence de la foi. Cette excellence fait référence à la conduite et au comportement d'une personne envers Allah, l'Exalté, et la création. Agir avec excellence a été mentionné tout au long du Saint Coran, comme dans le chapitre 10 Yunus, verset 26 :

« Pour ceux qui ont fait le bien, il y a la meilleure [récompense] – et même plus... »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a expliqué ce verset dans des hadiths trouvés dans Sahih Muslim, numéros 449 et 450. Le mot extra dans ce verset fait référence au moment où les habitants du Paradis seront bénis par la vision divine d'Allah, l'Exalté. Cette récompense convient au musulman qui agit avec excellence, car l'excellence signifie mener sa vie comme s'il pouvait voir Allah, l'Exalté, observer son être extérieur et intérieur à tout moment. Une personne qui peut observer une autorité puissante qui l'observe ne se comportera jamais mal par crainte d'elle. En fait, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a un jour conseillé à quelqu'un de toujours se comporter comme s'il était constamment observé par un homme juste qu'il respecte. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Al Mu'jam Al Kabir de l'imam Tabarani, numéro 5539. Quiconque agit de cette manière commettra très rarement des péchés et se hâtera toujours vers les bonnes actions. Cette attitude engendre la crainte d'Allah, l'Exalté, et agit comme un bouclier contre le feu des épreuves dans ce monde et le feu de l'Enfer dans l'au-delà. Cette vigilance permettra non seulement à

l'individu de remplir tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, mais aussi de s'acquitter de ses responsabilités envers la création. Le summum de cette attitude est de traiter les autres avec bonté. Cette personne accomplira le Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 251, qui conseille qu'une personne ne peut être un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même.

Ce niveau d'excellence garantit que l'on agit avec la bonne intention, ce qui est le fondement de la foi, selon le hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Le succès est assuré pour celui qui accomplit de bonnes actions et démontre un bon comportement avec la bonne intention, à savoir, plaire à Allah, l'Exalté. Plus une personne agit d'une manière excellente, plus sa foi devient forte jusqu'à ce qu'elle devienne un musulman qui est loin de l'insouciance et qui s'efforce toujours d'embellir son au-delà et sa vie présente selon les enseignements de l'islam.

Il est à craindre que le contraire de cette récompense ne soit réservé à ceux qui se sont détournés d'Allah, l'Exalté. Comme ils ont vécu sans craindre le regard omniscient d'Allah, l'Exalté, ils seront voilés et ne pourront Le voir dans l'au-delà. Chapitre 83 Al Mutaffifin, verset 15 :

« Non ! Ce jour-là, certes, ils seront séparés de leur Seigneur. »

Ceux qui ne parviennent pas à se comporter comme s'ils observaient Allah, l'Exalté, doivent suivre la deuxième partie du conseil donné dans le hadith principal dont nous parlons, à savoir croire sincèrement

qu'Allah, l'Exalté, les observe constamment. Bien que cet état soit inférieur en rang à celui de celui qui agit comme s'il observait Allah, l'Exalté, néanmoins, c'est un excellent moyen d'adopter la véritable crainte d'Allah, l'Exalté. Comme mentionné précédemment, cette attitude empêchera l'individu de commettre des péchés et l'encouragera à faire de bonnes actions. Comme conseillé par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans Al Mu'jam Al Kabir, numéro 7935 de l'Imam Tabarani, celui qui s'efforce d'adopter cette mentalité sera protégé par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

La présence divine d'Allah, l'Exalté, est mentionnée tout au long du Saint Coran, comme dans le chapitre 57 Al Hadid, verset 4 :

« ...Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah voit parfaitement ce que vous faites. »

Français Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé dans de nombreux hadiths d'adopter la véritable conscience de la présence divine d'Allah, l'Exalté. Par exemple, dans un hadith divin trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7405, Allah, l'Exalté, déclare qu'il est avec quiconque se souvient de Lui. C'est la raison pour laquelle il a été rapporté dans Hilyat Al Awliya, volume 1, pages 84 et 85, à propos du Commandeur des Croyants, Ali Bin Abu Talib, qu'Allah l'agrée, qu'il évitait le faste et le faste du monde matériel et trouvait du réconfort dans la nuit solitaire. Cela signifie qu'il recherchait la compagnie d'Allah, l'Exalté, plutôt que la compagnie des gens.

Prendre conscience de la présence divine d'Allah, l'Exalté, non seulement prévient les péchés et encourage les bonnes actions, mais prévient également la solitude et la dépression. Une personne est très rarement touchée par des problèmes de santé mentale lorsqu'elle est constamment entourée d'une personne qui l'aime et l'aide. Personne n'aime la création plus qu'Allah, l'Exalté, et il ne fait aucun doute qu'il est la source de toute aide. Par conséquent, agir avec excellence profite à sa foi, à ses actions, à son état émotionnel et à la société dans son ensemble.

Le musulman doit éviter de ressembler à ceux qui considèrent Allah, l'Exalté, comme le plus insignifiant de ceux qui les observent. C'est une maladie spirituelle grave qui conduit à toutes sortes de péchés et de mauvais comportements envers Allah, l'Exalté, et la création.

Celui qui agit au niveau inférieur en se rappelant constamment de la vision divine atteindra finalement le niveau supérieur et vivra comme s'il pouvait voir Allah, l'Exalté, en observant constamment ses états extérieurs et intérieurs. Vivre de cette manière assure une obéissance inébranlable à Allah, l'Exalté, dans tous les cas.

Les deux niveaux d'excellence de la foi sont atteints lorsque l'on étudie et met en pratique la connaissance islamique. Plus on le fait, plus on devient conscient de la présence divine. Rester constant dans ce comportement mène alors à l'excellence de la foi.

Comment vivre

Dans un hadith trouvé dans Sahih Al-Boukhari, numéro 6416, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a un jour conseillé à Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) de vivre dans ce monde comme un étranger ou un voyageur . Et Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) conseillait que lorsqu'une personne arrive au soir, elle ne doit pas s'attendre à être en vie le lendemain matin. Et si elle arrive au matin, elle ne doit pas s'attendre à être en vie le soir. Et qu'un musulman doit profiter de sa bonne santé avant de rencontrer la maladie et faire bon usage de sa vie avant de mourir.

Ce hadith enseigne aux musulmans à limiter leurs espoirs de longue vie. L'espoir d'une longue vie est la principale cause de l'échec de la préparation à l'au-delà, car il encourage l'individu à consacrer tous ses efforts au monde matériel, car il est convaincu qu'il a suffisamment de temps pour se préparer à l'au-delà.

Le musulman ne doit pas considérer ce monde temporaire comme sa demeure permanente. Il doit plutôt se comporter comme quelqu'un qui est sur le point de le quitter pour ne jamais y revenir. Cela l'incite à consacrer la majorité de ses efforts à se préparer pour sa destination finale, à savoir l'au-delà, et à limiter ses efforts à l'obtention du monde matériel qui est au-delà de ses besoins et de ses responsabilités. Ce concept a été abordé tout au long du Saint Coran et des Hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , par exemple dans le chapitre 40 Ghafir, verset 39 :

« ... cette vie présente n'est qu'un plaisir [temporaire], et en vérité, l'au-delà – c'est le lieu de résidence [permanente] ».

Dans un hadith similaire au hadith principal dont il est question, qui se trouve dans le Jami At Tirmidhi, numéro 2377, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, se décrit dans ce monde comme un cavalier qui se repose un peu à l'ombre d'un arbre et qui repart ensuite rapidement. Afin d'indiquer la nature temporelle de ce monde, le Saint Prophète (saw) l'a comparé à une ombre qui, comme chacun le sait, ne dure pas longtemps même si elle semble permanente. C'est ainsi que le monde matériel peut apparaître à certains. Ils se comportent comme si le monde durerait éternellement alors qu'en réalité il disparaîtra rapidement.

De plus, ce hadith parle d'un cavalier et non d'un piéton. En effet, un cavalier se reposera beaucoup moins que quelqu'un qui se déplace à pied. Cela indique en outre que le séjour d'une personne dans ce monde est très court. Cela est tout à fait évident pour tout le monde. Même ceux qui atteignent un âge avancé admettent que leur vie s'est écoulée en un éclair. Ainsi, en réalité, que l'on atteigne ou non un âge avancé, la vie n'est qu'un instant. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« Et le jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »

En réalité, le monde matériel est comme un pont qu'il faut traverser et non pas prendre pour résidence permanente. De la même manière, une personne ne prend pas une gare routière comme domicile en sachant que son séjour n'y sera que de courte durée, de même le monde n'est qu'une courte étape avant d'atteindre l'au-delà éternel.

Lorsqu'une personne part en vacances une fois dans sa vie, elle limite généralement ses dépenses à des articles ménagers de luxe, comme un téléviseur à grand écran, et se contente plutôt des services proposés par son hôtel. Elle se comporte ainsi car elle comprend que son séjour à l'hôtel sera de courte durée et qu'elle partira bientôt pour ne jamais revenir. Cette mentalité l'empêche de considérer la destination de vacances comme son domicile permanent. De même, les gens ont été envoyés sur Terre dans un but qui n'est certainement pas d'en faire leur domicile permanent. Au contraire, ils ont été envoyés pour y prendre des provisions afin de pouvoir atteindre en toute sécurité leur domicile permanent, c'est-à-dire l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire.

Lorsqu'une personne envisage de voyager, elle doit d'abord se procurer les provisions nécessaires pour rendre le voyage agréable et réussi. Comme l'indique le Saint Coran, la meilleure provision pour l'au-delà est la piété. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 197 :

« ...en vérité, la meilleure subsistance est la crainte d'Allah... »

C'est le cas lorsque le musulman accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , croyant qu'il ne choisit que ce qui est le meilleur pour Ses serviteurs. D'autres provisions, comme la nourriture, sont nécessaires pour achever le voyage du monde vers l'au-delà. Mais la provision qui doit être prioritaire est la piété car c'est la seule provision qui profitera à quelqu'un à la fois dans ce monde et dans l'autre. Elle conduit à la paix dans ce monde et dans l'autre. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Comme le monde matériel n'est pas le domicile permanent d'une personne, elle devrait donc agir selon le hadith principal en discussion et vivre comme si elle était un étranger ou un voyageur .

Le premier état d'étranger est celui d'une personne qui n'attache pas son cœur et son esprit à son foyer temporaire. Son seul but est de rassembler suffisamment de provisions pour pouvoir retourner en toute sécurité dans son foyer permanent, à savoir l'au-delà. C'est comme celui qui vit dans un pays étranger avec un visa de travail. Son lieu de travail n'est pas son foyer, mais seulement un endroit pour gagner de l'argent afin de pouvoir rentrer dans son pays d'origine. Cette personne ne considérera jamais le pays étranger comme son foyer. Au lieu de cela, elle ne dépensera que pour les choses nécessaires et se concentrera sur l'épargne de ses biens afin de pouvoir en ramener

autant que possible dans son foyer réel et permanent. Si cette personne dépense la totalité ou la majorité de ses biens dans le pays étranger et retourne dans son pays d'origine les mains vides, elle sera sans aucun doute considérée comme blâmable par ses proches. Cela est dû au fait qu'elle a échoué dans sa mission et son objectif de vivre dans un autre pays avec un visa de travail. De même, un musulman doit consacrer la majorité de ses efforts à acquérir des provisions pour l'au-delà. Il ne doit pas rivaliser avec les autres pour les luxes du monde matériel. Au lieu de cela, ils doivent se concentrer sur leur mission qui est d'acquérir des provisions pour l'au-delà éternel. S'ils consacrent trop d'efforts à embellir leur demeure temporaire, ils entreront dans l'au-delà sans préparation et les mains vides et donc, ils échoueront dans la mission qu'Allah, l'Exalté, leur a confiée. Un musulman doit être honnête avec lui-même et réfléchir au nombre d'heures de la journée qu'il consacre au monde matériel et à la préparation de l'au-delà. Cette introspection lui montrera s'il a la bonne mentalité ou non et à quel point sa foi en l'au-delà est vraiment forte. Chapitre 87 Al A'la, versets 16-17 :

« Mais vous préférez la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable. »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) fut envoyé aux hommes alors qu'ils étaient les plus humbles des hommes et que la grande majorité d'entre eux menaient une vie de péché qui les aurait conduits en Enfer. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) les a appelés vers le chemin de la vérité avec des preuves claires. Beaucoup de ces gens ont accepté son message clair et l'ont suivi. Il leur a promis que l'Islam conquérirait de nombreuses nations et que les musulmans obtiendraient beaucoup de richesses. Mais il les a avertis de ne pas se laisser distraire par le luxe du monde matériel. Un exemple de cet avertissement est mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3997. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le

salut) a averti que la compétition pour le luxe inutile du monde matériel détruirait les gens. Par conséquent, il a conseillé aux musulmans de se contenter des nécessités de base afin de remplir leurs responsabilités et leurs besoins et de se concentrer plutôt sur la préparation de l'au-delà. Tout ce que le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a promis aux musulmans s'est réalisé. Lorsque le monde fut ouvert aux musulmans, la majorité d'entre eux se consacra à la compétition, à la collection, à l'accumulation et à la jouissance des excès du monde matériel. Ils abandonnèrent ainsi la préparation correcte de l'au-delà, comme le leur avait conseillé le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Seuls quelques-uns suivirent ses conseils et ne prirent que ce dont ils avaient besoin dans le monde matériel afin de répondre à leurs besoins et à leurs responsabilités, et consacrèrent la majorité de leurs efforts à la préparation de l'au-delà éternel. Ce petit groupe, à savoir les Compagnons (saw) et les pieux prédécesseurs, rattrapèrent le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans l'au-delà, car ils suivirent pratiquement ses conseils et ses pas. D'un autre côté, la majorité continua dans son insouciance à courir après le monde matériel jusqu'à ce que la mort les surprenne.

La deuxième mentalité que les musulmans devraient adopter, comme le recommande le hadith principal dont nous parlons, est celle du voyageur . Cette personne ne considère pas ce monde matériel comme sa maison et se dirige plutôt vers sa véritable demeure, c'est-à-dire l'au-delà. Cette mentalité est similaire à celle d'un routard qui peut dormir dans différentes villes mais ne les considère jamais comme sa maison. La seule provision qu'il emporte avec lui est ce qu'il peut emporter, c'est-à-dire l'essentiel. Cela comprend les choses dont il a besoin pour survivre et qui l'aideront à atteindre sa destination en toute sécurité. Un routard n'emportera jamais d'objets inutiles sachant que ces choses ne seront qu'un fardeau pour lui. Il ne manquera pas non plus d'emporter l'essentiel nécessaire pour terminer son voyage en toute sécurité. De même, un musulman intelligent ne recueille que les actes et les paroles de ce monde matériel qui l'aideront à atteindre l'au-delà en toute

sécurité. Il se détournera de toutes les actions et paroles qui deviendront un fardeau pour lui dans ce monde et dans l'autre. C'est l'attitude que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé à ses Compagnons, qu'Allah les agrée, dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4104. Chapitre 18 Al Kahf, versets 7-8 :

« Nous avons fait de ce qui est sur la terre un ornement pour elle, afin de les éprouver pour savoir lequel d'entre eux est le meilleur en œuvre. Et Nous ferons de ce qui est sur la terre un terrain aride. »

Le musulman doit comprendre que le jour et la nuit ne sont que de brèves étapes que les gens traversent, étape par étape, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'au-delà. Par conséquent, ils doivent utiliser chaque étape en envoyant des provisions pour l'au-delà sous forme de bonnes actions. Ils doivent constamment être conscients que leur voyage se terminera très bientôt et qu'ils atteindront l'au-delà. Même si le voyage semble long, il finira par ressembler à un moment, il faut donc en faire un moment d'obéissance avant qu'il ne se termine alors qu'ils ne sont pas préparés. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« Et le Jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »

A chaque respiration, ils avancent vers l'au-delà tout en laissant le monde derrière eux. Même si l'on a l'impression de ne pas avancer, en

réalité, le jour et la nuit agissent comme un moyen de transport qui les emmène rapidement, sans interruption, vers l'autre monde.

Les musulmans doivent comprendre qu'étant les serviteurs d'Allah, le Très-Haut, un jour viendra où ils reviendront vers Lui. Lorsqu'ils reviendront, ils seront interrogés. Ils doivent donc préparer quelque chose de bon pour cet interrogatoire. Ils doivent se préparer en utilisant les bienfaits qui leur ont été accordés dans ce monde de manière à plaire à Allah, le Très-Haut. Mais s'ils persistent dans l'insouciance et ne se préparent pas, ils seront alors punis pour ce qui s'est passé et pour ce qui reste à venir.

Passons maintenant aux conseils du compagnon Abdallah Ibn Omar (qu'Allah l'agrée), mentionnés dans le hadith principal dont nous traitons. La première partie de ce hadith souligne l'importance de réduire l'espoir d'une longue vie dans ce monde. Un musulman ne doit pas croire que son séjour dans ce monde est long, car il peut mourir à tout moment. Même si l'on vit de nombreuses années, la vie semble s'être écoulée en un éclair. C'est ce qu'Abdallah Ibn Omar (qu'Allah l'agrée) a indiqué en conseillant aux musulmans de ne pas croire qu'ils seront en vie le matin s'ils atteignent le soir. Cette mentalité est la cause profonde du fait de ne prendre que ce dont on a besoin dans le monde matériel afin de s'acquitter de ses responsabilités matérielles et de se préparer pour l'au-delà. Alors qu'avoir l'espoir d'une longue vie est la cause profonde du sens opposé, cela amène à retarder la préparation de l'au-delà en accomplissant de bonnes actions et en s'abstenant de péchés et cela encourage à collectionner et à thésauriser le monde matériel, croyant que leur séjour y sera extrêmement long.

De plus, Abdullah Bin Omar, qu'Allah l'agrée, a également conseillé aux musulmans de faire bon usage de leur bonne santé avant de tomber malade. Malheureusement, la plupart des gens n'apprécient la valeur d'une bonne santé qu'après l'avoir perdue, ce qui a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6412. Faire bon usage de sa bonne santé signifie qu'un musulman doit utiliser sa force physique et mentale dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant de bonnes actions et en s'abstenant de péchés avant d'atteindre le moment où il pourrait vouloir accomplir de bonnes actions mais ne peut plus les faire en raison d'une mauvaise santé. Celui qui fait bon usage de sa bonne santé recevra la récompense des bonnes actions qu'il a accomplies pendant sa bonne santé, même s'il tombe malade et ne peut plus les accomplir. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2996. Alors que, celui qui ne fait pas bon usage de sa bonne santé perdra cette récompense potentielle lorsqu'il tombera malade. En fait, il ne leur restera que des regrets.

Le dernier conseil d'Abdullah Bin Omar (qu'Allah l'agrée) est que l'homme doit faire bon usage de sa vie avant de mourir. Cela implique de faire bon usage de tout ce qui conduit à de bonnes actions, comme la richesse, et d'éviter tout ce qui empêche de faire de bonnes actions, comme les préoccupations inutiles. Il est important pour les musulmans de faire bon usage de leur temps avant de se laisser distraire par des responsabilités qui surviennent naturellement avec le temps, comme le mariage. Et de faire bon usage de leur richesse avant que leurs responsabilités financières n'augmentent. Faire bon usage du temps est essentiel pour réussir car c'est une étrange bénédiction terrestre, qui ne revient jamais après son départ, contrairement à toutes les autres bénédictions. Il faut faire bon usage de son temps en priorisant ses activités correctement selon les enseignements de l'Islam. Celui qui se comporte de cette manière remplira toutes ses responsabilités, ses devoirs et ses nécessités et aura beaucoup de temps pour profiter des plaisirs licites de manière équilibrée.

Comme l'a prévenu le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2403, tous les gens auront des regrets au moment de leur mort. Le bienfaiteur regrettera de ne pas avoir accompli plus de bonnes actions avant de mourir. Le pécheur regrettera de ne pas s'être sincèrement repenti avant de mourir. Dans ce monde, on donne souvent aux gens une deuxième chance, par exemple en repassant l'examen de conduite, mais il n'y a pas de retour en arrière une fois qu'une personne meurt. Le regret ne les aidera pas du tout. Au contraire, il ne fera qu'ajouter à leur douleur et à leur souffrance. Les musulmans doivent donc utiliser le temps qui leur est donné pour s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, avant que leur moment ne se termine en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience. Il faut abandonner la mentalité de remettre les choses à demain, car dans la plupart des cas, ce lendemain n'arrive jamais. Un musulman doit se concentrer sur aujourd'hui et donc faire les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, car demain peut venir dans ce monde mais il se peut qu'il ne soit pas en vie pour en être le témoin.

Actions justes

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6853, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donné quelques conseils clés. Le premier est que quiconque soulage la détresse d'un musulman, Allah, l'Exalté, lui soulagera d'une difficulté le Jour du Jugement.

Cela montre qu'un musulman est traité par Allah, l'Exalté, de la même manière qu'il agit. Il existe de nombreux exemples de cela dans les enseignements de l'Islam. Par exemple, le chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« Alors souviens-toi de moi, je me souviendrai de toi... »

Un autre exemple est mentionné dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1924. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Une détresse est tout ce qui fait tomber quelqu'un dans l'anxiété et la difficulté. Par conséquent, celui qui soulage une telle détresse pour autrui, qu'elle soit matérielle ou religieuse, par amour pour Allah, l'Exalté, sera protégé d'une telle épreuve au Jour du Jugement par

Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué de différentes manières dans de nombreux hadiths. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2449, que celui qui nourrit un musulman affamé sera nourri des fruits du Paradis le Jour du Jugement. Et celui qui donne à boire à un musulman assoiffé sera à boire du Paradis par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Les difficultés de l'au-delà étant bien plus grandes que celles de ce monde, cette récompense est réservée au musulman jusqu'à ce qu'il atteigne l'au-delà. Cela indique également qu'un musulman doit toujours se préoccuper davantage des difficultés du Jour du Jugement que des difficultés de ce monde. Il doit toujours se rappeler que les difficultés de ce monde seront toujours temporaires, moins graves et moins profondes que celles de l'au-delà. Cette compréhension lui permettra de s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, afin d'éviter les difficultés de l'au-delà.

Un autre élément mentionné dans le hadith principal dont il est question est que quiconque cache les défauts d'un musulman verra ses défauts cachés par Allah, l'Exalté, à la fois dans ce monde et dans l'autre. Cela est tout à fait évident si l'on y réfléchit. Les personnes qui ont l'habitude d'exposer les défauts des autres sont celles dont les défauts sont rendus publics par Allah, l'Exalté. Mais celui qui cache les défauts des autres est considéré par la société comme quelqu'un qui n'a pas de défauts évidents.

Il y a deux catégories de personnes en ce qui concerne ce conseil. La première est celle dont les mauvaises actions sont privées, c'est-à-dire

qu'elle ne commet pas de péchés ouvertement ni ne les expose de manière vaniteuse aux autres. Si cette personne commet un péché qui devient connu des autres, il faut le cacher tant que cela ne cause pas de préjudice aux autres. Chapitre 24 An Nur, verset 19 :

« Certes, ceux qui aiment que l'immoralité soit répandue [ou rendue publique] parmi ceux qui ont cru auront un châtiment douloureux dans ce monde et dans l'au-delà... »

En fait, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé aux musulmans de fermer les yeux sur les erreurs de ceux qui s'efforcent d'obéir à Allah, l'Exalté, dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4375.

Le deuxième type de personne est celui qui commet ouvertement des péchés et ne se soucie pas que les autres le sachent. En fait, il se vante souvent de ses péchés auprès des autres. Comme il incite les autres à agir de manière mauvaise, exposer ses fautes afin d'avertir les autres n'est pas en contradiction avec ce hadith. De même, cette personne ne verra pas ses fautes exposées par Allah, l'Exalté, en échange de la révélation des fautes de cette personne perverse, ce qui est mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2546, tant qu'elle expose les fautes d'autrui pour la bonne raison.

Il est important de mettre en pratique cette partie du hadith principal dont il est question, car l'humiliation d'être exposé au Jour du Jugement, devant toute la création, dépasse l'imagination. Il ne faut donc pas se

leurrer en croyant que, tout comme être exposé dans ce monde est supportable pour lui, il pourra également supporter d'être exposé au Jour du Jugement.

Le hadith principal dont il est question ici est qu'Allah, le Très-Haut, continuera d'aider un musulman tant qu'il aidera les autres. Un musulman doit comprendre que lorsqu'il s'efforce d'accomplir quelque chose ou qu'une autre personne l'aide à accomplir une tâche particulière, le résultat peut être positif ou négatif. Mais lorsqu'Allah, le Très-Haut, aide quelqu'un dans quelque chose, le résultat est garanti. Il est important de noter que cette aide divine est obtenue lorsque l'on aide les autres dans les affaires religieuses et les affaires mondaines légales. De plus, un musulman doit aider les autres pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, s'il désire cette récompense. Cela signifie qu'il ne doit pas s'attendre, espérer ou demander des signes de gratitude de la part de celui qu'il aide.

Les musulmans devraient donc, pour leur propre bien, s'efforcer d'aider les autres dans toutes les bonnes choses afin qu'ils reçoivent l'aide d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes.

La chose suivante mentionnée dans le hadith principal en discussion est que quiconque suit un chemin en quête de connaissance, Allah, l'Exalté, lui facilitera le chemin vers le Paradis.

FrançaisCela désigne à la fois un chemin physique que l'on emprunte pour rechercher la connaissance, comme assister à des conférences et

à des cours, et un chemin par lequel on cherche la connaissance sans voyage physique. Cela englobe toutes les formes de connaissance, comme l'écoute, la lecture, l'étude et l'écriture sur la connaissance. Le chemin vers le Paradis comporte de nombreux obstacles qui empêchent le musulman d'y parvenir. Seul celui qui possède la connaissance de ces obstacles et de la façon de les surmonter y parviendra en toute sécurité. De plus, il est facile de comprendre qu'une personne ne peut atteindre une ville dans ce monde sans connaître son emplacement et la route qui y mène. De même, le Paradis ne peut être obtenu sans connaître ces choses à son sujet, comme le chemin qui y mène. Les connaissances mentionnées incluent les connaissances mondaines utiles ainsi que les connaissances religieuses, car les premières aident souvent à rester sincèrement obéissant à Allah, l'Exalté. Par exemple, celui qui recherche des connaissances mondaines utiles afin d'obtenir un métier licite trouvera plus facile d'éviter de gagner des richesses illicites. Cette attitude l'aidera dans son voyage vers le Paradis.

En outre, le chemin du Paradis n'est emprunté que par ceux qui adoptent la piété. Cela implique d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdictions, d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). La racine de la piété est donc l'acquisition et l'application de la connaissance religieuse. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'intention d'un musulman qui cherche à acquérir la connaissance et à la mettre en pratique doit être de plaire à

Allah, le Très-Haut. Quiconque cherche à acquérir la connaissance religieuse pour une raison matérielle, comme par exemple pour se mettre en valeur, a été averti de l'enfer s'il ne se repent pas sincèrement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253.

De plus, le musulman doit s'efforcer d'agir selon ses connaissances, car la connaissance sans action n'a aucune valeur ni aucun avantage. C'est comme celui qui possède la connaissance d'un chemin vers la sécurité mais ne l'emprunte pas et reste au contraire dans une zone pleine de dangers. C'est pourquoi la connaissance peut être divisée en deux catégories. La première est celle où l'on agit selon sa connaissance, ce qui conduit à la piété et à une augmentation de l'obéissance à Allah, l'Exalté. La seconde est celle où l'on n'agit pas selon sa connaissance. Ce type n'augmentera pas l'obéissance à Allah, l'Exalté, en fait, cela ne fera qu'accroître l'arrogance de l'individu, croyant qu'il est supérieur aux autres, même s'il est comme des ânes qui transportent des livres qui ne lui sont d'aucune utilité. Chapitre 62 Al Jumu'ah, verset 5 :

« ... et ne l'ont pas accepté (n'ont pas agi selon leur connaissance) est comme celui d'un âne qui porte des volumes [de livres]... »

Le hadith principal qui nous intéresse ici évoque les bienfaits obtenus par un groupe de musulmans qui étudient et récitent le Saint Coran dans une mosquée. En effet, la tranquillité et la miséricorde descendront sur eux, les anges les entoureront et Allah, l'Exalté, les mentionnera aux anges célestes.

Cela indique la vertu de l'étude du Saint Coran. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5027, que la meilleure personne est celle qui apprend le Saint Coran et l'enseigne aux autres. Il est important de noter que cela inclut la mise en pratique des enseignements du Saint Coran. Ce groupe de personnes est si spécial qu'Allah, l'Exalté, pardonnera même à la personne qui les rejoint involontairement. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6408. Il est à espérer que ceux qui accomplissent cet acte régulièrement recevront les dons mentionnés plus haut, à savoir la tranquillité et la miséricorde d'Allah, l'Exalté, tout au long de leur journée. Quiconque reçoit ces bénédictions trouvera la paix et la facilité dans tous les aspects de sa vie et lorsqu'il rencontrera une difficulté, ces dons le guideront en toute sécurité.

Il est à espérer que quiconque reçoit la compagnie des Anges dans ce monde se verra accorder leur compagnie au moment de sa mort et dans l'au-delà. Chapitre 41 Fussilat, verset 31 :

« Nous [les anges] étions vos alliés dans la vie présente et [le sommes] dans l'au-delà... »

La récompense suivante coïncide avec une réalité qui est mentionnée dans tous les enseignements islamiques. Ce qu'une personne donne est ce qu'elle recevra. Elle se souvient d'Allah, l'Exalté, avec les gens sur terre. Allah, l'Exalté, se souvient d'eux avec les anges dans les cieux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« Alors souviens-toi de moi, je me souviendrai de toi... »

Le musulman qui se souvient d'Allah, le Très-Haut, par ses paroles et ses actes, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, recevra la paix et une lumière qui le guidera à travers toutes les difficultés jusqu'à ce qu'il atteigne l'au-delà et la proximité d'Allah, le Très-Haut, avec succès. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont il est question est que la lignée d'une personne ne lui sera daucun secours le Jour du Jugement si elle n'accomplit pas de bonnes actions. Allah, l'Exalté, accorde Sa miséricorde et classe les gens dans l'au-delà en fonction de leurs bonnes actions. Chapitre 6 Al An'am, verset 132 :

« Et pour tous, il y a des degrés [c'est-à-dire des positions résultant] de ce qu'ils ont fait... »

Le musulman ne doit donc pas se laisser tromper en croyant que sa lignée le sauvera du châtiment. Au contraire, une personne qui a un musulman pieux dans sa lignée doit s'efforcer davantage dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, afin qu'elle atteigne son niveau et soit à la hauteur du nom et du statut qu'Allah, l'Exalté, lui a accordé. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a été accordé la plus haute position dans les deux mondes, mais il a quand même fait tant d'efforts dans l'adoration que ses pieds ont enflé. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7124. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 519, que seuls Allah, l'Exalté, et les croyants pieux sont ses amis et sont proches de lui. Il n'a pas accordé la supériorité à la lignée et les musulmans ne devraient pas non plus.

L'Islam est une religion d'égalité et donc tous seront traités et jugés par Allah, l'Exalté, dans ce monde et dans l'autre selon leur intention et leurs efforts, toutes les autres choses, telles que le sexe, la lignée et les fraternités n'ont aucune valeur. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

S'opposer au mal

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé l'importance de s'opposer aux mauvaises choses dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4340. Ce hadith montre clairement qu'il est du devoir de tous les musulmans de s'opposer à toutes les formes de mal selon leur force et leurs moyens. Le niveau le plus bas, comme mentionné dans ce hadith, est de rejeter le mal avec son cœur.

Cela montre que l'approbation intérieure des mauvaises actions est l'une des pires choses interdites. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4345, que celui qui est présent lorsqu'une mauvaise action est commise et la dénonce, est comme celui qui n'était pas présent. Mais celui qui était absent et approuvait l'acte répréhensible est comme celui qui était présent et silencieux lorsqu'il a été commis.

Les deux premiers aspects de l'objection au mal, mentionnés dans le hadith principal dont il est question, concernent les actes physiques et les paroles. Il s'agit là d'un devoir pour le musulman qui en a la force, par exemple, il ne sera pas lésé par ses actes ou ses paroles.

Il est important de noter que s'opposer au mal avec sa main ne signifie pas combattre. Cela signifie plutôt corriger les mauvaises actions

d'autrui, comme rendre à quelqu'un ses droits qui ont été violés. Celui qui est en mesure de le faire et qui s'abstient de le faire a été averti d'une punition dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4338.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé aux musulmans dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2191, de ne pas craindre la création en ce qui concerne la vérité. En fait, celui qui permet à la peur de la création de l'empêcher de s'opposer aux choses mauvaises a été décrit comme celui qui se déteste lui-même et sera critiqué par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4008. Il est important de noter que cela ne fait pas référence à celui qui reste silencieux par peur d'être blessé car c'est une excuse acceptable. Cela fait plutôt référence à la personne qui reste silencieuse en raison du statut que les gens ont à leurs yeux, même si elle n'a rien à craindre si elle parle contre le mal qui se produit.

Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4341, conseille à l'homme de renoncer à s'opposer aux mauvaises choses par ses actes et ses paroles lorsque les autres obéissent à sa cupidité, suivent ses opinions et ses désirs erronés et préfèrent le monde matériel à l'au-delà. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour conclure que ce moment est arrivé. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 105.

« Ô vous qui croyez, c'est à vous-mêmes qu'incombe la responsabilité. Et ceux qui se sont égarés ne vous feront aucun mal, une fois que vous serez bien guidés... »

Mais il est important de noter qu'un musulman doit continuer à accomplir cet important devoir envers ses personnes à charge, car c'est un devoir qui lui incombe selon un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928, et envers ceux dont il se sent physiquement et verbalement en sécurité, car c'est l'attitude supérieure.

Le hadith principal dont il est question ici est celui de s'opposer aux mauvaises choses qui sont apparentes. Cela signifie qu'il n'autorise pas les musulmans à espionner les autres afin de trouver des mauvaises choses auxquelles s'opposer. L'espionnage et tout ce qui y est associé à cet égard sont interdits. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez... n'espionnez pas... »

Il est important de noter que le musulman doit s'opposer au mal selon les enseignements de l'islam et non selon ses propres désirs. Un musulman peut croire qu'il agit pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, alors qu'il n'en est rien. Cela se prouve lorsqu'il s'oppose au mal d'une manière qui contredit les enseignements de l'islam. En fait, ce qui est considéré comme une bonne action peut très bien devenir un péché à cause de cette attitude négative.

Le musulman doit s'opposer au mal avec douceur, de préférence en privé, conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela

n'est pas possible sans apprendre et mettre en pratique les connaissances islamiques. Le contraire ne fera que dissuader les gens de se repentir sincèrement et peut les conduire à commettre d'autres péchés en provoquant la colère des autres. Enfin, il faut s'opposer au mal au bon moment, car critiquer quelqu'un de manière constructive au mauvais moment, par exemple lorsqu'il est en colère, n'aura probablement aucune influence positive sur lui.

Niveaux de mémoire

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6407, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a indiqué que la différence entre la personne qui se souvient d'Allah, l'Exalté, et celle qui ne le fait pas, est comme une personne vivante comparée à une personne morte.

Il est important pour les musulmans qui désirent créer un lien fort avec Allah, l'Exalté, afin de pouvoir surmonter toutes les difficultés dans ce monde et dans l'au-delà, de se souvenir d'Allah, l'Exalté, autant que possible. En d'autres termes, plus ils se souviennent de Lui, plus ils atteindront cet objectif vital.

Cela se fait en agissant concrètement sur les trois niveaux du souvenir d'Allah, l'Exalté. Le premier niveau consiste à se souvenir d'Allah, l'Exalté, intérieurement et silencieusement. Cela implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Le deuxième niveau consiste à se souvenir d'Allah, l'Exalté, par la langue. Cela implique de parler d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, ou de rester silencieux. Comme cela a été ordonné dans un Hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 176, rester silencieux dans les cas où quelqu'un n'a rien de bon à dire, est une bonne action et fait donc partie du souvenir d'Allah, l'Exalté.

Le moyen le plus efficace et le plus noble de renforcer son lien avec Allah, l'Exalté, est de se souvenir de Lui avec ses membres. Cela se fait en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui fait cela utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Mais cela nécessite d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance islamique, qui à son tour est la racine de tout bien et de tout succès dans les deux mondes.

Ceux qui restent aux deux premiers niveaux recevront une récompense en fonction de leur intention, mais il est peu probable qu'ils augmentent la force de leur foi et de leur piété à moins qu'ils ne passent au troisième et plus haut niveau du souvenir d'Allah, l'Exalté.

Celui qui accomplit les trois niveaux se voit promettre la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Malheureusement, de nombreux musulmans qui accomplissent leurs devoirs obligatoires et accomplissent des adorations surérogatoires négligent et ne parviennent pas à atteindre ces niveaux de rappel d'Allah, l'Exalté, et par conséquent, ils ne parviennent pas à trouver la paix dans ce monde, malgré leur adoration et leurs bonnes actions.

Les prières mènent au paradis

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 574, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque accomplit les deux prières obligatoires froides entrera au Paradis.

Les deux prières obligatoires fraîches font référence aux prières obligatoires de l'aube et de la fin d'après-midi (Fajr et Asr), car pendant ces deux moments, le temps est plus frais qu'à d'autres moments, c'est-à-dire avant le lever du soleil et avant le coucher du soleil.

L'accomplissement des prières obligatoires implique de remplir correctement toutes leurs conditions et étiquettes selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , notamment de les accomplir à temps. En fait, les accomplir dès qu'elles ont lieu est l'une des actions les plus aimées d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 252.

Bien qu'il y ait cinq prières obligatoires à accomplir, seules deux sont mentionnées dans le hadith principal dont il est question. En effet, ces deux prières sont sans doute les plus difficiles à accomplir. La prière obligatoire de l'aube a lieu à un moment où la plupart des gens dorment. Par conséquent, il faut beaucoup d'énergie et de motivation pour quitter son lit confortable afin de l'accomplir correctement. La prière obligatoire

de fin d'après-midi a lieu généralement à un moment où la plupart des gens ont terminé leur journée de travail et sont rentrés chez eux fatigués. Il est donc difficile de quitter son lieu de repos après une journée de travail fatigante et même stressante pour accomplir correctement sa prière obligatoire. Par conséquent, si l'on accomplit correctement ces deux prières, il lui sera plus facile, par la miséricorde d'Allah, l'Exalté, d'accomplir les autres prières obligatoires, qui ont généralement lieu à des heures plus opportunes.

Les musulmans doivent donc s'efforcer d'accomplir toutes leurs prières obligatoires, car elles constituent l'essence même de l'islam et séparent en fait la croyance de la mécréance. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618.

Enfin, il faut noter que le hadith principal dont il est question ici ne signifie pas que l'on peut réussir en accomplissant seulement les cinq prières obligatoires tout en négligeant ses autres devoirs et responsabilités obligatoires envers Allah, l'Exalté et les gens. En réalité, celui qui accomplit ses prières obligatoires s'efforcera d'accomplir tous ses autres devoirs et responsabilités obligatoires, car c'est l'un des résultats de l'accomplissement des prières obligatoires. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

«...*En effet, la prière interdit l'immoralité et le mal...*»

De plus, le hadith garantit le paradis à celui qui accomplit ses prières obligatoires, mais ne garantit pas qu'il n'entrera pas d'abord en enfer à

cause de ses péchés. Par conséquent, comme toujours, il faut comprendre les versets du Saint Coran et les hadiths dans leur contexte.

Gagner une récompense

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que ceux qui accomplissent des actes pour le bien des gens, comme se montrer, au lieu de les faire pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, seront invités à gagner leur récompense au Jour du Jugement auprès des gens pour lesquels ils ont agi, ce qui en réalité n'est pas possible.

Il est important de comprendre que le fondement de toute action, et même de l'Islam lui-même, est l'intention. C'est sur elle que Dieu, le Très-Haut, juge les gens. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

Le musulman doit veiller à accomplir toutes les actions religieuses et utiles de ce monde pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, afin d'obtenir Sa récompense dans les deux mondes. Un signe de cette mentalité correcte est que cette personne n'attend ni ne souhaite que les gens l'apprécient ou lui montrent de la gratitude pour les actes qu'elle accomplit. Si elle désire cela, cela indique qu'elle a une mauvaise intention.

En outre, agir avec la bonne intention évite la tristesse et l'amertume, car celui qui agit pour le bien des gens finira par rencontrer des ingrats qui l'agaceront et l'aigriront, car ils auront le sentiment d'avoir gaspillé leurs efforts et leur temps. Malheureusement, cela se voit chez les

parents et les proches, car ils accomplissent souvent leurs devoirs envers leurs enfants et leurs proches pour leur bien plutôt que pour le plaisir d'Allah, l'Exalté. Mais celui qui agit pour l'amour d'Allah, l'Exalté, accomplira tous ses devoirs envers les autres, comme ses enfants, et ne sera jamais amer ou enragé lorsqu'il ne leur témoigne pas sa gratitude. Cette attitude conduit à la paix de l'esprit et au bonheur général car il sait qu'Allah, l'Exalté, est pleinement conscient de ses bonnes actions et les récompensera pour elles. C'est ainsi que tous les musulmans doivent agir, sinon ils risquent de repartir les mains vides le Jour du Jugement. Chapitre 18 Al Kahf, verset 110 :

« ...Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il accomplisse une bonne œuvre et n'associe à son Seigneur personne.»

Dépenses pures

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 661, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que lorsqu'un musulman fait don d'une petite quantité de charité, comme une seule datte provenant de revenus licites, Allah, l'Exalté, donnera une récompense au Jour du Jugement équivalente à une grande montagne.

La première chose à noter est qu'Allah, le Très-Haut, n'est satisfait que des biens obtenus légalement et utilisés de manière licite. Toute richesse obtenue illégalement corrompt toute bonne action pour laquelle elle est utilisée, comme la charité ou l'accomplissement du pèlerinage sacré. Un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2346, avertit clairement que l'invocation d'une personne sera rejetée si elle obtient et utilise l'illicite. Si l'invocation d'une personne est rejetée, comment une autre action peut-elle être acceptée par Allah, le Très-Haut ?

Enfin, ce hadith indique l'importance de dépenser de la manière qui plaît à Allah, l'Exalté, comme de dépenser pour ses besoins et ceux de ses proches. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. Allah, l'Exalté, récompensera grandement ceux qui dépensent de la bonne manière en fonction de leur intention, c'est-à-dire de la qualité de leurs dépenses et non de la quantité. Par conséquent, les musulmans doivent corriger leur intention en dépensant pour l'amour d'Allah, l'Exalté, selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), peu importe le montant. Il est important pour un musulman de dépenser selon ses moyens et de ne jamais s'inquiéter de la quantité ou de la qualité qu'il dépense. On espère que

quiconque dépense selon ses moyens sera récompensé selon le statut infini d'Allah, l'Exalté, qui dépasse l'entendement. Mais celui qui se retient manquera cette grande récompense.

De plus, le hadith principal inclut également l'utilisation des autres biens licites de ce monde de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme aider les autres émotionnellement et physiquement. Tant que l'on aide les autres dans ce qui est bon pour plaire à Allah, l'Exalté, et que l'on ne recherche pas la gratitude ou les louanges des gens, on recevra une récompense incalculable.

Accomplis ta moitié

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a indiqué qu'Allah, l'Exalté, a alloué toutes choses, notamment la subsistance, à toutes les créatures plus de cinquante mille ans avant de créer les cieux et la terre.

Il est important de comprendre que toute situation, comme la subsistance, comporte deux aspects. Le premier aspect est ce qu'Allah, le Très-Haut, a décidé, c'est-à-dire le destin. Cela se produira et rien dans la création ne peut l'empêcher. Comme cela ne dépend pas de l'homme, il n'est pas logique de s'attarder sur cet aspect, car il n'a aucune influence sur le destin, indépendamment de ce qu'il fait ou de ce que font les autres. De plus, cette subsistance comprend le minimum dont une personne a besoin pour survivre dans ce monde. Cela signifie que tant qu'elle est en vie, une personne continuera à recevoir sa subsistance et rien ne peut l'empêcher de la recevoir et de l'utiliser, pas même elle-même.

Le deuxième aspect est celui des efforts personnels. C'est un aspect sur lequel l'individu a un contrôle total et il doit donc se concentrer sur cet aspect en utilisant les moyens qui lui ont été fournis, comme sa force physique, pour obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, sur lequel il n'a aucun contrôle, selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela comprend le fait de s'efforcer d'obtenir des ressources licites

afin de subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge tout en évitant l'illicite, l'excès, le gaspillage et l'extravagance.

En conclusion, un musulman ne doit jamais perdre son temps à s'inquiéter de choses sur lesquelles il n'a aucun contrôle ou influence. Au contraire, il doit utiliser les moyens dont il dispose et agir sur les choses sur lesquelles il a un contrôle, conformément aux enseignements de l'islam. Un musulman doit éviter d'adopter une mentalité extrême en adoptant la paresse et en comptant sur le destin pour lui fournir ses ressources, ni de compter entièrement sur ses propres efforts. L'équilibre consiste à s'efforcer de gagner des richesses licites conformément aux enseignements de l'islam et à compter sur la garantie d'Allah, l'Exalté, car cette confiance empêchera l'impatience et la recherche de richesses par des moyens illicites. C'est ce qu'Allah, l'Exalté, a ordonné.

Un seul corps

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6586, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré que la nation musulmane est comme un seul corps. Si une partie du corps souffre, le reste du corps partage sa douleur.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres, indique l'importance de ne pas s'immerger dans sa propre vie et de se comporter comme si l'univers tournait autour de soi et de ses problèmes. Le diable pousse le musulman à se concentrer tellement sur sa propre vie et ses problèmes qu'il perd de vue la situation dans son ensemble, ce qui le conduit à l'impatience et le pousse à ne plus tenir compte des autres et, par conséquent, à manquer à son devoir de soutenir les autres selon ses moyens. Le musulman doit toujours garder cela à l'esprit et s'efforcer d'aider les autres autant qu'il le peut. Cela va au-delà de l'aide financière et comprend toute aide verbale et physique, comme les bons et sincères conseils.

Les musulmans devraient régulièrement suivre l'actualité et observer ceux qui se trouvent dans des situations difficiles partout dans le monde. Cela les incitera à ne pas devenir égocentriques et égocentriques et à aider les autres. En réalité, celui qui ne se soucie que de lui-même est inférieur à un animal, car lui-même se soucie de sa progéniture. En fait, un musulman devrait être meilleur que les animaux en prenant soin des autres au-delà de sa propre famille.

Ce hadith indique également l'importance de l'unité et de l'égalité dans l'Islam, car chacun doit aider les autres musulmans selon ses moyens, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique ou de toute autre chose.

De la même manière qu'une personne désire se débarrasser de sa propre détresse, elle doit s'efforcer d'agir de la même manière envers les autres, car le hadith principal indique clairement que pour un musulman, il n'y a aucune différence entre lui et un autre musulman confronté à une détresse. C'est la même chose.

Enfin, même si un musulman ne peut pas résoudre tous les problèmes du monde, il peut jouer son rôle et aider les autres selon ses moyens, car c'est ce qu'Allah, l'Exalté, commande et attend.

Guider les autres

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que celui qui guide les autres vers quelque chose de bien recevra la même récompense que ceux qui agissent selon ses conseils. Et ceux qui guident les autres vers le péché seront tenus responsables comme s'ils avaient commis ces péchés.

Il est important que les musulmans soient prudents lorsqu'ils conseillent et guident les autres. Un musulman ne doit conseiller les autres que sur des questions de bien afin qu'ils en soient récompensés et éviter de leur conseiller de désobéir à Allah, le Très-Haut. Une personne n'échappera pas au châtiment du Jour du Jugement en prétendant simplement qu'elle n'a fait qu'inciter les autres à commettre des péchés, même si elle n'a pas commis ces péchés elle-même. Allah, le Très-Haut, tiendra le guide et le suiveur responsables de leurs actes. Les musulmans ne doivent donc conseiller aux autres que de faire les choses qu'ils feraient eux-mêmes. S'ils n'aiment pas qu'une action soit inscrite dans leur livre de bonnes actions, ils ne doivent pas conseiller aux autres de l'accomplir.

En raison de ce principe islamique, les musulmans doivent s'assurer d'acquérir les connaissances adéquates avant de conseiller les autres, car ils peuvent facilement multiplier leurs propres péchés s'ils conseillent incorrectement les autres.

De plus, ce principe est un moyen extrêmement simple pour les musulmans d'obtenir une récompense pour des actions qu'ils ne peuvent pas accomplir eux-mêmes en raison d'un manque de moyens, comme la richesse. Par exemple, une personne qui n'a pas les moyens financiers de faire une aumône peut encourager les autres à le faire et cela lui permettra d'obtenir la même récompense que celle qui a fait l'aumône.

De plus, ce principe islamique est un excellent moyen de garantir la croissance des bonnes actions d'une personne même après sa mort. Plus on guide les autres vers ce qui plaît à Allah, le Très-Haut, plus leurs bonnes actions augmenteront. C'est l'héritage dont le musulman doit se soucier, car tous les autres héritages, tels que les empires immobiliers, vont et viennent, et ils ne lui profiteront pas après sa mort. Au contraire, il sera tenu responsable d'avoir gagné et thésaurisé son empire tandis que ses héritiers profiteront de l'empire laissé par le défunt.

Raisons du mariage

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 5090, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé à une personne de se marier pour quatre raisons : sa richesse, sa lignée, sa beauté ou sa piété. Il a conclu en avertissant qu'une personne devrait se marier pour des raisons de piété, sinon elle sera perdante.

Il est important de comprendre que les trois premières choses mentionnées dans ce hadith sont très transitoires et imparfaites. Elles peuvent procurer un bonheur temporaire à quelqu'un, mais en fin de compte, ces choses deviendront un fardeau pour lui car elles sont liées au monde matériel et non à ce qui garantit le succès ultime et permanent, à savoir la foi. Il suffit d'observer les riches et les célèbres pour comprendre que la richesse n'apporte pas le bonheur. En fait, les riches sont les personnes les plus insatisfaites et les plus malheureuses sur Terre. Se marier à quelqu'un pour le bien de sa lignée est une folie car cela ne garantit pas que la personne sera un bon conjoint. En fait, si le mariage ne fonctionne pas, il détruit le lien familial que les deux familles possédaient avant le mariage. Se marier uniquement pour la beauté, c'est-à-dire l'amour, n'est pas sage car c'est une émotion instable qui change avec le temps et l'humeur. Combien de couples soi-disant noyés dans l'amour ont fini par se détester ?

Il est important de noter que ce hadith ne signifie pas que l'on doit trouver un conjoint pauvre, car il est important de se marier avec quelqu'un qui peut subvenir aux besoins financiers d'une famille. Cela ne signifie pas non plus que l'on ne doit pas être attiré par son conjoint,

car c'est un aspect important d'un mariage sain. Mais ce hadith signifie que ces choses ne doivent pas être la raison principale ou ultime pour laquelle quelqu'un se marie. La qualité principale et ultime qu'un musulman doit rechercher chez un conjoint est la piété. C'est quand un musulman accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). En termes simples, celui qui craint Allah, l'Exalté, traitera bien son conjoint dans les moments de bonheur comme dans les moments difficiles. D'un autre côté, ceux qui ne sont pas religieux maltrateront leur conjoint chaque fois qu'ils sont contrariés. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles la violence domestique a augmenté parmi les musulmans ces dernières années. Et même s'ils sont satisfaits de leur conjoint, ils ne parviennent pas à s'acquitter de leurs droits à cause de leur ignorance, que la piété aide à éliminer. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

Enfin, la personne pieuse se préoccupe toujours plus de respecter les droits des autres, comme son conjoint, que de voir les autres respecter leurs droits. En effet, elle comprend qu'Allah, l'Exalté, lui demandera s'il a respecté ou non les droits des autres. Il ne lui demandera pas si les gens ont respecté leurs droits, car cela sera réglé lorsque Allah, l'Exalté, interrogera les autres, et non pas lorsqu'il les interrogera eux-mêmes. En revanche, le musulman impie ne se souciera que de ses droits, droits qu'il a pris de la société, de la culture, de la mode et de son imagination, et non de l'islam. Par conséquent, il ne sera jamais vraiment satisfait de son conjoint, même si celui-ci respecte ses droits conformément aux enseignements de l'islam. C'est la raison pour laquelle l'ignorance de l'islam et les divorces sont si étroitement liés.

Enfin, si un musulman souhaite se marier, il doit d'abord acquérir les connaissances nécessaires, comme les droits qu'il doit à son conjoint, les droits qu'il doit à son conjoint et la manière de se comporter correctement avec son conjoint dans différentes situations. Malheureusement, l'ignorance de ces droits conduit à de nombreuses disputes et divorces, car les gens exigent des choses que leur conjoint n'est pas obligé de respecter. Par conséquent, la connaissance, qui est la racine de la piété, est le fondement d'un mariage sain et réussi.

Égalité

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6543, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, ne juge pas les gens en fonction de leur apparence extérieure ou de leur richesse, mais qu'il observe et juge l'intention intérieure des gens et leurs actions physiques.

La première chose à noter est que le musulman doit toujours corriger son intention lorsqu'il accomplit une action, car Allah, l'Exalté, ne le récompensera que s'il accomplit de bonnes actions pour Lui. Ceux qui accomplissent des actions pour le bien d'autres personnes et d'autres choses seront avertis qu'ils recevront leur récompense de ceux pour qui ils ont agi le Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

En outre, ce hadith souligne l'importance de l'égalité en Islam. Une personne n'est pas supérieure aux autres par des choses matérielles telles que son appartenance ethnique ou sa richesse. Bien que de nombreux musulmans aient érigé ces barrières, telles que les castes sociales et les sectes, croyant ainsi que certains sont meilleurs que d'autres, l'Islam a clairement rejeté ce concept et a déclaré, à cet égard, que tous les gens sont égaux aux yeux de l'Islam. La seule chose qui rend un musulman supérieur à un autre est sa piété, c'est-à-dire sa mesure dans laquelle il accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

De plus, le hadith principal dont il est question ici indique également que les femmes ne doivent pas perdre leur temps à débattre et à argumenter sur leur position dans le monde par rapport aux hommes. Au contraire, elles doivent comprendre que la supériorité ne consiste pas à copier ou à surpasser les hommes. Elle réside uniquement dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté.

Le musulman doit donc s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses droits et ceux des autres et ne pas croire que quelque chose qu'il possède ou à quoi il appartient le sauvera d'une manière ou d'une autre du châtiment. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853, que le musulman qui manque d'actes justes, c'est-à-dire d'obéissance à Allah, l'Exalté, ne sera pas élevé en rang en raison de sa lignée. En réalité, cela s'applique à toutes les choses de ce monde telles que la richesse, l'ethnie, le sexe ou les fraternités sociales et les castes.

Enfin, comme l'Islam juge les gens en fonction de leur obéissance à Allah, l'Exalté, les gens doivent faire de même. Ils ne doivent pas considérer les autres comme inférieurs à eux ou en fonction de critères mondains, car cela conduit souvent à l'orgueil et à l'incapacité à respecter les droits d'autrui, deux choses qui conduisent au désastre dans les deux mondes.

Le statut véritable d'une personne est caché, tout comme ses intentions sont cachées aux yeux des autres, même si ces derniers peuvent observer ses actions. C'est pourquoi il est insensé de mépriser les autres, car ils peuvent très bien leur être supérieurs.

Le véritable espoir

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit la différence entre le véritable espoir dans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, et le vœu pieux. Le véritable espoir consiste à contrôler son âme en évitant la désobéissance à Allah, l'Exalté, et en luttant activement pour se préparer à l'au-delà. Alors que le sot qui rêve de quelque chose suit ses désirs et s'attend ensuite à ce qu'Allah, l'Exalté, lui pardonne et exauce ses vœux.

Il est important que les musulmans ne confondent pas ces deux attitudes afin d'éviter de vivre et de mourir dans l'illusion, car cette personne a très peu de chances de réussir dans ce monde ou dans le suivant. L'illusion est comme un agriculteur qui ne prépare pas la terre pour les semis, ne plante pas les graines, n'arrose pas la terre et espère ensuite récolter une énorme récolte. C'est une pure folie et cet agriculteur a très peu de chances de réussir. Alors que le véritable espoir est comme un agriculteur qui prépare la terre, plante les graines, arrose la terre et espère ensuite qu'Allah, l'Exalté, le bénira avec une énorme récolte. La principale différence est que celui qui possède un véritable espoir s'efforcera activement d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Et chaque fois qu'il fait une erreur, il se repente sincèrement. Alors que le rêveur ne s'efforcera pas activement d'obéir à Allah, l'Exalté, et suivra plutôt ses désirs tout en s'attendant à ce qu'Allah, l'Exalté, lui pardonne et exauce ses souhaits.

Les musulmans doivent donc apprendre la différence fondamentale afin de pouvoir abandonner les vœux pieux et adopter à la place un véritable espoir en Allah, l'Exalté, qui ne mène toujours qu'au bien et au succès dans les deux mondes. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7405.

Un type particulier de vœu pieux qui a affecté les nations passées et même la nation musulmane est celui d'une personne qui croit qu'elle peut ignorer les commandements et les interdictions d'Allah, l'Exalté, et que d'une manière ou d'une autre, au Jour du Jugement, quelqu'un intercédera pour elle et la sauvera de l'Enfer. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est un fait et a été évoquée dans de nombreux Hadiths, comme celui trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, néanmoins, malgré son intercession, certains musulmans, dont la punition sera réduite par elle, entreront quand même en Enfer. Même un seul moment en Enfer est vraiment insupportable. Il faut donc abandonner les vœux pieux et adopter plutôt un véritable espoir en s'efforçant concrètement d'obéir à Allah, l'Exalté.

Le Diable convainc ceux qui ne croient pas au Jour du Jugement que même si celui-ci se produit, ils feront la paix avec Allah, l'Exalté, ce jour-là en prétendant qu'ils n'étaient pas si mauvais car ils ont évité des crimes majeurs tels que le meurtre. Ils se sont convaincus que leurs supplications seront acceptées et qu'ils seront envoyés au Paradis même s'ils ont méprisé Allah, l'Exalté, pendant leur vie sur Terre. C'est incroyablement stupide car Allah, l'Exalté, ne traitera pas la personne qui a cru en Lui et a essayé de Lui obéir comme celle qui a méprisé en Lui. Un seul verset a effacé ce type de vœu pieux. Chapitre 3 Alee Imran, verset 85 :

« Et quiconque désire une autre religion que l'Islam , elle ne lui sera point agréée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants. »

Enfin, un musulman ne doit pas croire qu'en tant que musulman, il entrera un jour au paradis , même s'il doit d'abord entrer en enfer à cause de ses péchés. Personne n'est assuré de quitter ce monde avec la foi. Celui qui abandonne l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, court le grand danger de quitter ce monde sans sa foi. Il est important de comprendre que la foi est comme une plante qui doit être nourrie et entretenue, par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Lorsque la plante de la foi est négligée, elle peut bien mourir, laissant l'individu sans rien pour assurer sa réussite dans les deux mondes.

Les deux parties du succès

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim numéro 6579, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le musulman failli est celui qui accumule de bonnes actions, comme le jeûne et la prière, mais qu'en tant qu'il a maltraité les gens, ses bonnes actions seront répercutées sur ses victimes et, si nécessaire, les péchés de ses victimes lui seront répercutés le Jour du Jugement. Cela le conduira à être jeté en Enfer.

Il est important de comprendre que le musulman doit accomplir les deux aspects de la foi pour réussir. Le premier concerne les devoirs envers Allah, le Très-Haut, comme la prière obligatoire. Le deuxième aspect est de respecter les droits des gens, ce qui inclut de les traiter avec bienveillance. En fait, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, qu'une personne ne peut être un véritable musulman et un véritable croyant tant qu'elle n'a pas évité de nuire physiquement et verbalement à une autre personne et à ses biens, quelle que soit la religion qu'elle pratique.

Il est important de comprendre qu'Allah, l'Exalté, est infiniment pardonnant, ce qui signifie qu'il pardonnera à ceux qui se repentent sincèrement. Mais Il ne pardonnera pas les péchés qui impliquent d'autres personnes tant que la victime n'aura pas pardonné en premier. Comme les gens ne sont pas si pardonnants, un musulman doit craindre que ceux à qui il a fait du tort se vengent de lui en lui retirant ses précieuses bonnes actions au Jour du Jugement. Même si un musulman

remplit les droits d'Allah, l'Exalté, il peut quand même finir en Enfer simplement parce qu'il a fait du tort à autrui.

Il n'est pas judicieux d'accumuler les bonnes actions, comme les prières et les jeûnes, pour ensuite les transmettre aux autres le Jour du Jugement. Il faut plutôt s'efforcer d'accroître ses bonnes actions et de minimiser ses péchés en accomplissant les droits d'Allah, le Très-Haut, et des gens, conformément aux enseignements de l'Islam.

Augmentation ou perte

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2336, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que chaque jour, deux anges invoquent Allah, l'Exalté. Le premier demande à Allah, l'Exalté, de récompenser celui qui dépense pour Lui. Le deuxième demande à Allah, l'Exalté, de détruire celui qui retient.

Le but de ce hadith est d'encourager à la générosité et à éviter l'avarice. Il est important de noter que dépenser pour Allah, l'Exalté, ne se limite pas à la charité obligatoire, mais comprend également les dépenses pour ses propres besoins et ceux de ses dépendants, sans gaspillage ni extravagance, comme l'a ordonné l'Islam. Quiconque ne dépense pas pour ces éléments mérite la destruction de ses biens, car il n'a pas rempli son objectif, ce qui en réalité rend les biens inutiles. Il est important de noter que dépenser pour Allah, l'Exalté, n'entraîne jamais une perte globale, car une personne est compensée d'une manière ou d'une autre. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a garanti que la charité ne diminue pas les biens d'une personne dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2029. Chapitre 34 Saba, verset 39 :

« ...Mais tout ce que vous dépensez [pour Sa cause], Il vous le récompensera... »

Le musulman doit se rappeler que la personne généreuse est proche d'Allah, l'Exalté, proche du Paradis, proche des gens et loin de l'Enfer. En revanche, la personne avare est loin d'Allah, l'Exalté, loin du Paradis, loin des gens et proche de l'Enfer. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961.

Enfin, il est important de noter que ce hadith s'applique à toutes les bénédictions que l'on possède, comme sa bonne santé, et pas seulement à la richesse. Ainsi, si l'on ne consacre pas et n'utilise pas ses bénédictions de la bonne manière, comme l'a ordonné Allah, l'Exalté, l'invocation de l'Ange se retournera contre lui. La destruction mentionnée dans le hadith principal ne fait pas nécessairement référence à la perte de la bénédiction, mais inclut la bénédiction matérielle devenant une source de stress et de difficulté pour eux dans les deux mondes. Cela peut être facilement observé chez ceux qui n'utilisent pas correctement leurs bénédictions, comme leur richesse. La richesse même qu'ils obtiennent et accumulent en espérant qu'elle deviendra une source de paix pour eux devient la source de leur stress et de leur anxiété. Par conséquent, il est vital pour les musulmans d'utiliser correctement chaque bénédiction selon les enseignements de l'Islam afin qu'ils en reçoivent davantage dans les deux mondes, ce qui en réalité est une véritable gratitude. Sinon, ils risquent de perdre la bénédiction pour toujours. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

La modération dans les affaires du monde

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2142, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé au musulman d'être modéré lorsqu'il recherche les choses de ce monde, car ce qui lui est destiné l'atteindra sûrement.

Il est important de comprendre que l'Islam n'encourage pas les musulmans à abandonner complètement le monde matériel, car il est un pont qui les relie à l'au-delà. Comment peut-on atteindre l'au-delà sans traverser ce pont ? L'Islam enseigne plutôt aux musulmans à prendre de ce monde afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches, tout en évitant les excès, le gaspillage et l'extravagance, puis à consacrer leurs efforts à la préparation de l'au-delà en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Il est important de se rappeler que les biens que l'on obtiendra dans ce monde, comme sa subsistance, lui ont déjà été attribués plus de cinquante mille ans avant qu'Allah, l'Exalté, ne crée les cieux et la terre. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748.

La subsistance d'une personne est garantie et ne peut ni augmenter ni diminuer, quels que soient ses efforts. Elle doit donc s'efforcer de

l'obtenir en fonction de ses besoins et de ses responsabilités, car s'efforcer d'en avoir plus ne fera qu'engendrer du stress et elle risque de ne pas obtenir ce qu'elle désire. De plus, cet excès d'efforts la détournera de la préparation pratique pour l'au-delà, ce qui ne fera qu'engendrer davantage de stress pour elle dans les deux mondes. En revanche, en obéissant au hadith principal et en s'efforçant modérément d'assurer sa subsistance, elle recevra sa part attribuée avec un minimum de stress, elle s'acquittera de ses responsabilités et se préparera adéquatement pour l'au-delà. Cela mènera à la paix et au succès dans les deux mondes.

Bonnes bénédictions du monde

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 2141, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que la richesse n'est pas un mal tant que celui qui la possède est pieux. Il a ajouté qu'une bonne santé est meilleure que la richesse et a conclu qu'être joyeux est une bénédiction.

Le musulman qui possède la piété dépensera toujours ses biens de la bonne manière, c'est-à-dire de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Ainsi, pour lui, cela deviendra une bénédiction dans les deux mondes. Il est important de noter que dépenser de la bonne manière va au-delà de la charité et comprend tous les types de dépenses utiles et licites qui sont exemptes d'excès, de gaspillage ou d'extravagance, comme les dépenses pour ses besoins et ceux de ses proches. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006.

La piété ne s'acquiert qu'en apprenant et en agissant selon la connaissance islamique. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

Cette connaissance permettra au musulman de comprendre comment utiliser correctement ses richesses et ses autres bénédictions terrestres. Il comprendra qu'une utilisation appropriée de ces bénédictions conduit à la paix et au succès dans les deux mondes, tandis qu'une mauvaise utilisation conduit au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Bien que ce type de richesse soit une grande bénédiction, avoir une bonne santé qui permet à l'individu d'accomplir tous ses devoirs pratiques envers Allah, l'Exalté, et la création de manière indépendante, est une bénédiction plus grande encore. Cela est évident car les riches dépensent volontiers leur richesse afin de rester en bonne santé et d'éviter la maladie. Il faut donc profiter de sa bonne santé en s'efforçant d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en accomplissant des bonnes actions surérogatoires, comme accomplir ses prières obligatoires à la mosquée en congrégation et en accomplissant des jeûnes surérogatoires, avant qu'un jour vienne où ils perdent leur bonne santé et en soient désolés.

Enfin, il est important pour les musulmans d'adopter des caractéristiques positives, telles que la bonne humeur, car cela n'est pas seulement la tradition du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , mais cela aide également à affronter les différentes difficultés et épreuves auxquelles on sera confronté au cours de sa vie. Celui qui adopte un état d'esprit positif sera plus facilement patient

pendant ces moments. En revanche, ceux qui adoptent une mentalité générale négative et pessimiste deviendront plus facilement impatients et désobéissants à Allah, l' Exalté, pendant les moments difficiles. Un musulman doit régulièrement revoir les innombrables bénédictions qui lui ont été accordées afin de maintenir un état d'esprit positif. En outre, il doit acquérir et mettre en pratique la connaissance islamique, car cela l'encouragera à comprendre la réalité selon laquelle Allah, l'Exalté, décrète uniquement ce qui est le mieux pour les gens, même si cela ne lui est pas évident. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ordonner le bien et interdire le mal

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2686, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que le fait de ne pas accomplir le devoir important d'ordonner le bien et d'interdire le mal peut être compris à l'aide de l'exemple d'un bateau à deux niveaux rempli de personnes. Les personnes du niveau inférieur ne cessent de déranger les personnes du niveau supérieur chaque fois qu'elles désirent accéder à l'eau, alors elles décident de percer un trou dans le niveau inférieur pour pouvoir accéder directement à l'eau. Si les personnes du niveau supérieur ne parviennent pas à les arrêter, elles se noieront toutes.

Il est important pour les musulmans de ne jamais renoncer à ordonner le bien et à interdire le mal selon la science islamique, de manière douce. Un musulman ne doit jamais croire que tant qu'il obéit à Allah, l'Exalté, les autres personnes égarées ne pourront pas l'affecter de manière négative. Une bonne pomme finira par être affectée lorsqu'elle sera placée avec des pommes pourries. De même, le musulman qui ne commande pas aux autres de faire le bien finira par être affecté par leur comportement négatif, qu'il soit subtil ou apparent. Même si la société dans son ensemble est devenue insouciante, on ne doit jamais renoncer à conseiller les personnes à sa charge, comme sa famille, car non seulement leur comportement négatif les affectera davantage, mais c'est aussi un devoir pour tous les musulmans, selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928. Même si un musulman est ignoré par les autres, il doit s'acquitter de son devoir en les conseillant constamment d'une manière douce, appuyée par des preuves et des connaissances solides. Ordonner le bien et interdire le mal tout en étant ignorant et avec de mauvaises manières ne fera qu'éloigner les gens de la vérité et de la bonne direction, ce qui, à son tour, affectera négativement l'ensemble de la communauté.

Ce n'est qu'en ordonnant le bien et en interdisant le mal correctement qu'on sera protégé des effets négatifs de la société et qu'on sera pardonné le Jour du Jugement. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtiment sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Mais s'ils ne se soucient que d'eux-mêmes et ignorent les actions des autres, il est à craindre que les effets négatifs des autres puissent bien les conduire à l'égarement.

Alimentation équilibrée

Dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2380, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé l'importance d'une alimentation équilibrée. Il a conseillé de diviser son estomac en trois parties. La première partie est destinée à la nourriture, la deuxième à la boisson et la dernière partie doit être laissée vide pour permettre la respiration.

Ce régime alimentaire peut être atteint en arrêtant de manger avant d'avoir atteint sa satiété. Tel était le comportement du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons (qu'Allah les agrée).

Si les gens suivaient ces conseils, ils seraient à l'abri des maladies physiques et mentales. En fait, selon de nombreuses personnes bien informées, l'une des principales causes de maladie est l'indigestion.

En ce qui concerne le cœur spirituel, la faible quantité de nourriture conduit à un cœur tendre, à l'humilité de soi et à la faiblesse des désirs et de la colère. Un estomac plein entraîne la paresse qui empêche l'adoration et d'autres bonnes actions. Il induit le sommeil, ce qui fait que l'on rate les prières nocturnes surérogatoires et même obligatoires. Il empêche la réflexion qui est la clé pour évaluer ses actes et donc changer son caractère pour le meilleur. Celui qui a l'estomac plein oublie les pauvres et est donc moins susceptible de les aider. Tous ces effets

négatifs conduisent à un cœur spirituel dur. Celui qui possède un cœur spirituel dur ne sera pas en sécurité le Jour du Jugement. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Celui qui ne se préoccupe que de son estomac se détourne de choses plus importantes, comme l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances religieuses. Il devient tellement préoccupé par l'acquisition, la préparation et la consommation de différents types d'aliments que cela consomme une grande partie de son temps, de son énergie et de son argent. Cette attitude l'empêche également de manger des aliments simples, plus faciles et moins longs à préparer et moins chers à l'achat. L'extravagance alimentaire encourage également l'extravagance dans d'autres domaines, comme les vêtements et le logement. Cette attitude à son tour encourage l'individu à gagner plus de richesses afin de satisfaire son style de vie extravagant. Cela le détourne encore plus de l'apprentissage et de la mise en pratique des connaissances islamiques afin qu'il puisse atteindre la paix et le succès dans les deux mondes. Cela peut également l'inciter à commettre des actes illicites afin de satisfaire son style de vie extravagant.

Les musulmans doivent savoir que les plus nourris de ce monde seront les plus affamés le Jour du Jugement. Ceci est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2478.

Par conséquent, les musulmans devraient s'efforcer d'obtenir une alimentation équilibrée afin d'éviter les effets négatifs évoqués ci-dessus qui entraveront sans aucun doute leur réussite dans ce monde et dans l'autre.

Béni dans toutes les situations

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 7500, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que toute situation est bénie pour le croyant. La seule condition est qu'il réponde à chaque situation rencontrée en obéissant à Allah, l'Exalté, en particulier en faisant preuve de patience dans les difficultés et de gratitude dans les moments de facilité.

Il y a deux aspects de la vie. Le premier concerne les situations dans lesquelles les gens se trouvent, qu'il s'agisse de moments de facilité ou de difficultés. Le contrôle de la situation à laquelle une personne est confrontée ne dépend pas d'elle. Allah, l'Exalté, en a décidé ainsi et il n'y a aucun moyen d'y échapper. Par conséquent, il n'est pas logique de s'inquiéter des situations auxquelles on est confronté, car elles sont destinées et donc inévitables. L'autre aspect concerne la réaction d'une personne à chaque situation. Cela dépend de chaque personne et c'est sur cela qu'elle est jugée, par exemple, la patience ou l'impatience dans une situation difficile. Par conséquent, un musulman doit se concentrer sur son comportement et sa réaction dans chaque situation au lieu de s'inquiéter d'être dans une situation, car cela est inévitable. Si un musulman désire réussir dans les deux mondes, il doit évaluer chaque situation et toujours agir dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. Par exemple, dans les moments de facilité, il doit utiliser les bénédictions qu'il possède comme le prescrit l'Islam, ce qui est une véritable gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« *Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »* »

Et dans les moments difficiles, ils doivent faire preuve de patience, sachant qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le meilleur pour Ses serviteurs, même s'ils ne comprennent pas la sagesse derrière leurs choix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Il est important de noter que le succès dans chaque situation, dans le hadith principal, est attribué au croyant et non au musulman. En effet, le croyant possède une foi plus forte qui est enracinée dans la connaissance islamique. En conséquence de sa foi plus forte, il adhère plus strictement à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique la patience dans les difficultés et la gratitude dans les moments de facilité. En revanche, le musulman est quelqu'un qui a accepté l'Islam mais en raison d'une foi faible, qui est causée par l'ignorance de la connaissance islamique, il peut bien ne pas répondre à différentes situations avec l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Par conséquent, il est vital pour l'individu d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance islamique afin d'atteindre le rang de croyant et donc de maintenir son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en toutes circonstances.

Obtenir de bonnes

Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2645, que lorsqu'Allah, l'Exalté, désire donner du bien à quelqu'un, Il lui fournit la connaissance islamique.

Il ne fait aucun doute que chaque musulman, quelle que soit la force de sa foi, désire le bien dans les deux mondes. Même si de nombreux musulmans croient à tort que le bien qu'ils désirent réside dans la renommée, la richesse, l'autorité, la compagnie et leur carrière, ce hadith montre clairement que le véritable bien durable réside dans l'acquisition et l'application du savoir islamique. Il est important de noter qu'une branche du savoir religieux est le savoir mondain utile par lequel on acquiert une subsistance légale afin de subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge. Même si le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué où se trouve le bien, il est dommage que de nombreux musulmans n'y accordent pas beaucoup d'importance. Dans la plupart des cas, ils s'efforcent seulement d'acquérir le strict minimum de connaissances islamiques afin de remplir leurs devoirs obligatoires et ne parviennent pas à acquérir et à appliquer davantage, comme les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Au lieu de cela, ils consacrent leurs efforts aux choses de ce monde, croyant que le véritable bien se trouve là. Beaucoup de musulmans ne se rendent pas compte que les pieux prédécesseurs devaient voyager pendant des semaines pour apprendre un seul verset ou un hadith du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), alors qu'aujourd'hui, on peut étudier les enseignements de l'Islam sans quitter sa maison. Pourtant, nombreux sont ceux qui ne profitent pas de cette bénédiction accordée aux musulmans d'aujourd'hui. Par Son infinie miséricorde, Allah, l'Exalté, par l'intermédiaire de Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et

le salut), a non seulement indiqué où se trouve le véritable bien, mais Il a également mis ce bien à portée de main.

Le musulman ne doit pas se laisser tromper en pensant que la science islamique n'explique que la manière d'accomplir les rituels et ce qui est illicite ou licite. En réalité, elle enseigne aux gens comment adopter l'attitude et le comportement corrects afin qu'ils utilisent correctement tous les bienfaits de ce monde qui leur ont été accordés, pour qu'ils en bénéficient eux-mêmes et pour les autres dans les deux mondes, et qu'ils atteignent ainsi la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Le seul qui peut enseigner cela à l'humanité est Celui qui a créé et qui sait toute chose, à savoir Allah, l'Exalté. Par conséquent, donner la priorité à l'acquisition et à l'application de la science matérielle plutôt qu'à la science religieuse n'est pas sage.

Allah, le Très-Haut, a informé l'humanité de l'endroit où se trouve un trésor éternel enfoui qui peut résoudre tous les problèmes qu'elle peut rencontrer dans les deux mondes. Mais les musulmans n'obtiendront ce bien qu'en luttant pour l'acquérir et en le mettant en pratique. Cela à son tour mènera à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Prioriser correctement

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2465, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque donne la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'à l'effort pour ce monde matériel sera accordé le contentement, ses affaires seront corrigées pour lui et il recevra sa provision destinée d'une manière facile.

Cette partie du hadith signifie que quiconque accomplit correctement ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et envers la création, comme subvenir aux besoins de sa famille de manière licite tout en évitant les excès de ce monde matériel, sera satisfait. C'est le cas lorsqu'on est satisfait de ce qu'on possède sans être avide et sans s'efforcer activement d'obtenir plus de choses matérielles. En réalité, celui qui se contente de ce qu'il possède est une personne véritablement riche, même s'il possède peu de richesses, car il devient indépendant des choses. L'indépendance de toute chose rend riche par rapport à elle.

De plus, cette attitude permettra à l'individu de faire face confortablement à tous les problèmes matériels qui pourraient survenir au cours de sa vie. En effet, moins on interagit avec le monde matériel et moins on se concentre sur l'au-delà, moins on aura à faire face aux problèmes matériels. Moins une personne aura à faire face à des problèmes matériels, plus sa vie sera confortable. Par exemple, celui qui possède une maison aura moins de problèmes à régler à ce sujet, comme une cuisinière cassée, que celui qui possède dix maisons. Enfin, cette personne obtiendra facilement et agréablement sa subsistance légale. Non seulement cela, mais Allah, l'Exalté, mettra une telle grâce

dans sa subsistance qu'elle couvrira toutes ses responsabilités et ses besoins, c'est-à-dire qu'elle satisfera lui et ses personnes à charge.

Accorder la priorité à la préparation de l'au-delà signifie que l'on doit toujours agir et parler d'une manière qui nous sera bénéfique dans l'au-delà. Comme expliqué précédemment, cela implique de s'efforcer de subvenir à ses besoins légitimes afin de remplir ses besoins et ses responsabilités sans gaspillage ni extravagance. Toute activité qui ne nous sera pas bénéfique dans l'au-delà doit être réduite au minimum. Plus on se comporte de cette manière, plus on sera satisfait et plus ses activités quotidiennes deviendront faciles. De plus, on se préparera également adéquatement pour l'au-delà, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Par conséquent, on atteint la paix et le succès dans les deux mondes.

Mais comme mentionné dans l'autre moitié de ce hadith, celui qui donne la priorité à la recherche du monde matériel au détriment de la préparation pour l'au-delà, en négligeant ses devoirs ou en recherchant l'inutile et l'excès de ce monde matériel, constatera que son besoin, c'est-à-dire sa cupidité, pour les choses de ce monde n'est jamais satisfait. Cela, par définition, les rend pauvres même s'ils possèdent beaucoup de richesses. Ces personnes passeront d'une question de ce monde à une autre tout au long de la journée sans parvenir à atteindre le contentement car elles ont ouvert trop de portes de ce monde. Et elles recevront difficilement la provision qui leur est destinée et cela ne leur donnera pas satisfaction et ne semblera jamais suffisant pour combler leur cupidité. Cela peut même les pousser vers l'illicite, ce qui ne conduit qu'à une plus grande perte dans les deux mondes. Enfin, à cause de leur attitude, ils ne se prépareront pas adéquatement pour l'au-delà. Par conséquent, cette personne obtient du stress et du mécontentement dans les deux mondes.

Si seulement

Dans un hadith trouvé dans le Sunan d'Ibn Majah, numéro 4168, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donné quelques conseils importants. Le premier est que le croyant fort est plus aimé d'Allah, l'Exalté, qu'un croyant plus faible.

Il ne s'agit pas nécessairement de la force physique, que l'on utilise pour accomplir de bonnes actions. Il s'agit également de l'acquisition et de l'application des connaissances islamiques afin d'obtenir la certitude de la foi. Celui qui possède une foi forte accomplira ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens correctement et dans toutes les situations, dans les facilités comme dans les difficultés, selon ses connaissances. Alors qu'un croyant faible faillira facilement à ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens dans les situations difficiles.

En outre, la foi du croyant faible est basée sur l'imitation aveugle des autres et non sur la connaissance islamique. L'imitation aveugle empêche l'individu d'améliorer son comportement par l'acquisition de nouvelles connaissances et conduit souvent à des pratiques déviantes, en particulier lorsque la personne qu'il imite est elle-même ignorante. L'imitation aveugle ne suffit pas face à des situations difficiles, qui nécessitent de la persévérance, qui en elle-même est enracinée dans l'acquisition et l'application de la connaissance islamique. Par exemple, celui qui ne possède pas la connaissance islamique remet facilement en question et défie le destin.

Plus la foi d'une personne est forte, plus elle obéit à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela augmente à son tour leur succès dans les deux mondes. Chapitre 41 Fussilat, verset 53 :

« Nous leur montrerons Nos signes dans les horizons et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est la vérité... »

Le hadith principal dont il est question ensuite est que l'homme doit s'efforcer d'obtenir ce qui lui est bénéfique sans abandonner. Cela signifie qu'il doit s'efforcer activement d'obtenir ce que l'islam définit comme étant bon pour lui-même dans les deux mondes, de manière licite comme le prescrit l'islam. Il faut noter que le véritable bienfait dans ce monde, tel que défini par l'islam, profitera toujours à l'homme dans l'au-delà. Si ce n'est pas le cas, alors ce n'est pas un véritable bienfait. Il ne faut pas être paresseux et s'attendre à ce que de bonnes choses arrivent spontanément, car c'est un vœu pieux. Il faut utiliser l'énergie et les ressources qui lui ont été fournies pour rechercher ce bien et ensuite espérer en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, pour un bon résultat. Cette partie du hadith principal est liée à la première partie, car une personne ne peut pas comprendre ce qu'est le vrai bien dans ce monde sans acquérir la connaissance islamique. En termes simples, le vrai bien réside dans l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, car cela conduit à la paix et au succès dans les deux mondes. Si quelque chose nous empêche de faire cela, alors ce n'est pas bien du tout, même si la société, la mode et la culture disent le contraire.

La dernière partie du hadith principal dont il est question conseille aux musulmans de ne pas remettre en question le destin, car cela ouvre la porte au diable. Il encourage les musulmans à remettre en question le choix d'Allah, l'Exalté, car ils n'observent pas les sagesse qui le soutiennent en raison de leur myopie et de leur manque de compréhension. Cela conduit à l'impatience et à la perte de récompense. Il faut réfléchir à ses expériences passées où l'on a cru que quelque chose était bon alors qu'en fait c'était mauvais et vice versa afin de s'inspirer à rester patient, car ces avantages lui seront montrés tôt ou tard. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Cette partie du hadith principal est à nouveau liée à la première partie, car la connaissance et une foi solide empêcheront de remettre en question le destin, car on croit fermement que les décrets d'Allah, l'Exalté, sont les meilleurs pour tous ceux qui sont concernés et sont inévitables. Par conséquent, faire preuve d'impatience n'empêchera pas le destin de se produire et ne mènera qu'à une perte de récompense et de paix dans les deux mondes.

Sainteté

Dans un hadith divin du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 6502, Allah, l'Exalté, déclare certaines choses importantes. La première chose mentionnée est qu'Allah, l'Exalté, déclare la guerre à celui qui fait preuve d'inimitié envers l'un de Ses amis pieux.

Cela se produit parce que celui qui montre de l'inimitié à l'ami d'une personne montre en fait indirectement de l'inimitié à cette personne. Cela avertit indirectement les musulmans de ne se lier d'amitié qu'avec les serviteurs pieux d'Allah, l'Exalté, et de ne jamais montrer d'inimitié ou d'aversion à leur égard, car c'est l'attitude des ennemis d'Allah, l'Exalté, tels que le Diable. Chapitre 60 Al Mumtahanah, verset 1 :

« *Ô vous qui croyez, ne prenez pas Mes ennemis et vos ennemis pour alliés... »*

Il est important de noter que toute forme de désobéissance à Allah, l'Exalté, est une guerre contre Lui. Par conséquent, un musulman doit éviter toute forme de désobéissance, y compris le fait de détester ceux qui s'efforcent de Lui obéir, car cela ne fait qu'attirer la colère d'Allah, l'Exalté. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3862, qu'une personne ne doit jamais insulter ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, car les insulter revient à insulter le Saint

Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et quiconque lui fait du mal, insulte Allah, l'Exalté. Et cette personne pécheresse sera bientôt punie, à moins qu'elle ne se repente sincèrement.

De plus, comme la droiture, qui est basée sur l'intention de l'individu, est cachée aux gens, les musulmans doivent éviter de détester les autres musulmans, car ils ne savent pas qui est un ami juste d'Allah, l'Exalté. Cette partie du hadith principal encourage donc l'individu à faire preuve de bonnes manières envers tous les musulmans, en les traitant comme il souhaite être traité par les autres.

Le hadith divin principal dont il est question ici est que le musulman ne peut se rapprocher d'Allah, l'Exalté, qu'en accomplissant ses devoirs obligatoires. Et il peut atteindre l'amour d'Allah, l'Exalté, par des actes vertueux volontaires.

Cette description divise les serviteurs d'Allah, l'Exalté, en deux catégories. Le premier groupe se rapproche d'Allah, l'Exalté, en accomplissant ses devoirs obligatoires envers Allah, l'Exalté, comme la prière obligatoire, et envers les gens, comme l'aumône obligatoire. Cela peut se résumer en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en étant patient avec le destin.

La deuxième catégorie de ceux qui se rapprochent d'Allah, l'Exalté, est supérieure à la première catégorie car non seulement ils accomplissent leurs devoirs obligatoires mais s'efforcent de faire de bonnes actions volontaires. Cela montre clairement que c'est le seul chemin vers la

proximité d'Allah, l'Exalté. Quiconque emprunte un autre chemin n'atteindra pas cet objectif vital. Cela rejette complètement le concept d'obtenir la sainteté sans s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté. La personne qui prétend cela est tout simplement un menteur. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4094, que lorsque le cœur spirituel est pur, le reste du corps devient pur. Cela conduit aux bonnes actions. Donc, si une personne n'accomplit pas de bonnes actions, comme ses devoirs obligatoires, alors son corps est impur, ce qui signifie que son cœur spirituel est également impur. Cette personne ne peut jamais atteindre la proximité d'Allah, l'Exalté.

Il est important de noter que les plus grandes actions vertueuses que l'on puisse accomplir volontairement sont celles basées sur les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Quiconque choisit d'accomplir des actions vertueuses volontaires qui ne sont pas basées sur ses traditions a été trompé par le Diable, car aucun chemin ne mènera à Allah, l'Exalté, sauf le chemin et les actions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Les musulmans pieux qui appartiennent au deuxième groupe supérieur sont aussi ceux qui évitent les choses inutiles et vaines de ce monde matériel. Cette attitude les aide à concentrer leurs efforts sur l'accomplissement de bonnes actions volontaires. C'est ce groupe qui a

perfectionné sa foi en aimant, en haïssant, en donnant et en retenant tout pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681.

De plus, les musulmans de ce groupe supérieur s'efforcent d'utiliser chaque bienfait qui leur est accordé, comme leur énergie et leur temps, d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Ils évitent de les utiliser d'une manière qui ne plaira pas à Allah, l'Exalté, et qui ne leur sera pas bénéfique dans l'au-delà, même si ces manières sont permises.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que lorsque l'on s'efforce d'accomplir les devoirs obligatoires et d'accomplir les bonnes actions volontaires, Allah, l'Exalté, bénit ses cinq sens afin qu'il les utilise pour Lui obéir. Ce serviteur vertueux commettra très rarement des péchés. Cette augmentation de la guidance a été indiquée dans le chapitre 29 Al Ankabut, verset 69 :

« Et ceux qui luttent pour Nous, Nous les guiderons certainement vers Nos chemins... »

Ce musulman atteint le niveau d'excellence qui a été évoqué dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 99. C'est lorsque le musulman accomplit des actions, comme la prière, comme s'il observait Allah, l'Exalté. Celui qui atteint ce niveau protégera son esprit et son corps des péchés. C'est celui qui, lorsqu'il parle, parle pour Allah, l'Exalté, lorsqu'il se tait, il se tait pour Allah, l'Exalté. Lorsqu'il agit, il agit

pour Lui et lorsqu'il se tait, il agit pour Lui. C'est un aspect du monothéisme et de la compréhension de l'Unicité d'Allah, l'Exalté.

Il est important de noter que cette habilitation consiste à faire face aux difficultés avec patience et aux moments de facilité avec gratitude, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cette habilitation comprend également l'obtention de la paix de l'esprit, car l'état mental de celui qui est habilité ne sera ni facilement ébranlé ni brisé par les différentes situations auxquelles il peut être confronté dans ce monde.

Le hadith principal qui nous intéresse ici-bas est que l'invocation de ce musulman sera exaucée et qu'il obtiendra le refuge et la protection d'Allah, le Très-Haut. C'est une leçon claire pour ceux qui désirent des choses licites de ce monde. Ils ne doivent chercher à les obtenir par aucun moyen, sauf par l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut. Aucun maître spirituel ni personne d'autre ne pourra accorder quelque chose à une personne à moins que celle-ci ne s'efforce d'obéir à Allah, le Très-Haut, et elle est destinée à obtenir ces choses. De plus, personne ne peut et ne veut accorder à une autre personne refuge et protection contre le châtiment d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. On ne peut obtenir cette protection que par l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut. Cela élimine le vœu pieux de certains qui croient qu'ils peuvent persister dans la désobéissance à Allah, le Très-Haut, et obtenir quand même une protection contre Son châtiment, en particulier dans l'au-delà, grâce à l'intercession de quelqu'un d'autre. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) au Jour du Jugement est un fait, néanmoins, se comporter de cette manière moqueuse peut faire perdre cette intercession.

Pour conclure, ce hadith montre clairement que la proximité d'Allah, l'Exalté, ne s'obtient que par Son obéissance sincère, sous la forme de l'accomplissement de Ses commandements, de l'abstention de Ses interdictions et de la patience envers le destin selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Toutes les autres méthodes prescrites sont fausses et ne sont que des vœux pieux, qui n'ont aucune valeur ni poids en Islam.

La vérité

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a parlé de l'importance de la véracité et de l'évitement du mensonge. La première partie conseille que la véracité mène à la droiture qui, à son tour, mène au Paradis. Lorsqu'une personne persiste dans la véracité, elle est enregistrée par Allah, l'Exalté, comme une personne véridique.

Il est important de noter que la véracité a trois niveaux. Le premier est lorsque l'on est sincère et sincère dans ses intentions. Cela signifie que l'on agit uniquement pour Allah, le Très-Haut, et que l'on ne profite pas aux autres pour des motifs cachés, comme la gloire. C'est en fait le fondement de l'Islam, car chaque action est jugée selon l'intention de l'autre. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. La preuve de la sincérité d'une personne est lorsqu'elle ne désire ni n'espère la gratitude des autres.

Le niveau suivant est celui où l'on est honnête dans ses paroles. Cela signifie en réalité qu'on évite tous les types de péchés verbaux, pas seulement les mensonges. Car celui qui se livre à d'autres péchés verbaux ne peut pas être une personne vraiment honnête. Une excellente façon d'y parvenir est de mettre en pratique un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317, qui conseille qu'une personne ne peut rendre son Islam excellent qu'en évitant de s'impliquer dans des choses qui ne la concernent pas. La majorité des péchés verbaux se produisent parce qu'un musulman discute de quelque chose qui ne le concerne pas. Cela inclut également le fait d'éviter les paroles vaines, car elles conduisent souvent à des paroles pécheresses et constituent

une perte de temps précieux, ce qui sera un regret pour lui au Jour du Jugement. On peut adopter ce niveau de véracité en disant simplement quelque chose de bien ou en restant silencieux.

La dernière étape est la sincérité dans les actes. On y parvient en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en étant patient avec le destin selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , sans choisir ni mal interpréter les enseignements de l'Islam qui conviennent à ses désirs. Il faut adhérer à la hiérarchie et à l'ordre de priorité établis par Allah, l'Exalté, dans toutes les actions. Celui qui se comporte de cette manière utilisera chaque bénédiction qui lui a été accordée de manière agréable à Allah, l'Exalté.

Les conséquences du contraire de ces niveaux de véracité, à savoir le mensonge, selon le hadith principal dont nous discutons, sont qu'il mène à la désobéissance qui, à son tour, mène au feu de l'Enfer. Si l'on persiste dans cette attitude, on sera considéré par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur. Selon les trois niveaux évoqués précédemment, mentir dans son intention implique de ne pas être sincère envers Allah, l'Exalté, et d'accomplir de bonnes actions pour le bien des gens. Mentir dans ses paroles implique tous les types de paroles pécheresses. Mentir dans ses actions implique de persister dans les péchés, ce qui implique de violer les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Celui qui englobe tous ces niveaux de mensonge est un grand menteur et il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer ce qui arrivera à la personne qui sera considérée par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur le Jour du Jugement.

Vraiment riche

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6444, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que les riches de ce monde seront pauvres dans l'au-delà à moins qu'ils ne dépensent correctement leurs bénédictions, mais ces personnes sont peu nombreuses.

Cela signifie que la majorité des gens riches dépensent mal leur richesse. C'est-à-dire, dans des choses vaines qui ne leur apportent donc aucun avantage dans l'au-delà et aucun avantage réel dans ce monde. Ou bien ils dépensent dans des choses pécheresses qui deviendront un fardeau pour eux dans les deux mondes. Ou bien ils dépensent dans des choses licites d'une manière que l'Islam déteste, comme le gaspillage ou l'extravagance. Pour ces raisons, les riches seront pauvres le Jour du Jugement, car ils n'auront pas utilisé leurs bénédictions, comme leur richesse, d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Cette pauvreté entraînera une responsabilité difficile, du stress, des regrets et même une punition.

De plus, ceux qui thésaurisent leurs richesses verront leur fortune les abandonner dans leur tombe et ils atteindront l'au-delà les mains vides, c'est-à-dire comme des pauvres. Ceci a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379. Le défunt laissera sa richesse derrière lui pour que d'autres puissent en profiter tandis qu'il sera tenu responsable de l'avoir gagnée et thésaurisée.

Enfin, comme les riches sont distraits par le désir de gagner, d'accumuler, de protéger et d'accroître leurs richesses, cela les détourne de l'accomplissement des bonnes actions, qui sont ce qui rendra quelqu'un riche au Jour du Jugement. En réalité, perdre cela les rendra pauvres.

Il est important de noter que dépenser correctement sa richesse ne consiste pas seulement à faire un don de charité, mais également à dépenser pour ses besoins et ceux de ses personnes à charge sans être gaspilleur ou extravagant.

Le véritable riche est celui qui utilise ses biens, comme sa fortune, comme le prescrit l'Islam. Cette personne sera riche dans ce monde et dans l'autre. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

En réalité, cette personne emporte ses bénédictions avec elle dans l'au-delà. Cette attitude lui procure également du temps libre qui lui permet d'accomplir de bonnes actions, ce qui, à son tour, ne fait qu'accroître sa richesse dans l'au-delà.

Enfin, celui qui utilise les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, a fait preuve de gratitude envers Lui. Cela conduira à une augmentation des bienfaits pour lui dans les deux mondes. Telle est la définition correcte de la richesse. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Personnage sublime

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement sera le bon caractère. Cela comprend le fait de faire preuve de bon caractère envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela incitera l'individu à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. L'essence de cela est l'apprentissage et l'action sur la base des connaissances islamiques.

Le hadith principal inclut également le fait de montrer un bon caractère envers les autres. Malheureusement, de nombreux musulmans s'efforcent d'accomplir les devoirs obligatoires envers Allah, l'Exalté, mais négligent le deuxième aspect en maltraitant les autres. Ils ne parviennent pas à comprendre son importance. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515, conseille clairement qu'une personne ne sera pas un véritable croyant tant qu'elle n'aimera pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela signifie que de la même manière qu'une personne désire être traitée avec gentillesse par les autres, elle doit également traiter les autres avec un bon caractère.

De plus, une personne ne peut être un véritable croyant et musulman tant qu'elle n'a pas évité de faire du mal aux autres et à leurs biens, quelle que soit sa foi. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith du Sahih Boukhari numéro 3318 qu'une femme entrerait en enfer pour avoir maltraité un chat, ce qui a entraîné sa mort. Un autre hadith du Sunan Abu Dawud numéro 2550 indique qu'un homme a été pardonné parce qu'il a nourri un chien assoiffé. Si tel est le résultat d'un bon caractère et les conséquences d'un mauvais caractère envers les animaux, peut-on imaginer l'importance d'avoir un bon caractère envers Allah, l'Exalté, et les gens ? En fait, le principal hadith dont il est question conclut en conseillant que celui qui possède un bon caractère sera récompensé comme le musulman qui adore Allah, l'Exalté, et jeûne régulièrement.

Enfin, selon le hadith principal, si le bon caractère est la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement en faveur d'une personne, cela signifie que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement contre une personne sera le mauvais caractère. Mauvais caractère envers Allah, l'Exalté, en ne Lui obéissant pas sincèrement, et envers la création, en ne les traitant pas comme on souhaite être traité par les autres.

La peur pour la nation

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 3997, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti qu'il ne craignait pas la pauvreté pour la nation musulmane. Au contraire, il craignait que les bénédictions de ce monde deviennent faciles à obtenir et abondantes pour eux. Cela les pousserait à se concurrencer pour les obtenir et, à son tour, cela conduirait à leur destruction, comme cette même concurrence a détruit les nations précédentes.

Il est important de comprendre que cela ne s'applique pas seulement à la richesse. Mais cet avertissement s'applique à tous les aspects des désirs matériels des gens, qui peuvent être englobés par le désir de gloire, de richesse, d'autorité et les aspects sociaux de la vie, tels que la famille, les amis et une carrière. Chaque fois que l'on cherche à satisfaire ses désirs en recherchant ces choses au-delà de ses besoins, même si elles sont licites, cela le détourne de la préparation pratique pour l'au-delà, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l' Exalté. Cela le conduit à un mauvais caractère, comme le gaspillage et l'extravagance, et peut même le conduire à commettre des péchés, afin d'obtenir ces choses. Ne pas les obtenir peut le conduire à l'impatience et à d'autres actes de défi et de désobéissance envers Allah, l'Exalté. La compétition pour les bénédictions matérielles avec les autres le conduit à adopter d'autres caractéristiques négatives, telles que l'envie, la méchanceté et l'inimitié, qui conduisent à la désunion, au manque de sincérité et au non-respect des droits d'autrui. Cette compétition peut même conduire à nuire aux autres. Cela ne mène qu'à la destruction dans les deux mondes, même si cela n'est pas évident pour une personne dans ce monde.

Il est évident que ces désirs mondains ont pris le contrôle de nombreux musulmans, car ils se lèvent volontiers au milieu de la nuit pour obtenir des bénédictions matérielles, telles que la richesse, ou partir en vacances, mais ils ne le font pas lorsqu'on leur conseille d'accomplir la prière nocturne volontaire ou d'assister à la prière obligatoire du matin à la mosquée avec la congrégation.

Il n'y a pas de mal à acquérir ces choses tant qu'elles sont licites et nécessaires pour satisfaire les besoins d'une personne et ceux de ses proches. Mais si une personne va au-delà, elle se préoccupera de leur avenir, car cela peut l'amener à violer les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Plus une personne poursuit ses désirs mondains, moins elle s'efforcera de se préparer pour l'au-delà, car une personne peut soit utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, soit selon ses propres désirs. Cela conduira à la destruction annoncée dans le hadith principal dont il est question. Une destruction qui commence par le stress et l'anxiété dans ce monde et conduit à des difficultés extrêmes dans l'au-delà. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Salut

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2501, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré que quiconque se tait est sauvé.

Cela signifie que celui qui se tait face à des paroles vaines ou mauvaises et ne prononce que de bonnes paroles sera sauvé par Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Il est important de comprendre cela car la principale raison pour laquelle les gens entreront en Enfer est à cause de leurs paroles. Cela a été averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616. En fait, il suffit d'une seule mauvaise parole pour faire plonger une personne en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314.

Les paroles peuvent être de trois types. La première est la mauvaise parole, qu'il faut éviter à tout prix. La deuxième est la parole vaine, qui ne fait que faire perdre du temps, ce qui, à son tour, entraînera un grand regret au Jour du Jugement. De plus, la première étape d'une parole coupable est souvent la parole vaine. Il est donc plus prudent d'éviter ce type de parole. La dernière est la bonne parole, qu'il faut toujours adopter. Sur la base de ces aspects, les deux tiers de la parole doivent être éliminés de la vie.

De plus, celui qui parle trop ne réfléchira que peu à ses actes et à l'au-delà, car cela exige le silence. Cela l'empêchera d'évaluer ses actes, ce

qui l'incitera à accomplir davantage de bonnes actions et à se repentir sincèrement de ses péchés. Cette personne sera alors empêchée de changer pour le mieux.

Parler trop souvent amènera l'individu à s'impliquer dans des choses qui ne le concernent pas. Cela conduit toujours à des problèmes pour soi-même et pour les autres, comme des relations brisées. De plus, celui qui n'évite pas les choses qui ne le concernent pas ne rendra pas son Islam excellent. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317. Le salut réside dans l'effort pour rendre sa foi excellente.

Parler trop souvent conduit à des disputes et des désaccords réguliers, ce qui ne fait qu'engendrer du stress pour celui qui parle et pour les autres. En revanche, éviter les paroles vaines et malveillantes permet d'éviter cela et d'assurer la paix de l'esprit.

Enfin, ceux qui parlent trop parlent souvent de choses qui sont divertissantes et amusantes. Cela les amènera à adopter une mentalité qui les poussera à ne pas aimer discuter ou écouter des sujets sérieux, tels que la mort et l'au-delà. Cela les empêchera de se préparer adéquatement pour l'au-delà, ce qui les conduira à un grand regret et à une punition potentielle.

Tout cela peut être évité si l'on se tait simplement face à des paroles vaines et pécheresses et si l'on ne dit que de bonnes paroles. Par

conséquent, celui qui se tait de cette façon sera sauvé des ennuis dans ce monde et du châtiment dans le monde à venir.

L'ombre d'un arbre

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2377, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré qu'il n'était pas préoccupé par les excès de ce monde matériel et que son exemple dans ce monde est celui d'un cavalier qui se repose brièvement à l'ombre d'un arbre, puis le laisse derrière lui en continuant.

En réalité, chaque personne est un voyageur qui reste dans ce monde pour une durée très limitée par rapport à celle d'où elle vient, c'est-à-dire le monde des âmes, et à celle vers laquelle elle se dirige, qui est l'au-delà éternel. En fait, ce monde en comparaison est comme une attente à un arrêt de bus. Dans ce hadith, ce monde a été comparé à une ombre. En effet, une ombre ne dure pas longtemps et disparaît rapidement sans que les gens ne s'en rendent compte, ce qui est exactement la façon dont les jours et les nuits d'une personne passent. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, n'a pas mentionné une auberge de voyage ou un hôtel car ce sont des structures solides qui indiquent la permanence. Une ombre qui disparaît décrit mieux ce monde matériel. En effet, quel que soit l'âge d'une personne, elle admet toujours que sa vie s'est écoulée comme un éclair et a semblé être un instant. Chapitre 79 An Naziat, verset 46 :

« Le Jour où ils le verront (le Jour du Jugement), ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans ce monde] qu'un après-midi ou une matinée. »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a fait allusion à un cavalier et non à un marcheur, car celui qui marche se repose davantage à l'ombre d'un arbre qu'un cavalier. Cela indique en outre le temps limité que les gens passent dans ce monde.

Se reposer à l'ombre indique l'importance d'utiliser correctement le monde matériel afin d'obtenir les provisions dont il a besoin, tout comme le cavalier prend la provision dont il a besoin, à savoir le repos. Le musulman doit donc se préparer à son départ immédiat de ce monde en se préparant pour l'au-delà en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui permettra d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela lui permettra d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Comme mentionné dans le hadith principal, tout comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ne se souciait pas des aspects inutiles de ce monde, un musulman doit également adopter cette attitude, car plus on consacre son énergie et son temps à gagner et à profiter des choses inutiles de ce monde, moins on aura de temps et d'énergie pour utiliser ses bénédictions de manière à plaire à Allah, l' Exalté. Cette distraction ne mènera à rien d'autre

qu'au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Il faut noter que cette discussion ne signifie pas qu'il faille abandonner ce monde, car ce hadith indique clairement qu'il faut utiliser le monde matériel pour se préparer à l'au-delà. Le cavalier se repose et les musulmans doivent rassembler les choses qui leur seront utiles dans l'au-delà au lieu de consacrer leurs efforts et leur temps à des choses inutiles qui les laisseront les mains vides le Jour du Jugement. Chapitre 89 Al Fajar, versets 23-24 :

« Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? Il dira : « Ah ! si j'avais envoyé quelque chose d'autre pour ma vie ».

L'ombre d'Allah, l'Exalté

Dans un long hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6806, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mentionné sept groupes de personnes qui bénéficieront de l'ombre d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Cette ombre les protégera des horreurs du Jour du Jugement, notamment de la chaleur insupportable provoquée par le Soleil amené à moins de deux miles de la création. Ceci a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421.

Le premier à qui l'on accordera de l'ombre est le dirigeant juste. Cela inclut en fait tout musulman qui s'efforce de remplir ses devoirs de dirigeant et de berger envers ses dépendants, tels que ses enfants. C'est celui qui s'efforce de remplir tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens, en particulier envers ceux qui sont sous sa garde. Cela inclut les musulmans qui n'ont pas de personnes à charge, car chaque personne est le maître de son propre corps et des bénédictions matérielles qui lui ont été accordées par Allah, l'Exalté, comme les biens. Ainsi, lorsqu'une personne règne sur son corps en utilisant chaque organe et chaque membre selon les enseignements de l'Islam et utilise chaque bénédiction qu'elle possède d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, alors elle aussi est considérée comme un dirigeant juste. Celui qui agit avec justice cherche toujours à plaire à Allah, l'Exalté, même si cela conduit au mécontentement des gens et à leur Diable intérieur. En réalité, le musulman juste est celui qui s'efforce dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdits et en affrontant le destin avec patience

tout en accomplissant les droits d'Allah, l'Exalté, ses propres droits et les droits des gens.

Le prochain à qui Allah accordera l'ombre d'Allah, le Très-Haut, le Jour du Jugement sera un jeune qui a été élevé dans l'adoration d'Allah, le Très-Haut. C'est une grande action car le désir des choses de ce monde et la possession de la force mentale et physique pour les obtenir sont plus grands pendant la jeunesse. Par exemple, il est courant de voir les personnes âgées fréquenter régulièrement la mosquée, mais il est rare de voir un jeune. Donc, s'ils mettent de côté leurs désirs et s'efforcent d'abord d'accomplir les commandements d'Allah, le Très-Haut, alors leur récompense sera grande.

Il est important de noter que ce hadith ne fait pas référence à un jeune qui adore constamment Allah, l'Exalté. Il fait référence à celui qui accomplit ses devoirs envers Allah, l'Exalté, comme les prières obligatoires selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses devoirs envers les gens. Celui qui se comporte de cette manière trouvera beaucoup de temps pour faire d'autres choses licites. Mais cette attitude est rarement observée chez un jeune, car la plupart des musulmans n'apprécient l'importance de l'accomplissement de leurs devoirs qu'une fois plus âgés. C'est pourquoi il est extrêmement important que les parents et les aînés encouragent leurs enfants dès leur plus jeune âge à accomplir leurs devoirs. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a même conseillé aux parents dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 495, d'encourager leurs enfants à accomplir les prières obligatoires avant qu'ils n'atteignent l'âge où elles deviennent obligatoires pour eux. Cette préparation garantit qu'ils s'acquitteront de leurs devoirs lorsqu'ils deviendront obligatoires pour eux. Malheureusement, c'est un aspect de l'éducation des enfants que les musulmans négligent souvent, car ils encouragent leurs enfants

à réussir dans les affaires de ce monde et retardent leur éducation religieuse. Mais à ce stade, ils commencent à s'habituer à agir selon les commandements d'Allah, l'Exalté.

Le prochain à qui l'ombre sera accordée le Jour du Jugement est le musulman dont le cœur est attaché à la mosquée. Cela inclut le musulman qui s'efforce d'accomplir ses prières obligatoires à la mosquée en congrégation. On peut comprendre la gravité de ne pas accomplir cet acte en comprenant le hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1481. Il avertit que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a voulu ordonner que les maisons des hommes qui n'accomplissaient pas leurs prières en congrégation à la mosquée sans excuse valable soient brûlées.

De nos jours, il est difficile pour un musulman qui travaille d'accomplir toutes ses prières obligatoires à la mosquée en groupe. Mais même ainsi, à l'exception de quelques-uns, chaque musulman peut accomplir au moins quelques prières obligatoires en groupe à la mosquée chaque jour. Par exemple, ceux qui travaillent de nuit peuvent accomplir les prières obligatoires qui ont lieu pendant la journée. Et ceux qui travaillent de jour peuvent accomplir les prières obligatoires qui ont lieu pendant la nuit en groupe à la mosquée.

Ce hadith inclut également ceux qui fréquentent régulièrement les mosquées afin d'enseigner ou d'apprendre la connaissance islamique, car cet acte fait que leur cœur revient sans cesse à la mosquée.

Les personnes qui seront ensuite placées sous l'ombre le Jour du Jugement sont celles qui aiment les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela signifie qu'elles interagissent, conseillent et aident les autres uniquement pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Elles prouvent leur amour par des actes et non seulement par des paroles. Elles n'exigent ni n'attendent rien en retour de ce qu'elles font de la part des autres et espèrent seulement une récompense d'Allah, l'Exalté. Cette sincérité est le fondement de l'Islam car chaque musulman sera jugé selon son intention et non seulement selon ses actes. Cela est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Ceux qui agissent pour le bien des gens seront avertis le Jour du Jugement d'obtenir leur récompense de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Cela a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Agir avec sincérité permet non seulement d'obtenir d'innombrables récompenses dans les deux mondes, mais aussi de placer son espoir en Allah, l'Exalté, plutôt qu'en les gens. Lorsqu'on place son espoir dans les gens, on finit tôt ou tard par être déçu par eux, ce qui conduit à l'inimitié, à la rupture des relations, à l'amertume et à d'autres péchés et caractéristiques négatives.

Aimer pour Allah, le Très-Haut, est une branche du perfectionnement de la foi, selon un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4681. En effet, contrôler son amour est une chose très difficile à faire. Celui qui y parvient verra les autres devoirs de l'islam simples.

Le prochain à qui l'ombre sera accordée le Jour du Jugement sera celui qui est invité à la fornication mais qui la rejette par crainte d'Allah,

l'Exalté. Contrôler ses désirs, surtout lorsque personne, sauf Allah, l'Exalté, n'en aura connaissance, est une grande action. Les musulmans doivent s'efforcer d'éviter les situations où ils pourraient être invités à commettre des péchés en évitant tout d'abord les endroits où les péchés sont plus courants, comme les boîtes de nuit. C'est extrêmement important car l'environnement d'une personne a souvent un impact profond sur son attitude et son comportement. Tout comme un étudiant est plus susceptible d'étudier dans une bibliothèque calme que dans une maison animée et bruyante, un musulman est moins susceptible d'être attiré par les péchés s'il évite les endroits où les péchés se produisent régulièrement et ouvertement. L'autre chose importante est d'éviter les personnes qui commettent ouvertement des péchés et invitent les autres à y participer. Une personne adoptera les caractéristiques de ses compagnons, qu'ils soient bons ou mauvais. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Les musulmans doivent non seulement s'assurer d'accompagner les bonnes personnes, mais aussi encourager les personnes à leur charge, comme leurs enfants, à faire de même. Si les musulmans se concentraient vraiment sur cela, cela réduirait considérablement le nombre de jeunes qui s'impliquent dans les gangs et le crime. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

La personne qui sera ensuite à l'ombre le Jour du Jugement est celle qui fait l'aumône en secret. Même si faire l'aumône en public peut inviter et encourager les autres à faire de même, ce qui augmente la récompense en fonction du nombre de personnes qui suivent son comportement, ce qui est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351, faire l'aumône en secret évite le péché dangereux de l'ostentation, qui

détruit l'acte de quelqu'un. Lorsqu'un musulman fait un don en secret, cela indique sa sincérité pour ne plaire qu'à Allah, l'Exalté.

Il est important de noter que ce hadith n'a pas fixé de limite quant au montant de la charité à donner. Ainsi, un musulman n'a aucune excuse s'il ne suit pas ce conseil, car Allah, l'Exalté, observe la qualité d'un acte, c'est-à-dire la sincérité d'une personne, et non la quantité. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

En outre, la charité en Islam ne se limite pas à la donation de biens. En fait, elle englobe toutes les bonnes actions, comme le fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Cela est recommandé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1671. Tant que l'une de ces bonnes actions est accomplie en secret sans que la personne en parle aux autres, on espère qu'elle accomplira ce hadith et qu'elle sera protégée le Jour du Jugement.

La dernière personne mentionnée dans le hadith principal qui sera protégée le Jour du Jugement est celle qui se souvient d'Allah, l'Exalté, dans la solitude et pleure. Tout d'abord, le fait que cette réaction se produise dans la solitude indique la sincérité du sens musulman, leur réaction est purement pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cette réaction peut être due à un certain nombre de facteurs, notamment la prise de conscience des innombrables bénédictions qui leur ont été accordées, même si l'on montre un manque de gratitude pour elles en les utilisant de manière incorrecte. La compréhension de la miséricorde d'Allah, l'Exalté, lorsqu'il cache leurs péchés à la création. Un musulman reçoit continuellement des bénédictions d'Allah, l'Exalté, même lorsqu'il pèche. La réflexion et l'évaluation du musulman sur ses propres actes

l'encouragent à se repentir sincèrement. La prise de conscience que le pardon et le paradis ne seront accordés que par la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, et non en raison de ses bonnes actions, ce qui est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6467. Il est important de noter que cette réaction ne se produit que lorsque l'on réfléchit vraiment à ce monde matériel, à l'au-delà, à la mort, au Jour du Jugement et à ses actes. Celui qui n'y prête pas attention n'atteindra jamais ce résultat.

Vrai musulman et croyant

Dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donné les signes d'un vrai musulman et d'un vrai croyant. Un vrai musulman est celui qui garde ses actes et ses paroles loin des autres. En fait, cela inclut toutes les personnes, quelle que soit leur foi. Cela inclut tous les types de discours et d'actions qui peuvent causer du tort ou de la détresse à autrui. Cela peut inclure le fait de ne pas donner les meilleurs conseils aux autres, car cela contredit la sincérité envers les autres. Cela a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Cela comprend le fait de conseiller aux autres de désobéir à Allah, l'Exalté, les invitant ainsi à commettre des péchés. Un musulman doit éviter ce comportement car il sera tenu responsable de toute personne qui agit selon ses mauvais conseils. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351. Cela comprend également le fait de ne pas s'impliquer dans les affaires des autres, car cela conduit souvent à nuire aux autres. Un musulman doit parler de manière positive et respectueuse des autres, en leur présence et en leur absence, tout comme il désire que les autres parlent positivement de lui.

Les atteintes physiques comprennent le fait de porter atteinte aux moyens de subsistance d'autrui, de commettre une fraude, d'escroquer autrui et de maltraiter physiquement. Toutes ces caractéristiques sont contraires aux enseignements de l'islam et doivent être évitées.

Selon le hadith principal dont il est question, le vrai croyant est celui qui évite de nuire à la vie et aux biens d'autrui. Encore une fois, cela

s'applique à tous les gens, quelle que soit leur foi. Cela comprend le vol, l'utilisation abusive ou l'endommagement des biens et des effets personnels d'autrui. Chaque fois qu'on se voit confier les biens d'autrui, on doit s'assurer de ne les utiliser qu'avec la permission du propriétaire et d'une manière qui lui plaise et lui soit agréable. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 5421, que quiconque s'empare illégalement des biens d'autrui, par un faux serment, même s'il s'agit d'une petite branche d'arbre, ira en enfer.

Pour conclure, un musulman doit appuyer sa déclaration verbale de foi par des actes, car ils sont la preuve physique de sa foi, nécessaire pour obtenir le succès dans les deux mondes. De plus, un musulman doit remplir les caractéristiques de la vraie foi à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Une excellente façon d'y parvenir à l'égard des gens est de simplement traiter les autres comme on souhaite être traité par les autres, c'est-à-dire avec respect et paix.

Mauvais caractère

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2749, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a énuméré trois signes d'hypocrisie. Même si un musulman ne perdra pas sa foi s'il agit selon ces caractéristiques, il est essentiel de les éviter car un musulman qui agit comme un hypocrite pourrait bien se retrouver avec elles le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031.

La première caractéristique est que lorsqu'ils parlent, ils mentent. C'est-à-dire qu'ils mentent souvent. Le mensonge est inacceptable, qu'il s'agisse d'un petit mensonge, souvent appelé mensonge blanc, ou d'un mensonge pour plaisanter. Tous ces types de mensonges sont interdits. En fait, celui qui ment pour faire rire les gens, donc son but n'est pas de tromper quelqu'un, a été maudit trois fois dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2315.

Un autre mensonge courant que les gens prononcent souvent en pensant que ce n'est pas un péché est celui de mentir aux enfants. C'est sans aucun doute un péché selon les hadiths tels que celui qui se trouve dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4991. C'est une pure folie de mentir aux enfants car ils ne feront qu'adopter cette habitude pécheresse de la part de l'aîné qui leur ment. Se comporter de la sorte montre aux enfants que le mensonge est acceptable alors que cela ne l'est pas selon les enseignements de l'islam. Ce n'est que dans des cas très rares et extrêmes que le mensonge est acceptable, par exemple mentir pour protéger la vie d'une personne innocente.

Il est essentiel d'éviter de mentir car, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971, cela conduit à d'autres péchés, comme la médisance et la moquerie. Ce comportement mène aux portes de l'Enfer. Lorsqu'une personne continue de mentir, elle est considérée par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour prédire ce qui arrivera à une personne le jour du Jugement dernier qui a été considérée par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur.

Tous les musulmans désirent la compagnie des anges. Pourtant, lorsqu'une personne ment, elle est privée de leur compagnie. En fait, la puanteur qui sort de la bouche d'un menteur fait que les anges s'éloignent d'eux à des kilomètres. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1972.

Celui qui persiste dans le mensonge verra son intention s'en trouver affectée, c'est-à-dire qu'il commencera à accomplir de bonnes actions pour autre chose que pour plaire à Allah, l'Exalté. Cela entraînera une perte de récompense dans les deux mondes. De plus, cela corrompra également ses actions, car les péchés physiques deviendront plus faciles à commettre lorsque la langue de l'individu est accro au mensonge.

La caractéristique suivante de l'hypocrisie mentionnée dans le hadith principal est qu'ils trahissent leurs dépôts. Cela inclut tous les dépôts que l'on possède d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chaque bénédiction que l'on possède leur a été confiée par Allah, l'Exalté. La seule façon de remplir ces dépôts est d'utiliser les bénédicitions d'une manière qui

plaise à Allah, l'Exalté. Cela a été discuté et décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur permettra d'obtenir d'autres bénédictions, car c'est là la véritable gratitude. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Il est également important de respecter les devoirs de confiance entre les personnes. Celui à qui l'on a confié les biens d'autrui ne doit pas en faire un mauvais usage et ne doit les utiliser que selon les souhaits du propriétaire. L'une des plus grandes obligations de confiance entre les personnes est de garder secrètes les conversations, à moins qu'il y ait un avantage évident à en informer les autres. Malheureusement, cela est souvent négligé par les musulmans. Il faut traiter les devoirs de confiance entre soi et les autres de la même manière qu'on souhaite que les autres traitent les devoirs de confiance entre soi et les autres.

En outre, ces devoirs concernent les personnes dont il a la charge, comme les personnes à charge. Un musulman doit s'efforcer de remplir ces devoirs en respectant les droits de ces personnes conformément aux enseignements de l'islam. Par exemple, il est du devoir d'un parent d'encourager ses enfants à apprendre, à comprendre et à agir conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Le dernier signe d'hypocrisie mentionné dans le hadith principal dont il est question est le non-respect de ses promesses. La plus grande promesse qu'un musulman ait faite est celle qu'il a faite à Allah, l'Exalté, lorsqu'il l'a accepté comme Seigneur et Dieu. Cela implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Toutes les autres promesses faites à des personnes doivent également être tenues, à moins d'avoir une excuse valable, en particulier celles que font les parents à leurs enfants. Le non-respect des promesses ne fait qu'enseigner aux enfants un mauvais caractère et les encourage à croire que la tromperie est une caractéristique acceptable. Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2227, Allah, l'Exalté, déclare qu'il sera contre celui qui fait une promesse en Son nom et la rompt ensuite sans excuse valable. Comment celui qui a Allah, l'Exalté, contre lui le Jour du Jugement peut-il réussir ? Il est toujours plus sûr de ne pas faire de promesses à d'autres lorsque cela est possible. Mais lorsqu'une promesse licite est faite, il faut s'efforcer de la tenir.

Confiance en Allah, le Très-Haut

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2344, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que si les gens faisaient vraiment confiance à Allah, l'Exalté, Il leur fournirait tout comme Il fournit aux oiseaux. Ils quittent leurs nids affamés le matin et reviennent le soir rassasiés.

La confiance en Allah, l'Exalté, est une chose qui se ressent dans le cœur mais qui se prouve à travers les membres, c'est-à-dire lorsqu'on obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 65 At Talaq, verset 3 :

« ...*Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit...* »

L'aspect de la confiance qui est interne implique la ferme croyance que seul Allah, l'Exalté, peut fournir à l'individu des choses bénéfiques et le protéger des choses nuisibles, tant dans les affaires de ce monde que dans les affaires religieuses. Le musulman comprend que la source du don, du refus, du préjudice ou du bienfait n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Le musulman croit vraiment que tout ce qui se passe dans sa vie, dont Allah, l'Exalté, seul décide, est le meilleur pour tous ceux qui sont concernés, même si cela n'est pas évident pour lui et pour les autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Il est important de noter que la confiance en Allah, l'Exalté, ne signifie pas que l'on doive renoncer à utiliser les moyens qu'Allah, l'Exalté, a fournis, tels que les médicaments. Comme le mentionne clairement le principal hadith dont nous discutons, les oiseaux quittent leurs nids en quête active de nourriture. Lorsque l'on utilise la force et les moyens fournis par Allah, l'Exalté, selon les enseignements de l'Islam, on Lui obéit et on Lui fait confiance. C'est en fait l'élément extérieur de la confiance en Allah, l'Exalté. Cela a été clairement exprimé dans de nombreux versets et hadiths. Chapitre 4 An Nisa, verset 71 :

« Ô vous qui croyez, prenez vos précautions... »

En réalité, l'activité extérieure est une tradition du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et la confiance intérieure en Allah, l'Exalté, est l'état intérieur du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . On ne doit pas abandonner la tradition extérieure même si l'on possède l'état intérieur de confiance.

Les actes et l'utilisation des moyens fournis par Allah, l'Exalté, sont un aspect de la confiance en Lui. À cet égard, les actes peuvent être divisés en trois catégories. La première est celle des actes d'obéissance qu'Allah, l'Exalté, ordonne aux musulmans d'accomplir afin qu'ils puissent obtenir la paix et le succès dans les deux mondes. Abandonner ces actes tout en prétendant avoir confiance qu'Allah, l'Exalté, nous accordera la paix et le succès n'est qu'un vœu pieux et n'a aucune valeur en Islam.

Français Le deuxième type d'actes sont les moyens qu'Allah, Exalté soit-II, a créés dans ce monde pour que les gens y vivent en sécurité, comme manger quand on a faim, boire quand on a soif et porter des vêtements chauds quand il fait froid. Celui qui les abandonne et se fait du mal est blâmable. Cependant, il y a des gens à qui Allah, Exalté soit-II, a accordé une force particulière pour qu'ils puissent éviter ces moyens sans se faire de mal. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, Exalté soit-II, jeûnait pendant des jours sans interruption mais interdisait aux autres de faire de même, car Allah, Exalté soit-II, lui avait donné directement du jeûne sans qu'il ait besoin de nourriture. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Al-Boukhari, numéro 1922. Le Saint Prophète Muhammad, Exalté soit-II, a prié pour le quatrième calife bien guidé, Ali Ibn Abou Talib, qu'Allah l'agrée, afin qu'il ne ressente ni froid ni chaleur excessive. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 117. Par conséquent, si une personne se détourne de ces moyens mais qu'on lui donne la force d'endurer sans faillir à ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens, alors cela est acceptable, sinon c'est blâmable.

Le troisième type d'actes relatifs à la confiance en Allah, l'Exalté, sont les choses qui ont été établies comme une habitude qu'Allah, l'Exalté, brise parfois pour certaines personnes. Un exemple de cela est celui des personnes qui guérissent de maladies sans avoir besoin de

médicaments. Cela est assez courant, surtout dans les pays pauvres où les médicaments sont difficiles à obtenir. Cela est lié à un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2144, qui conseille qu'aucune personne ne mourra avant d'avoir utilisé chaque once de la provision qui lui a été allouée, ce qui, selon un autre hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748, s'est produit plus de cinquante mille ans avant qu'Allah, l'Exalté, ait créé les cieux et la terre. Ainsi, celui qui réalise vraiment ce hadith, ne peut pas rechercher activement la provision, sachant que ce qui lui a été alloué il y a si longtemps ne peut pas lui manquer. Ainsi, pour cette personne, les moyens habituels d'obtenir la provision, comme l'obtenir par le biais d'un travail, sont brisés par Allah, l'Exalté. C'est un rang élevé et rare. Seul celui qui se comporte de cette manière sans se plaindre, sans paniquer et sans attendre rien des autres, est exempt de tout blâme s'il choisit cette voie. Il est important de noter que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1692, que c'est un péché pour une personne de ne pas subvenir aux besoins de ses personnes à charge, même si elles sont de haut rang.

Il est important de noter que l'utilisation des moyens qui nous ont été accordés, selon les enseignements de l'Islam, est bien meilleure que leur abandon, car rien n'est supérieur à la voie du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Avoir une véritable confiance en Allah, l'Exalté, conduit à se contenter du destin. Cela signifie que tout ce qu'Allah, l'Exalté, choisit pour nous, nous l'acceptons sans nous plaindre et sans vouloir que les choses changent, car nous sommes fermement convaincus qu'Allah, l'Exalté, ne choisit que le meilleur pour Ses serviteurs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Pour conclure, il est préférable de suivre les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), en utilisant les moyens licites qui nous ont été accordés selon les enseignements de l'Islam, en croyant fermement qu'ils viennent d'Allah, l'Exalté, et en ayant confiance intérieurement que seul ce qu'Allah, l'Exalté, décide se produira, ce qui est sans aucun doute le meilleur choix pour chaque personne concernée, qu'elle l'observe et s'en rende compte ou non.

Obtenir le pardon

Un hadith divin trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3540, nous informe de l'importance et de l'immensité du pardon d'Allah, l'Exalté. La première partie du hadith déclare que tant qu'un musulman invoque sincèrement Allah, l'Exalté, et espère en Sa miséricorde, il sera pardonné par Lui.

Cette réponse est en fait garantie pour toutes les invocations licites dans le Saint Coran, et pas seulement pour l'invocation du pardon. Chapitre 40 Ghafir, verset 60 :

« *Et ton Seigneur dit : « Invoque-Moi, Je te répondrai. »... »*

En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné ce verset et a déclaré que l'invocation est un acte d'adoration, c'est-à-dire une bonne action. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1479. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3604, conseille que chaque invocation est acceptée de différentes manières tant qu'elle est licite. Soit la personne obtient ce qu'elle a demandé, soit une récompense lui est réservée dans l'au-delà, soit un péché équivalent lui est pardonné. Mais il est important de noter que pour recevoir une réponse positive, un musulman doit remplir les conditions et l'étiquette de l'invocation. En ce qui concerne l'invocation pour le pardon, cela comprend l'effort actif pour éviter les péchés et l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, car il est

contraire au bon sens de demander pardon tout en persistant dans les péchés.

L'une des plus grandes invocations qu'un musulman puisse faire est le pardon, car c'est un moyen d'obtenir des bénédictions, d'éviter les difficultés dans ce monde et un moyen d'accéder au Paradis et d'échapper à l'Enfer dans l'autre monde. Chapitre 71 Nuh, versets 10-12 :

« Et il dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur. Car Il est certes Pardonneur. Il fera tomber sur vous du ciel des pluies abondantes. Et Il vous accordera des biens et des enfants, et Il vous accordera des jardins, et des rivières. » »

Comme l'indique le hadith principal dont nous traitons, l'espoir en la miséricorde infinie d'Allah, le Très-Haut, lorsque l'invocation est une condition pour le pardon, Allah, le Très-Haut, agit en fonction de l'opinion de Son serviteur sur Lui, ce qui a été confirmé dans un hadith divin trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7405.

L'une des plus grandes causes de pardon est lorsqu'un musulman espère seulement qu'Allah, l'Exalté, lui pardonnera, sachant très bien que personne ne peut lui pardonner ou le protéger du châtiment sauf Allah, l'Exalté.

Le hadith principal dont il est question ici est que, quel que soit le nombre de péchés commis par une personne, la miséricorde et le pardon d'Allah, le Très-Haut, sont plus grands. En fait, ils sont illimités, donc les péchés limités d'une personne ne pourront jamais les surmonter. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé aux musulmans de magnifier ce qu'ils demandent, car rien n'est trop grand pour qu'Allah, le Très-Haut, puisse l'exaucer. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6812. Mais il est important de noter qu'utiliser le fait que le pardon d'Allah, le Très-Haut, est infini comme excuse pour persister dans les péchés, c'est se moquer de cette vérité importante et celui qui se comporte de cette manière peut être privé de Son pardon.

La partie suivante du hadith principal dont nous discutons indique l'importance de rechercher sincèrement le pardon d'Allah, l'Exalté, ce qui a été mentionné dans de nombreux versets et autres hadiths. Cet acte de recherche du pardon fait partie du repentir sincère. On peut comprendre que la recherche du pardon est un acte de la langue tandis que le reste du repentir sincère implique de se détourner du péché par des actions. Le repentir sincère comprend également le fait de ressentir un remords sincère, de faire une promesse ferme de ne plus commettre le péché et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Il est important de noter que ne pas persister dans le même péché est une condition pour que le repentir soit accepté. Chapitre 3 Alee Imran, verset 135 :

« *Et ceux qui, lorsqu'ils commettent une impudicité ou font du tort à eux-mêmes, invoquent Allah et implorent le pardon de leurs péchés. Et qui est-ce qui pardonne les péchés, sinon Allah ? Et qui ne persiste pas dans ce qu'ils ont fait, tout en sachant. »*

Il est extrêmement important pour un musulman de persister dans sa recherche du pardon, car cela permet de se libérer de tout souci, de sortir de toute difficulté et d'obtenir du soutien là où on ne l'attend pas. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1518.

Le hadith principal qui nous intéresse est celui qui nous amène à la plus grande cause de pardon, à savoir le fait de ne rien associer à Allah, l'Exalté. Il existe deux types d'associations à Allah, l'Exalté : le polythéisme majeur et le polythéisme mineur. Le type majeur est celui où l'on adore d'autres choses qu'Allah, l'Exalté, ou en plus de Lui. Le type mineur est celui où l'on agit pour autre chose que pour plaire à Allah, l'Exalté, comme par exemple pour se mettre en valeur. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3989. En fait, celui qui agit pour le bien des gens sera averti par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement, de chercher sa récompense auprès de ceux pour qui il a agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci est confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Celui qui agit de cette manière découvrira qu'il finira par être exposé dans ce monde et peu importe la façon dont il traite les autres, il n'obtiendra jamais leur véritable amour ou respect à cause de sa mauvaise intention. Ceci a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6705.

Quand on réalise l'unicité d'Allah, l'Exalté, on ne pense, on pense, on agit et on parle que pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, par crainte et amour pour Lui. Ce comportement minimise les risques de commettre des péchés et quels que soient les péchés commis, ils seront pardonnés par Allah, l'Exalté. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3797, que la

déclaration selon laquelle il n'y a pas d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Exalté, élimine toutes les mauvaises actions.

C'est le comportement que tous les musulmans doivent s'efforcer d'adopter. Le fondement de ce comportement est d'acquérir et d'agir conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela permettra de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela minimisera nos péchés et nous encouragera toujours à nous repentir sincèrement chaque fois que nous commettons un péché. Cela mène au pardon, à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Relations avec Allah, le Très-Haut et les gens

Dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1987, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donné quelques conseils importants. Le premier est de craindre Allah, l'Exalté, par la piété.

On y parvient en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela ne s'obtient qu'en étudiant et en agissant selon les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Ce conseil englobe tous les enseignements et devoirs de l'Islam. Lorsqu'on s'efforce de cette manière, on atteint finalement le haut niveau de foi appelé excellence. C'est lorsque l'on agit, comme en accomplissant la prière, comme si l'on était témoin de l'observance d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 99. Cela garantit que l'on remplit ses devoirs à la fois envers Allah, l'Exalté, et envers la création. Ce dernier implique de respecter les droits des personnes selon les enseignements de l'Islam. Cela s'accomplit au mieux en traitant les autres comme on souhaite être traité par les autres.

Le deuxième conseil donné dans le hadith principal dont il est question est que le musulman doit faire suivre son péché d'une bonne action afin qu'il soit effacé. Cela ne concerne que les péchés mineurs, car les péchés majeurs nécessitent un repentir sincère. Si l'on ajoute un repentir sincère à son acte juste, alors cela effacera tout péché, mineur ou majeur. Mais une partie de la bonne conduite consiste à s'efforcer de

ne pas répéter le péché à nouveau, car pécher avec l'intention de le suivre d'une bonne action est une mentalité dangereuse et trompeuse. On doit s'efforcer de ne pas commettre de péchés et lorsqu'ils se produisent, on doit se repentir sincèrement. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, on doit promettre sincèrement d'éviter de commettre à nouveau le même péché ou un péché similaire et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens.

Enfin, le hadith principal recommande de traiter les gens avec un bon caractère. C'est extrêmement important car le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003. Il faut adopter cela en apprenant et en agissant sur le caractère du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui est le caractère enseigné par le Saint Coran. Grâce à cela, on remplacera ses défauts par de bons. Ceux qui maltraitent les autres, même s'ils accomplissent leurs devoirs envers Allah, l'Exalté, verront qu'au Jour du Jugement, leurs bonnes actions seront données à leur victime et si nécessaire, les péchés de leur victime leur seront donnés. Cela pourrait les conduire à être précipités en Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Compagnons

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit la différence entre un bon et un mauvais compagnon. Le bon compagnon est comme une personne qui vend du parfum. Son compagnon obtiendra soit du parfum, soit sera au moins affecté positivement par l'odeur agréable. Alors qu'un mauvais compagnon est comme un forgeron, si son compagnon ne brûle pas ses vêtements, il sera certainement affecté négativement par la fumée.

Les musulmans doivent comprendre que les personnes qu'ils accompagnent auront un effet sur eux, que cet effet soit positif ou négatif, évident ou subtil. Il n'est pas possible d'accompagner quelqu'un et de ne pas être affecté par lui. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833, confirme qu'une personne est sur la religion de son compagnon. Cela signifie qu'une personne adopte les caractéristiques de son compagnon. Il est donc important pour les musulmans de toujours accompagner les justes car ils les affecteront sans aucun doute de manière positive, c'est-à-dire qu'ils les inciteront à obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Alors que les mauvais compagnons inciteront soit à désobéir à Allah, l'Exalté, soit à se concentrer sur le monde matériel plutôt que de se préparer pratiquement à l'au-delà. Cela signifie qu'ils les empêcheront d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cette attitude deviendra pour eux un grand regret dans les deux mondes, même si les choses pour lesquelles ils s'efforcent sont licites mais au-delà de leurs besoins, car utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière vaine ou

pécheresse est la racine de l'oubli d'Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Enfin, comme une personne finira avec ceux qu'elle aime dans l'au-delà, selon le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688, un musulman doit pratiquement montrer son amour pour les justes en les accompagnant dans ce monde et en adoptant leur style de vie et leur comportement. Mais s'ils accompagnent des gens mauvais ou insouciants, cela prouve et indique leur amour pour eux et leur ultime compagnie dans l'au-delà. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Éviter l'obscurité

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2447, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que l'oppression deviendrait une obscurité le Jour du Jugement.

Il est essentiel d'éviter cela, car ceux qui se trouvent plongés dans les ténèbres ont peu de chances de trouver le chemin du Paradis. Seuls ceux qui auront reçu une lumière pour les guider pourront y parvenir. Commettre l'oppression empêchera donc d'obtenir cette lumière.

L'oppression peut prendre plusieurs formes. La première est celle qui consiste à ne pas respecter les commandements d'Allah, l'Exalté, et à s'abstenir de Ses interdictions. Même si cela n'a aucun effet sur le statut infini d'Allah, l'Exalté, cela plongera la personne dans les ténèbres dans les deux mondes. Selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4244, chaque fois qu'une personne commet un péché, une tache noire est gravée sur son cœur spirituel. Plus elle pèche, plus son cœur sera englobé par les ténèbres. Cela l'empêchera d'accepter et de suivre la vraie guidance dans ce monde. Cela, à son tour, mènera à l'obscurité dans le monde suivant. Chapitre 83 Al Mutaffifin, verset 14 :

« Non ! Au contraire, la tache a recouvert leurs cœurs de ce qu'ils avaient acquis. »

Le deuxième type d'oppression est celui qui consiste à s'opprimer soi-même en ne respectant pas la confiance que Dieu lui a accordée en lui accordant des biens matériels, comme son corps et ses biens. Cette confiance est respectée lorsqu'on utilise chaque bien qui nous a été accordé d'une manière qui plaise à Dieu, le Créateur et le Propriétaire de tous les biens.

La plus grande de ces bénédictions est la foi. Elle doit être protégée et renforcée par l'acquisition et la mise en pratique des connaissances islamiques. La foi est comme une plante dont il faut constamment prendre soin et la nourrir par l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances islamiques. La mort de cette plante éteindra la lumière de la foi, ce qui aura pour conséquence de laisser l'individu dans l'obscurité des deux mondes.

Le dernier type d'oppression est celui qui consiste à maltraiter les autres. Allah, le Très-Haut, ne pardonnera pas ces péchés tant que la victime de l'opresseur ne lui pardonne pas en premier. Les gens ne sont pas si miséricordieux, il est peu probable que cela se produise. Ensuite, la justice sera établie au Jour du Jugement, où les bonnes actions de l'opresseur seront rétribuées à sa victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront rétribués à l'opresseur. Cela peut conduire l'opresseur à être jeté en Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il faut éviter ce résultat en traitant les autres comme on souhaite être traité par les autres.

Un musulman doit éviter toute forme d'oppression s'il désire une lumière qui le guide dans ce monde et dans l'autre.

Manières prophétiques

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2016, la mère des croyants, l'épouse du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , Aïcha (qu'Allah l'agrée), a décrit certaines des nobles caractéristiques du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Elle a indiqué qu'il n'était ni obscène ni bavard. Il ne répondait jamais au mal par le mal et pardonnait et ignorait les fautes des autres.

Tout d'abord, tous les musulmans doivent comprendre qu'il est de leur devoir d'adopter les nobles caractéristiques du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc ; alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... »

Et Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

Un musulman ne doit jamais agir ou parler de manière obscène, car cela est détesté par Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 464. Se comporter de cette manière est l'essence même du mauvais caractère. Et comme le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut prédire le mauvais sort de celui qui atteindra le Jour du Jugement en tant que personne obscène. De plus, celui qui est obscène dans ses paroles a beaucoup plus de chances d'entrer en Enfer, car il suffit d'un seul mot mauvais pour le faire plonger en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. En termes simples, la vraie foi et l'obscénité ne peuvent jamais se réunir chez une seule personne.

Un musulman ne doit pas être trop bavard, car cela conduit à la perte du respect des autres, en particulier de ses proches. Celui qui parle trop fort est souvent perçu comme agressif et peut facilement effrayer les autres. Cela est en contradiction avec le comportement d'un vrai musulman. Un musulman doit être doux, gentil et accessible dans ses relations avec les autres, car cela montre la nature véritable et pacifique de l'Islam. Chapitre 31 Luqman, verset 19 :

« ...et baissez la voix ; en effet, le son le plus désagréable est la voix des ânes. »

Enfin, un musulman doit comprendre que les gens ne sont pas parfaits et qu'ils sont donc voués à commettre des erreurs. Tout comme une personne désire être pardonnée par Allah, l'Exalté, elle doit ignorer et pardonner aux autres. En termes simples, la façon dont on traite les autres est la façon dont on sera traité par Allah, l'Exalté. C'est une folie de ne pas pardonner aux autres tout en espérant le pardon d'Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Il est important de noter que pardonner aux autres et leur faire aveuglément confiance sont deux choses différentes. Il est recommandé de pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, mais il faut aussi prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être à nouveau lésé par son agresseur. Cela signifie qu'il faut adapter son comportement afin de se protéger pour que l'histoire ne se répète pas, tout en continuant à traiter les autres conformément aux enseignements de l'islam.

La qualité est importante

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1417, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé au musulman de se sauver de l'enfer même en donnant la moitié d'une datte en charité.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres enseignements de l'islam, souligne l'importance de la qualité plutôt que de la quantité. Le diable dissuade souvent les musulmans d'accomplir de bonnes actions en leur faisant croire que l'action est trop petite et donc insignifiante aux yeux d'Allah, le Très-Haut. Malheureusement, même d'autres musulmans ignorants découragent souvent les autres d'accomplir certaines bonnes actions en prétendant qu'elles sont insignifiantes et inutiles.

Il est important pour le musulman de ne pas tomber dans ce piège et de s'efforcer d'accomplir toutes les bonnes actions, grandes ou petites, car Allah, l'Exalté, observe sans aucun doute les qualités de chacun et juge les gens en fonction de celles-ci. Un aspect de cette qualité est l'intention de chacun, c'est-à-dire si l'on le fait uniquement pour Allah, l'Exalté, ou pour une autre raison, comme pour se mettre en valeur.

FrançaisLe musulman doit d'abord se concentrer sur la correction de la qualité de sa bonne action, comme le fait d'avoir une bonne intention, puis s'assurer que la source de la bonne action, comme le don de charité, est licite, car toute action qui a un fondement illicite ne sera pas

acceptée. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 661. Ensuite, le musulman doit accomplir toutes les bonnes actions volontaires en fonction de ses moyens et de ses forces. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6465, que les actions les plus aimées d'Allah, l'Exalté, sont les actions régulières, même si elles sont considérées comme petites.

De plus, accomplir régulièrement de bonnes actions est plus susceptible de changer un musulman pour le mieux que de faire une grande action une fois de temps en temps. En ce qui concerne la charité volontaire, un musulman doit donner régulièrement selon ses moyens, même s'il ne s'agit que d'une seule livre, et croire fermement qu'Allah, l'Exalté, transformera cela en une montagne de récompense le Jour du Jugement. En fait, cela a été promis dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 662.

Pour conclure, un musulman doit se concentrer sur la qualité plutôt que sur la quantité et accomplir régulièrement toutes sortes de bonnes actions en fonction de ses moyens et de ses forces.

La vraie justice

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 4721, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a annoncé que ceux qui agissent avec justice seront assis sur des trônes de lumière près d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Cela comprend ceux qui sont justes dans leurs décisions, dans le respect de leur famille et de ceux qui sont sous leur garde et leur autorité.

Il est important pour les musulmans d'agir toujours avec justice en toutes circonstances. Ils doivent faire preuve de justice envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ils doivent utiliser toutes les bénédictions qui leur ont été accordées de la bonne manière, conformément aux enseignements de l'Islam. Cela comprend le fait d'être juste envers leur propre corps et leur propre esprit en remplissant leurs droits à la nourriture et au repos, ainsi qu'en utilisant chaque membre selon son véritable but. L'Islam n'enseigne pas aux musulmans à pousser leur corps et leur esprit au-delà de leurs limites, ce qui leur causerait du tort.

Il faut être juste envers les gens en les traitant comme on souhaite être traité par les autres. Il ne faut jamais transiger avec les enseignements de l'Islam en commettant une injustice envers les gens afin d'obtenir des choses de ce monde, comme la richesse et l'autorité. Cela sera l'une des principales causes d'entrée en Enfer et cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Ils doivent rester justes même si cela contredit leurs désirs et ceux de leurs proches. Chapitre 4 An Nisa, verset 135 :

« Ô vous qui croyez ! Soyez toujours justes et témoins d'Allah, même si c'est contre vous-mêmes ou contre vos père et mère. Que l'on soit riche ou pauvre, Allah est plus digne de l'un que de l'autre. Ne suivez donc pas votre passion, de peur de ne pas être justes... »

Il faut être juste envers les personnes à sa charge en s'acquittant de leurs droits et de leurs besoins conformément aux préceptes de l'islam. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 2928. Un aspect important de cette responsabilité est d'enseigner à ses personnes à charge l'islam et l'importance de mettre en pratique ses préceptes dans leur vie. Il ne faut pas les négliger ni les confier à d'autres, comme les enseignants de l'école ou de la mosquée. Une personne ne doit pas assumer cette responsabilité si elle est trop paresseuse pour agir avec justice à leur égard.

Pour conclure, nul n'est exempt d'agir avec justice, car le minimum est d'agir avec justice envers Allah, l'Exalté, et envers soi-même.

Augmentation de gain

Dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2029, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé trois choses. La première est que la charité ne diminue pas la richesse.

Car tout ce que le musulman dépense pour Allah, le Très-Haut, en termes de bienfait, tel que le temps, Allah, le Très-Haut, le récompensera. Cette compensation sera bien plus élevée que ce qu'il a dépensé à l'origine. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 245 :

« Qui est-ce qui ferait un bon prêt à Allah afin qu'il le lui multiplie plusieurs fois ?... »

Par exemple, Allah, le Très-Haut, peut accorder à celui qui dépense pour Lui des opportunités financières qui conduisent à une augmentation globale de la richesse. De plus, cela pourrait faire référence au fait que ce qui est destiné à être dépensé pour une personne, c'est-à-dire sa véritable richesse, ne peut jamais changer, quel que soit son comportement ou le comportement de toute la création. En fait, la provision d'une personne lui a été allouée plus de cinquante mille ans avant qu'Allah, le Très-Haut, ne crée les cieux et la terre. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Donc, en réalité, la charité d'une personne ne changera pas le montant de la richesse qui est destinée à être dépensée pour elle,

comme la richesse dépensée pour sa nourriture. Enfin, la charité ne réduit pas la richesse d'une personne, car elle ne fait que déposer sa richesse sur son compte dans l'au-delà. C'est comme celui qui transfère de l'argent entre deux comptes bancaires. À cet égard, la charité ne réduit pas sa richesse, car le véritable bénéficiaire est lui-même. Se rappeler cela empêchera de rechercher la gratitude de ceux que l'on aide et empêchera l'orgueil, car en réalité, on ne profite à personne d'autre qu'à soi-même lorsqu'on fait la charité.

La deuxième chose mentionnée dans le hadith principal dont il est question est qu'une personne sera plus honorée lorsqu'elle pardonne aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela se produit car celui qui pardonne aux autres sera pardonné par Allah, l'Exalté, ce qui, par définition, fait que son honneur s'accroît. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Cela montre que le véritable honneur ne consiste pas à exalter les autres, mais à être miséricordieux et indulgent. En d'autres termes, si l'on souhaite être pardonné pour ses erreurs, il faut pardonner aux autres. Il est toutefois important de noter que l'on est encouragé à pardonner aux autres par amour pour Allah, l'Exalté, mais qu'il faut également prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être à nouveau lésé par son agresseur. Cela signifie qu'il faut adapter son comportement afin de se protéger pour que l'histoire ne se répète pas, tout en continuant à traiter les autres conformément aux enseignements de l'Islam. Pardonner aux autres ne signifie pas être naïf à leur égard.

Le dernier point mentionné dans le hadith principal est qu'une personne sera élevée en rang lorsqu'elle vit avec humilité pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela se produit car l'humilité est un aspect important du service à Allah, l'Exalté. Le contraire de l'humilité, qui est l'orgueil, n'appartient qu'au Maître, à savoir Allah, l'Exalté, car tout ce que les gens possèdent a été créé et accordé par Lui. Comprendre cette réalité permet d'éviter l'orgueil et de faire preuve d'humilité en obéissant à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et cela comprend le fait de traiter les autres avec respect et gentillesse. La personne humble ne méprise pas les gens, car chaque bonne qualité qu'ils possèdent leur a été accordée par Allah, l'Exalté. La personne humble ne rejette pas la vérité, quelle que soit sa provenance, car la source de la vérité n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Au contraire, elle l'accepte et agit en conséquence chaque fois qu'elle y est confrontée. C'est là le véritable service d'Allah, l'Exalté, et cela conduit à la véritable grandeur dans les deux mondes.

Aimer Allah, le Très-Haut

Dans un hadith divin trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6548, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré qu'Allah, l'Exalté, protégerait les deux personnes qui s'aimaient pour l'amour d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Allah, le Très-Haut, accordera de l'ombre à ces deux personnes le jour où le Soleil sera à moins de trois kilomètres de la création. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421. Si les gens ont du mal à supporter la chaleur du Soleil en été, peut-on imaginer l'intensité de la chaleur le Jour du Jugement ?

Aimer pour Allah, l'Exalté, conduit à une telle récompense, car cette émotion est extrêmement difficile à contrôler. Et quiconque a la chance de la contrôler trouvera l'accomplissement des devoirs de l'Islam simple. Ces devoirs impliquent d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantit que l'on utilise correctement les bénédictions qui lui ont été accordées, c'est-à-dire d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est pour cette raison qu'aimer pour Allah, l'Exalté, a été déclaré comme un aspect du perfectionnement de la foi dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681.

Aimer les autres pour Allah, le Très-Haut, signifie vouloir ce qu'il y a de mieux pour les autres, tant dans les domaines matériels que religieux. Cela doit se traduire concrètement par des actes, c'est-à-dire par le fait de soutenir les autres financièrement, émotionnellement et physiquement, selon ses moyens. Compter les faveurs que l'on rend aux autres non seulement annule la récompense, mais prouve également son manque de sincérité, car on n'aime que recevoir des éloges et d'autres formes de compensation de la part des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 264 :

« Ô vous qui croyez ! N'annulez pas vos aumônes par des rappels ou des injures... »

Tout sentiment négatif envers les autres pour des raisons mondaines, comme l'envie, est en contradiction avec l'amour d'autrui pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, et doit être évité. Cela se fait en supprimant les traits négatifs que l'on possède et en les remplaçant par de bons traits, en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Pour conclure, cette noble qualité consiste à aimer pour les autres ce que l'on aime pour soi-même, par des actes, et non pas seulement par des mots. C'est en fait un aspect de la qualité d'un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. On y parvient mieux en traitant les autres de la manière dont on souhaite que les autres nous traitent.

La véritable indépendance

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 6470, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé que quiconque s'abstient de demander aux autres sera indépendant. Et quiconque s'efforce sincèrement d'être patient sera récompensé par Allah, l'Exalté, par la patience. Et quiconque se contente de ce qu'il possède sera autosuffisant. Il a conclu qu'il n'y a pas de plus grand don que la patience.

Il n'y a pas de mal à demander de l'aide aux autres quand on est dans le besoin, mais un musulman ne doit pas prendre cette habitude car cela peut conduire à une perte de respect de soi. Cela peut être dangereux car celui qui perd le respect de soi est plus susceptible de commettre des péchés car il cesse de se soucier de ce qu'Allah, l'Exalté, et les autres pensent de lui. Celui qui demande inutilement de l'aide aux autres commencera également à compter sur les autres pour l'aider au lieu de faire confiance à Allah, l'Exalté, pour l'aider. Faire confiance à Allah, l'Exalté, implique d'utiliser les moyens qui nous ont été accordés de manière licite et de croire ensuite que le résultat, qu'Allah, l'Exalté, seul, choisit, sera le meilleur pour toutes les personnes concernées. Par conséquent, un musulman doit s'efforcer d'utiliser tous les moyens qui lui ont été accordés avant de se tourner vers les autres pour obtenir de l'aide. Celui qui se comporte de cette manière se verra accorder par Allah, l'Exalté, l'indépendance des gens.

Le musulman doit s'imposer la patience, surtout dans les moments difficiles. La meilleure façon d'y parvenir est d'acquérir la connaissance islamique et d'agir en conséquence. Par exemple, celui qui sait qu'Allah,

l'Exalté, donnera une récompense incalculable au musulman patient est plus susceptible d'être patient que celui qui l'ignore. Chapitre 39 Az Zumar, verset 10 :

« ...*En effet, le patient recevra sa récompense sans compte [c'est-à-dire sans limite].* »

Il est important de noter que la véritable patience se manifeste dès le début d'une situation, et non plus plus tard. Lorsque l'on fait preuve de patience plus tard, on parle d'acceptation, ce que même la personne la plus impatiente éprouve.

Le véritable riche est celui qui n'est ni nécessiteux ni avide de biens. Cela se produit lorsque l'on se satisfait de ce qui nous a été accordé par Allah, l'Exalté. Cela se produit lorsque l'on croit à juste titre qu'Allah, l'Exalté, donne ce qui est le meilleur à chacun selon Son infini savoir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...*Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas.* »

Cette personne est véritablement riche, tandis que celui qui est toujours avide et nécessiteux est pauvre, même s'il possède beaucoup de

richesses. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2420. Par conséquent, se contenter de ce qu'on possède est une véritable richesse, tandis que l'avidité rend nécessiteux, c'est-à-dire pauvre.

Enfin, la patience est importante à adopter car elle est requise dans chaque élément de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Cela implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin. En termes simples, le succès dans les affaires mondaines ou religieuses n'est pas possible sans patience. C'est donc un don magnifique accordé par Allah, l'Exalté, à ceux qui s'efforcent de l'adopter.

Questions financières

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2076, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a demandé la miséricorde d'Allah, l'Exalté, sur ceux qui sont indulgents dans les questions financières, comme l'achat et la vente de biens, et lorsqu'ils exigent le remboursement d'un prêt.

Il est important pour les musulmans de ne pas être avides en matière financière, car l'avidité pousse à l'illégal. Même si l'on évite l'illégal, l'avidité privera le musulman de cette invocation de miséricorde, car l'avidité l'empêchera d'agir avec indulgence envers les autres. En termes simples, l'avidité éloigne l'individu d'Allah, l'Exalté, loin du Paradis, loin des gens et près de l'Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961.

Un musulman ne doit jamais abuser des autres en surévaluant le prix de ses biens, surtout en période de difficultés générales, comme une crise financière. Dans toutes les questions financières, les musulmans doivent tout expliquer clairement aux autres personnes concernées, car cacher des choses, comme un défaut dans leurs biens, est trompeur et contredit les caractéristiques d'un vrai musulman. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2079, avertit que lorsque les gens trompent les autres en matière financière, les bénédictions d'Allah, l'Exalté, sont supprimées. Cela supprime la satisfaction de leur richesse, quelle que soit la quantité qu'ils obtiennent et possèdent. Cela conduit à son tour à devenir plus avide. Plus on devient avide, moins on obtient la paix.

Enfin, lorsque d'autres personnes sont en difficulté financière, le musulman doit s'efforcer de les aider selon ses moyens, car cela conduit au soutien constant d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4893. En fait, celui qui abandonne une dette à laquelle il est redevable pour l'amour d'Allah, l'Exalté, sera soulagé par Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225.

Faire preuve de clémence et de bonne conduite dans les transactions commerciales améliorera la réputation de l'entreprise, ce qui, à son tour, favorisera ses affaires. Ainsi, adopter la clémence dans les affaires conduit à des avantages aussi bien dans les affaires profanes que religieuses.

Enfin, faire preuve d'indulgence dans les affaires permettra également au musulman de comprendre que ses affaires ne sont pas sa priorité numéro un dans la vie. Elles ne sont rien d'autre qu'un moyen pour parvenir à une fin, la fin étant de se préparer concrètement pour l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. En revanche, celui qui ne fait pas preuve d'indulgence dans les affaires deviendra plus avide. Et l'avidité concentre toujours l'attention d'une personne sur le fait de gagner et d'accumuler le monde matériel. Cela devient son but ultime et sa priorité numéro un dans la vie. Cela l'empêche alors de se préparer concrètement pour l'au-delà.

La vie est un miroir

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti qu'Allah, l'Exalté, ne fera pas miséricorde à celui qui ne fait pas miséricorde aux autres.

L'islam est une religion très simple. L'un de ses enseignements fondamentaux est que la façon dont les gens traitent les autres est la façon dont ils seront traités par Allah, l'Exalté. Par exemple, ceux qui apprennent à ignorer et à pardonner les erreurs des autres seront pardonnés par Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Ceux qui soutiennent les autres dans des domaines matériels et religieux bénéfiques, comme une aide affective ou financière, seront soutenus par Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4893. Ce même hadith conseille que celui qui cache les défauts des autres verra leurs défauts cachés par Allah, l'Exalté.

En d'autres termes, si l'on traite les autres avec bonté et respect, conformément aux enseignements de l'Islam, Allah, le Très-Haut, nous traitera de la même manière. Et ceux qui maltraitent les autres seront traités de la même manière par Allah, le Très-Haut, même s'ils accomplissent les devoirs obligatoires qui lui sont liés, comme les prières obligatoires. En effet, un musulman doit accomplir les deux devoirs pour réussir, à savoir les devoirs envers Allah, le Très-Haut, et les gens.

Un moyen simple d'obtenir la miséricorde divine est de traiter les autres comme on désire être traité par eux. Cela est vrai pour tous les êtres humains, quelle que soit leur foi, et s'étend en fait à toutes les créatures.

Enfin, il est important de noter qu'un musulman ne sera traité avec bonté par Allah, l'Exalté, que s'il traite les autres avec bonté pour Lui. S'il le fait pour toute autre raison, il perdra sans aucun doute la récompense mentionnée dans ces enseignements. Le fondement de tous les actes et de l'Islam lui-même est l'intention de chacun. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

Bénédictions dans la richesse et la vie

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1979, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le maintien des liens de parenté conduit à une augmentation de la richesse et de la vie.

Il est du devoir du musulman de préserver ses liens de parenté, car les rompre est un péché majeur. Celui qui rompt ses liens de parenté pour des raisons mondaines sera privé de la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6518. En fait, c'est un péché si grave qu'un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1909, avertit que celui qui rompt ses liens de parenté pour des raisons mondaines n'entrera pas au Paradis. Le maintien des liens de parenté implique de respecter les droits de ses proches conformément aux enseignements de l'Islam afin de plaire à Allah, le Très-Haut. Il doit rechercher la satisfaction d'Allah, le Très-Haut, à tout moment et non celle de ses proches, car cela encourage à transiger avec les enseignements de l'Islam. Il ne faut pas attendre ni exiger de gratitude de la part de ses proches lorsqu'il s'agit de respecter ses droits, car cela prouverait son insincérité. Le musulman doit commander le bien et interdire le mal avec douceur et gentillesse. Dans le cas où un proche ne se repente pas de ses péchés, le musulman ne doit pas rompre les liens avec lui, même pour des raisons religieuses. Il doit plutôt continuer à l'aider dans des choses bénéfiques, car cet acte de bonté peut l'inciter à se repentir sincèrement. En revanche, se couper de lui peut bien l'éloigner encore plus de la bonne voie.

L'augmentation de la richesse mentionnée dans le hadith principal pourrait signifier qu'Allah, l'Exalté, leur offre davantage d'opportunités financières, ce qui entraîne une augmentation de leur richesse légale. Plus important encore, cela pourrait signifier qu'Allah, l'Exalté, bénit la richesse d'un musulman avec une telle grâce qu'elle répond à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge et lui procure la paix de l'esprit et du corps, ce qui en réalité est la véritable richesse. Celui qui rompt les liens de parenté perdra cette grâce, ce qui le conduira à se sentir insatisfait quelle que soit la richesse qu'il obtiendra. Et il aura toujours l'impression que sa richesse n'est pas suffisante pour couvrir ses besoins et ceux de ses personnes à charge.

L'allongement de la vie mentionné dans le hadith principal fait référence à la grâce accordée à l'individu dans son temps afin qu'il parvienne à accomplir tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, comme les prières obligatoires, et envers les gens, tout en trouvant le temps de profiter des plaisirs licites de ce monde sans excès, extravagance ou gaspillage. Mais celui qui rompt les liens de parenté perdra cette grâce et donc, peu importe le peu de responsabilités qu'il a, il n'aura jamais l'impression d'avoir assez de temps pour les accomplir toutes et profiter des plaisirs licites de ce monde avec modération. Au lieu de cela, il passera la journée à régler une question après l'autre sans aucun repos ni tranquillité d'esprit.

Récompense facile

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6006, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'un musulman peut obtenir la même récompense que celui qui jeûne tous les jours et offre la prière surérogatoire toute la nuit s'il soutient financièrement une veuve ou une personne pauvre.

Dans ce monde moderne et trépidant, les musulmans ont souvent du mal à trouver le temps d'accomplir des actes vertueux volontaires, comme le jeûne volontaire ou la prière nocturne volontaire. L'islam, comme toujours, offre à chacun, quel que soit son mode de vie, un moyen pratique de recevoir la récompense d'Allah, l'Exalté. Dans ce cas, un musulman peut soutenir financièrement une veuve ou une personne pauvre afin d'obtenir cette grande récompense. Il est encore plus facile de nos jours de parrainer les nécessiteux car il n'est pas nécessaire de se déplacer pour les aider. On peut faire appel à des organismes caritatifs réputés et dignes de confiance afin de faire des dons régulièrement. Et un musulman ne doit pas se laisser tromper et dissuader de faire des dons en croyant que son argent n'atteindra pas les nécessiteux car Allah, l'Exalté, le récompensera selon son intention, que l'argent parvienne aux pauvres ou non. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Le devoir d'un musulman est de faire un don via une œuvre de charité réputée et digne de confiance avec la bonne intention, à savoir, plaire à Allah, l'Exalté.

Parrainer les nécessiteux n'est pas cher, car la plupart des gens dépensent plus d'argent pour leur facture de téléphone mensuelle et d'autres choses de luxe inutiles. La triste vérité est que si chaque

musulman financièrement capable parrainait une personne dans le besoin, cela réduirait considérablement la pauvreté dans le monde.

Enfin, celui qui n'a pas les moyens de faire cela doit encourager celui qui en a les moyens, et ainsi, il recevra la récompense de son don. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674.

Il n'y a donc aucune raison pour que tous les musulmans passent à côté de cette récompense facile.

Voisins

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6014, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'il était encouragé à traiter ses voisins avec gentillesse à un point tel qu'il pensait qu'un voisin deviendrait l'héritier de son voisin musulman.

Malheureusement, ce devoir est souvent négligé, même si traiter son prochain avec bonté est un aspect important de l'islam. Tout d'abord, il est important de noter que le voisin d'une personne en islam comprend toutes les personnes qui vivent dans un rayon de quarante maisons dans chaque direction par rapport à la maison d'un musulman. Cela est confirmé par l'imam Bukhari dans Adab Al Mufrad, numéro 109.

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a un jour lié la croyance en Allah, le Très-Haut, et au Jour du Jugement à la bienveillance envers son prochain dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 174. Ce hadith suffit à lui seul à indiquer la gravité de la bienveillance envers son prochain. Un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 119, avertit qu'une femme qui accomplit ses devoirs obligatoires et accomplit beaucoup d'actes d'adoration volontaire ira en Enfer pour avoir maltraité son prochain par ses paroles. Si tel est le cas pour celui qui nuit à son prochain par des paroles, peut-on imaginer la gravité de nuire physiquement à son prochain ?

Le musulman doit être patient face à un mauvais traitement de la part de son voisin. En fait, le musulman doit le traiter avec bonté dans de tels cas. Rendre le bien pour le bien n'est pas difficile. Un bon voisin est celui qui rend le mal par le bien. Chapitre 41 Fussilat, verset 34 :

« Et la bonne action et la mauvaise ne sont pas égales. Repoussez [le mal] par ce qui est meilleur ; et celui avec qui vous avez de l'hostilité [deviendra] comme s'il était un ami dévoué. »

Il est important de noter qu'il ne faut pas permettre à ses voisins ou à d'autres personnes de franchir les limites et qu'il faut se défendre quand cela est approprié. Il faut ignorer et pardonner dans des situations mineures qui n'auront pas d'effets négatifs à l'avenir et qui ne se reproduiront pas entre les personnes impliquées, encore et encore.

Un musulman doit respecter l'espace privé de son voisin , mais en même temps le saluer et lui proposer son aide sans être trop intrusif. Il doit être soutenu par tous les moyens dont il dispose, comme un soutien financier ou émotionnel.

Le musulman doit cacher les défauts de son voisin tant qu'ils ne lui causeront pas de conséquences négatives. Celui qui cache les défauts des autres verra ses défauts cachés par Allah, l'Exalté. Et celui qui expose les défauts des autres, Allah, l'Exalté, exposera leurs défauts et les déshonorera publiquement. Ceci est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4880.

Pour conclure, il faut traiter son voisin de la manière dont on souhaite que son voisin nous traite, ce qui inclut faire preuve de gentillesse et de respect.

Visite du paradis

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6551, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que le musulman qui rend visite à une personne malade est dans un verger du Paradis jusqu'à son retour.

La première chose à noter est que ce hadith inclut la visite à tout malade, quelle que soit sa foi. Bien qu'il s'agisse sans aucun doute d'une grande action, il est important pour un musulman d'accomplir d'abord cette bonne action uniquement pour la satisfaction d'Allah, l'Exalté. S'il le fait pour une autre raison, comme pour se montrer aux gens, il n'obtiendra pas de récompense auprès d'Allah, l'Exalté.

De plus, ils doivent respecter les règles et les conditions de la visite aux malades, conformément aux enseignements de l'Islam, afin d'obtenir leur récompense. De nos jours, il est facile de contacter le malade et sa famille à l'avance afin de s'assurer qu'ils leur rendent visite au moment opportun, car un malade se repose tout au long de la journée et cela minimisera les perturbations causées à sa famille. Ils ne doivent pas rester trop longtemps pour ne pas causer de problèmes au malade et à ses proches. Ils doivent contrôler leurs actes et leurs paroles afin d'éviter tous les types de péchés tels que les commérages, la médisance et la calomnie. Ils doivent encourager le malade à être patient et à discuter des récompenses qui y sont associées et, de manière générale, à discuter des questions bénéfiques concernant ce monde et l'au-delà.

Si le malade ou sa famille lui ordonnent de revenir à un autre moment, le musulman doit accepter cela sans rancune, car cela a été spécifiquement ordonné par Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 28 :

« Et si on vous dit : « Retournez », alors retournez ; cela est plus pur pour vous. Et Allah sait parfaitement ce que vous faites. »

C'est seulement en se comportant de cette manière que l'on obtiendra la récompense décrite dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . S'ils échouent dans cette voie, soit ils n'obtiendront aucune récompense, soit ils risquent de se retrouver avec des péchés, selon la façon dont ils se sont comportés. Malheureusement, de nombreux musulmans aiment accomplir cette bonne action mais ne parviennent pas à remplir correctement ses conditions. Chapitre 4 An Nisa, verset 114 :

« Il n'y a rien de bon dans leurs conversations privées, sauf pour ceux qui recommandent l'aumône, la bonne conduite ou la conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons une énorme récompense. »

Penser positivement

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4993, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que le fait de bien penser aux gens est un aspect de l'adoration correcte d'Allah, l'Exalté. Cela signifie que c'est un aspect de l'obéissance à Allah, l'Exalté.

Interpréter les choses de manière négative conduit souvent à des péchés, comme la médisance et la calomnie. Un musulman doit interpréter les choses de manière positive, dans la mesure du possible, afin de donner le bénéfice du doute aux autres. Malheureusement, adopter un état d'esprit négatif affecte les gens, de la cellule familiale au niveau national. Par exemple, combien de fois une nation est-elle partie en guerre à cause d'une supposition et d'une suspicion ? La grande majorité des scandales qui se retrouvent dans les médias sont basés sur des suppositions. Même des lois ont été créées pour soutenir l'utilisation d'hypothèses et de suspicions. Cela conduit souvent à des relations brisées et fracturées, car les personnes ayant cet état d'esprit croient toujours que les autres s'en prennent à elles par leurs paroles ou leurs actions. Cela empêche de suivre les conseils des autres, car elles pensent qu'elles sont simplement moquées par celui qui leur donne des conseils, et cela empêche de donner des conseils car elles pensent que l'autre personne ne prêtera aucune attention à ce qu'elles disent. Et une personne s'abstiendra de conseiller celui qui possède cet état d'esprit négatif, car elle pense que cela ne mènera qu'à une dispute. Cela conduit à d'autres traits négatifs, comme l'amertume.

Il est important que les musulmans comprennent que même s'ils supposent que quelqu'un leur lance une pique, ils doivent quand même accepter leurs conseils s'ils sont basés sur le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Interpréter toujours les choses de manière négative donne également naissance à une maladie mentale puissante, la paranoïa. Celui qui adopte la paranoïa soupçonnera toujours les autres de mauvaises choses. Cela peut être extrêmement destructeur pour les relations, comme les mariages.

Il faut s'efforcer d'interpréter les choses de manière positive, dans la mesure du possible, ce qui conduit à une mentalité positive. Et un état d'esprit positif conduit à des relations saines, à des sentiments et à l'unité. En revanche, interpréter toujours les choses de manière négative encourage à toujours penser et agir négativement envers les autres, même lorsque leur comportement est bon. Cela ne fait qu'empêcher de respecter les droits des autres, ce qui a été commandé par Allah, l'Exalté. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez ! Évitez toute conjecture [négative]. En vérité, certaines conjectures sont des péchés... »

Rassemblements publics

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4815, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé aux gens de respecter les droits de la voie publique lorsqu'ils se rencontrent en public.

La première chose conseillée dans ce hadith est que les musulmans doivent baisser le regard et ne pas regarder les choses qui leur sont interdites. En fait, il faut protéger de la même manière chaque organe de son corps, comme sa langue et ses oreilles. Cela se fait en évitant les choses qui ne le concernent pas.

Le hadith suivant recommande aux musulmans de ne pas nuire aux autres. Cela comprend aussi bien les paroles grossières, les médisances que les actes physiques. En fait, une personne ne peut être un véritable croyant et un musulman tant qu'elle ne s'est pas gardée de nuire physiquement et verbalement aux autres et à ses biens. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Un musulman doit plutôt aider les autres en public, selon ses moyens. S'il n'en est pas capable, le moins qu'il puisse faire est de ne pas nuire physiquement et verbalement aux autres.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que l'on doit rendre aux autres le salut islamique de paix. Cela implique de commencer le salut islamique de paix par ses paroles et de montrer la paix aux autres par

ses actes et ses autres paroles. C'est de la pure hypocrisie que de montrer la paix aux autres par ses paroles et de leur nuire ensuite par ses actes et ses autres paroles.

Enfin, le hadith principal dont il est question ici conseille aux musulmans d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Cela doit être fait selon les trois niveaux décrits dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2172. Le niveau le plus élevé est de le faire avec ses actes, dans les limites de l'islam. Le niveau suivant est de le faire avec ses paroles. Et le niveau le plus bas est de le faire avec le cœur, en secret. Ce devoir doit toujours être accompli selon la connaissance islamique et de manière douce. Dans la mesure du possible, cela doit être fait en privé afin d'éviter d'embarrasser les autres, car cela peut souvent amener une personne à rejeter un bon conseil. Cela doit également être fait au moment opportun, par exemple, après qu'une personne en colère se soit calmée, car un bon conseil au mauvais moment est souvent inefficace. Souvent, les musulmans conseillent la bonne chose, mais comme ils le font de manière dure, ils ne font qu'éloigner les gens de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Il est donc essentiel de combiner une bonne connaissance avec un comportement bienveillant afin que les bons conseils affectent les autres de manière positive. Chapitre 3 Alee Imran, verset 159 :

« C'est donc par miséricorde d'Allah que vous avez été indulgents envers eux. Et si vous aviez été grossiers [dans vos paroles] et durs dans vos cœurs, ils se seraient dispersés parmi vous... »

Comme ces caractéristiques sont difficiles à adopter et à mettre en œuvre en public, il faut choisir l'option la plus sûre et minimiser les

contacts avec d'autres personnes en public, car cela entraîne souvent plus de mal que de bien.

Pour conclure, il est important de noter qu'un musulman doit adopter et montrer ces caractéristiques envers toutes les personnes, quelle que soit leur foi.

La clé de tous les maux

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah numéro 3371, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti qu'un musulman ne doit jamais consommer d'alcool, car c'est la clé de tous les maux.

Malheureusement, ce péché majeur a augmenté au fil du temps parmi les musulmans. C'est la clé de tous les maux car il donne lieu à d'autres péchés. Cela est assez évident car un ivrogne perd le contrôle de sa langue et de ses actions physiques. Il suffit de regarder les informations pour constater combien de crimes sont commis à cause de la consommation d'alcool. Même ceux qui boivent modérément ne font que causer des dommages à leur corps, ce que la science a prouvé. Les maladies physiques et mentales associées à l'alcool sont nombreuses et représentent un lourd fardeau pour le Service National de Santé et les contribuables. C'est la clé de tous les maux car il affecte négativement les trois aspects d'une personne : son corps, son esprit et son âme. Il détruit les relations entre les gens, car l'alcool affecte négativement le comportement. Par exemple, il existe une corrélation claire entre la consommation d'alcool et la violence domestique. Chapitre 5 Al Maidah, verset 90 :

« Ô vous qui croyez ! Les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les sacrifices sur des autels de pierre et les flèches de divination ne sont que des souillures provenant de l'œuvre du Satan. Évitez-les donc, afin que vous réussissiez. »

Le fait que la consommation d'alcool soit placée à côté de choses associées au polythéisme dans ce verset, souligne à quel point il est important de l'éviter.

C'est un péché si grave que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3376, que celui qui boit régulièrement de l'alcool n'entrera pas au Paradis.

La diffusion du salut islamique de paix est une clé pour obtenir le Paradis selon un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 68. Néanmoins, un Hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 1017, conseille aux musulmans de ne pas saluer quelqu'un qui boit régulièrement de l'alcool.

L'alcool est un péché majeur unique en son genre, car il a été maudit de dix manières différentes dans un seul hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3380. Ces maudits incluent l'alcool lui-même, celui qui le produit, celui pour qui il est produit, celui qui le vend, celui qui l'achète, celui qui le transporte, celui à qui il est apporté, celui qui utilise la richesse obtenue en le vendant, celui qui le boit et celui qui le verse. Celui qui traite avec quelque chose qui a été maudit de cette manière n'obtiendra pas de véritable succès à moins qu'il ne se repente sincèrement.

Bien qu'il soit difficile de se défaire de la dépendance à l'alcool, il faut néanmoins s'efforcer d'éviter tout ce qui pourrait nous y inciter, comme les mauvais amis. Il faut utiliser toute l'aide qui nous est offerte, comme les séances de thérapie. Il ne faut jamais oublier qu'Allah, l' Exalté, n'impose pas à une personne un devoir qu'elle ne peut pas accomplir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Ces choses les aideront à se détourner définitivement de ce péché majeur.

La vraie noblesse

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 5116, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement averti que la noblesse ne réside pas dans la lignée, car tous les êtres humains sont les descendants du Saint Prophète Adam (saw), qui a été créé à partir de la poussière. Il a conclu que les gens devraient cesser de se vanter de leurs proches et de leur lignée.

Il est important de comprendre que même si certains musulmans ignorants ont adopté l'attitude d'autres nations en créant des castes et des sectes, croyant ainsi que certaines personnes sont supérieures à d'autres en fonction de ces groupes, l'Islam a établi un critère simple de supériorité à savoir la piété. Cela signifie que plus un musulman accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), plus son rang est élevé auprès d'Allah, l'Exalté. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...*En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »*

Ce verset détruit toutes les autres normes qui ont été créées par des gens ignorants, telles que la race, l'origine ethnique, la richesse, le sexe ou le statut social.

De plus, si un musulman est fier d'une personne pieuse de sa lignée, il doit démontrer correctement sa croyance en louant Allah, l'Exalté, et en suivant ses traces. Se vanter des autres sans suivre leurs traces ne servira à rien, ni dans ce monde ni dans l'autre. Cela a été clairement expliqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2945.

Enfin, celui qui est fier des autres mais ne suit pas leurs traces les déshonore indirectement, car le monde extérieur verra leur mauvais caractère et supposera que leur ancêtre vertueux s'est comporté de la même manière. Ces personnes devraient donc s'efforcer davantage d'obéir à Allah, l'Exalté, pour cette raison. Ces personnes sont comme ces personnes qui adoptent les traditions et les conseils extérieurs du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), comme se laisser pousser la barbe ou porter un foulard, mais qui n'adoptent pas son noble caractère intérieur. Le monde extérieur ne pensera que négativement au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), lorsqu'il observera le mauvais caractère de ces musulmans.

Enfin, se souvenir des origines de l'humanité permet d'éviter l'orgueil, dont un atome peut suffire à nous conduire en enfer. Un hadith du Sahih Muslim, numéro 265, nous en avertit. L'orgueil ne fait qu'encourager à mépriser les autres, même si tout ce qu'ils possèdent de bon a été créé et accordé par Allah, l'Exalté. L'orgueil pousse également à rejeter la vérité, alors qu'elle ne vient pas d'eux. Par conséquent, il faut éviter à tout prix de s'enorgueillir de quoi que ce soit, comme de son pieux ancêtre.

Les deux parties de la gratitude

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1954, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque n'est pas reconnaissant envers les gens ne peut pas être reconnaissant envers Allah, l'Exalté.

Même s'il ne fait aucun doute que la source de toutes les bénédictions n'est autre qu'Allah, l'Exalté, il n'en demeure pas moins que la gratitude envers les gens est un aspect important de l'Islam. En effet, Allah, l'Exalté, utilise parfois une personne pour aider les autres, comme ses parents. Comme ce moyen a été créé et utilisé par Allah, l'Exalté, le fait de leur être reconnaissant revient en fait à être reconnaissant envers Allah, l'Exalté. Par conséquent, les musulmans doivent faire preuve de bon caractère et toujours montrer leur reconnaissance pour toute aide ou tout soutien qu'ils reçoivent des autres, quelle que soit son importance. Ils doivent montrer leur gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant la bénédiction selon Ses ordres, car Il est la source de la bénédiction et ils doivent montrer leur gratitude envers la personne qui les a aidés, car ils sont le moyen qui a été créé et choisi par Allah, l'Exalté. Un musulman doit montrer sa gratitude verbalement aux gens et concrètement en rémunérant leur acte de bonté, selon leurs moyens, même s'il ne s'agit que d'une invocation en leur faveur. Ceci a été conseillé dans un Hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 216.

Celui qui ne montre pas de gratitude envers la manifestation extérieure de l'aide d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire une personne, sera moins susceptible de la montrer directement à Allah, l'Exalté.

Celui qui ne montre pas de gratitude envers les autres ne peut pas montrer de véritable gratitude envers Allah, l'Exalté, et par conséquent, il ne recevra pas davantage de bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Si un musulman désire davantage de bénédictions, il doit accomplir les deux aspects de la gratitude, à savoir, envers Allah, l'Exalté, et envers les gens.

Destruction des actes

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4210, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que l'envie détruit les bonnes actions tout comme le feu consume le bois.

L'envie est un péché grave et majeur car le problème de l'envieux n'est pas avec une autre personne. En réalité, son problème est avec Allah, l'Exalté, car c'est Lui qui a accordé le bienfait envié. Ainsi, l'envie d'une personne ne fait que démontrer son mécontentement envers l'attribution et le choix d'Allah, l'Exalté. Ils croient qu'Allah, l'Exalté, a commis une erreur en attribuant un bienfait particulier à une autre personne au lieu d'eux.

Certains font des efforts par leurs paroles et leurs actes pour confisquer la bénédiction de la personne enviée, ce qui est sans aucun doute un péché. Le pire cas est celui où l'envieux s'efforce de retirer la bénédiction à son propriétaire même s'il ne l'obtient pas lui-même. L'envie n'est licite que si une personne n'agit pas selon ses sentiments, déteste ses sentiments et s'efforce d'obtenir une bénédiction similaire sans que le propriétaire perde sa bénédiction. Bien que ce type de type ne soit pas un péché, il est détesté si l'envie porte sur une bénédiction matérielle et louable si elle porte sur une bénédiction religieuse. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné deux exemples de type louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. La première personne qui peut être légalement enviée est celle qui acquiert et dépense des biens licites d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté. La deuxième

personne qui peut être légalement enviée est celle qui utilise ses connaissances de la bonne manière et les enseigne aux autres.

Le musulman envieux doit s'efforcer de chasser ce sentiment de son cœur en faisant preuve de bon caractère et de gentillesse envers la personne enviée, en louant ses qualités et en l'invoquant, jusqu'à ce que son envie se transforme en amour pour elle. Il ne doit jamais laisser son envie l'empêcher de respecter les droits des autres, conformément aux enseignements de l'islam.

Le musulman doit toujours se rappeler qu'Allah, l'Exalté, répartit toujours les bénédictions selon Son savoir et Sa sagesse infinis. Cela signifie qu'il donne à chacun ce qui est le meilleur pour lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ainsi, au lieu d'envier les autres, il faut s'employer à utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés par Allah, l'Exalté, de manière à Lui plaire. Cela conduira à une augmentation des bienfaits, car cette attitude est une marque de gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

De plus, cela conduira à la paix de l'esprit, que l'envieux persistant n'obtient jamais. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Corruption

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1337, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui offre des pots-de-vin et celui qui en prend sont tous deux maudits.

Une malédiction implique la suppression de la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Lorsque cela se produit, une paix durable et un succès véritable dans les affaires matérielles et religieuses ne sont pas possibles. Tout succès matériel obtenu par un pot-de-vin, comme la richesse, deviendra une source de grande difficulté, de stress et de punition dans les deux mondes, à moins que l'on ne se repente sincèrement. Comme le pot-de-vin est illégal, toute bonne action sur laquelle il est utilisé sera rejetée et enregistrée comme un péché. Même si le corrompu parvient d'une manière ou d'une autre à remplir ses obligations envers Allah, l'Exalté, ses péchés contre les gens pourraient bien le conduire à la destruction le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

De plus, sans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, les trois aspects de la foi ne peuvent tout simplement pas être accomplis correctement, à savoir : accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstenir de Ses interdictions et affronter le destin avec patience.

Malheureusement, de nos jours, le grand péché de la corruption est devenu très courant dans toutes les parties du monde. La seule différence est que dans les pays du tiers monde, elle est pratiquée ouvertement et dans les pays plus développés, en secret. Dans la plupart des cas, la corruption consiste à offrir des cadeaux à des personnes influentes, comme un juge, afin d'obtenir quelque chose qui ne leur appartient pas. Le seul cas où un pot-de-vin ne sera pas considéré comme un péché est celui où une personne est forcée d'offrir un pot-de-vin afin de récupérer ses propres biens. Dans ce cas, la malédiction pèse sur celui qui accepte le pot-de-vin.

Il est important de noter que si les musulmans dans leur ensemble souhaitent éliminer la corruption et les autres pratiques corrompues, ils doivent les éviter eux-mêmes. Ce n'est que lorsque cette attitude correcte est adoptée au niveau individuel qu'elle aura un impact sur ceux qui occupent des positions sociales et politiques influentes. La raison pour laquelle ces personnes agissent de cette façon est qu'elles observent la société dans son ensemble agir elles-mêmes sur des pratiques corrompues. Mais si la société, au niveau individuel, rejettait ces pratiques, aucune personne en position d'influence sociale ou politique n'oserait agir de cette façon, car elle sait que les gens ne le toléreraient pas.

Commander correctement

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3267, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui contredit ses propres conseils en ordonnant le bien et en interdisant le mal sera puni en Enfer.

Au lieu de suivre les traces de leurs prédécesseurs pieux en conseillant uniquement pour l'amour d'Allah, l'Exalté, de nombreuses personnes conseillent pour d'autres raisons, comme par exemple pour gagner en popularité. Par exemple, certains savants s'efforcent souvent d'être au centre des rassemblements et des événements et ne sont pas satisfaits d'une place sur le côté, car ils désirent une place au centre. Lorsque leur intention est devenue telle, Allah, l'Exalté, a supprimé l'effet positif de leurs conseils et ainsi, ils ont maintenant peu d'influence positive sur leurs auditeurs. Ils auraient dû montrer un exemple pratique au lieu de dire une chose et d'en faire une autre. Cela a rendu leurs conseils inefficaces. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 44 :

« Ordonnez-vous au peuple la justice, et vous vous oubliez vous-mêmes en lisant l'Écriture ? Et vous ne raisonnez pas ? »

Les musulmans doivent s'efforcer de toujours agir selon leurs propres conseils avant d'ordonner aux autres de le faire, car se comporter de cette manière est détesté par Allah, l'Exalté. Chapitre 61 As Saf, verset 3 :

« Ce qui est très détestable auprès d'Allah, c'est que vous disiez ce que vous ne faites pas. »

Cela ne signifie pas qu'il faille devenir parfait avant de conseiller les autres, car cela n'est pas possible. Il faut plutôt corriger son intention et la prouver par ses actes en s'efforçant d'agir selon ses propres conseils avant de conseiller les autres. C'est seulement avec cette attitude qu'on évitera la punition mentionnée dans ce hadith. Le fait de ne pas agir selon ce principe a rendu les conseils des musulmans inefficaces, même si le nombre de conseillers a considérablement augmenté au fil des ans.

Questions

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 3257, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde contre le fait de poser trop de questions, car cela mènerait à la destruction des nations passées. Les musulmans devraient plutôt faire ce qui leur a été ordonné, selon leurs capacités, et s'abstenir de ce qui leur a été interdit.

Les musulmans ne devraient pas adopter cette mentalité, car les personnes qui ont l'habitude de poser trop de questions échouent souvent à remplir leurs devoirs et à acquérir des connaissances utiles, car elles sont trop occupées à poser des questions et à faire des recherches sur des informations moins importantes et parfois sans rapport. Cette mentalité peut également inciter une personne à discuter et à débattre sur ce type de questions. Malheureusement, cette attitude est assez répandue parmi les musulmans d'aujourd'hui, car ils discutent souvent de questions non obligatoires et moins importantes, au lieu de se concentrer sur l'accomplissement de leurs devoirs obligatoires et des traditions établies par le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), c'est-à-dire de les remplir avec toutes leurs étiquettes et conditions.

Le musulman doit plutôt faire des recherches et des questions sur des sujets pertinents et importants à comprendre, tant pour les questions mondaines que religieuses, sinon il suivra les traces des personnes mentionnées dans ce hadith et ne fera que rendre sa propre vie plus difficile. En ce qui concerne la foi, la pertinence est déterminée par le fait de décider si l'apprentissage de quelque chose augmentera son

obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Si ce n'est pas le cas, alors il ne doit pas perdre son temps à rechercher et à apprendre ce morceau de connaissance. En ce qui concerne la vie mondaine, la pertinence est déterminée par le fait de décider si l'apprentissage de quelque chose l'aidera à accomplir ses devoirs mondiaux, tels que ses devoirs au travail. Si ce n'est pas le cas, alors il ne doit pas perdre son temps à rechercher et à apprendre ce morceau de connaissance.

Enfin, il faut éviter de se laisser aller à la mentalité mentionnée dans le hadith principal, surtout lorsqu'on étudie les enseignements islamiques, car on peut facilement transformer ce qui devrait être un moyen d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie, en une étude académique de l'islam qui n'a aucun effet pratique sur sa vie et son comportement. Cette dernière attitude peut facilement être adoptée si l'on persiste à rechercher et à apprendre des connaissances qui n'augmenteront pas son obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Il s'agit facilement de la connaissance dont Allah, l'Exalté, n'a pas parlé dans le Saint Coran ni de ce qui a été discuté par le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) dans ses hadiths. Toute connaissance religieuse qui n'est pas abordée dans ces deux sources de guidance est sans importance et n'est donc pas nécessaire pour guider quelqu'un vers la paix et le succès dans les deux mondes. Si elle était nécessaire, elle aurait été abordée dans ces deux sources de guidance. Par conséquent, toute connaissance religieuse enracinée dans les deux sources de guidance est pertinente et doit être recherchée et mise en pratique, toute autre connaissance religieuse doit être évitée.

Le fier

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 265, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que quiconque possède ne serait-ce qu'un atome d'orgueil dans son cœur spirituel n'entrera pas au Paradis. Il a précisé que l'orgueil survient lorsqu'une personne rejette la vérité et méprise les autres.

Aucune bonne action ne profitera à celui qui est orgueilleux. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe le Diable et comment ses innombrables années d'adoration ne lui ont pas profité lorsqu'il est devenu orgueilleux. En fait, le verset suivant relie clairement l'orgueil à la mécréance, donc un musulman doit éviter cette mauvaise caractéristique à tout prix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis. Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants. »

L'orgueilleux est celui qui rejette la vérité lorsqu'elle lui est présentée simplement parce qu'elle ne vient pas de lui et parce qu'elle défie ses désirs et sa mentalité. L'orgueilleux croit également qu'il est supérieur aux autres même s'il n'est pas conscient de son véritable statut aux yeux d'Allah, l'Exalté. Il peut se croire grand à cause des quelques bonnes actions insincères et imparfaites qu'il a faites, alors qu'il est détesté par Allah, l'Exalté, à cause de ses nombreux péchés. De plus,

mépriser les autres est une folie car on ignore sa propre fin ultime et celle des autres. Cela signifie que la personne qu'on méprise peut très bien mourir en étant un musulman sincère, alors qu'elle peut mourir en étant mécréante.

En réalité, il est insensé d'être fier de quoi que ce soit, car Allah, le Très-Haut, a créé et accordé à l'homme tout ce qu'il possède. Même les bonnes actions que l'on accomplit ne sont dues qu'à l'inspiration, à la connaissance et à la force accordées par Allah, le Très-Haut. Par conséquent, être fier de quelque chose qui ne nous appartient pas de manière innée est une pure folie. C'est comme une personne qui devient fière d'une demeure qu'elle ne possède même pas et dans laquelle elle n'habite pas.

C'est pourquoi l'orgueil appartient à Allah, l'Exalté, car Lui seul est le Créateur et le Maître inné de toute chose. Celui qui défie Allah, l'Exalté, par orgueil sera jeté en Enfer. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4090.

Français Le musulman devrait plutôt suivre les traces du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et adopter l'humilité. Les humbles reconnaissent vraiment que tout le bien qu'ils possèdent et tout le mal dont ils sont protégés ne vient de personne d'autre qu'Allah, l'Exalté. Par conséquent, l'humilité est plus appropriée pour une personne que l'orgueil. Une personne ne doit pas se laisser tromper en croyant que l'humilité conduit à la disgrâce, car personne n'a été plus honoré que les humbles serviteurs d'Allah, l'Exalté. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a garanti une augmentation de statut à celui qui adopte l'humilité

pour l'amour d'Allah, l'Exalté, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2029. Une personne humble accepte la vérité, quelle que soit sa provenance, car elle sait que la source de la vérité n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Au lieu de mépriser les autres, ils les regardent avec un regard de miséricorde et de compassion et soutiennent cela par des actes sincères, tout en espérant qu'Allah, l'Exalté, les regardera avec miséricorde et compassion. Ils comprennent qu'Allah, l'Exalté, traitera chacun selon la façon dont il traite les autres. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376.

La religion de la facilité

Dans un hadith extrait du Sahih de Boukhari, numéro 39, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé que la religion est simple et directe. Et un musulman ne doit pas se surcharger, car il ne pourra pas la suivre.

Cela signifie que le musulman doit toujours mener une vie religieuse et profane simple. L'islam n'exige pas des musulmans qu'ils se surchargent de bonnes actions. En fait, il enseigne la simplicité, qui est la religion la plus aimée d'Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'imam Boukhari, numéro 287. Le musulman doit d'abord s'efforcer d'accomplir ses devoirs obligatoires, qui sont sans aucun doute à sa portée, car Allah, l'Exalté, ne charge pas le musulman de plus qu'il ne peut en supporter. Cela est confirmé dans le chapitre 2 d'Al Baqarah, verset 286 du Saint Coran :

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Ensuite, ils devraient consacrer un peu de temps à l'étude des enseignements islamiques afin de pouvoir agir selon le Saint Coran et les traditions établies du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , selon leurs forces. Cela attire l'amour d'Allah, l'Exalté, selon le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6502.

Si un musulman persiste dans ce comportement, il bénéficiera d'une telle miséricorde qu'il accomplira tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens et trouvera le temps de profiter des plaisirs licites de ce monde sans excès, gaspillage ou extravagance.

C'est ainsi que le musulman se facilite les choses. Et s'il a des personnes à charge, comme des enfants, il doit leur apprendre la même chose, ce qui leur facilitera également les choses. Se surcharger rend les choses difficiles et peut pousser à abandonner complètement. Et se relâcher trop rendra les choses difficiles car on perdra la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes à cause de la paresse. Il est donc préférable d'avoir un équilibre, ce que l'Islam encourage toujours.

L'islam étant simple, le licite et l'illicite sont clairs, faciles à comprendre et à respecter. Il ne faut donc pas compliquer les choses pour soi-même ou pour ses proches en recherchant et en agissant sur la base de connaissances religieuses qui ne sont pas enracinées dans les deux sources de guidance, à savoir le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Si l'on adhère strictement à ces deux sources, l'islam sera facile à comprendre et à mettre en pratique.

Enfin, par extension, il faut s'efforcer de garder une vie simple dans le monde. On y parvient en s'efforçant d'obtenir le monde matériel, comme les richesses légales, en fonction de ses besoins et de ses responsabilités, tout en évitant l'extravagance et le gaspillage. Plus on adhère à cela, plus sa vie dans le monde deviendra détendue. Lorsque

cela est associé à une religion simple, cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes.

La vraie connaissance

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui acquiert des connaissances religieuses dans le but de se montrer aux savants, de discuter avec les autres ou d'attirer l'attention sur lui-même ira en Enfer.

Même si la connaissance est le fondement de tout bien, aussi bien dans les domaines terrestres que religieux, les musulmans doivent comprendre que la connaissance ne leur sera bénéfique que s'ils corrigent d'abord leur intention. Cela signifie qu'ils s'efforcent d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance afin de plaire à Allah, l'Exalté. Toutes les autres raisons ne mèneront qu'à une perte de récompense et même à une punition si le musulman ne se repente pas sincèrement.

En réalité, la connaissance est comme l'eau de pluie qui tombe sur différents types d'arbres. Certains arbres poussent près de cette eau pour en faire bénéficier d'autres, comme un arbre fruitier. D'autres, au contraire, poussent près de cette eau et deviennent une nuisance pour les autres. Même si l'eau de pluie est la même dans les deux cas, les résultats sont très différents. De même, la connaissance religieuse est la même pour les gens, mais si l'on adopte une intention incorrecte, elle deviendra un moyen de destruction. Inversement, si l'on adopte une intention correcte, elle deviendra un moyen de salut.

Les musulmans doivent donc corriger leur intention en toute chose, car ils seront jugés sur cette base. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Et ils doivent se rappeler que l'une des premières personnes à entrer en Enfer sera un savant qui n'a acquis le savoir que pour se vanter devant les autres. Ceci a été averti dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4923.

De plus, il faut associer sa bonne intention à l'action selon ses connaissances, car la connaissance sans action n'est pas une connaissance utile, c'est simplement une information. Ne pas agir selon ses connaissances est comme un médecin qui ne met pas en pratique ses connaissances médicales pour soigner les gens. De la même manière, il ne fait aucun bien à lui-même ou aux autres, de même un musulman qui possède des connaissances islamiques et ne les met pas en pratique. En fait, cette personne a été comparée à un âne qui transporte des livres de science. Chapitre 62 Al Jumu'ah, verset 5 :

« ... et ne l'ont pas accepté (n'ont pas agi selon leur connaissance) est comme celui d'un âne qui porte des volumes [de livres]... »

De plus, quiconque dissimule un savoir sans raison valable sera bridé par le feu au Jour du Jugement. Ceci est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2649. Par conséquent, les musulmans doivent partager les connaissances utiles qu'ils ont acquises avec les autres. Il serait tout simplement stupide de ne pas le faire car cela fait partie des bonnes actions qui profiteront au musulman même après sa mort. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 241. Ceux qui ont accumulé le savoir ont été oubliés par

l'histoire, mais ceux qui l'ont partagé avec les autres sont devenus connus comme les savants et les enseignants de l'humanité.

Enfin, l'objectif de l'acquisition du savoir n'est pas de vaincre les autres dans des débats. Le devoir du musulman est de présenter la vérité aux autres correctement, avec des preuves solides. Il ne lui incombe pas de forcer les gens à accepter la vérité par l'argumentation et le débat. Cette attitude ne fait qu'éloigner les gens de la vérité. Au contraire, il faut expliquer la vérité aux gens sans argumenter et montrer cette vérité en agissant soi-même. C'est ainsi que se comportaient les pieux prédecesseurs et cette méthode est beaucoup plus efficace pour amener les autres vers la vérité.

La vraie modestie

Dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2458, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé de faire preuve de modestie envers Allah, l'Exalté, en protégeant sa tête et ce qu'elle contient, en protégeant son ventre et ce qu'il contient et en se souvenant souvent de la mort. Il a conclu en déclarant que quiconque a l'intention de rechercher l'au-delà doit abandonner les ornements du monde matériel.

Ce hadith prouve que la pudeur est quelque chose qui va au-delà de l'habillement. C'est quelque chose qui englobe tous les aspects de la vie. Protéger la tête comprend la protection de la langue, des yeux, des oreilles et même des pensées contre les péchés et les choses vaines. Les choses vaines sont importantes à éviter car elles seront un regret pour une personne au Jour du Jugement et elles sont souvent la première étape vers la commission de péchés. Même si l'on peut cacher ce que l'on dit et ce que l'on voit aux autres, on ne peut pas cacher ces choses à Allah, l'Exalté. Ainsi, protéger ces parties du corps est un signe de véritable pudeur.

Garder son estomac signifie éviter les biens et les aliments illicites. Cela conduit au rejet des bonnes actions. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. Tout comme l'intention est le fondement intérieur et caché de l'islam, le fondement extérieur et apparent de l'islam est l'acquisition et l'utilisation du licite.

La modestie envers Allah, l'Exalté, comprend également le fait de se souvenir souvent de la mort. Se souvenir de la mort est important car cela encourage l'individu à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et à s'abstenir de tout péché, car on ne sait jamais quand on rencontrera la mort. Cela rappelle à l'individu que ce monde n'est pas sa demeure permanente et qu'il le quittera certainement. Se souvenir de cela l'encouragera à se préparer pour sa destination, c'est-à-dire l'au-delà. Cette préparation implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. D'un autre côté, celui qui évite de se souvenir de la mort négligera de se préparer à son inévitable voyage vers l'au-delà et, par conséquent, concentrera tous ses efforts et utilisera ses bénédictions et ses ressources pour profiter et embellir ce monde. Cette attitude empêchera l'individu de se souvenir d'Allah, l'Exalté, et de Lui obéir sincèrement, ce qui, à son tour, mènera à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Enfin, la modestie envers Allah, l'Exalté, consiste à donner la priorité à l'au-delà plutôt qu'aux excès de ce monde matériel. Il est important de noter que cela implique de prendre du monde matériel afin de satisfaire ses besoins et ceux de ses dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance, car ceux-ci sont détestés par Allah, l'Exalté. Chapitre 7 Al Araf, verset 31 :

« ...mangez et buvez, mais sans excès. Car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès. »

Donner la priorité à l'au-delà implique également d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, au lieu de les utiliser pour satisfaire nos désirs. Celui qui se comporte de cette manière trouvera la paix et le succès dans ce monde et dans l'au-delà. Ce succès et cette paix ne s'obtiennent donc qu'en donnant la priorité à l'au-delà plutôt qu'en profitant des aspects inutiles de ce monde matériel. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Agir correctement

Dans un hadith rapporté dans le Sahih de Boukhari, numéro 6464, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a recommandé que les actes soient accomplis correctement, sincèrement et modérément. Il a ajouté que les actes d'une personne ne la mèneront pas au Paradis et a conclu que les actes les plus aimés d'Allah, l'Exalté, sont ceux qui sont réguliers même s'ils sont peu nombreux.

Les musulmans doivent veiller à accomplir leurs actes correctement, conformément aux hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car accomplir des actes sans cette guidance éloigne l'individu de la satisfaction d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« *Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... »* »

Ensuite, ils doivent les accomplir pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, et non pour toute autre raison, comme par exemple pour se mettre en valeur. Ces personnes seront informées qu'elles recevront leur récompense de ceux pour qui elles ont agi le Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Le musulman doit accomplir les bonnes actions volontaires avec modération, sans se surcharger, car cela conduit souvent à l'abandon. Il doit plutôt agir selon ses capacités et ses moyens, même si ces actions sont petites et en nombre, car cela est bien supérieur aux grandes actions qui ne sont accomplies qu'une fois de temps en temps. La modération empêche également l'individu de négliger ses devoirs et ses responsabilités, qu'ils soient à l'égard d'Allah, du Très-Haut ou des autres. La modération permet également à l'individu de s'acquitter de toutes ses responsabilités tout en s'assurant de disposer de suffisamment de temps pour profiter des plaisirs licites sans excès, sans extravagance ni gaspillage.

Enfin, le musulman doit comprendre que ses bonnes actions sont une bénédiction d'Allah, l'Exalté, car l'inspiration, la connaissance, la force et l'opportunité de les accomplir viennent d'Allah, l'Exalté. Par conséquent, les musulmans n'entreront au Paradis que par la miséricorde d'Allah, l'Exalté. De plus, peu importe le nombre de bonnes actions qu'un musulman accomplit, il ne sera jamais capable de montrer suffisamment de gratitude pour les innombrables bénédictions qu'il a reçues d'Allah, l'Exalté. Comprendre ces faits empêche d'adopter la caractéristique mortelle de l'orgueil. Dont la valeur d'un atome suffit à nous conduire en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 266.

Gagner l'amour d'Allah, du Très-Haut et des gens

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4102, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé comment obtenir l'amour d'Allah, l'Exalté, et l'amour des gens.

L'amour d'Allah, le Très-Haut, s'obtient en évitant les excès de ce monde matériel, qui sont au-delà de nos besoins et de nos responsabilités. Cela signifie que le musulman doit s'efforcer dans ce monde de subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'Islam. Il doit s'efforcer d'obéir à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Tout ce qui, dans le monde matériel, nous aide dans ces choses n'est pas en réalité une chose de ce monde. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les éviter. Mais il faut éviter les choses qui nous gênent ou nous empêchent d'accomplir ces devoirs. Si l'on persiste dans cette attitude, on n'utilisera les bénédictions qui nous ont été accordées que de manière agréable à Allah, le Très-Haut.

C'est ainsi que le musulman peut garder le monde dans sa main et non dans son cœur. C'est ainsi qu'il obtient l'amour d'Allah, l'Exalté, car cette attitude le pousse à lutter dans Son obéissance, ce qui attire l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6502.

Enfin, un musulman peut obtenir l'amour des gens en ne désirant pas leurs biens matériels. En réalité, une personne ne se comporte négativement envers les autres que lorsqu'elle sent que les autres désirent activement ses biens ou lorsque les autres se disputent activement les choses matérielles qu'elle désire elle-même. Autrement dit, la peur de perdre ce qu'elle possède et de perdre les choses qu'elle désire à cause de la compétition avec les autres peut conduire à des sentiments négatifs envers les autres. Si un musulman s'occupe plutôt de mettre en pratique la première partie de ce hadith, cela l'empêchera de se disputer les choses matérielles superflues que les autres désirent, car la grande majorité de ces désirs concernent des choses matérielles inutiles. Et si un musulman garde son mal loin de lui-même et des biens des autres, ce qui selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, est le signe d'un vrai croyant, alors il gagnera également l'amour des gens.

Argumenter

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1993, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque évite de discuter, même s'il a raison, se verra attribuer une maison au milieu du Paradis.

Il est important de comprendre que la caractéristique d'un vrai musulman n'est pas de discuter ou de débattre pour se promouvoir et promouvoir son opinion. Il doit plutôt présenter l'information afin de promouvoir la vérité. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Celui qui vise à promouvoir la vérité ne discutera pas. Seul celui qui essaie de se promouvoir le fera. Contrairement à ce que beaucoup croient, remporter des débats n'augmente en rien son rang. Le seul moment où le rang d'une personne dans les deux mondes augmente, c'est lorsqu'elle évite de discuter et présente plutôt la vérité ou l'accepte lorsqu'elle lui est présentée. Un musulman doit éviter d'aller et venir avec les autres lorsqu'il discute de choses et d'autres, car c'est une caractéristique de la discussion. C'est cette mentalité correcte qui a été indiquée dans le chapitre 16 An Nahl, verset 125 :

« Appelez-les au sentier de votre Seigneur avec sagesse et bonne instruction, et discutez avec eux de la meilleure manière... »

Le musulman doit comprendre que son devoir n'est pas de forcer les gens à accepter quelque chose. Son devoir est simplement de présenter

la vérité, car la force est une caractéristique de l'argumentation. Chapitre 88 Al Ghāshiyah, versets 21-22 :

« *Alors, rappelle-leur que tu n'es qu'un rappel. Tu n'es pas un contrôleur au-dessus d'eux.* »

Un musulman ne doit pas perdre son temps ni s'inquiéter si les autres ne sont pas d'accord avec son opinion. Si l'on s'accroche à ces désaccords, au fil du temps, cela peut entraîner une inimitié entre soi et les autres, ce qui peut conduire à des relations fracturées et brisées. Cela peut même conduire au péché de rompre les liens avec les gens. Dans des cas comme celui-ci, il est donc important pour les musulmans de laisser les choses aller et de ne pas nourrir de sentiments négatifs envers quelqu'un qui n'est pas d'accord avec leur opinion et leur choix. Ils devraient plutôt se forcer à accepter d'être en désaccord et à passer à autre chose sans aucun ressentiment. Celui qui ne le fait pas se retrouvera toujours à se disputer et à éprouver de l'inimitié envers les autres, car il est voué à être en désaccord avec les autres sur certains sujets et questions, en raison de la différence de leurs caractéristiques et de leur mentalité. Comprendre ce principe est une branche de la recherche de la paix dans ce monde.

Il ne faut pas se disputer avec ceux qui ne sont pas d'accord avec les enseignements clairs de l'islam. Il ne faut pas les considérer comme des amis, car on peut être influencé positivement ou négativement par leurs compagnons. Il faut plutôt les respecter et respecter leurs droits, conformément aux enseignements de l'islam, tout en évitant de socialiser avec eux inutilement.

Répandre des rumeurs

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 290, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui répand des ragots malveillants n'entrera pas au Paradis.

Il s'agit de celui qui répand des rumeurs, qu'elles soient vraies ou non, ce qui provoque des problèmes entre les gens et conduit à des relations brisées. C'est une mauvaise caractéristique et ceux qui se comportent de cette manière sont en fait des diables humains, car cette mentalité n'appartient qu'au Diable. Il s'efforce toujours de provoquer la division entre les gens. Allah, l'Exalté, a maudit ce type de personne dans le Saint Coran. Chapitre 104 Al Humazah, verset 1 :

« *Malheur à tout médisant et à tout calomniateur.* »

Comment peut-on espérer qu'Allah, le Très-Haut, règle nos problèmes et nous accorde des bénédictions si cette malédiction nous entoure ? Le seul cas où l'on peut commettre des injures est celui où l'on avertit les autres d'un danger.

Il est du devoir du musulman de ne pas prêter attention aux dénonciateurs, car ce sont des gens pervers à qui il ne faut pas faire confiance ni croire. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Si un pervers vous vient avec une information, faites des recherches, de peur que par ignorance vous ne nuisiez à un peuple... »

Et chapitre 24 An Nur, verset 12 :

« Pourquoi, après avoir entendu cela, les croyants et les croyantes n'ont-ils pas eu une bonne opinion d'eux-mêmes et n'ont-ils pas dit : « C'est un mensonge évident » ? »

Le musulman doit interdire au dénonciateur de continuer à avoir cette mauvaise attitude et l'exhorter à se repentir sincèrement. Comme le prescrit le Saint Coran, le musulman ne doit pas nourrir de rancune contre la personne qui aurait dit quelque chose de mal à son sujet ou à celui des autres. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez ! Évitez toute conjecture [négative]. En vérité, certaines conjectures sont des péchés... »

Ce même verset enseigne aux musulmans à ne pas essayer de prouver ou de réfuter la fausseté du dénonciateur en espionnant les autres. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« ... *Et n'espionnez pas...* »

Au contraire, il faut ignorer le rapporteur. Un musulman ne doit pas mentionner à une autre personne les informations qui lui ont été données par le rapporteur, ni mentionner le rapporteur, car cela ferait de lui aussi un rapporteur.

Les musulmans doivent éviter de colporter des rumeurs et de fréquenter des personnes qui les colportent, car elles ne peuvent jamais être dignes de confiance ou de compagnie tant qu'elles ne se repentent pas sincèrement. Il faut se rappeler que celui qui colporte des rumeurs sur les autres avec une personne, colportera également des rumeurs sur cette personne avec d'autres.

Enfin, comme le rapporteur a fait du tort aux gens, il ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que ses victimes ne lui auront pas d'abord pardonné. Comme les gens ne sont pas si miséricordieux et indulgents, cela peut amener le rapporteur à donner ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, le rapporteur prendra les péchés de ses victimes au Jour du Jugement. Cela peut les conduire à être jetés en Enfer. Cela a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Enfin, l'avertissement du Hadith principal de perdre le Paradis, peut facilement se produire pour un rapporteur, car les ragots

malveillants qu'il a initiés peuvent facilement se propager comme une traînée de poudre à travers la communauté et même le monde, à travers les médias sociaux. En conséquence, le rapporteur qui a initié les ragots aura une part dans le péché de chaque personne qui discute de ce ragots. Et ses péchés continueront d'augmenter même après sa mort, tant que les ragots qu'il a initiés continueront d'être discutés. Ceci a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674.

Il faut donc éviter ce danger en évitant toujours de bavarder sur les autres, tout comme on n'aime pas que les autres bavardent sur soi. Si l'on doit parler des autres, il faut le faire de manière positive, sinon il faut se taire.

Sous vos soins

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2409, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que chaque personne est un gardien et donc responsable des choses dont elle a la garde.

Le plus grand bien dont le musulman doit se prémunir est sa foi. Il doit donc s'efforcer d'en assumer la responsabilité en accomplissant les commandements d'Allah, le Très-Haut, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Cette protection comprend également tous les bienfaits que Dieu a accordés à l'homme, qu'il s'agisse de choses extérieures, comme ses biens, ou intérieures, comme son corps. Le musulman doit s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de ces biens en les utilisant de la manière prescrite par l'Islam. Par exemple, il ne doit utiliser ses yeux que pour regarder des choses licites, sa langue pour prononcer des paroles licites et bénéfiques et ses biens de manière bénéfique et vertueuse.

Cette tutelle s'étend également aux autres personnes qui nous entourent, comme nos proches et nos amis. Un musulman doit s'acquitter de cette responsabilité en respectant leurs droits, comme subvenir à leurs besoins, ordonner avec douceur le bien et interdire le

mal, conformément aux enseignements de l'islam. Il ne faut pas se couper des autres, surtout sur des questions matérielles. Au contraire, il faut continuer à les traiter avec bienveillance en espérant qu'ils changeront pour le mieux. Cette tutelle s'étend également à ses enfants. Un musulman doit les guider en leur montrant l'exemple, car c'est de loin la manière la plus efficace de guider les enfants. Ils doivent obéir à Allah, l'Exalté, pratiquement comme nous l'avons vu plus haut, et apprendre à leurs enfants à faire de même. La racine de cela implique l'acquisition et l'application des connaissances islamiques.

En conclusion, selon ce hadith, chacun a une responsabilité qui lui a été confiée. Il doit donc acquérir et mettre en pratique les connaissances pertinentes afin de les accomplir, car cela fait partie de l'obéissance à Allah, l'Exalté, et sera donc interrogé à ce sujet le Jour du Jugement. Chapitre 17 Al Isra, verset 34 :

« ... *Et remplissez [chaque] engagement. En effet, l'engagement est toujours [ce sur quoi on sera] interrogé.* »

Le monde s'est réuni

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2346, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque se réveille le matin à l'abri du danger, en bonne santé et ayant de la nourriture pour la journée, c'est comme si le monde était rassemblé pour lui.

A notre époque, où de nombreuses personnes vivent dans des pays dangereux, le musulman qui a la chance d'être en sécurité doit en profiter pour obéir à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant son destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par exemple, il doit profiter des voyages vers les mosquées pour les prières en commun et les rassemblements religieux de science.

De plus, les musulmans doivent étendre ce sentiment de sécurité aux autres, quelle que soit leur foi, afin que toute la société soit à l'abri du danger. En fait, selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, une personne ne peut être un véritable musulman ou un véritable croyant tant qu'elle n'a pas gardé ses actes de violence verbale et physique loin d'une personne et de ses biens. En d'autres termes, un musulman doit traiter les autres de la même manière dont il souhaite être traité par les autres.

Le musulman doit tirer profit de sa bonne santé en obéissant à Allah, le Très-Haut, car c'est une bénédiction qui n'est souvent appréciée à sa juste valeur que jusqu'à ce qu'elle soit perdue. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6412. Ceux qui font bon usage de leur bonne santé en obéissant à Allah, le Très-Haut, verront qu'ils recevront Son soutien lorsqu'ils finiront par perdre leur bonne santé. Par exemple, celui qui tombe malade recevra la récompense pour avoir fait les mêmes bonnes actions qu'il faisait quand il était en bonne santé, même s'il ne les fait plus à cause de sa maladie. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Adab Al Mufrad de l'imam Bukhari, numéro 500. Mais ceux qui ne font pas usage de leur bonne santé ont peu de chances de recevoir ce soutien. Il est important de noter que faire bon usage de sa santé implique de s'efforcer dans ce monde matériel de répondre à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge, tout en évitant l'extravagance et le gaspillage.

L'une des préoccupations majeures de l'homme est sa subsistance. Le musulman doit se rappeler que cette subsistance lui a été attribuée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Celui qui obtient sa subsistance quotidienne doit se préoccuper de ses autres devoirs et planifier le lendemain sans stresser, car sa subsistance est garantie.

Enfin, le hadith principal encourage également à adopter un style de vie simple, car cela conduit à la paix de l'esprit et du corps. Plus on s'efforce d'accéder aux aspects inutiles du monde matériel, plus on sera stressé. Par exemple, celui qui possède une maison aura moins de stress et de choses à gérer que celui qui possède deux maisons. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que la simplicité fait partie de la foi. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118.

Regarder les autres

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4142, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux musulmans d'observer ceux qui possèdent moins de choses matérielles qu'eux plutôt que ceux qui en possèdent plus, car cela les empêchera de devenir ingrats envers Allah, l'Exalté.

Malheureusement, certains observent mal la vie des autres, qui leur semble meilleure que la leur. Par exemple, les gens normaux observent souvent les célébrités et croient à tort que leur vie est meilleure. Dans la plupart des cas, ce concept est faux, car les personnes qui semblent être dans une meilleure situation peuvent très bien être confrontées à des difficultés qui dissuaderaient les autres de prendre leur place. Un étranger n'observera les choses que d'un point de vue superficiel. Mais s'il pouvait voir l'histoire dans son ensemble, il se rendrait compte que tout le monde a des problèmes et que personne n'a une vie parfaite, quels que soient ses biens ou sa célébrité. Souvent, cette idée fausse est provoquée par les médias. Mais les gens oublient que le but des médias est de peindre une certaine image de la vie des célébrités qui semble attrayante à lire. Dans la plupart des cas, s'ils se contentaient de rapporter des faits sans les édulcorer, la majorité de leurs clients s'en détourneraient.

Les musulmans doivent éviter cette fausse croyance car c'est un outil du diable qui l'utilise pour inciter les gens à devenir ingrats envers ce qu'ils possèdent. L'état d'esprit correct, qui est conseillé dans ce hadith, empêchera l'individu de devenir ingrat envers Allah, l'Exalté. Chaque fois qu'un musulman se sent ingrat, il doit tourner son attention vers les

innombrables personnes qui vivent dans une extrême pauvreté et qui font face à des difficultés bien plus grandes qu'eux. Cela l'encouragera à être reconnaissant envers Allah, l'Exalté, pour ce qu'il leur a accordé. Cette gratitude se manifeste pratiquement en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela conduira à une augmentation des bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs, elle est même bien plus verte chez soi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Mais en ce qui concerne la religion, il faut toujours observer ceux qui sont plus dévoués à l'islam qu'eux. Cette attitude empêchera l'individu de devenir paresseux lorsqu'il observera ceux qui sont moins dévoués à l'islam qu'eux. Observer ceux qui sont moins dévoués à l'islam peut même l'encourager à justifier et à minimiser ses péchés, ce qui est une voie dangereuse à suivre. Observer ceux qui sont plus dévoués à l'islam l'encouragera également à faire plus d'efforts dans leur dévouement à l'islam afin de réaliser son potentiel. La racine de cela est l'acquisition et l'application du savoir islamique.

Juger les actions

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2389, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la droiture est un bon caractère et qu'un péché crée un sentiment interne négatif et que son auteur n'aimerait pas que les autres le découvrent.

Ce hadith indique que la racine de tout bien et de toute droiture est le bon caractère. Cela signifie que l'on remplit son devoir envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Et cela comprend le respect des droits des gens selon les enseignements de l'Islam. Cela peut être accompli en traitant les autres de la même manière dont on souhaite que les autres nous traitent. En fait, une personne ne deviendra un véritable croyant que lorsqu'elle aimera pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Le bon caractère envers Allah, l'Exalté, et les gens est important à adopter car ce sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement et la personne qui possède un bon caractère obtiendra la même récompense que celui qui prie et jeûne continuellement. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003.

Le hadith principal dont il est question ici indique également comment juger ses actes. Un péché est quelque chose qui crée un sentiment intérieur négatif et le pécheur n'aimera pas que les autres découvrent ses actes. Si un musulman adhère à ce conseil, il évitera la grande majorité des péchés, car les êtres humains ont été créés d'une manière

qui les alerte lorsqu'ils commettent la plupart des péchés. Cette conscience coupable est en fait une preuve que l'âme d'une personne a été prédisposée à croire en sa responsabilité au Jour du Jugement, car elle ressent négativement ses péchés, même si elle est convaincue qu'elle n'en sera pas tenue responsable par des personnes, comme la police.

Il est important de noter que les musulmans doivent toujours s'efforcer d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance islamique, car cet avertissement interne ne se produit pas avec tous les péchés et ils perdront ce système d'avertissement s'ils persistent dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4244. Mais néanmoins, c'est toujours un excellent moyen de dissuasion contre les péchés, auquel les musulmans doivent prêter attention.

La vraie patience

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1302, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé de faire preuve de véritable patience dès le début d'une difficulté.

Tout d'abord, la patience consiste à contrôler ses paroles et ses actes afin de maintenir son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, chaque fois qu'on rencontre une difficulté.

Il est important de comprendre que la véritable patience se manifeste tout au long d'une calamité, c'est-à-dire dès le début de la difficulté. Accepter la réalité d'une difficulté, comme la mort d'un être cher, finit par arriver avec le temps. Il s'agit d'acceptation et non de véritable patience.

Les musulmans doivent donc s'assurer de faire face aux difficultés tout en étant patients, en croyant que tout ce qu'Allah, l'Exalté, choisit est le meilleur pour tous ceux qui sont concernés, même s'ils ne parviennent pas à observer la sagesse derrière ces choix. Au lieu de cela, ils doivent réfléchir aux nombreuses fois où ils ont cru que quelque chose était bon, mais cela s'est avéré mauvais et vice versa. Comprendre l'extrême myopie et la connaissance limitée des humains et la connaissance et la sagesse infinies d'Allah, l'Exalté, peut aider un musulman à faire preuve de patience dès le début d'une difficulté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

De plus, comme Allah, l'Exalté, n'impose pas à une âme plus que ce qu'elle peut supporter, cela ne laisse à personne une excuse pour ne pas faire preuve de patience et maintenir son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, par des paroles et des actes, dès le début d'une difficulté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286.

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

De plus, il est important pour les musulmans de continuer à faire preuve de patience jusqu'à la fin de leur vie. En effet, une personne peut facilement perdre la récompense de la patience, même si elle a été patiente dès le début, en faisant preuve d'impatience plus tard. C'est un piège extrêmement mortel du diable. Il attend patiemment pendant des décennies juste pour ruiner la récompense d'un musulman. Le Saint Coran indique clairement qu'un musulman sera récompensé pour ce qu'il apporte au Jour du Jugement, c'est-à-dire ce qu'il emporte avec lui lorsqu'il meurt, mais il ne déclare pas qu'il sera récompensé simplement pour avoir fait une action, comme faire preuve de patience au début d'une difficulté. Chapitre 6 Al An'am, verset 160 :

« Quiconque vient [au Jour du Jugement] avec une bonne action... »

Droits des musulmans

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1240, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a énuméré cinq droits qu'un musulman doit à un autre musulman.

Premièrement, ils doivent répondre à la salutation de paix, même si cela va à l'encontre de leurs désirs. Plus important encore, un musulman doit accomplir la salutation de paix islamique de manière pratique en faisant preuve de paix et de bonté envers les autres par ses paroles et ses actes. Il est extrêmement hypocrite d'adresser la salutation de paix islamique à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses actes ou ses paroles. De plus, cette paix doit être manifestée également à d'autres qui ne sont pas présents. Par exemple, deux musulmans qui se saluent ne doivent pas non plus nuire à autrui par leurs paroles ou leurs actes. C'est la véritable signification de la salutation de paix islamique.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est celui de rendre visite aux malades. Le musulman doit s'efforcer de rendre visite aux malades afin de leur apporter un soutien physique et psychologique. Il serait difficile de rendre visite à tous les malades, mais si chaque musulman rendait visite à ses proches malades, la grande majorité des malades recevrait ce soutien. Le musulman doit contacter le malade et sa famille avant de lui rendre visite afin de convenir d'un moment opportun. Toute forme de paroles et d'actions vaines ou pécheresses doit être évitée, comme les commérages, sinon le musulman ne gagnera que des péchés au lieu de bénédictions. Il ne doit pas rester longtemps afin d'éviter de gêner le malade ou sa famille.

Ensuite, un musulman doit, si possible, assister aux funérailles d'autres musulmans, car chaque participant implore le pardon du défunt et bénéficie du rappel de la mort et de la préparation pratique à celle-ci, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Tout comme on souhaite que les autres assistent à ses funérailles et implorent pour soi, on doit aussi le faire pour les autres. De plus, assister à un enterrement est un excellent moyen de déterminer si la famille du défunt a besoin d'un soutien supplémentaire, comme un soutien financier. Chaque musulman doit les aider selon ses moyens, tout comme il aimerait l'aide d'Allah, l'Exalté, dans son moment de besoin. En fait, celui qui aide les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, obtiendra Son soutien. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que les musulmans doivent accepter les invitations aux repas et aux événements sociaux, à condition qu'aucune activité illicite ou détestable n'ait lieu, ce qui est assez rare de nos jours. Il est important de noter que certains musulmans assistent à des événements sociaux où se déroulent des choses illicites ou détestables et citent ce hadith pour justifier leurs actions. Il ne faut pas mal interpréter les enseignements divins pour satisfaire ses propres désirs, car il s'agit d'un égarement évident et d'une invitation au châtiment divin. Il faut assister aux événements sociaux où se déroulent des choses licites et où l'on discute de choses mondaines et religieuses bénéfiques. Il faut être sur ses gardes pour s'assurer d'éviter les actions et les paroles vaines et mauvaises, sinon il vaut mieux éviter la socialisation .

Enfin, le hadith principal dont il est question conclut en conseillant aux musulmans d'invoquer Allah pour celui qui loue Allah, l'Exalté, après avoir éternué. D'une manière générale, cela encourage l'individu à

toujours penser et à se comporter de manière positive envers les autres, en particulier les musulmans. Il doit s'efforcer d'aider les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, sans désirer ni espérer une quelconque gratitude de leur part, selon ses moyens, comme une invocation en leur faveur. En termes simples, il doit traiter les autres comme il souhaite que les autres le traitent.

Abandonner les autres

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6534, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti qu'il n'est pas permis à un musulman d'abandonner un autre musulman pendant plus de trois jours.

Ceci s'applique à ceux qui abandonnent d'autres musulmans pour des raisons mondaines. Même s'il est licite d'abandonner quelqu'un pour des raisons religieuses, il est de loin préférable de maintenir des liens avec lui et de continuer à accomplir le devoir de commander le bien et d'interdire le mal selon les enseignements de l'Islam. Ce comportement sera bien plus efficace pour encourager les pécheurs à se repentir sincèrement devant Allah, l'Exalté, que de les abandonner. Un musulman doit continuer à aider les autres dans les choses bonnes et leur interdire les choses mauvaises. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Les musulmans ont reçu l'ordre de s'unir et de ne pas se séparer, car l'union fait la force. Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, étaient peu nombreux mais, en restant unis, ils ont vaincu des nations entières. Malheureusement, le fait de ne pas s'acquitter de ce devoir important est l'une des raisons pour lesquelles la force générale des musulmans s'est affaiblie au fil du temps, même si leur nombre a augmenté.

Dans les affaires de ce monde, les musulmans ont reçu trois jours durant lesquels ils peuvent éviter les autres musulmans. La raison de cette concession est qu'il peut être difficile de contrôler sa colère et que la plupart des gens ont besoin de temps pour y parvenir et de temps pour comprendre que les problèmes de ce monde ne méritent pas qu'on rompe les liens. Ceux qui ont du mal à contrôler leur colère devraient profiter de cette concession et éviter celui contre qui ils sont en colère, car on fait et on dit souvent des choses sous l'effet de la colère, ce qui conduit à d'autres problèmes dans les deux mondes. L'islam est parfaitement adapté à la mentalité des humains et en tient donc compte lorsqu'il établit un code de conduite.

Celui qui délaissé les autres musulmans pendant plus de trois jours pour des raisons de ce monde, doit craindre qu'ils soient délaissés par la miséricorde d'Allah, l'Exalté, car Allah, l'Exalté, nous traite selon la façon dont nous traitons les autres. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 7376.

Garantie du Paradis

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6474, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a garanti le Paradis à la personne qui préserve sa bouche et sa chasteté.

La première chose mentionnée concerne la protection de la parole. Cela signifie qu'un musulman doit éviter tout type de discours malveillant, comme la médisance, car il suffit d'un seul mot malveillant pour faire plonger quelqu'un en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314.

De plus, le musulman doit éviter tout discours vain et inutile, car cela ne fait que lui faire perdre son temps précieux, ce qui sera pour lui un grand regret au Jour du Jugement. De plus, les paroles vaines sont souvent la première étape avant les paroles pécheresses, il est donc préférable de les éviter. Il faut soit dire du bien, soit se taire. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176.

Le hadith principal dont il est question ici recommande également de se protéger de la consommation de ce qui est illicite. Cela conduirait à rejeter toutes les bonnes actions, quelle que soit leur intention. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. De la même manière que le fondement intérieur de l'Islam est l'intention, le fondement extérieur de l'Islam est l'obtention et l'utilisation

du licite. Sans corriger ces deux fondements de l'Islam, on ne peut pas atteindre la paix et le succès ni dans ce monde ni dans l'autre.

Le deuxième aspect du hadith principal dont il est question ici est celui qui conseille aux musulmans de préserver leur chasteté, c'est-à-dire d'éviter les relations illicites. Le musulman a reçu un moyen d'y parvenir, à savoir le mariage. Si un musulman n'est pas en mesure de se marier, par exemple financièrement, il doit alors jeûner souvent, car cela réduit les désirs charnels. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1905. Préserver sa chasteté est vital, car les relations illicites conduisent toujours à des enfants non désirés et privés, à un manque de respect des droits de son partenaire et à des foyers brisés, ce qui à son tour augmente la criminalité, les troubles mentaux et d'autres problèmes sociaux à grande échelle.

Enfin, comme ces deux aspects combinés conduisent au Paradis, c'est donc la raison pour laquelle le mariage a été qualifié d'accomplissement de la moitié de la foi dans un Hadith trouvé dans Al Mu'jam Al Awsat, numéro 992.

Entrer au paradis

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'Imam Munzari, Conscience et appréhension, numéro 28, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé trois caractéristiques qui conduisent un musulman au Paradis.

La première chose à faire est de consommer des aliments licites. Cela implique d'éviter d'obtenir et d'utiliser ce qui est illicite, comme les richesses, dans tous les aspects de sa vie. Un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2342, a averti que les bonnes actions d'un musulman qui utilise des provisions illicites ne seront pas acceptées par Allah, l'Exalté. Obtenir des provisions licites est la pierre angulaire de l'Islam, sans elle, le succès n'est pas possible. Comme les provisions licites leur ont été attribuées plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre, selon le hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748, un musulman doit donc utiliser ses forces et ses ressources pour les obtenir, en croyant fermement qu'il les recevra. Cela l'empêchera de rechercher l'illicite.

La deuxième caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le fait de suivre les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela ne signifie pas seulement les apprendre, mais plus important encore, cela inclut de les mettre en pratique. Cela comprend l'accomplissement des commandements d'Allah, l'Exalté, l'abstention de Ses interdictions et l'acceptation du destin avec patience. Un musulman ne doit jamais choisir les traditions à suivre ni les mal interpréter afin de satisfaire ses désirs. Il ne doit pas réorganiser l'ordre de priorité de ses traditions,

c'est-à-dire que les traditions établies doivent être mises en pratique en premier, suivies de celles qui ne le sont pas, les traditions non régulières. Comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est le modèle pratique du Saint Coran, il n'est pas possible d'atteindre le succès et la paix, ni dans ce monde ni dans le prochain, sans suivre ses traces de manière pratique. Chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont nous parlons est de garder ses torts loin des autres. Il est essentiel de respecter cette règle, car selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, une personne ne peut être un véritable musulman ou croyant tant qu'elle n'a pas gardé ses torts verbaux et physiques loin d'une personne et de ses biens, quelle que soit sa foi. Celui qui maltraite les autres verra la justice établie au Jour du Jugement. Il sera obligé de donner ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, de prendre leurs péchés. Cela peut le conduire à être jeté en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il faut plutôt traiter les autres comme on souhaite que les autres le traitent. Cela permettra non seulement de s'assurer qu'ils gardent leurs torts loin des autres, mais aussi d'aider les autres selon leurs moyens, afin de plaire à Allah, l'Exalté.

Suivre le Saint Coran

Dans un hadith extrait du numéro 30 du livre de l'imam Munzari, Conscience et appréhension, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a annoncé que le Saint Coran intercédera le Jour du Jugement. Ceux qui le suivent durant leur vie sur Terre seront conduits par lui au Paradis le Jour du Jugement. Mais ceux qui le négligent durant leur vie sur Terre verront qu'il les pousse en Enfer le Jour du Jugement.

Le Saint Coran est un livre de guidance. Il n'est pas seulement un livre de récitation. Les musulmans doivent donc s'efforcer de respecter tous les aspects du Saint Coran pour s'assurer qu'il les guide vers le succès dans les deux mondes. Le premier aspect est de le réciter correctement et régulièrement. Le deuxième aspect est de le comprendre grâce à un érudit fiable. Et le dernier aspect est d'agir selon ses enseignements selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela leur permettra d'agir correctement selon le Saint Coran, car la vie du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) est la mise en œuvre pratique du Saint Coran. Ceux qui se comportent de cette manière sont ceux à qui est donnée la bonne nouvelle d'une bonne guidance à travers toutes les difficultés de ce monde et de son intercession au Jour du Jugement. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Mais comme le dit le hadith principal, le Saint Coran n'est qu'un guide et une miséricorde pour ceux qui agissent correctement selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Mais ceux qui évitent de le comprendre et d'agir selon lui ou l'interprètent intentionnellement de manière erronée et agissent selon leurs désirs seront privés de cette bonne direction et de son intercession le Jour du Jugement. En fait, leur perte totale dans les deux mondes ne fera qu'augmenter jusqu'à ce qu'ils se repentent sincèrement. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Enfin, il est important de comprendre que même si le Saint Coran est un remède aux problèmes de ce monde, un musulman ne doit pas l'utiliser uniquement à cette fin. Cela signifie qu'il ne doit pas le réciter uniquement pour résoudre ses problèmes matériels, en traitant le Saint Coran comme un outil que l'on retire en cas de difficulté et que l'on remet dans une boîte à outils une fois le problème résolu. La fonction principale du Saint Coran est de guider l'individu à travers les difficultés de ce monde afin qu'il atteigne l'au-delà en toute sécurité. Cet objectif n'est pas possible à atteindre sans comprendre et mettre en pratique le Saint Coran. La récitation aveugle n'est tout simplement pas suffisante. Négliger cette fonction principale et l'utiliser uniquement pour résoudre ses problèmes matériels n'est pas correct car cela contredit le comportement d'un vrai musulman. C'est comme celui qui achète une voiture avec de nombreux accessoires différents mais qui ne peut pas être conduite, ce qui est le but principal d'une voiture. Il ne fait aucun doute que cette personne est tout simplement stupide. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Mieux que l'adoration

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 219, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé qu'apprendre un verset du Saint Coran est mieux que d'accomplir 100 cycles de prières surérogatoires. Et apprendre un sujet de science islamique, même si on ne le met pas en pratique, est mieux que d'accomplir 1000 cycles de prières surérogatoires.

Apprendre un verset implique de l'étudier et, plus important encore, de mettre en pratique ses enseignements dans sa vie. Il est important de noter qu'un musulman n'obtiendra cette récompense que s'il s'efforce sincèrement d'agir sur le sujet de la connaissance qu'il a apprise et de la mettre en pratique lorsque l'occasion se présente. Ce n'est que lorsqu'il n'a pas l'occasion d'agir sur le sujet de la connaissance islamique qu'il obtiendra la récompense d'offrir 1000 cycles de prière, même s'il ne l'agit pas réellement. Cela est dû au fait qu'Allah, l'Exalté, juge et récompense les gens en fonction de leur intention et accordera donc une récompense à ceux qui agiront sincèrement lorsque l'occasion se présentera. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

Enfin, comme l'indique le hadith principal dont nous discutons, acquérir et mettre en pratique la connaissance est de loin supérieur à l'adoration surérogatoire. En effet, la majorité des musulmans ne comprennent pas la langue arabe et sont donc moins susceptibles d'améliorer leur comportement et leur obéissance à Allah, l'Exalté, de manière positive, car ils ne comprennent pas la langue qu'ils utilisent pour adorer Allah, l'Exalté. En revanche, apprendre et mettre en pratique la connaissance

est beaucoup plus susceptible d'inciter à changer pour le mieux. C'est la raison pour laquelle certains musulmans passent des décennies à accomplir des adorations surérogatoires, mais n'améliorent pas le moins du monde leur comportement envers Allah, l'Exalté, ou envers les gens. Ce n'est de loin pas la meilleure ligne de conduite.

De plus, on ne peut pas adorer Allah, ni lui obéir dans ses actes quotidiens, ni accomplir correctement les droits des gens sans connaissance. L'ignorant commettra des péchés sans s'en rendre compte, car il ne sait pas quelles actions sont considérées comme des péchés. L'ignorant omet souvent d'accomplir de bonnes actions dans toutes les conditions et les règles de bienséance, de sorte que ses nombreux actes d'adoration volontaire seront insuffisants. Alors que l'informé peut accomplir moins de bonnes actions, mais il les accomplira correctement, obtenant ainsi plus de récompense que l'adorateur ignorant.

Cinq questions

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2417, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que les pieds d'une personne ne bougeront pas le Jour du Jugement jusqu'à ce qu'elle réponde à cinq questions.

Le premier concerne leur vie et ce qu'ils en ont fait. Cela fait référence au temps accordé à une personne. Un musulman doit comprendre que la mort survient souvent à un moment inattendu. Un musulman ne doit pas supposer qu'il atteindra un âge avancé, car beaucoup meurent avant que cela n'arrive. En réalité, quel que soit l'âge atteint, tout le monde admet que sa vie s'est écoulée en un éclair. Un musulman ne doit pas croire qu'il obéira à Allah, l'Exalté, en fréquentant par exemple les mosquées pour les prières en commun, lorsqu'il atteindra un âge avancé, car cela relève du vœu pieux. Même si l'on atteint cet âge, comme on a été trop absorbé par le monde matériel pendant sa vie, le changement de son environnement n'aura que peu d'effet positif sur son caractère et son obéissance à Allah, l'Exalté. Un musulman doit plutôt utiliser le temps qui lui a été accordé au lieu de retarder en obéissant à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui se comporte de cette manière utilisera les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela lui assurera d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes, quelle que soit la durée de sa vie. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui n'utilise pas son temps de la bonne manière le gaspillera en choses vaines, ce qui l'empêchera d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes, car il n'aura pas utilisé ses ressources d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Ne pas utiliser son temps correctement sera également un grand regret au Jour du Jugement, surtout lorsqu'on observera la récompense de ceux qui ont utilisé leur temps correctement.

La question suivante, qui est évoquée dans le hadith principal, concerne leur savoir et ce qu'ils en ont fait. Il est important pour les musulmans de s'efforcer d'acquérir des connaissances utiles dans le monde et dans la religion, et surtout d'agir en conséquence afin de répondre à leurs besoins et à ceux de leurs proches, conformément aux enseignements de l'islam, afin d'obéir à Allah, le Très-Haut, et de respecter les droits des gens, correctement. Celui qui reste ignorant ou qui n'agit pas en fonction de ses connaissances a peu de chances de réussir dans l'un ou l'autre monde. Une personne n'atteindra son objectif que lorsqu'elle trouvera d'abord le bon chemin et le suivra ensuite. Mais si une personne ne parvient pas à trouver le bon chemin, c'est-à-dire à

acquérir des connaissances, ou ne parvient pas à le suivre, c'est-à-dire à agir en fonction de ses connaissances, elle n'atteindra pas sa destination souhaitée, c'est-à-dire le succès dans les domaines mondains et religieux. Les connaissances utiles mises en pratique conduisent à tous les biens, tandis que l'utilisation abusive des connaissances conduit aux ennuis dans les deux mondes.

Les troisième et quatrième questions posées aux gens le Jour du Jugement portent spécifiquement sur leur richesse, la manière dont ils l'ont gagnée et la manière dont ils l'ont dépensée. Tout d'abord, les musulmans doivent s'assurer qu'ils n'obtiennent que des richesses licites et éviter les richesses douteuses ou illicites. Les richesses illicites ne conduisent qu'au rejet de toutes les bonnes actions. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. Si le fondement de l'individu est basé sur l'illicite, alors tout ce qui en provient sera considéré comme illicite et donc rejeté par Allah, l'Exalté. De la même manière que le fondement interne de l'Islam est l'intention de l'individu, le fondement externe de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite. Un musulman est libre d'obtenir des richesses licites et de les dépenser pour des choses licites, comme pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge sans gaspillage, excès ou extravagance. La richesse peut devenir une grande bénédiction pour une personne dans les deux mondes lorsqu'elle est obtenue et dépensée correctement. Mais si ce n'est pas le cas, cela deviendra pour eux un grand regret dans les deux mondes. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6444, que les riches n'auront que peu de bien le Jour du Jugement, à l'exception de ceux qui auront dépensé de manière agréable à Allah, l'Exalté. Avant de dépenser pour des choses vaines, il faut réfléchir à la perte de la grande récompense qui sera accordée à ceux qui auront dépensé correctement leurs biens le Jour du Jugement. Cela leur permettra de ne dépenser que de manière agréable à Allah, l'Exalté, et d'éviter les dépenses vaines et pécheresses.

La dernière question concerne le corps et la façon dont il est utilisé. Un musulman doit donc utiliser chaque organe de son corps, comme sa vue et son ouïe, de la manière correcte, comme le prescrit l'Islam. C'est là une véritable gratitude qui conduit à d'autres bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« *Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »* »

Il faut éviter les paroles mauvaises et vaines, car elles seront un grand regret au Jour du Jugement et elles conduisent souvent à des paroles mauvaises. Il faut dire ce qui est bien ou se taire.

De plus, ils doivent utiliser leur force physique de manière à plaire à Allah, l'Exalté, avant d'arriver au jour où ils la perdront et ne seront plus capables d'accomplir de bonnes actions. Il est à espérer que celui qui utilise sa force de manière appropriée sera soutenu par Allah, l'Exalté, pendant ses moments de faiblesse. En fait, celui qui utilise correctement sa bonne santé recevra la même récompense lorsqu'il tombera malade, même s'il n'accomplit plus les mêmes bonnes actions. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Boukhari, numéro 500.

Enfin, le musulman doit éviter de faire du mal à lui-même ou aux autres, tant physiquement que verbalement, car c'est le signe d'un véritable musulman et croyant. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

Laisser le bien derrière soi

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé certaines actions vertueuses qui continuent à profiter au musulman après sa mort, à savoir la charité continue, la connaissance utile et un enfant juste qui supplie pour son parent décédé.

Il est important de comprendre que les héritages de ce monde vont et viennent. Combien de gens riches et puissants ont bâti des empires gigantesques pour ensuite les détruire et les oublier peu de temps après leur mort ? Les quelques traces laissées par certains de ces héritages ne perdurent que pour avertir les gens de ne pas suivre leurs traces. Le grand empire de Pharaon en est un exemple. L'islam enseigne non seulement aux musulmans à envoyer des bénédictions avant eux dans l'au-delà sous la forme de bonnes actions, mais il leur enseigne également à laisser un bel héritage derrière eux, dont eux et d'autres personnes pourront tirer profit. Malheureusement, de nombreux musulmans sont tellement préoccupés par leur richesse et leurs biens qu'ils finissent par les laisser derrière eux, ce qui ne leur profite en rien. Chaque musulman ne doit pas se laisser tromper en pensant qu'il a tout le temps de créer un héritage pour lui-même, car le moment de la mort est inconnu et survient souvent de manière inattendue. Aujourd'hui est le jour où le musulman doit vraiment réfléchir à l'héritage qu'il laissera derrière lui et si c'est juste, il doit louer Allah, l'Exalté, de lui avoir accordé la force de le faire. Mais si c'est quelque chose qui ne lui profite pas, alors il doit préparer quelque chose qui lui profitera après sa mort, afin qu'il puisse non seulement transmettre le bien à l'au-delà, mais aussi laisser le bien derrière lui. Il faut espérer que celui qui est entouré de bien de cette façon sera pardonné par Allah, l'Exalté.

La charité continue mentionnée dans le hadith principal comprend tout ce dont la création continue à bénéficier, comme un puits d'eau. Tant que la création en bénéficie, le donateur continuera à recevoir une récompense, même après sa mort.

Les connaissances utiles comprennent à la fois les connaissances mondaines et religieuses qui profitent aux gens. Selon le hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 3641, laisser derrière soi les connaissances utiles est la tradition de tous les saints prophètes, que la paix soit sur lui. Par conséquent, les musulmans doivent s'efforcer de se concentrer sur l'accomplissement de cette tradition au lieu de se concentrer sur l'abandon de richesses et de biens. Cette partie du hadith principal encourage également l'individu à acquérir et à mettre en pratique des connaissances utiles, car il faut d'abord apprendre avant de pouvoir enseigner aux autres. Si l'on a du mal à apprendre et à enseigner, il faut alors organiser l'apprentissage et l'enseignement par quelqu'un d'autre, par exemple en parrainant un étudiant en science. Cela lui permettra d'obtenir une part complète de la récompense de toute connaissance utile diffusée par cet étudiant en science.

La dernière chose mentionnée dans le hadith principal ne peut être accomplie que si l'on élève son enfant selon les préceptes de l'islam. Sinon, il ne se donnera pas la peine d'invoquer en faveur de ses parents décédés avec sincérité. La meilleure façon d'y parvenir est de montrer l'exemple. Cela signifie qu'un parent doit apprendre et agir selon les préceptes de l'islam et être un modèle pratique à suivre pour son enfant. Celui qui se comporte de cette manière verra son enfant devenir une bénédiction pour lui pendant sa vie et après sa mort, car son enfant invoquera sincèrement et régulièrement en sa faveur.

Qu'est-ce qui est maudit ?

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2322, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que tout dans ce monde matériel est maudit, sauf le souvenir d'Allah, l'Exalté, ce qui y est lié, la personne savante et l'étudiant en science.

Le souvenir d'Allah, l'Exalté, englobe tous les niveaux du souvenir. À savoir, le souvenir intérieur silencieux, qui comprend la correction de l'intention de l'individu afin qu'il n'agisse que pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Le souvenir d'Allah, l'Exalté, par la langue, ce qui s'accomplit soit en disant ce qui est bien, soit en restant silencieux. Et le niveau le plus important est le souvenir pratique d'Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui fait cela s'assurera d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Cela mène à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Tout ce qui conduit à l'évocation d'Allah, l'Exalté, comprend l'obéissance à Allah, l'Exalté, comme le fait de s'efforcer dans le monde matériel de

subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'Islam, sans gaspillage, excès ou extravagance. En réalité, cela comprend toute action qui semble profane ou religieuse, tant qu'elle implique l'obéissance à Allah, l'Exalté.

L'homme savant et l'étudiant en science sont les seuls à obéir correctement à Allah, l'Exalté, car cela n'est pas possible sans la connaissance. L'ignorant désobéit à Allah, l'Exalté, sans même s'en rendre compte, car il ne sait pas ce qui est considéré comme un péché ou une bonne action. Dans certains cas, il peut même croire qu'il Lui obéit strictement, même s'il en est loin. L'homme savant et l'étudiant en science savent comment utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Mais il est important de noter qu'il faut agir selon son savoir avec sincérité, car le savoir sans les actions n'est pas bénéfique.

En conclusion, en réalité, rien n'est maudit dans le monde matériel en soi. C'est la façon dont une chose est utilisée qui détermine si elle est maudite ou non. Par exemple, si la richesse est utilisée correctement, conformément aux enseignements de l'Islam, elle constitue une grande bénédiction dans les deux mondes. Mais si elle est mal utilisée ou thésaurisée, elle deviendra une malédiction pour son propriétaire dans les deux mondes. Cela peut s'appliquer à toutes les choses de ce monde.

Les meilleurs et les pires endroits

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1528, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que les endroits les plus aimés d'Allah, l'Exalté, sont les mosquées et les endroits les plus détestés par Lui sont les marchés.

L'Islam n'interdit pas aux musulmans de fréquenter d'autres lieux que les mosquées, ni ne leur ordonne de fréquenter systématiquement les mosquées. Mais il est important qu'ils privilégient la fréquentation des mosquées pour les prières en commun et pour assister aux rassemblements religieux, plutôt que de se rendre inutilement dans les marchés et autres lieux.

En cas de besoin, il n'y a pas de mal à fréquenter d'autres endroits, comme les centres commerciaux, mais le musulman doit éviter de s'y rendre inutilement, car ce sont des endroits où les péchés se produisent plus souvent. Chaque fois qu'il se rend dans d'autres endroits, il doit veiller à ne pas désobéir à Allah, l'Exalté, ce qui inclut de faire du tort aux autres. Il doit éviter de trop socialiser , car c'est la cause de la majorité des péchés qui se produisent dans la société.

Les mosquées sont censées être un sanctuaire contre les péchés et un endroit confortable pour obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint

Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tout comme un étudiant bénéficie d'une bibliothèque, car c'est un environnement créé pour étudier, de même, les musulmans peuvent bénéficier des mosquées, car leur objectif même est d'encourager les musulmans à acquérir et à mettre en pratique des connaissances utiles afin qu'ils puissent obéir correctement à Allah, l'Exalté.

Les mosquées sont également un excellent endroit pour rappeler à l'homme sa mission, qui est d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à ce qu'il les apprécie. Les mosquées encouragent également l'homme à prioriser ses activités de manière appropriée, afin de s'acquitter de ses besoins et de ses responsabilités, de se préparer adéquatement pour l'au-delà et de profiter des plaisirs licites avec modération. Celui qui évite les mosquées perd souvent son temps et ses ressources dans des activités vaines et inutiles et se prive ainsi de l'avantage de tirer profit des deux mondes.

Non seulement un musulman doit privilégier la mosquée par rapport à d'autres lieux, mais il doit aussi encourager les autres, notamment ses enfants, à faire de même. En fait, c'est un excellent endroit pour les jeunes afin d'éviter les péchés, les crimes et les mauvaises fréquentations, qui ne mènent qu'à des ennuis et des regrets dans les deux mondes.

L'un de nous

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1921, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti qu'une personne n'est pas un vrai musulman si elle ne fait pas preuve de miséricorde envers les jeunes, ne respecte pas les aînés et ne commande pas le bien et n'interdit pas le mal.

Tous les êtres humains, indépendamment de leur foi, de leur âge ou de leur statut social, doivent être traités avec respect et bienveillance. En fait, une personne ne peut être un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Et cela inclut sans aucun doute le fait d'être traité par les autres de manière bienveillante. De plus, on ne peut être un véritable musulman ou croyant tant qu'on ne garde pas ses actes de violence verbale et physique loin des autres et de ses biens. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

Faire preuve de miséricorde envers les jeunes consiste à les guider vers l'obéissance à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions matérielles qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut. Cela mène à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

L'enseignement aux jeunes doit se faire par l'exemple, car c'est le moyen le plus efficace pour guider les autres, en particulier les jeunes. Il faut les encourager à ne fréquenter que les bonnes personnes, car une personne adopte les caractéristiques négatives ou positives de ses compagnons. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Enfin, il faut leur montrer que l'islam est une religion simple et facile qui leur permet de s'amuser en toute légalité. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4835. Être miséricordieux envers les jeunes leur apprendra à être également miséricordieux envers les autres. Celui qui fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376.

Respecter les aînés implique d'être patient avec eux et de ne pas se disputer avec eux. Un musulman peut être en désaccord avec ses aînés, mais il doit toujours faire preuve de bonnes manières et de respect. Il doit être soutenu à tout moment, ce qui comprend un soutien physique, émotionnel et financier. Il est important de noter que montrer du respect aux aînés ne signifie pas qu'il faut les laisser désobéir à Allah, l'Exalté. Il faut s'opposer au mal de manière respectueuse et bienveillante et ne jamais laisser l'âge de quelqu'un l'empêcher de le faire. Cela a été indiqué dans la dernière partie du hadith principal dont nous parlons. En termes simples, la façon dont on traite les aînés est la façon dont on sera traité par les autres si et quand on vieillit.

Enfin, le musulman doit commander le bien avec douceur et interdire le mal selon la science islamique. La dureté éloigne souvent les gens de la vérité. Dans la mesure du possible, il faut conseiller les autres en privé, car le faire en public peut embarrasser les gens. Une personne embarrassée est moins susceptible de tenir compte des bons conseils. Le musulman doit continuer à s'acquitter de ce devoir, que cela affecte les gens ou non, car cela ne dépend pas de lui. Il sera récompensé pour son intention sincère et ses efforts. Il ne doit jamais abandonner ce devoir envers ses proches, car il est de son devoir de les guider. Enfin, il doit s'efforcer d'agir selon ses propres conseils au mieux de ses capacités, sinon ses conseils aux autres deviendront inefficaces.

Garder les bénédictions

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6442, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la véritable richesse d'une personne est ce qu'elle envoie dans l'au-delà, tandis que ce qu'elle laisse derrière elle est en réalité la richesse de ses héritiers.

Il est important pour les musulmans d'envoyer autant de bénédictions que possible, comme leurs richesses, dans l'au-delà en les utilisant de manière à plaire à Allah, le Très-Haut. Cela comprend le fait de dépenser pour ses besoins et ceux de ses proches sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006.

Mais si un musulman n'utilise pas correctement ses bénédictions, il deviendra pour lui une source de stress et de punition dans les deux mondes, car il a oublié Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Et s'ils les thésaurisent et les laissent à leurs héritiers, ils seront tenus pour responsables de leur acquisition, même si d'autres en profiteront

après leur départ. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379.

De plus, si leurs héritiers utilisent correctement les bénédictions, ils obtiendront une récompense d'Allah, l'Exalté, tandis que celui qui l'a recueillie repartira les mains vides au Jour du Jugement. Ou si leur héritier fait un usage abusif des bénédictions, cela deviendra un grand regret pour celui qui a reçu la bénédiction et pour son héritier, surtout s'ils n'ont pas appris à leur héritier, comme leur enfant, comment utiliser correctement les bénédictions, car c'était un devoir pour eux. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Le musulman doit se rappeler que sa famille et tous les biens matériels qu'il a accumulés l'abandonneront à sa tombe et que seules ses actions resteront avec lui. Cela a été averti dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6514. Par conséquent, il doit transformer ses biens matériels en bonnes actions, en les utilisant d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, afin de les emporter avec lui dans sa tombe solitaire.

Les musulmans doivent donc s'acquitter de leurs responsabilités envers Allah, l'Exalté, et les gens, et veiller à emporter le reste de leurs bénédictions avec eux dans l'au-delà en les utilisant correctement comme le prescrit l'Islam. Sinon, ils mèneront une vie stressante dans ce monde, même s'ils possèdent le monde entier, car Allah, l'Exalté, le Maître des cœurs, n'accorde la paix de l'esprit qu'à ceux qui utilisent leurs bénédictions de ce monde d'une manière qui Lui plaît, et ils repartiront les mains vides et pleins de regrets le Jour du Jugement. Chapitre 18 Al Kahf, versets 103-104 :

« Dis : « Voudriez-vous que nous vous informions des plus grands perdants dans leurs œuvres ? Ceux dont les efforts sont vains dans la vie présente, alors qu'ils pensent bien faire dans leur travail. » »

Esclaves du monde

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2886, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a critiqué les esclaves de la richesse et des beaux vêtements. Ces gens sont contents lorsqu'ils reçoivent ces choses et sont mécontents lorsqu'ils ne les reçoivent pas.

En réalité, cela s'applique à toutes les choses matérielles non essentielles. Cette critique ne s'adresse pas à ceux qui luttent dans le monde matériel pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs dépendants, car cela fait partie de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Mais elle s'adresse à ceux qui poursuivent l'illicite pour obtenir des richesses et recherchent des choses matérielles licites mais inutiles pour satisfaire leurs désirs et ceux des autres. Ce comportement les empêche d'obéir correctement à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela les empêche d'utiliser les bénédictions matérielles qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela conduit au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

De plus, cette critique s'adresse à ceux qui sont impatients lorsqu'ils n'obtiennent pas leurs désirs inutiles dans ce monde. Cette attitude peut amener un musulman à obéir à Allah, l'Exalté, à la limite. Cela signifie qu'ils Lui obéissent lorsqu'ils obtiennent leurs désirs, mais lorsqu'ils ne les obtiennent pas, ils se détournent avec colère de Son obéissance. Le Saint Coran a mis en garde contre une perte sévère dans les deux mondes pour celui qui adopte une telle attitude. Chapitre 22 Al Hajj, verset 11 :

« Parmi les gens, il en est qui adorent Allah avec une extrême arrogance. Si le bien le touche, il en est rassuré ; mais si l'épreuve le frappe, il tourne son visage vers la mécréance. Il a perdu la vie présente et l'au-delà. Voilà quelle est la perte évidente. »

Les musulmans devraient plutôt apprendre à être patients et satisfaits de ce qu'ils possèdent, car c'est là la véritable richesse selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2420. En réalité, la personne pleine de désirs est nécessiteuse, c'est-à-dire pauvre, même si elle possède beaucoup de richesses. En revanche, la personne satisfaite n'est pas avide, c'est-à-dire nécessiteuse, et cela la rend riche, même si elle possède peu de ce monde. Le musulman doit savoir qu'Allah, l'Exalté, accorde aux gens ce qui est le mieux pour eux et non selon leurs désirs, car cela, dans la plupart des cas, conduirait à leur destruction. Chapitre 42 Ash Shuraa, verset 27 :

« Et si Allah avait donné une subsistance excessive à Ses serviteurs, ils auraient commis la tyrannie sur toute la terre. Mais Il fait descendre ce qu'il veut. Et Il est, certes, parmi Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. »

Une bonne fin

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 664, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que la charité éteint la colère d'Allah, l'Exalté, et protège contre une mort mauvaise.

Cette charité comprend à la fois la charité obligatoire et la charité facultative. Comme mentionné dans ce hadith, la charité a un effet positif important car la richesse est souvent une chose terrestre appréciée par les gens. Ainsi, lorsqu'ils l'abandonnent pour l'amour d'Allah, l'Exalté, en la donnant aux nécessiteux, Allah, l'Exalté, détourne d'eux Sa colère, colère causée par leur désobéissance. Lorsque cela se produit, la personne sera entourée par la miséricorde d'Allah, l'Exalté, qui la guidera à travers les difficultés, les tentations et les épreuves auxquelles elle est confrontée dans ce monde en toute sécurité, de sorte que lorsqu'elle atteindra sa mort, elle mourra en se soumettant à Allah, l'Exalté, c'est-à-dire en tant que vrai musulman.

Une mort mauvaise est celle d'une personne qui meurt sans foi. Cela peut se produire lorsque la foi est faible, ce qui est le résultat de son ignorance de la science islamique. Plus on acquiert et agit en fonction de la science islamique, plus sa foi devient forte. Une mort mauvaise peut également se produire lorsque l'on persiste dans les péchés majeurs, comme l'abandon des prières obligatoires. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour conclure où cette personne finira dans l'au-delà. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961, qu'une personne généreuse

est proche d'Allah, l'Exalté, proche des gens, proche du Paradis et loin de l'Enfer.

Le musulman doit donc prendre l'habitude de faire régulièrement des dons de charité, selon ses moyens, car Allah, l'Exalté, observe la qualité, c'est-à-dire la sincérité, et non la quantité. Même une datte donnée sincèrement pour l'amour d'Allah, l'Exalté, rapportera au musulman une récompense plus grande qu'une montagne. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342.

Enfin, il faut se rappeler que la charité comprend toutes les bonnes actions qui aident les autres, pas seulement les richesses. Ainsi, celui qui ne possède pas de richesses doit faire la charité d'une autre manière, par exemple en donnant aux autres son temps, son énergie et son soutien émotionnel. Le moins que l'on puisse faire est de garder ses actes de violence verbale et physique loin des autres, car cela est considéré comme une charité envers soi-même. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 250.

La charité est une ombre

Dans un hadith trouvé dans le numéro 603 du livre Conscience et appréhension de l'imam Munzari, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à chacun de se tenir à l'ombre de sa charité le Jour du Jugement.

Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une bénédiction extrêmement vitale à obtenir, car le Soleil sera amené à moins de deux miles de la création le Jour du Jugement. Cela a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421. Les gens ont du mal à supporter la chaleur d'une journée d'été, comment pourront-ils supporter la chaleur du Jour du Jugement sans ombre ?

Le musulman doit donc s'efforcer de faire régulièrement la charité, quelle que soit sa quantité, car Allah, l'Exalté, ne tient pas compte de la quantité, Il juge les actions en fonction de leur qualité, de leur sens et de leur sincérité. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

De plus, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6465, conseille que les actes les plus aimés d'Allah, l'Exalté, sont les actes réguliers, même s'ils sont petits. En fait, Allah, l'Exalté, a clairement indiqué qu'il récompensera les actions même si elles sont de la taille d'un atome. Chapitre 99 Az Zalalah, verset 7 :

« Ainsi, quiconque fait ne serait-ce que le poids d'un atome de bien le verra. »

Par conséquent, cela ne laisse aucune excuse aux musulmans pour ne pas faire régulièrement des dons de charité pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, dans l'espoir d'obtenir une ombre forte qui les protège de la chaleur intense d'un Grand Jour.

Enfin, il faut se rappeler que la charité comprend toutes les bonnes actions qui aident les autres, pas seulement les richesses. Ainsi, celui qui ne possède pas de richesses doit faire la charité d'une autre manière, par exemple en donnant aux autres son temps, son énergie et son soutien émotionnel. Le moins que l'on puisse faire est de garder ses actes de violence verbale et physique loin des autres, car cela est considéré comme une charité envers soi-même. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 250.

Bénédictions et soutien divins

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1081, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux musulmans comment obtenir des bénédictions dans leur subsistance, un soutien divin et une amélioration de leur condition et de leur état.

La première chose à faire est de se repentir sincèrement devant Allah, le Très-Haut, avant de mourir. Comme le moment de la mort est inconnu, ce hadith indique en fait qu'il faut se repentir sincèrement chaque fois qu'on commet un péché, c'est-à-dire se repentir sans délai. Cela consiste à éprouver des regrets, à demander pardon à Allah, le Très-Haut, et à quiconque a été lésé, à faire la promesse ferme de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et, si possible, à réparer les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens.

Le hadith principal recommande ensuite au musulman de bien utiliser son temps avant de se laisser envahir par des responsabilités, une maladie ou une difficulté. Il doit utiliser ses ressources, comme son temps, pour des choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, et éviter les choses vaines et pécheresses. Il doit se rappeler du grand regret qu'il éprouvera le Jour du Jugement lorsqu'il observera la récompense accordée à ceux qui ont utilisé leurs ressources d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, s'ils n'ont pas fait de même. Il ne doit pas reporter le fait de faire le bien à un moment ou un jour qu'il n'est pas assuré d'atteindre et même s'il l'atteint, il se peut qu'il ne soit pas en mesure de faire la bonne action. Il est à espérer que celui qui se comporte de cette manière sera soutenu

par Allah, l'Exalté, lorsqu'il ne sera plus en mesure d'accomplir des actes de bien supplémentaires en raison d'un changement de circonstances. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans le livre d'Imam Boukhari, Adab Al Mufrad, numéro 500. Le musulman doit d'abord s'efforcer de minimiser l'utilisation de son temps pour des choses qui ne lui sont pas utiles dans ce monde ou dans l'autre. Ensuite, il doit essayer de réduire les choses qui ne lui sont utiles que dans ce monde et se concentrer davantage sur les choses qui lui sont utiles dans l'au-delà, ce qui, par définition, lui est également utile dans ce monde. Celui qui reste constant sur ce point utilisera ses ressources, comme son temps, de la bonne manière, d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté.

Le hadith principal mentionne ensuite que le musulman doit renforcer son lien avec Allah, l'Exalté, en se souvenant de Lui fréquemment. Le véritable souvenir d'Allah, l'Exalté, se compose de trois niveaux. Le premier est le souvenir intérieur, c'est-à-dire corriger son intention afin d'agir uniquement pour Lui plaire. Cela se prouve lorsque l'on n'attend ni n'espère aucun retour ou gratitude de la part des gens. Le deuxième niveau consiste à se souvenir d'Allah, l'Exalté, en prononçant de bonnes paroles et en évitant les paroles vaines et pécheresses. Et le niveau le plus élevé consiste à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, par ses actions en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Cela a été discuté dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Le dernier point mentionné dans le hadith principal est de donner beaucoup d'aumônes, qu'elles soient cachées ou non. Cela comprend à la fois l'aumône obligatoire et l'aumône volontaire. Il est important de noter que cela signifie donner l'aumône selon ses moyens, qu'elle soit grande ou petite. Allah, l'Exalté, ne tient pas compte de la quantité, Il observe et juge les actions en fonction de la qualité, c'est-à-dire de la

sincérité de l'individu. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Cela ne laisse aux musulmans aucune excuse, sauf de donner l'aumône selon leurs moyens. De plus, il est important de donner l'aumône régulièrement plutôt qu'une fois de temps en temps, car les actes réguliers sont plus appréciés d'Allah, l'Exalté, même s'ils sont petits. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6465. Enfin, ceux qui désirent encourager les autres à donner l'aumône peuvent le faire publiquement. Cela leur permettra d'obtenir la même récompense que ceux qui font des dons en raison de leur inspiration. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351. Mais ceux qui ont peur de se mettre en avant, ce qui annule leur récompense, doivent le faire en privé. L'Islam a fourni de nombreuses options et opportunités aux musulmans pour obtenir beaucoup de récompense afin d'obtenir la paix et le succès dans les deux mondes. Il faut se rappeler que la charité comprend toutes les bonnes actions qui aident les autres, pas seulement la richesse. Ainsi, celui qui ne possède pas de richesse, doit faire la charité d'une autre manière, par exemple en donnant aux autres son temps, son énergie et son soutien émotionnel. Le moins que l'on puisse faire est de garder ses actes de violence verbale et physique loin des autres, car cela est considéré comme une charité envers soi-même. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 250.

Rejoindre les Justes

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'une personne qui imite un peuple est comptée comme l'un d'eux.

Tous les musulmans, quelle que soit la force de leur foi, désirent être comptés et finir avec les justes dans l'autre monde. Mais ce hadith nous avertit clairement qu'un musulman ne sera considéré comme une personne vertueuse et finira avec eux que s'il imite les justes. Cette imitation est une chose pratique et non pas seulement une déclaration par des mots. Cette imitation se fait correctement en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 9 :

« Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous les ferons certainement entrer parmi les gens de bien. »

Mais ceux qui déclarent verbalement leur amour pour les justes et ne les imitent pas, mais imitent plutôt les caractéristiques trouvées chez les hypocrites et les pécheurs, seront considérés et jugés comme l'un d'eux. Cela ne signifie pas qu'ils perdront leur foi, mais cela signifie qu'ils seront jugés comme des musulmans désobéissants. Comment un

musulman désobéissant peut-il être compté comme un musulman obéissant et finir avec les justes ? Ce n'est qu'un vœu pieux qui n'a aucune valeur en Islam. Chapitre 40 Ghafir, verset 58 :

« Et ne sont pas égaux l'aveugle et le voyant, ni ceux qui croient et font le bien, ni ceux qui font le mal. Vous vous souvenez peu de cela. »

Enfin, le hadith principal indique également l'importance de se lier d'amitié avec les bonnes personnes, car on est influencé, négativement ou positivement, par leurs compagnons. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Par conséquent, si l'on désire imiter les justes, il faut se lier d'amitié avec eux dans ce monde. Cette compagnie et cette imitation augmenteront l'amour que l'on a pour les justes. Ce véritable amour unit l'individu à son bien-aimé dans l'au-delà. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

Le meilleur humain

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4251, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux gens de commettre des péchés, mais la meilleure personne qui commet des péchés est celle qui se repente sincèrement.

Les gens ne sont pas des anges et sont donc voués à commettre des péchés. Ce qui rend les gens spéciaux, c'est lorsqu'ils se repentent sincèrement de leurs péchés. Le repentir sincère comprend le fait de ressentir des remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, de faire une promesse ferme de ne plus commettre le péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens.

Il est important de noter que les péchés mineurs peuvent être effacés par des actes vertueux. Cela est conseillé dans de nombreux hadiths, comme celui qui se trouve dans le Sahih Muslim, numéro 550. Il conseille que les cinq prières obligatoires quotidiennes et les deux prières collectives consécutives du vendredi effacent les péchés mineurs commis entre les deux, à condition que les péchés majeurs soient évités.

Les péchés majeurs ne sont effacés que par un repentir sincère. C'est pourquoi le musulman doit s'efforcer d'éviter tous les péchés, petits et grands, en évitant les mauvaises fréquentations et les endroits où les

péchés se produisent le plus souvent. Il doit acquérir et mettre en pratique la connaissance islamique afin d'adopter les caractéristiques qui préviennent les péchés, telles que la persévérance, la patience et la crainte d'Allah, l'Exalté. Il doit apprendre à utiliser correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, afin d'éviter de les utiliser de manière pécheresse. Et chaque fois qu'un péché se produit, il doit immédiatement se repentir sincèrement, car l'heure de la mort est inconnue. Et il doit continuer à obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , sans abandonner.

Médisance et calomnie

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6593, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a expliqué la signification de la médisance et de la calomnie.

La médisance consiste à critiquer quelqu'un en son absence d'une manière qui lui déplairait, même si c'est la vérité. En revanche, la calomnie est similaire à la médisance, sauf que la déclaration n'est pas vraie. Ces péchés concernent principalement la parole, mais peuvent inclure d'autres choses, comme l'utilisation de signes de la main. Ce sont tous deux des péchés majeurs et la médisance a été comparée au fait de manger la chair du cadavre de son frère, dans le Saint Coran. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« ... Et ne vous espionnez pas et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort ? Vous en auriez horreur... »

Il est important de comprendre que ces péchés sont pires que la plupart des péchés commis entre une personne et Allah, l'Exalté. En effet, les péchés commis entre une personne et Allah, l'Exalté, seront pardonnés par Lui, si le pécheur se repente sincèrement. Mais Allah, l'Exalté, ne pardonnera pas au médisant ou au calomniateur tant que sa victime ne lui pardonne pas en premier. S'il ne le fait pas, alors au Jour du Jugement, les bonnes actions du médisant/calomniateur seront offertes

à sa victime en compensation et, si nécessaire, les péchés de la victime seront offerts à son médisant/calomniateur jusqu'à ce que justice soit établie. Cela pourrait bien amener le médisant/calomniateur à être jeté en Enfer. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

La médisance n'est légale que lorsqu'elle vise à avertir et à protéger une autre personne d'un préjudice ou si une personne résout une plainte contre une autre personne avec un tiers, comme dans le cadre d'une affaire judiciaire.

Il faut éviter de médire et de calomnier en s'informant d'abord sur les conséquences néfastes de ces péchés majeurs. Ensuite, il faut ne prononcer que des mots qu'il aurait volontiers prononcés devant cette personne, sachant pertinemment qu'elle ne les prendrait pas de manière offensante. Troisièmement, un musulman ne doit prononcer des mots sur autrui que s'il ne voit pas d'inconvénient à ce que quelqu'un d'autre dise ces mots ou des mots similaires à son sujet. Cela signifie qu'il doit parler des autres comme il veut que les gens parlent de lui. Enfin, un musulman doit se concentrer sur la correction de ses propres défauts et, si cela est fait avec sincérité, cela l'empêchera de médire et de calomnier les autres.

Il faut éviter la compagnie des médisants et des calomniateurs, car ce sont des fauteurs de troubles qui, tôt ou tard, vont le médire ou le calomnier. Il faut avertir les autres avec douceur de ces péchés majeurs, tant qu'il n'y a pas de danger physique. Il ne faut jamais croire les ragots qui courent sur les autres, car la grande majorité des ragots sont soit complètement faux, soit mêlés de nombreux mensonges. Il faut plutôt

défendre l' honneur des autres, tout comme on aimerait que les gens défendent leur honneur en son absence. Celui qui se comporte de cette manière sera protégé du feu de l'Enfer par Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931. Il faut ignorer les ragots qu'on entend sur les autres et ne jamais les laisser influencer son comportement envers eux. Au contraire, il faut respecter les droits des autres, conformément aux enseignements de l'Islam.

Un musulman ne doit jamais se laisser tromper par le fait que la médisance et la calomnie sont devenues monnaie courante dans la société. Les péchés des autres ne réduiront jamais la gravité de nos péchés aux yeux d'Allah, l'Exalté, et ne peuvent pas non plus justifier le fait de commettre des péchés. C'est une attitude stupide qu'un juge de ce monde n'accepterait même pas. Alors comment un musulman peut-il espérer qu'Allah, l'Exalté, le Juge des juges, l'accepte ?

Passage sûr vers le paradis

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1855, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé certaines caractéristiques qui permettront à un musulman d'entrer au Paradis en paix.

La première chose à faire est d'adorer Allah, l'Exalté, en toute sincérité. Cela signifie obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela amènera l'individu à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est la véritable signification de l'obéissance à Allah, l'Exalté. L'obéissance va au-delà de l'adoration d'Allah, l'Exalté, par des pratiques et des rituels.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal est de nourrir les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté. C'est une grande action qui conduit à la satisfaction d'Allah, l'Exalté, et à une grande récompense. Chapitre 76 Al Insan, versets 9-11 :

« Nous vous nourrissons uniquement pour la face d'Allah. Nous ne désirons de vous ni récompense ni gratitude. Nous craignons, en vérité, de notre Seigneur, un Jour rude et pénible. » Allah les protégera donc du mal de ce Jour-là et leur donnera la splendeur et le bonheur.

De plus, celui qui nourrit les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, sera nourri des fruits du Paradis le Jour du Jugement. Ceci est conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2449. Enfin, le musulman doit s'efforcer de donner régulièrement toutes les formes de charité, selon ses moyens, quelle que soit sa quantité, car Allah, l'Exalté, juge de la qualité, c'est-à-dire de l'intention de quelqu'un. Ceci est conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est la transmission du salut islamique de paix aux autres. Un musulman doit accomplir la véritable signification de cette action vertueuse en transmettant la paix à tous par ses actes et ses paroles. Il est hypocrite d'offrir le salut islamique de paix à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses actes et ses paroles.

Un vrai musulman et un vrai croyant doivent éviter de faire du mal à autrui, ni à ses biens ni à ceux des autres, quelle que soit leur foi. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Cela comprend le fait d'aider les autres selon ses moyens, par exemple en leur apportant un soutien émotionnel ou physique. Celui qui se comporte de cette manière recevra le soutien d'Allah, l'Exalté. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. En termes simples, un musulman doit traiter les autres comme il souhaite être traité par les autres par ses paroles et ses actes.

Un acte spécial

Dans un hadith divin trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 2219, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que toutes les bonnes actions que les gens accomplissent sont pour eux-mêmes, à l'exception du jeûne, car cela appartient à Allah, l'Exalté, et Il le récompensera directement.

Ce hadith indique le caractère unique du jeûne. L'une des raisons pour lesquelles il est décrit de cette manière est que toutes les autres bonnes actions sont visibles pour les gens, comme la prière, ou elles sont faites entre les gens, comme l'aumône secrète. Or, le jeûne est une bonne action unique, car les autres ne peuvent pas savoir que quelqu'un jeûne simplement en l'observant.

En outre, le jeûne est une bonne action qui met un verrou sur chaque aspect de soi. Cela signifie que celui qui jeûne correctement sera empêché de commettre des péchés verbaux et physiques, tels que regarder et entendre des choses illicites. Cela se fait également par la prière, mais celle-ci n'est accomplie que pendant un court laps de temps et est visible pour les autres, alors que le jeûne se déroule tout au long de la journée et est invisible pour les autres. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...*En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions...* »

Il ressort clairement du verset suivant que celui qui n'accomplit pas le jeûne obligatoire sans raison valable ne sera pas un véritable croyant, car les deux sont directement liés. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 183 :

« Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui ont précédé vous, afin que vous deveniez justes. »

En fait, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédicitions sur lui) a averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 723, que si un musulman n'accomplit pas un seul jeûne obligatoire sans raison valable, il ne peut pas compenser la récompense et les bénédicitions perdues, même s'il jeûnait tous les jours pendant toute sa vie.

De plus, comme l'indique le verset cité plus haut, le jeûne conduit à la piété. Autrement dit, le simple fait de ne pas manger à jeun pendant la journée ne conduit pas à la piété, mais le fait de prêter une attention particulière à l'abstinence de péchés et à l'accomplissement de bonnes actions pendant le jeûne conduit à la piété. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 707, avertit que le jeûne ne sera pas significatif si l'on ne s'abstient pas de dire et d'agir sur la base du mensonge. Un hadith similaire trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1690, avertit que certaines personnes qui jeûnent n'obtiennent rien d'autre que la faim. Lorsque l'on devient plus conscient et plus prudent dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, pendant qu'on jeûne, cette habitude finira par l'affecter et il se comportera de la même manière même lorsqu'il ne jeûne pas. C'est en fait la véritable piété.

La justice mentionnée dans le verset cité plus haut est liée au jeûne, car le jeûne réduit les désirs et les passions mauvaises. Il prévient l'orgueil et l'encouragement aux péchés. En effet, le jeûne freine l'appétit de l'estomac et les désirs charnels. Ces deux choses conduisent à de nombreux péchés. De plus, le désir pour ces deux choses est plus grand que le désir pour d'autres choses illicites. Ainsi, celui qui les contrôle par le jeûne trouvera plus facile de contrôler les désirs mauvais plus faibles. Cela conduit à la vraie justice.

Comme nous l'avons brièvement indiqué précédemment, il existe différents niveaux de jeûne. Le premier niveau, le plus bas, consiste à s'abstenir de tout ce qui rompt le jeûne, comme la nourriture. Le niveau suivant consiste à s'abstenir de tout péché qui nuit au jeûne et réduit ainsi la récompense du jeûne, comme le mensonge. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 2235. Le jeûne qui concerne chaque membre du corps est le niveau suivant. C'est lorsque chaque partie du corps jeûne de tout péché, par exemple les yeux pour ne pas regarder l'illicite, les oreilles pour ne pas écouter l'illicite, etc. Le niveau suivant est celui où l'on se comporte de cette manière même quand on ne jeûne pas. Enfin, le niveau le plus élevé du jeûne consiste à s'abstenir de tout ce qui n'est pas lié à Allah, l'Exalté, ce qui signifie que l'on évite d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées, comme notre temps, de manière pécheresse ou vaine.

Le musulman doit jeûner intérieurement comme son corps jeûne extérieurement en s'abstenant de pensées pécheresses ou vaines. Il doit jeûner pour ne pas persister dans ses propres plans par rapport à ses désirs et essayer de se concentrer sur l'accomplissement de ses devoirs et responsabilités. De plus, il doit jeûner pour ne pas défier

intérieurement le décret d'Allah, l'Exalté, et plutôt accepter le destin et tout ce qu'il apporte, sachant qu'Allah, l'Exalté, ne choisit que le meilleur pour Ses serviteurs, même s'ils ne comprennent pas la sagesse derrière ces choix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...*Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas.* »

Enfin, un musulman doit viser la plus haute récompense en gardant son jeûne secret et en n'informant pas les autres si cela est évitable, car informer les autres inutilement conduit à une perte de récompense car c'est un aspect de l'exhibitionnisme.

Le Serviteur qu'Allah, l'Exalté, aime

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 7432, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué qu'Allah, l'Exalté, aime le serviteur qui possède les caractéristiques suivantes. La première caractéristique est la piété. Cela signifie qu'ils s'efforcent d'accomplir leurs devoirs envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et qu'ils s'acquittent de leurs devoirs envers les gens, comme s'efforcer dans ce monde afin d'obtenir leurs besoins et ceux de leurs dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, ce qui conduit à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Le deuxième trait mentionné dans le hadith principal dont il est question est l'indépendance par rapport à la création. Cela signifie que le musulman doit utiliser pleinement les moyens qui lui ont été fournis par Allah, l'Exalté, comme sa force physique, afin de remplir ses devoirs et ses responsabilités. Il ne doit pas se comporter de manière paresseuse et rechercher des choses auprès des gens inutilement, car cette habitude conduit à la dépendance envers eux et réduit la confiance en Allah, l'Exalté. Il doit croire fermement que quoi qu'il arrive, ce qui est

destiné à lui être fourni lui a été attribué plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Le musulman doit se concentrer sur l'utilisation de ses ressources, comme sa force physique, et avoir confiance qu'Allah, l'Exalté, lui accordera ce qui est le mieux pour lui. D'un point de vue religieux, on peut devenir dépendant des autres à tort lorsqu'on croit qu'une personne, comme un enseignant religieux et spirituel, lui suffira pour réussir dans les deux mondes grâce à ses supplications et à son intercession. Cette attitude ne fait qu'encourager la paresse, car on croit être libre de se comporter comme on le souhaite et réussir dans les deux mondes grâce à son maître spirituel. Le musulman doit éviter cet égarement et plutôt suivre les traces des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qui avaient la compagnie du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , mais qui ont travaillé dur pour obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à Lui plaire. C'est l'attitude correcte qu'il faut adopter.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est l'anonymat. Cela signifie qu'un musulman ne doit pas se battre dans les affaires mondaines ou religieuses pour obtenir la célébrité ou la notoriété. Cette attitude peut conduire à de nombreux péchés, comme le fait de se mettre en avant, ce qui conduit à la destruction de sa récompense. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, avertit que la recherche de la célébrité est plus destructrice pour sa religion que deux loups lâchés sur un troupeau de moutons. Au lieu de cela, un musulman doit s'efforcer d'accomplir ses devoirs et s'il obtient de la notoriété, il doit maintenir sa sincérité envers Allah, l'Exalté, sans altérer son obéissance envers Lui afin de plaire aux gens, car cela conduit à la destruction dans les deux mondes.

Plaisanterie

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2315, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a maudit, trois fois, celui qui ment pour faire rire les gens.

Le fait de plaisanter tout en restant fidèle à la vérité n'est pas un péché, mais il est difficile de le faire de manière constante. Celui qui plaisante de manière excessive finira par commettre des erreurs et prononcer des mots qui sont des péchés, comme mentir, médire ou se moquer des autres. Par conséquent, il est plus sûr d'éviter de plaisanter de manière excessive, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1995. De plus, celui qui plaisante de manière excessive, même s'il parvient à toujours dire la vérité et à n'offenser personne, rencontrera une maladie spirituelle contre laquelle un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4193, à savoir un cœur spirituellement mort. Cela arrive à la personne qui plaisante et rit de manière excessive, car cette mentalité exige qu'elle pense toujours et discute de sujets amusants et évite les sujets sérieux. La question de la préparation à la mort et à l'au-delà est une question sérieuse et si l'on évite d'y penser et d'en discuter, on ne s'y préparera jamais correctement. Ce manque de préparation entraînera la mort de son cœur spirituel. En fait, plus on réfléchit sérieusement à l'au-delà, moins on rit et moins on plaisante. C'est ce qu'indique un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6486.

En plaisantant trop souvent, on perd également le respect des autres. Cela peut entraîner de nombreux problèmes, comme le fait de ne pas

être pris au sérieux lorsqu'on ordonne le bien et interdit le mal, même si c'est à ses propres enfants.

Les plaisanteries excessives conduisent souvent à l'inimitié entre les gens, car on a tendance à prendre les choses au sérieux. Cela conduit à des relations brisées et fracturées. En fait, de nombreuses personnes finissent souvent par être blessées physiquement et émotionnellement à cause de blagues. La grande majorité des disputes et des bagarres entre les gens dans la société commencent par des blagues.

De plus, il faut éviter de rire bruyamment ou à pleine bouche lorsqu'on plaisante, car cela est déconseillé en Islam. Le rire du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était un sourire, selon un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6092.

Le musulman doit éviter à tout prix de mentir, même en plaisantant, car cela lui permettrait d'obtenir une maison au milieu du Paradis. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4800.

Cela ne veut pas dire qu'un musulman ne doit pas plaisanter du tout. Il est acceptable de plaisanter de temps en temps tout en évitant les péchés, comme le mensonge, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, plaisantait de temps en temps. Cela est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1990. C'est une plaisanterie excessive qui est détestée et qui constitue un péché si elle est liée à un péché. C'est un péché de mal interpréter intentionnellement une tradition du Saint Prophète Muhammad, que la

paix et les bénédictions soient sur lui, afin de satisfaire ses propres désirs. Si le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, plaisantait rarement sans commettre de péché, alors les musulmans devraient faire de même et ne pas dépasser les limites afin de satisfaire leurs propres désirs.

De plus, il y a une grande différence entre être joyeux avec les gens, comme sourire, et plaisanter de manière excessive. Être joyeux est une bénédiction d'Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'imam Bukhari, numéro 301. Même sourire pour mettre les autres à l'aise est enregistré comme un acte de charité selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1970. Il ne faut donc pas croire qu'éviter de plaisanter de manière excessive signifie que les gens doivent toujours être d'humeur triste et déprimée.

Faux serments

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2673, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui agit comme un faux témoin afin de prendre illégalement les biens d'autrui, rencontrera Allah, l'Exalté, alors qu'il est en colère contre lui.

Il est important de noter que ceci s'applique à la confiscation des biens de tous les gens, quelle que soit leur foi. Ce sera le résultat même si l'on obéit à Allah, l'Exalté, dans d'autres aspects de sa vie, comme l'accomplissement des prières obligatoires. Malheureusement, cela se produit fréquemment, en particulier dans les pays du tiers monde, où les musulmans déposent de fausses réclamations devant un tribunal afin de s'emparer de quelque chose qui ne leur appartient pas, comme des richesses et des propriétés. Selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2654, c'est l'un des plus grands péchés majeurs. En fait, ce hadith place le parjure à côté du polythéisme et de la désobéissance aux parents. En fait, Allah, l'Exalté, a fait la même chose dans le Saint Coran. Chapitre 22 Al Hajj, verset 30 :

« ...Éloignez-vous donc de l'impureté des idoles et évitez les fausses déclarations. »

Un hadith trouvé dans le Sunan d'Ibn Majah, numéro 2373, donne un avertissement sévère à celui qui ne se repente pas sincèrement d'avoir

été un faux témoin. S'il ne se repent pas, il ne bougera pas le Jour du Jugement jusqu'à ce qu'Allah, l'Exalté, l'envoie en Enfer. En fait, celui qui agit en tant que faux témoin pour prendre quelque chose qu'il n'a pas le droit d'avoir sera envoyé en Enfer même si la chose qu'il a prise n'était qu'une branche d'arbre. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 353.

Le faux témoin est un péché grave, car il comprend de nombreux autres péchés terribles, comme le mensonge. Le faux témoin commet un péché contre la personne contre laquelle il témoigne. Ce péché ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que la victime ne lui pardonne pas en premier. Si elle ne le fait pas, les bonnes actions du faux témoin seront attribuées à la victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront attribués au faux témoin afin d'établir la justice au Jour du Jugement. Cela pourrait bien conduire le faux témoin à être jeté en Enfer. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Le faux témoin commet également un péché s'il témoigne en faveur de quelqu'un d'autre afin que ce dernier puisse prendre quelque chose à laquelle il n'a aucun droit. Cette attitude défie clairement le commandement du Saint Coran qui conseille aux musulmans de ne pas s'entraider dans le mal mais plutôt de s'entraider dans les bonnes choses. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Le faux témoin commettra également d'autres péchés en utilisant quelque chose qui est devenu illicite en raison de la manière dont il l'a obtenu. Par exemple, si une personne a obtenu une richesse de cette

manière et l'a ensuite donnée en aumône, elle sera rejetée et enregistrée comme un péché, car Allah, l'Exalté, n'accepte que ce qui est licite. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. En fait, tout ce qu'ils feront avec cette richesse sera dépourvu de grâce et sera un péché car elle a été obtenue illicitement.

Il est du devoir de tout musulman de toujours dire la vérité, que ce soit dans les conversations quotidiennes ou sous serment dans un procès. Le mensonge sous toutes ses formes conduit au péché, qui à son tour mène à l'enfer. Celui qui continue de mentir sera considéré par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur. Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour comprendre ce qui est le plus susceptible d'arriver le Jour du Jugement à quelqu'un qui a été qualifié de grand menteur par Allah, l'Exalté. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971.

Enfin, il faut éviter de s'approprier les biens d'autrui de manière illicite, par le biais d'une procédure judiciaire ou par d'autres moyens, car cela est contraire à la nature d'un véritable musulman et d'un véritable croyant. Le véritable musulman et le véritable croyant sont ceux qui évitent de nuire verbalement et physiquement aux gens et à leurs biens. Cela est recommandé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il faut traiter les gens et leurs biens de la même manière dont on souhaite que les gens nous traitent, nous et leurs biens.

Bonne conduite

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1977, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde contre l'adoption de caractéristiques qui ne se trouvent pas chez un vrai croyant.

La première caractéristique négative est l'insulte à l'honneur des autres. Un vrai croyant ne porte pas atteinte à l'honneur des autres par ses paroles ou ses actes physiques. Allah, l'Exalté, a rendu l'honneur des musulmans sacré tout comme leur vie et leurs biens sont sacrés. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3933. De la même manière qu'un vrai croyant ne porte pas atteinte à sa propre personne ou aux biens d'autrui, il ne doit pas non plus déshonorer les autres. En fait, un croyant est celui qui protège l'honneur des autres lorsqu'ils sont violés. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931, que quiconque protège l'honneur des autres, Allah, l'Exalté, le protégera du feu de l'Enfer. Il faut plutôt parler des autres et les traiter de la manière dont on souhaite que les autres parlent d'eux et les traitent.

Le hadith principal dont il est question ici est que le vrai croyant ne jure pas. C'est une mauvaise habitude, car il implore que la miséricorde d'Allah, l'Exalté, soit retirée de quelque chose ou de quelqu'un. Cela contredit les enseignements de l'Islam et le caractère du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . En fait, lorsqu'on lui a demandé de maudire les non-musulmans de la Mecque, il a répondu qu'il n'avait pas été envoyé par Allah, l'Exalté, pour maudire,

mais pour faire miséricorde aux hommes. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le livre d'Imam Boukhari, Adab Al Mufrad, numéro 321. De plus, celui qui implore que la miséricorde d'Allah, l'Exalté, soit retirée des autres, la verra très probablement retirée d'eux, car cela contredit le comportement d'un vrai croyant. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4905, que la malédiction revient à celui qui l'a prononcée, si la personne ou la chose qu'elle a maudite ne la mérite pas et dans la plupart des cas, ce n'est pas le cas. Par conséquent, les musulmans ne doivent pas négliger ce péché et veiller à ne pas maudire les choses car ce n'est pas le signe d'un vrai croyant. Ils doivent plutôt implorer la miséricorde d'Allah, l'Exalté, de descendre sur tous. Cela conduira à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, à descendre sur eux. Chacun sera traité selon la façon dont il traite les autres. Si quelqu'un maudit les autres, il sera maudit, mais s'il traite les autres avec miséricorde, alors il sera traité avec miséricorde. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le fait de commettre des péchés immoraux. Cela comprend tous les péchés mineurs et majeurs entre soi et Allah, l'Exalté, comme négliger la prière obligatoire, et les péchés entre une personne et les autres, comme la médisance. Ces péchés sont contraires aux normes reconnues de bonne conduite. Et cela peut également faire référence aux péchés commis ouvertement. Ceux-ci sont pires que les péchés secrets, car ils encouragent les autres à suivre et à commettre de mauvaises actions. C'est la raison pour laquelle les péchés de la langue, comme la médisance, sont devenus une pratique acceptable dans la plupart des sociétés, car ils sont commis en public, par exemple, sur les réseaux sociaux. Celui qui commet de mauvaises actions portera le fardeau de ses propres péchés ainsi que des péchés qu'il incite les autres à commettre. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 203. Si la bonne conduite est la chose la plus lourde dans la balance du Jour du

Jugement, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut alors estimer la malédiction de l'immoralité. En général, les péchés associés à l'immoralité ont toujours été considérés comme mauvais par toutes les sociétés. Il faut non seulement s'abstenir des péchés immoraux, mais aussi éviter les mauvaises compagnies et les endroits où ces péchés ont le plus souvent lieu. Il faut rester ferme sur ce point et encourager les autres, comme ses proches, à faire de même.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est qu'un vrai croyant n'est pas impur. Cela signifie qu'il ne se comporte pas de manière impure en commettant des péchés contre les autres et qu'il n'est pas impur dans son langage. Malheureusement, cette mauvaise caractéristique est devenue très courante chez les personnes qui prétendent avoir un cœur purifié, mais qui sont extrêmement impures, en particulier dans leur langage. Cela contredit leur déclaration, car ce qui est à l'intérieur se reflète à l'extérieur. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3984. Enfin, il est extrêmement important d'éviter un comportement impur, en particulier un langage grossier, car il suffit d'un seul mot maléfique pour plonger quelqu'un en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Il faut se rappeler que les paroles grossières conduisent souvent à des actions impures, il est donc vital de contrôler ses paroles, de ne dire que du bien ou de rester silencieux, et de surveiller ses actions, de sorte qu'il n'utilise les bénédictions qui lui ont été accordées que de manière agréable à Allah, l'Exalté.

Le véritable pèlerinage

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1773, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que la récompense pour un pèlerinage sacré accepté n'est rien d'autre que le Paradis.

Le véritable but du pèlerinage est de préparer les musulmans à leur dernier voyage vers l'au-delà. De la même manière qu'un musulman laisse derrière lui sa maison, son entreprise, ses biens, sa famille, ses amis et son statut social pour accomplir le pèlerinage, cela se produira au moment de sa mort, lorsqu'il entreprendra son dernier voyage vers l'au-delà. En fait, un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, conseille que la famille et les biens d'une personne l'abandonnent sur sa tombe et que seules ses actions, bonnes et mauvaises, restent avec elle.

Si un musulman garde cela à l'esprit pendant son pèlerinage, il accomplit correctement tous les aspects de ce devoir. Ce musulman rentrera chez lui transformé, car il donnera la priorité à la préparation de son dernier voyage vers l'au-delà plutôt qu'à l'accumulation des aspects superflus de ce monde matériel. Il s'efforcera d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), ce qui inclut le fait de prendre de ce monde afin de répondre à ses besoins et à ceux de ses dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela garantira qu'il utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté.

Les musulmans ne doivent pas considérer le pèlerinage comme une fête et une virée shopping, car cette attitude va à l'encontre de son objectif. Il doit rappeler aux musulmans leur dernier voyage vers l'au-delà, un voyage sans retour et sans seconde chance. C'est la seule façon d'inciter les musulmans à accomplir correctement le pèlerinage et à se préparer adéquatement pour l'au-delà. Celui qui se comporte de cette manière sera conduit au Paradis par son pèlerinage.

Devenir le meilleur

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2305, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué certaines caractéristiques importantes que les musulmans devraient adopter.

Premièrement, le meilleur adorateur est celui qui évite l'illicite. Cela comprend l'évitement de toute forme de péché verbal ou physique. Cela comprend l'accomplissement des commandements d'Allah, l'Exalté, car les abandonner est illicite. Cela comprend également l'évitement d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière illicite. De plus, un musulman ne doit jamais obtenir et utiliser des provisions illicites, telles que des richesses, car cela entraînerait le rejet de toutes ses bonnes actions, car le fondement des bonnes actions doit être licite. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. Tout comme le fondement intérieur de l'islam est l'intention de chacun, de même le fondement extérieur de l'islam est l'obtention et l'utilisation de ce qui est licite. Un musulman doit éviter les choses douteuses, car elles conduisent souvent à l'illicite. Éviter ce qui crée le doute permettra de préserver sa foi et son honneur. Ceci a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205. Lorsqu'une personne se comporte de cette manière, toutes ses adorations vertueuses et ses bonnes actions seront acceptées par Allah, l'Exalté.

Le hadith principal qui nous intéresse ici-bas est que la personne la plus riche est celle qui est satisfaite de ce qu'Allah, l'Exalté, lui a accordé. Celui qui a toujours besoin de plus de choses de ce monde est un nécessiteux, ce qui est un autre mot pour dire pauvre, même s'il possède beaucoup de richesses. Mais celui qui est satisfait de ce qu'il

possède n'est pas nécessiteux et est donc riche, même s'il possède peu de richesses ou de choses de ce monde.

En outre, celui qui est satisfait de ce qu'Allah, le Très-Haut, lui a accordé, recevra une grâce qui lui permettra de disposer de ses biens pour répondre à ses besoins et à ceux de ses proches, et lui procurera la paix de l'esprit et du corps. En revanche, celui qui n'est pas satisfait de ce qui lui a été accordé n'obtiendra pas cette grâce. Cela lui fera penser que ses biens ne suffisent pas à répondre à ses besoins et à ceux de ses proches. Cela l'empêchera d'obtenir la paix de l'esprit et du corps, même s'il a le monde à ses pieds.

La satisfaction consiste à être satisfait de ce qu'Allah, l'Exalté, a choisi pour une personne, à savoir le destin. Le musulman doit croire fermement qu'Allah, l'Exalté, choisit toujours ce qui est le mieux pour Son serviteur, même s'il n'observe pas les sagesses qui sous-tendent Son choix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Si un musulman se concentre sur l'obéissance à Allah, l'Exalté, dans chaque situation, comme la patience dans les moments difficiles et la gratitude dans les moments faciles, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, il sera assuré de la paix de l'esprit.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que le signe d'un vrai croyant est la gentillesse envers son prochain. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a un jour lié la croyance en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement à la gentillesse envers son prochain. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 174. Ce hadith à lui seul suffit à indiquer la gravité du manque de gentillesse envers son prochain. Un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 119, avertit qu'une femme qui a accompli ses devoirs obligatoires et offert beaucoup d'adorations volontaires ira en enfer parce qu'elle a maltraité son prochain par ses paroles. Si tel est le cas pour celui qui nuit à son prochain par des paroles, peut-on imaginer la gravité de nuire physiquement à son prochain ? La gentillesse implique de l'aider dans ce qui est bien, selon ses moyens, comme une aide financière, émotionnelle et physique. Il doit garder ses blessures verbales et physiques loin de lui. Un croyant doit éviter de faire quoi que ce soit qui pourrait perturber et gêner ses voisins, par exemple un bruit fort.

Il faut être patient et pardonner à son prochain, à condition qu'il ne dépasse pas les bornes, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. En d'autres termes, il faut traiter son prochain de la manière dont on souhaite que son prochain nous traite.

Le hadith principal dont il est question ici est que le vrai musulman aime pour les autres ce qu'il aime pour lui-même. Il est important de le montrer concrètement, et non pas de le déclarer simplement par des mots. Le musulman doit s'efforcer d'aider les autres selon ses moyens, comme l'aide émotionnelle et physique, tout comme il désire que les autres l'aident. Cela lui permettra d'obtenir le soutien d'Allah, l'Exalté.

Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. Tout comme une personne désire réussir dans les domaines matériels et religieux, elle doit aider les autres de manière concrète pour y parvenir également. De la même manière qu'un musulman voudrait que sa personne et ses biens soient à l'abri des dommages verbaux et physiques des autres, ce qui est la caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, un musulman doit traiter les autres de la même manière. Se comporter de cette manière élimine de nombreuses caractéristiques négatives, telles que l'envie, l'inimitié et la méchanceté, et encourage à adopter des caractéristiques positives, telles que la douceur, la compassion et la tolérance.

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont il est question est que trop de rire tue le cœur spirituel. Cette mentalité exige que l'on réfléchisse et discute toujours de sujets amusants et qu'on évite les sujets sérieux. La préparation à la mort et à l'au-delà sont des sujets sérieux et si l'on évite d'y penser et d'en discuter, on ne s'y préparera jamais correctement. Cela conduira à un cœur spirituel mort. Un musulman doit être joyeux et optimiste afin de mettre les autres à l'aise, mais il doit éviter d'adopter une attitude de plaisanterie constante, car cette attitude conduit à des choses vaines et même pécheresses.

Les moyens du salut

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2406, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé comment parvenir au salut.

La première chose à faire est de contrôler ses paroles. Le musulman doit éviter les paroles mauvaises, car une seule parole mauvaise est nécessaire pour le plonger en enfer le jour du jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Le musulman doit éviter les paroles vaines et inutiles, car elles sont souvent le premier pas vers les paroles mauvaises et elles font perdre un temps précieux à l'individu, ce qui sera un grand regret pour lui le jour du jugement. Le musulman doit s'efforcer de dire de bonnes paroles ou de rester silencieux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176. Lorsque l'on se comporte de cette manière, même son silence est considéré comme une bonne action.

Le hadith principal qui nous intéresse ici-bas nous dit qu'il ne faut pas quitter son domicile sans raison. Ce comportement entraîne une perte de temps et des péchés, tant verbaux que physiques. Si l'on y réfléchit vraiment et sincèrement, on se rendra compte que la majorité de ses péchés et des problèmes qu'on a rencontrés sont dus à des relations sociales inutiles avec les autres. Cela ne signifie pas que c'était toujours la faute des autres, mais que si l'on évite de quitter son domicile sans raison, on commettra moins de péchés et rencontrera moins de problèmes et de difficultés. Cela nous libérera également du temps pour apprendre et mettre en pratique des connaissances utiles, telles que la connaissance islamique, qui est bénéfique dans tous les aspects de la

vie. Les relations sociales inutiles gaspillent la bénédiction unique du temps, qui ne revient jamais une fois passé. Ceux qui ont gaspillé leur temps dans des choses vaines et pécheresses seront confrontés au stress dans ce monde et à un grand regret le Jour du Jugement, surtout lorsqu'ils verront la récompense de ceux qui ont utilisé leur temps correctement. De plus, la fréquentation inutile des autres empêche l'individu d'assumer ses responsabilités et ses devoirs envers Allah, le Très-Haut, et les autres. Elle l'empêche également de faire l'introspection, une tâche essentielle qui est de s'assurer que l'on va dans la bonne direction dans la vie et que l'on remplit ou non ses responsabilités et ses devoirs. Le manque d'introspection conduit à une vie sans but, où l'individu n'a pas de direction ferme dans sa vie profane ou religieuse. La fréquentation excessive des autres encourage également l'individu à devenir dépendant et à s'attacher aux autres, ce qui conduit toujours à des problèmes émotionnels, mentaux et sociaux, car toute la vie, le bonheur et la tristesse, tournent autour des gens et de leurs relations. On peut se sauver de tous ces effets négatifs en fréquentant des gens uniquement lorsque cela est nécessaire.

Le dernier élément mentionné dans le hadith principal dont il est question est le fait de pleurer sur ses péchés. Ce comportement montre un véritable remords pour ses péchés, ce qui est un aspect crucial du repentir sincère. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4252. Les autres aspects comprennent la recherche du pardon d'Allah, l'Exalté, et de toute autre personne qui a été lésée, à moins que cela ne conduise à de nouveaux problèmes. Faire une promesse ferme de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et, si possible, de compenser les droits qui ont été manqués ou violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. L'Islam n'exige pas la perfection, seulement un effort authentique et sincère pour obéir à Allah, l'Exalté, et lorsque l'on pèche, de se repentir sincèrement et de s'efforcer de se réformer.

Réfléchir aux choses

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2012, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que réfléchir aux choses vient d'Allah, l'Exalté, tandis qu'être précipité vient du Diable.

Il s'agit d'un enseignement extrêmement important à comprendre et à mettre en pratique, car les musulmans qui accomplissent beaucoup de bonnes actions les détruisent souvent par précipitation. Par exemple, ils peuvent prononcer des paroles malveillantes dans un accès de colère qui peuvent les faire plonger en enfer le jour du jugement. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314.

La grande majorité des péchés et des difficultés, comme les disputes, surviennent parce que les gens ne réfléchissent pas suffisamment et agissent de manière précipitée. Le signe de l'intelligence est celui qui réfléchit avant de parler ou d'agir et ne le fait que lorsqu'il sait que ses paroles ou ses actions sont bonnes et bénéfiques dans les domaines terrestres et religieux.

Même si le musulman ne doit pas tarder à accomplir les bonnes actions, il doit tout de même bien réfléchir avant de les accomplir. En effet, une bonne action peut ne pas être récompensée simplement parce que ses conditions et ses règles n'ont pas été remplies à cause de la

précipitation de l'individu. À cet égard, il ne faut avancer dans aucune affaire qu'après avoir bien réfléchi.

Celui qui se comporte de cette manière minimisera non seulement ses péchés et augmentera son obéissance à Allah, l'Exalté, mais il minimisera également les difficultés qu'il rencontre, telles que les disputes, les difficultés et les désaccords, dans tous les aspects de sa vie.

Hâtez-vous d'agir

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2306, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux musulmans de se hâter d'accomplir de bonnes actions avant que sept choses ne se produisent.

La première est la pauvreté écrasante. Il peut s'agir de difficultés financières qui détournent une personne de l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . De plus, le stress lié à la richesse peut même pousser une personne vers l'illicite. Le musulman doit se rappeler que toute bonne action enracinée dans l'illicite sera rejetée par Allah, l'Exalté. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2342. Allah, l'Exalté, a alloué des provisions pour toute la création plus de cinquante mille ans avant de créer les cieux et la terre, selon un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Par conséquent, le musulman doit avoir confiance que ses provisions licites lui parviendront tant qu'il continuera à s'efforcer de les obtenir par des moyens licites, conformément aux enseignements de l'islam. Le musulman doit se rappeler qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le meilleur pour Ses serviteurs selon Son infinie sagesse. Il ne donne pas selon les désirs de quelqu'un, car cela conduirait très probablement à sa destruction. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Et chapitre 42 Ash Shuraa, verset 27 :

« Et si Allah avait largement pourvu à Ses serviteurs, ils auraient commis la tyrannie sur toute la terre. Mais Il fait descendre [la récompense] selon ce qu'il veut... »

Enfin, cette partie du Hadith indique également l'importance d'utiliser son excès de richesse de manière à plaire à Allah, l'Exalté, avant qu'un moment vienne où l'on pourrait vouloir faire la charité mais ne pas être dans la bonne situation financière pour le faire.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que les musulmans doivent se hâter d'accomplir de bonnes actions avant de se laisser distraire par la richesse. La richesse en elle-même n'est pas mauvaise, mais selon la façon dont on l'obtient et l'utilise, elle peut devenir pour nous une grande bénédiction ou un grand fardeau dans les deux mondes. Si un musulman s'efforce d'obtenir des richesses excessives tout en négligeant ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens, et en thésaurisant ou en gaspillant ses richesses, cela deviendra pour lui une grande malédiction dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Mais si un musulman obtient suffisamment pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses dépendants sans excès, gaspillage ou extravagance et utilise ses bénédictions, telles que la richesse, d'autres manières agréables à Allah, l'Exalté, alors il atteindra la véritable richesse dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Le hadith principal qui nous intéresse ici-bas nous apprend que la maladie est un obstacle à la pratique de bonnes actions. Il nous incite à utiliser notre bonne santé avant de tomber malade. Il faut observer ceux qui ont perdu leur bonne santé, soit à cause de la maladie, soit à cause du vieillissement, et donc utiliser cette bonne santé pour réussir dans les affaires mondaines et religieuses, tout en donnant la priorité à la religion sur le monde. Par exemple, un musulman doit utiliser sa bonne santé pour se rendre régulièrement à la mosquée afin d'accomplir ses prières obligatoires avec la congrégation avant que ne vienne le moment où il désire le faire mais n'a pas la force physique pour le faire. Ce qui est étonnant dans le fait d'utiliser correctement sa bonne santé, c'est que lorsqu'un musulman la perd, Allah, l'Exalté, continuera à lui accorder la même récompense qu'il recevait lorsqu'il faisait de bonnes actions pendant sa période de bonne santé. Ceci a été conseillé dans un Hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 500. Mais ceux

qui vivent dans l'insouciance et ne parviennent pas à utiliser leur bonne santé ne recevront aucune récompense pendant leur bonne santé ou lorsqu'ils tombent malades.

Ceci est lié à la chose suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question, à savoir la sénilité. Un musulman doit tirer parti de sa jeunesse et de sa forte intelligence avant d'atteindre la sénilité. Cela comprend l'acquisition et l'application du savoir et l'utilisation de sa force mentale pour obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantira qu'ils utiliseront les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Il ne faut pas retarder cela en croyant qu'ils peuvent apprendre et mettre en pratique le savoir islamique lorsqu'ils seront plus âgés, car il n'y a aucune garantie qu'ils atteindront un âge avancé. De plus, même s'ils atteignent un âge avancé, il leur sera difficile d'apprendre le savoir islamique, car le meilleur âge pour apprendre est celui où l'on est jeune. Enfin, même si l'on parvient à acquérir des connaissances islamiques à un âge avancé, il lui sera plus difficile de les mettre en pratique, car les personnes âgées s'habituent plus facilement à leurs habitudes et ont donc plus de mal à changer leur comportement de manière positive. Par conséquent, il ne faut pas retarder l'utilisation de sa force mentale pour apprendre et mettre en pratique des connaissances utiles alors qu'on est jeune. Enfin, il est important de se comporter de cette manière avant que la sénilité ne survienne, car même le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a cherché refuge contre la sénilité dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6390.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est celui de la mort subite. La mort est certaine mais son heure est inconnue. Un musulman ne doit pas vivre dans l'insouciance en croyant que sa mort est lointaine,

comme d'innombrables personnes sont mortes et mourront bien avant d'avoir atteint leur espérance de vie. Il ne doit pas non plus vivre comme s'il n'allait pas mourir du tout. L'espoir d'une longue vie peut être considéré comme la racine de tous les maux, car il pousse à retarder l'accomplissement des bonnes actions, en croyant qu'il pourra toujours les accomplir demain. Il pousse à retarder le repentir sincère, car il croit avoir tout le temps de changer pour le mieux. Et l'espoir d'une longue vie pousse à donner la priorité à l'obtention de biens matériels, comme la richesse, afin de rendre confortable sa longue vie attendue sur cette Terre. Ces choses empêchent l'individu de se préparer adéquatement pour l'au-delà, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Les musulmans doivent donc réduire leur espoir d'une longue vie afin de changer pour le mieux et de se concentrer sur l'au-delà permanent. Les musulmans ne doivent pas retarder leur espoir et agir dès aujourd'hui, car le lendemain qu'ils espèrent pourrait ne jamais arriver. Une personne sage ne donne pas la priorité à la préparation d'un jour qu'elle n'atteindra peut-être jamais, comme sa retraite, plutôt qu'à la préparation concrète du jour qu'elle est assurée de vivre, comme le jour de sa mort. En outre, elle doit également s'efforcer d'accomplir les bonnes actions qui lui seront bénéfiques au cas où sa vie se terminerait de manière inattendue, comme une aumône continue, qui profite au donateur, tant que l'aumône continue à profiter aux autres. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376.

Le hadith principal dont il est question ici est l'arrivée de l'Antéchrist. Cet événement empêchera l'individu d'accomplir de bonnes actions et le poussera à la mécréance. Une leçon à en tirer est l'importance d'éviter les choses douteuses. Tout comme une personne qui voyage près d'une frontière est plus susceptible de la traverser, de même, un musulman entouré de tentations sera plus susceptible de s'égarer et de ne pas accomplir de bonnes actions. Celui qui évite les lieux et les choses qui le poussent à commettre des péchés protégera sa foi et son honneur. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205. Les musulmans doivent donc préserver leur foi en évitant les

choses, les lieux et les personnes qui les invitent ou les poussent à la désobéissance à Allah, l'Exalté, et s'assurer que leurs personnes à charge, comme leurs enfants, font de même.

La dernière chose mentionnée dans le hadith principal en discussion, qui empêche quelqu'un d'accomplir de bonnes actions, est l'Heure Finale.

C'est à ce moment-là que la trompette retentira. La trompette sonnera et entraînera la mort de la création. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 7381. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il s'agit d'un appel auquel personne ne peut ou ne veut refuser de répondre. Il mènera à la résurrection et au jugement final. Par conséquent, les musulmans doivent répondre à l'appel d'Allah, l'Exalté, par l'intermédiaire du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), par une obéissance sincère en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Chapitre 8 An Anfal, verset 24 :

« Ô vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'ils vous appellent à ce qui vous donne la vie... »

Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté.

Celui qui répond positivement à cet appel dans ce monde trouvera l'appel final facile à supporter et à accepter. En revanche, celui qui vit sans tenir compte de l'appel d'Allah, l'Exalté, dans ce monde, ne trouvera pas la paix dans ce monde et sera contraint de répondre à l'appel de la trompette, ce qui sera un grand fardeau pour lui à supporter et à accepter. Une personne ne peut qu'ignorer l'appel d'Allah, l'Exalté, aussi longtemps que l'appel final se produira, tôt ou tard, et personne ne pourra l'éviter ou l'ignorer. Si cela est inévitable, il est logique qu'elle y réponde maintenant, aujourd'hui, au lieu de vivre dans l'insouciance. Si une personne entend la trompette retentir alors qu'elle est insouciante, aucune action ni aucun regret ne lui sera bénéfique et ce qui viendra après elle sera encore plus terrifiant.

Toutes les difficultés

Dans un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 492, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'un musulman ne soit confronté à aucun type de difficulté physique, quelle que soit sa taille, comme une piqûre d'épine, ou à aucune difficulté émotionnelle, comme le stress, sauf qu'Allah, l'Exalté, efface ses péchés à cause de cela.

Il s'agit de péchés mineurs, car les péchés majeurs nécessitent un repentir sincère. Ce résultat se produit lorsqu'un musulman reste patient du début de la difficulté jusqu'à la fin de sa vie. Il est important de comprendre cela, car de nombreuses personnes croient qu'elles peuvent se plaindre au début et ensuite faire preuve de patience. Ce n'est pas de la vraie patience, mais plutôt de l'acceptation, qui se produit naturellement avec le temps. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1870. De plus, la patience doit être démontrée tout au long de la vie, car une personne peut détruire sa récompense en faisant preuve d'impatience par la suite.

Le musulman doit se rappeler qu'il est préférable de voir ses péchés mineurs effacés par ces difficultés plutôt que d'arriver au Jour du Jugement tout en les possédant encore. Le musulman doit constamment se repentir et s'efforcer d'accomplir de bonnes actions afin d'effacer ses péchés mineurs. Et s'il rencontre des difficultés physiques ou émotionnelles, il doit rester patient en espérant que ses péchés mineurs seront effacés et qu'il obtiendra une récompense incalculable. Chapitre 39 Az Zumar, verset 10 :

« ...En effet, le patient recevra sa récompense sans compte [c'est-à-dire sans limite]. »

Celui qui fait face à chaque difficulté avec patience, en évitant de se plaindre ou de désobéir à Allah, le Très-Haut, par ses paroles ou ses actes, et en ajoutant à son comportement un repentir sincère, verra ses péchés mineurs et majeurs effacés. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, le Très-Haut, et aux personnes qui ont été lésées, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et cela inclut le fait de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, le Très-Haut, et les gens.

Celui qui fait face aux difficultés de cette manière et affronte les moments de facilité avec gratitude, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, trouvera la paix et le succès dans chaque situation à laquelle il est confronté dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Jamais plein

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 6439, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que si une personne possédait une vallée d'or, elle en désirerait une autre et rien ne remplirait son ventre à part de la poussière. Mais Allah, l'Exalté, pardonne à ceux qui se repentent à Lui.

Ce hadith met en garde contre le fait d'avoir trop de désirs mondains. Le problème avec ces désirs, même s'ils sont licites, est que la satisfaction d'un seul désir ne mène qu'à d'autres. Une porte mène à dix autres. Et cela ne cesse jamais à moins que l'on ne se repente de ce comportement ou que l'on meure et que la poussière de sa tombe ne remplisse enfin son estomac. Les désirs mondains licites peuvent également conduire à des désirs illicites, car de nombreuses personnes qui ont fini par se livrer à des désirs illicites ont commencé par se livrer à des désirs licites. Plus une personne a de désirs, plus elle devient nécessiteuse, ce qui est un autre nom pour être pauvre. Cette pauvreté ne finit jamais, peu importe ce que l'on obtient ou combien de désirs on satisfait. C'est pourquoi il a été dit que les besoins essentiels d'un pauvre sont satisfaits, car cela est garanti par Allah, l'Exalté, mais les désirs des rois ne sont pas satisfaits. Un musulman doit plutôt s'efforcer dans ce monde afin de satisfaire ses besoins et ceux de ses dépendants sans excès, gaspillage ou extravagance. Et ils devraient minimiser leurs désirs mondains afin d'éviter cette véritable pauvreté et plutôt rechercher la paix et le réconfort auprès du Maître des cœurs et des émotions, à savoir, Allah, l'Exalté, à travers Son obéissance sincère, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour conclure que ceux qui sont obsédés par la satisfaction de leurs désirs licites ou illicites, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, ne trouvent jamais la paix, quel que soit le nombre de biens matériels qu'ils possèdent. En fait, ceux qui se comportent de cette manière sont les plus éloignés de la paix de l'esprit et sont les plus proches de l'anxiété, du stress et de la dépression et sont les plus accros aux drogues et à l'alcool. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon souvenir, certes, aura une vie déprimante [c'est-à-dire difficile]... »

Le chanceux

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'Imam Munzari, Conscience et appréhension, numéro 2520, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé les caractéristiques d'une personne chanceuse.

La première caractéristique est qu'ils agissent en fonction de leur savoir utile. Le savoir n'est utile que si l'on agit en fonction de celui-ci, sinon il témoignera contre soi au Jour du Jugement. Ne pas agir en fonction de son savoir et espérer obtenir le succès est aussi stupide que celui qui possède une carte de la destination souhaitée mais ne l'utilise pas et espère quand même y arriver en toute sécurité. Il est vital pour les musulmans de maîtriser les deux aspects du savoir. Le premier est de l'acquérir d'une source fiable et le deuxième est d'agir sincèrement en fonction de celui-ci pour le plaisir d'Allah, l'Exalté. Le musulman doit trouver le chemin du Paradis et le parcourir pour l'atteindre.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal est de dépenser son excédent de richesse de manière à plaire à Allah, l'Exalté. L'excédent de richesse est la richesse qui reste après que l'on ait satisfait ses besoins et ceux de ses dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance. Un musulman doit économiser raisonnablement pour le futur proche et dépenser le reste de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme la charité. Il ne doit pas le dépenser pour des choses vaines ou pécheresses ni le thésauriser. En réalité, le fait d'accumuler des richesses les rend inutiles, car cette pratique défie le but même de sa création. La richesse qui circule dans la société est bénéfique à tous, tandis que le fait de thésauriser ne fait qu'élargir l'écart entre les riches

et les pauvres. Et en réalité, elle ne profite pas à son propriétaire, car il n'a pas pu en profiter au cours de sa vie, mais il en sera tenu responsable dans l'au-delà. Un musulman doit soit éviter d'obtenir des richesses excessives, soit au moins les utiliser de manière appropriée. En outre, ce conseil s'applique à tous les bienfaits de l'homme, c'est-à-dire qu'il doit s'efforcer d'utiliser tous les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et éviter de les utiliser pour des choses vaines ou pécheresses. Les choses vaines ne conduisent qu'à un gaspillage de ses ressources précieuses et ce sera un grand regret pour lui au Jour du Jugement, surtout lorsqu'il observera la récompense accordée à ceux qui ont utilisé correctement leurs bienfaits. Enfin, les choses vaines et pécheresses ne conduisent qu'au stress et aux problèmes dans les deux mondes, car elles font oublier Allah, l'Exalté, car se souvenir de Lui véritablement implique d'utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à Lui plaire. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est de s'abstenir de paroles excessives. Les paroles mauvaises doivent toujours être évitées. Les paroles vaines et inutiles doivent également être évitées, car elles conduisent souvent à des paroles mauvaises. En outre, il faut comprendre que la majorité des problèmes, des difficultés et des disputes qu'une personne rencontre sont causés par des paroles et des conversations inutiles. Un musulman doit donc soit dire du bien, soit se taire, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176. Chapitre 4 An Nisa, verset 114 :

« Il n'y a rien de bon dans leurs conversations privées, sauf pour ceux qui recommandent l'aumône, la bonne conduite ou la conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons une énorme récompense. »

Bonne nouvelle

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'Imam Munzari, Conscience et Appréhension, numéro 2556, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a donné la bonne nouvelle à celui qui possède les caractéristiques suivantes.

La première caractéristique est l'humilité sans défaut, c'est-à-dire sans faiblesse. L'humble se soumet, accepte et agit selon les commandements et les interdictions d'Allah, l'Exalté, prouvant ainsi sa servitude envers Lui. Il accepte volontiers la vérité lorsqu'elle lui est présentée, même si elle contredit ses désirs et peu importe qui la lui transmet. Cela signifie qu'il ne rejette pas la vérité en croyant savoir mieux. Il ne méprise pas les autres, en croyant qu'ils sont supérieurs à eux en raison de quelque chose de ce monde qu'ils possèdent ou en raison de leur obéissance à Allah, l'Exalté. Il comprend que toutes les bénédictions de ce monde qu'il possède lui appartiennent et lui ont été créées et accordées par nul autre qu'Allah, l'Exalté. Par conséquent, il n'a aucune raison d'être fier. De plus, il comprend que faire de bonnes actions n'est possible que par la miséricorde d'Allah, l'Exalté, car l'inspiration, l'opportunité, la force et la capacité d'accomplir une bonne action viennent toutes d'Allah, l'Exalté. De plus, seul un imbécile adopte l'orgueil car il ne connaît pas son sort final ni celui des autres. Cela signifie qu'il peut mourir alors qu'Allah, l'Exalté, n'est pas satisfait de lui et même dans un état de mécréance. Comprendre ces vérités empêchera une personne de commettre le péché mortel de l'orgueil. Un atome de cet orgueil suffit à une personne pour aller en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. L'humilité sans faiblesse signifie qu'un musulman fait toujours preuve de bonté envers les autres mais n'a pas peur de se défendre si nécessaire et de défendre la vérité, et son humilité ne le fait pas paraître déshonoré aux yeux des autres.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est de dépenser ses biens sans désobéir à Allah, l'Exalté, et pour aider les faibles et les nécessiteux. Cela comprend toute dépense qui procure un réel bénéfice dans ce monde ou dans l'autre. Cela comprend les dépenses pour satisfaire ses besoins et ceux de ses proches sans excès, gaspillage ou extravagance. Dépenser de cette façon est en fait une bonne action selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. Cette dépense correcte englobe toutes les bénédictions matérielles qui ont été accordées à une personne et implique de les utiliser d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Aider les nécessiteux comprend toutes sortes d'aides et de soutiens, tels que l'aide financière, émotionnelle et physique. Celui qui aide les autres de cette manière obtiendra le soutien d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1930. Celui qui obtient cela ne peut échouer, car l'aide d'Allah, l'Exalté, surmonte toute chose. Il faut toujours rester sincère dans ses actes en les accomplissant uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Cela se prouve lorsque l'on n'espère ni n'exige aucune gratitude de la part des gens. On doit aider les autres comme on désire que les autres nous aident.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est la fréquentation des savants et des sages. Un musulman doit toujours choisir ses compagnons avec sagesse car il adoptera sans aucun doute les caractéristiques de ses compagnons, qu'elles soient positives ou négatives. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Lorsqu'on accompagne et suit les traces des justes, on adopte non seulement des

caractéristiques pieuses, mais cela prouve aussi son amour pour eux. Et cela lui permettra de finir avec les justes dans l'au-delà. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688. Si l'on réfléchit honnêtement, on comprendra que la majorité des difficultés, des problèmes et des disputes qu'on a rencontrés étaient le résultat de la fréquentation sociale . Ces problèmes peuvent être considérablement réduits lorsqu'on fréquente les bonnes personnes. En fait, fréquenter les justes aidera l'individu à adopter l'attitude et le comportement corrects afin qu'il obtienne la paix de l'esprit dans les deux mondes. Un musulman devrait accompagner les justes et les sages, sinon rechercher l'isolement, car la sécurité réside précisément dans cela, à notre époque.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est l'acquisition de biens licites. Il est important de comprendre que si la base de la vie d'une personne est basée sur l'illicite, alors tout ce qui est construit dessus sera impur. Les bonnes actions, telles que la charité, de celui qui obtient et utilise l'illicite seront rejetées. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. De la même manière que le fondement interne de l'Islam est l'intention de chacun, de même, le fondement externe de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite. Un musulman doit comprendre que sa subsistance, qui comprend la richesse, lui a été attribuée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Cette répartition ne peut jamais changer, il n'est donc pas nécessaire d'obtenir et d'utiliser l'illicite, car cela conduit à des difficultés dans ce monde, car tout ce qu'ils obtiennent par l'illicite deviendra une source de stress pour eux, et cela conduit à un châtiment sévère lors d'un Grand Jour. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le comportement vertueux, même lorsqu'on est en privé et loin de l'observation des autres. Ce musulman devient pleinement conscient que la vision divine observe constamment son être intérieur et extérieur. Cela prouve sa sincérité envers Allah, l'Exalté, car il se comporte de manière vertueuse même lorsqu'il est caché de la vue des gens. Comme ces musulmans ont acquis et mis en pratique la connaissance islamique et se sont efforcés d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), ils ont obtenu l'excellence de la foi. C'est quand on agit, comme en accomplissant la prière, comme si on pouvait observer Allah, l'Exalté, l'observer. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 99. Cela les empêche de se soucier de la vue des gens, car ils sont trop concentrés et vigilants sur la vision divine. Cette sincérité est importante à adopter afin que l'on agisse uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, et que l'on maintienne son obéissance sincère envers Lui même en privé.

Français La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est la noblesse de caractère en public. Cela signifie que ce musulman fait preuve de noblesse de caractère envers tous les gens, quelle que soit leur foi, car il comprend qu'un vrai musulman et un vrai croyant est celui qui garde ses paroles et son corps loin d'une personne et de ses biens. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Ils prouvent leur amour de désirer pour les autres ce qu'ils désirent pour eux-mêmes par des actes, pas seulement des mots, car cette mise en œuvre pratique est une

caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Ils agissent non seulement de manière juste envers Allah, l'Exalté, comme mentionné dans la dernière caractéristique, mais font également preuve de noblesse de caractère envers la création, car ils sont conscients qu'un vrai croyant accomplit les deux moitiés de la foi, à savoir l'obéissance à Allah, l'Exalté, et le fait de montrer un bon caractère envers la création. Celui qui ne fait pas preuve de bon caractère envers les autres, c'est-à-dire qui ne traite pas les autres comme il aimeraient être traité par les autres, sera contraint, le Jour du Jugement, de remettre ses bonnes actions à ceux à qui il a fait du tort et, si nécessaire, de prendre les péchés des personnes à qui il a fait du tort. Cela peut le conduire à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est d'éviter les méfaits des mauvaises personnes. Cela signifie qu'ils accomplissent le devoir important d'aider les autres dans les bonnes choses et refusent de les aider dans les mauvaises choses, peu importe qui y participe ou qui organise la chose. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... *Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »*

Malheureusement, de nombreux musulmans manquent à ce devoir important en choisissant d'aider ou non les autres en fonction de qui fait quelque chose, au lieu de les observer. Cela a même affecté les érudits et les institutions islamiques, qui ne soutiennent souvent que ceux avec qui ils ont une relation. Cela doit changer si les musulmans souhaitent

retrouver la force sociale et l'influence que possédaient les pieux prédécesseurs, car ils ont toujours rempli ce devoir, indépendamment des personnes qui organisaient ou dirigeaient la bonne action. Enfin, cette partie du Hadith met également en garde contre les mauvais compagnons et les lieux qui sont davantage associés aux péchés. Les mauvais compagnons ne font qu'encourager une personne à adopter de mauvaises caractéristiques et à développer une loyauté aveugle, ce qui pousse souvent à soutenir et à participer à des activités mauvaises.

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont nous discutons est que la personne chanceuse est celle qui agit selon ses connaissances. Il est important de le faire car ignorer ses connaissances et agir en contradiction avec elles est un signe de grande ignorance. Ce type de connaissance n'est d'aucune utilité. En fait, elle ne témoignera contre une personne que le Jour du Jugement. La connaissance n'est utile que si elle est correctement mise en pratique, tout comme une carte ne mène à la destination souhaitée que si elle est utilisée. Ne pas mettre en pratique ses connaissances ne mènera pas sur le chemin du Paradis, cela ne fera que nous laisser dans l'obscurité, confus et perdus.

Les avenues du bien

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 250, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé certaines actions justes faciles à accomplir.

La première bonne action consiste à aider quelqu'un dans son domaine d'activité, selon ses moyens. Par exemple, un musulman peut aider quelqu'un dans son domaine d'activité en payant pour ses études ou tout autre frais lié à sa profession. Aider de cette manière est en fait une excellente façon de soutenir une famille entière, car aider une personne qui gagne suffisamment pour subvenir aux besoins de sa famille revient à soutenir indirectement cette famille, même si cela est beaucoup moins cher et plus facile que de subvenir aux besoins de toute la famille. De plus, le donateur continuera à percevoir une récompense, même après son décès, tant que la personne bénéficiera de son soutien tout en exerçant son métier.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que le musulman doit aider une personne qui n'a pas de profession. Cela peut consister à lui conseiller la meilleure chose à faire pour obtenir une richesse légale, à payer ses études ou à encourager les entrepreneurs à l'embaucher. Cela comprend tout ce qui aide ce type de personne à obtenir une subsistance légale afin qu'elle puisse subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge. Il s'agit d'une bonne action importante, car celui qui n'a pas de profession légale est plus susceptible de rechercher la richesse par des moyens illicites, tels que les crimes. Aider les gens à obtenir une profession légale réduit donc la criminalité et la pauvreté au sein de la société. Cela profite à tous les membres de la société.

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont il est question, et que tous les musulmans sont capables de faire, est de garder ses torts loin des autres, car c'est un acte de charité envers soi-même, car cela nous épargne une punition. En fait, garder ses torts verbaux et physiques loin de soi et des biens des autres est la définition même d'un vrai musulman et d'un vrai croyant. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Cela comprend le fait de traiter les autres de la même manière que l'on souhaite que les autres nous traitent. En termes simples, celui qui laisse les autres en paix sera récompensé. Le musulman qui ajoute à ce comportement en aidant les autres, selon ses moyens, même s'il ne s'agit que d'une bonne parole d'encouragement, sera récompensé sur récompense, ce qui mène au succès dans les deux mondes. Enfin, garder ses torts loin des autres est important, car la justice sera établie le Jour du Jugement. Celui qui a fait du tort aux autres sera obligé de transmettre ses bonnes actions à ceux à qui il a fait du tort, et s'il le faut, il prendra les péchés de ceux à qui il a fait du tort. Cela pourrait bien le conduire à être jeté en Enfer. Ceci a été prévenu dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Jamais trompé deux fois

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6133, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à un croyant de ne pas se faire piquer deux fois par le même trou.

Cela signifie qu'un croyant ne se laisse pas tromper deux fois par quelque chose ou quelqu'un. Cela inclut le fait de commettre des péchés. Un vrai croyant n'est pas à l'abri de commettre des péchés. Mais lorsqu'il en commet, il ne répète pas son erreur, mais il apprend et change pour le mieux en se repentant sincèrement auprès d'Allah, l'Exalté. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à ceux qui ont été lésés, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, l'Exalté, et les gens.

Le vrai croyant ne fait pas aveuglément confiance aux gens, ce qui augmente les risques d'être lésé par eux. Mais s'il est trompé par quelqu'un, il doit ignorer et pardonner, car cela conduit à son pardon. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Mais ils devraient aussi changer leur comportement et faire preuve de prudence dans leurs relations avec cette personne à l'avenir, afin de s'assurer de ne pas se faire avoir à nouveau. Il y a une grande différence entre pardonner aux autres et leur faire aveuglément confiance, surtout après avoir fait du tort à quelqu'un.

De plus, ce hadith s'applique à tous les aspects de la vie, car le vrai croyant est celui qui apprend constamment de ses expériences et de ses connaissances afin de changer pour le mieux afin d'accroître son obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui permettra d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Enfin, le hadith principal élimine la notion erronée de pardonner et d'oublier. Comme mentionné précédemment, pardonner aux autres est une partie importante de l'islam, mais oublier ne fait qu'ouvrir la porte aux gens qui leur font du tort à nouveau. Les humains ne peuvent pas effacer leurs souvenirs et ne devraient pas le faire. Au contraire, il faut pardonner aux autres, s'efforcer de respecter les droits des autres conformément aux enseignements de l'islam, mais faire preuve de prudence dans ses relations avec les gens, en particulier ceux qui nous ont fait du tort dans le passé, afin de s'assurer que l'histoire ne se répète pas.

Conseils financiers

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1427, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a donné quelques conseils relatifs à la richesse.

Premièrement, la main supérieure est meilleure que la main inférieure. Cela signifie que celui qui s'efforce de donner sa charité obligatoire et volontaire, selon ses moyens, est supérieur à celui qui donne moins et prend des choses, comme des biens, aux autres. Ce hadith ne critique pas les nécessiteux, car ils ont le droit de prendre aux autres pour satisfaire leurs besoins. Mais il critique ceux qui sont capables de donner mais se retiennent et ceux qui n'ont pas encore besoin de prendre des choses aux autres, demandent et prennent quand même. Le musulman doit donner selon ses moyens, quelle que soit sa taille, car Allah, l'Exalté, observe la qualité, c'est-à-dire la sincérité de l'individu, et non la quantité. La valeur de chaque atome de bien sera enregistrée et récompensée par Allah, l'Exalté. Chapitre 99 Az Zalzalah, verset 7 :

« Ainsi, quiconque fait ne serait-ce que le poids d'un atome de bien le verra. »

Les musulmans ne doivent demander et accepter des choses aux autres que s'ils en ont réellement besoin. Dans le cas contraire, ils doivent s'abstenir de trop demander, car cela conduit à devenir dépendant des autres et à perdre confiance en Allah, l'Exalté. Ils doivent utiliser les

ressources qui leur ont été accordées selon les enseignements de l'Islam, comme leur force physique, et compter sur Allah, l'Exalté, pour subvenir à leurs besoins. Chapitre 11 Hud, verset 6 :

« Il n'y a pas de créature sur terre qui ne dépende d'Allah pour sa subsistance. Et Il connaît son lieu de résidence et son lieu de stockage. Tout est clairement indiqué. »

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que le musulman doit d'abord subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches avant de faire une aumône. Ce n'est pas seulement une bonne action selon un hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 4006, mais c'est aussi un péché de ne pas s'efforcer de subvenir aux besoins de ses proches par des moyens licites, selon un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2312.

Le dernier point mentionné dans le hadith principal dont il est question est que la meilleure aumône est celle qui consiste à faire un don après avoir satisfait ses besoins et ceux de ses proches sans excès, gaspillage ou extravagance et sans se mettre en difficulté financière. L'islam enseigne aux musulmans à ne pas donner toute leur richesse, mais à donner régulièrement en fonction de leurs moyens et de manière équilibrée. La qualité et la régularité des actes sont plus importantes que la quantité des actes.

Le paradis et l'enfer

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2559, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué que le Paradis est entouré de difficultés et l'Enfer est entouré de désirs.

Cela signifie que le chemin qui mène au Paradis est semé d'embûches et de difficultés. Dans la plupart des cas, une personne ne peut obtenir le bien dans ce monde sans passer par une sorte de difficulté, comme exercer son énergie, alors comment peut-on croire qu'elle peut obtenir le Paradis sans faire face à des difficultés ? Si l'on tourne les pages de l'histoire, on constate que les justes ont toujours fait face à des difficultés, mais comme ils savaient que le chemin du Paradis était semé d'embûches, ils se sont concentrés sur la destination plutôt que sur les difficultés. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré un jour que personne n'avait été plus éprouvé que lui, dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2472. Par conséquent, les musulmans doivent comprendre que faire face à certaines difficultés dans ce monde est un prix extrêmement faible à payer pour obtenir la bénédiction permanente du Paradis. Par conséquent, ils doivent constamment se concentrer sur la destination, dans chaque moment de facilité, afin d'adopter la gratitude, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et se concentrer sur la destination, dans chaque moment de difficulté, en adoptant la patience, qui consiste à éviter de se plaindre et à maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, par la parole et les actes.

Le chemin de l'Enfer est rempli de désirs. Cela montre l'importance de maintenir son obéissance à Allah, l'Exalté, en tout temps en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Même s'il n'est pas interdit de profiter des plaisirs licites dans ce monde, un musulman doit les minimiser autant que possible car ces désirs licites conduisent souvent à des désirs illicites. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205, conseille que celui qui se comporte de cette manière préservera sa foi et son honneur. Un musulman ne doit jamais obéir à ses désirs ou aux désirs des autres si cela signifie qu'il désobéit à Allah, l'Exalté, car le plaisir de satisfaire ses désirs disparaît rapidement alors que le regret et la punition potentielle durent longtemps.

En conclusion, un désir réalisé ne fera pas se sentir mieux si l'on finit en enfer. Et une difficulté à laquelle on fait face ne fera pas se sentir mal si l'on finit au paradis.

Le plus vertueux

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1660, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné les deux personnes les plus vertueuses. La première est celle qui lutte sincèrement dans le chemin d'Allah, l'Exalté.

Cela implique de lutter contre ses propres désirs mauvais et ceux des autres, et de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela implique de remplir ses devoirs envers Allah, l'Exalté, comme décrit et ses devoirs envers les gens, par exemple, en s'efforçant dans ce monde matériel de répondre à ses besoins et à ceux de ses dépendants sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela implique également de commander doucement le bien et d'interdire le mal selon la science islamique. Cela permettra de s'assurer que l'on utilise toutes les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Un musulman ne remplira pas ce hadith tant qu'il n'aura pas rempli les deux aspects de ses devoirs.

Le deuxième personnage mentionné dans le hadith principal dont il est question est celui qui se tient à l'écart de la société, éloignant ainsi ses mauvaises actions des autres et restant ferme dans l'obéissance à Allah, le Très-Haut. Il n'est pas permis à un musulman de se comporter de cette manière s'il a des personnes à charge, car les négliger est un péché. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1692.

De plus, il ne faut pas éviter les gens pour se protéger de leur mal, mais plutôt pour éloigner son propre mal des autres. Cette attitude peut conduire à l'orgueil, où une personne commence à croire qu'elle est juste alors que tous les autres sont pécheurs. Il est important de se rappeler qu'un atome d'orgueil suffit à envoyer quelqu'un en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Réduire les contacts sociaux avec les gens peut conduire à un grand bien, car cela réduit les chances qu'un musulman commette des péchés par ses paroles et ses actions. Cela évite d'avoir à faire face à de nombreuses disputes, difficultés et problèmes, qui sont principalement causés par des contacts sociaux inutiles. Cela leur libère du temps pour se concentrer davantage sur leurs devoirs et responsabilités. Cela leur donne plus de temps pour apprendre et agir sur la connaissance islamique, ce qui conduit à un succès véritable et durable dans les deux mondes. On peut obtenir des avantages en interagissant avec les gens, mais à notre époque, il est beaucoup plus sûr d'éviter les contacts sociaux inutiles.

Prison et paradis

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2324, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a indiqué que le monde matériel est comme une prison pour le croyant et un paradis pour le non-croyant.

Les musulmans ont reçu l'ordre de vivre selon un code spécifique, à savoir, d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdits et d'affronter le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Ce devoir comprend également le fait de traiter la création de la manière dont on souhaite que les autres la traitent. En raison de ce code, les musulmans sont sous surveillance constante et croient fermement que chaque acte est enregistré et sera jugé le Jour de la Résurrection. De ce fait, le musulman rejette ses désirs mauvais et vains afin de plaire à Allah, l'Exalté. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'il soit libéré de cette prison et atteigne la béatitude éternelle de l'au-delà.

En revanche, le non-musulman ne vit pas selon ce code et se livre plutôt à ses désirs, ce monde devenant pour lui comme un paradis, où il utilise les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à lui plaire. Mais s'il meurt dans cet état, l'au-delà deviendra sa prison éternelle.

Le musulman doit donc se faciliter la vie en respectant les règles de ce monde jusqu'à sa libération. Mais s'il continue à les enfreindre, il ne fera que rencontrer des difficultés les unes après les autres, tout comme un prisonnier rencontre des difficultés s'il continue à enfreindre les règles de sa prison.

Mais il est important de noter que cela ne signifie pas que la vie d'un musulman est mauvaise. Cela signifie seulement qu'il est constamment surveillé et qu'il doit vivre selon un code pour réussir, qu'il doit utiliser ses bénédictions de manière à plaire à Allah, l'Exalté. La vérité est que celui qui obéit correctement à Allah, l'Exalté, trouvera la paix de l'esprit et du corps même s'il semble extérieurement être en difficulté. C'est parce qu'Allah, l'Exalté, le Maître des cœurs, place le contentement dans leur cœur. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Ceci est exactement le contraire de ceux qui utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à leur propre plaisir, ceux qui semblent extérieurement profiter des luxes du monde mais qui sont confrontés à l'anxiété, au stress, à la dépression et aux pensées suicidaires car ils n'ont obtenu ni la paix de l'esprit ni du corps. Un musulman ne doit donc jamais se laisser tromper par les apparences extérieures. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

*« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible.
Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »*

Se rapprocher

Dans un hadith divin trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6833, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque fait une bonne action recevra une récompense au moins dix fois supérieure.

Dans les enseignements islamiques, différents montants de récompense ont été déclarés pour l'accomplissement de bonnes actions. Certains enseignements conseillent une récompense de dix fois comme dans ce hadith, d'autres sept cents fois et dans certains cas une récompense qui ne peut pas être comptée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 261 :

« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah sont comme une graine [de céréale] qui produit sept épis, chacun desquels contient cent grains. Et Allah multiplie [Sa récompense] à qui Il veut... »

Cette récompense variable dépend de la sincérité de la personne. Plus une personne est sincère, plus elle sera récompensée. Autrement dit, plus elle accomplit de bonnes actions pour Allah, l'Exalté, plus elle sera récompensée. Par exemple, celui qui agit uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, sans désirer une bénédiction licite de ce monde, obtiendra une récompense plus élevée que celui qui agit pour plaire à Allah, l'Exalté, et recherche une bénédiction licite de ce monde.

Le hadith principal dont il est question ici indique également que, dans Sa miséricorde infinie, Allah, le Très-Haut, ne punira que selon le péché commis, sans le multiplier, ou bien Il pardonnera le péché. Par conséquent, les musulmans ne doivent jamais perdre espoir et s'efforcer d'accomplir sincèrement de bonnes actions et de se repentir sincèrement de leurs péchés pour s'assurer de réussir, grâce à la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. Le repentir sincère implique de ressentir des remords, de rechercher le pardon d'Allah, le Très-Haut, et de ceux qui ont été lésés, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens.

Un autre élément mentionné dans le hadith principal dont il est question est que plus on obéit à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), plus grande sera la miséricorde d'Allah, l'Exalté, qu'on recevra. Dans chaque cas, un effort minimal du musulman conduira à recevoir une plus grande miséricorde. Cette miséricorde garantira qu'il sera bien guidé dans chaque situation à laquelle il sera confronté afin de les surmonter afin d'obtenir la paix de l'esprit, du corps et un véritable succès durable dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui s'abstient d'obéir à Allah, l'Exalté, et qui, au contraire, utilise les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à lui plaire, n'obtiendra pas cette miséricorde et ne sera donc pas bien guidé dans sa vie. Au contraire, il rencontrera une difficulté après l'autre, un moment d'obscurité après l'autre. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« *Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle.* »

Une goutte et un océan

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4108, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le monde matériel comparé à l'au-delà est comme une goutte d'eau comparée à un océan.

En réalité, cette comparaison a été faite pour que les gens comprennent combien le monde matériel est petit comparé à l'au-delà. Mais en réalité, ils ne peuvent pas être comparés, car le monde matériel est temporel alors que l'au-delà est éternel. Autrement dit, ce qui est limité ne peut être comparé à ce qui est illimité. Le monde matériel peut être divisé en quatre catégories : la renommée, la fortune, l'autorité et la vie sociale, comme la famille et les amis. Quelle que soit la bénédiction matérielle que l'on obtient dans ces catégories, elle sera toujours imparfaite, transitoire et la mort coupera la personne de cette bénédiction. D'un autre côté, les bénédictions de l'au-delà sont durables et parfaites. Ainsi, à cet égard, le monde matériel n'est rien de plus qu'une goutte d'eau comparée à un océan sans fin.

De plus, il n'est pas garanti qu'une personne vive longtemps dans ce monde, car l'heure de sa mort est inconnue. En revanche, tout le monde est assuré de connaître la mort et d'atteindre l'au-delà. Il est donc insensé de donner la priorité à l'aspiration à un jour, comme la retraite, qu'on n'atteindra peut-être jamais, plutôt qu'à l'aspiration à l'au-delà, qu'on est assuré d'atteindre.

Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner le monde, car il s'agit d'un pont qu'il faut traverser pour atteindre l'au-delà en toute sécurité. Au contraire, le musulman doit prendre de ce monde matériel suffisamment pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'islam, sans gaspillage, excès ou extravagance. Puis, consacrer le reste de ses efforts à la préparation de l'au-delà éternel en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permettra de s'assurer que les bénédictions qui lui ont été accordées sont utilisées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela permettra d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Une personne intelligente ne donnera pas la priorité à une goutte d'eau plutôt qu'à un océan sans fin et un musulman intelligent ne donnera pas la priorité au monde matériel temporel plutôt qu'à l'au-delà éternel.

Votre état

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a annoncé que les gens seront ressuscités le Jour du Jugement dans le même état dans lequel ils sont morts sur Terre.

Cela signifie que si une personne meurt dans le bien, elle ressuscitera dans le bien. Mais si elle meurt dans le mal, elle ressuscitera dans le mal.

Un musulman ne doit pas vivre dans l'insouciance en croyant que sa foi en l'islam lui garantit une mort certaine et donc une résurrection dans un bon état au Jour du Jugement. S'il persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et meurt dans cet état sans se repentir sincèrement, il sera alors ressuscité dans une mauvaise voie. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer ce qui arrivera à cette personne au Jour du Jugement.

D'après ce hadith, on peut comprendre que la mort de ces gens sera dans le même état qu'ils ont vécu. Cela signifie que s'ils ont vécu dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant sincèrement Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , alors ils mourront dans un bon état et seront donc ressuscités dans un bon état, ce qui inclut le fait

d'être ressuscités avec les justes, car ils ont pratiquement suivi leurs traces. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

Le musulman ne doit donc pas emprunter le chemin de l'Enfer en désobéissant à Allah, l'Exalté, ce qui implique de mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées par Lui, et croire qu'il sera d'une manière ou d'une autre ressuscité dans un bon état, rejoignant ainsi les pieux au Paradis. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

La vraie richesse

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7420, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que la seule richesse que l'on possède véritablement est liée à trois choses.

La première chose à savoir est la part de ses biens que l'homme dépense pour se procurer et consommer de la nourriture. Le musulman doit dépenser raisonnablement pour la nourriture sans excès, gaspillage ou extravagance, car cela peut être considéré comme un péché. Chapitre 7 Al A'raf, verset 31 :

« ...mangez et buvez, mais sans excès. Car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès. »

Il est essentiel pour les musulmans de ne consommer que ce qui est licite, car l'invocation est rejetée si l'on consomme ce qui est illicite, selon un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2346. Si l'invocation est rejetée, comment le reste de nos actions peut-il être accepté par Allah, l'Exalté ? En fait, un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2342, indique que toute bonne action enracinée dans l'illicite est rejetée. Tout comme le fondement intérieur de l'Islam est l'intention de chacun, de même le fondement extérieur de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite.

Enfin, un musulman doit adopter l'état d'esprit selon lequel il mange des aliments simples afin de manger pour vivre et non vivre pour manger, ce qui le distrait constamment de responsabilités et de devoirs plus importants par son estomac.

La deuxième chose sur laquelle on dépense sa vraie richesse est pour ses vêtements. Encore une fois, un musulman doit éviter l'extravagance et le gaspillage, car ces personnes ont été qualifiées de frères du Diable. Chapitre 17 Al Isra, verset 27 :

« *En vérité, les gaspilleurs sont frères des diables... »*

Le musulman doit se réjouir de porter des vêtements propres et simples, car cela fait partie de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118. L'islam n'est pas contre le fait de paraître beau, mais il faut comprendre que cela est facilement réalisable sans dépenser beaucoup d'argent ou de temps. Le dévouement à paraître beau ne doit jamais empêcher une personne d'accomplir ses devoirs et ses responsabilités. La vérité est que plus une personne se complaît dans son apparence, plus elle adoptera l'extravagance dans d'autres aspects de sa vie, comme sa voiture, sa maison et sa nourriture. Cela l'empêchera d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. Cela conduit à des difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

La richesse ultime que possède une personne est ce qu'elle envoie dans l'au-delà en la dépensant d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté. Cela comprend les dépenses pour ses besoins et ceux de ses proches, conformément aux enseignements de l'Islam, sans gaspillage, ni excès, ni extravagance. Cela comprend toutes les bénédictions qui lui ont été accordées, pas seulement la richesse. Plus on utilise ces bénédictions d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté, plus on obtient la paix et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

En conclusion, le musulman doit se rappeler que les deux premières choses ont déjà été garanties par Allah, l'Exalté, car elles font partie de sa provision immuable et lui ont été attribuées plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Par conséquent, il doit être modéré dans sa recherche de ces deux choses et se concentrer plutôt sur le dernier aspect. Toutes les autres formes d'obtention et d'utilisation des richesses en réalité, n'appartiennent pas à une personne et seront laissées à d'autres pour en profiter même si elles en seront tenues responsables au Jour du Jugement.

Devenir pieux

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2451, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'un musulman ne peut devenir pieux que s'il évite quelque chose qui n'est pas nuisible à sa religion, par précaution que cela conduira à quelque chose qui est nuisible.

La piété peut se résumer à l'accomplissement des commandements d'Allah, le Très-Haut, à l'abstention de Ses interdits et à la patience face au destin selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Elle comprend le respect des droits des personnes, ce qui implique de traiter les autres comme on souhaite être traité par les autres.

L'un des aspects de la piété consiste à éviter les choses douteuses et non pas seulement illicites. En effet, les choses douteuses rapprochent le musulman de l'illicite. Plus on est proche de l'illicite, plus il est facile d'y tomber. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205, conseille que celui qui évite les choses illicites et douteuses et n'utilise que des choses licites protégera sa religion et son honneur.

Si l'on observe ceux qui s'égarent dans la société, dans la plupart des cas, cela se produit progressivement, et non d'un coup. Cela signifie que la personne s'est d'abord laissée aller à des choses douteuses avant de

tomber dans l'illicite. C'est la raison pour laquelle l'Islam insiste sur la nécessité d'éviter les choses inutiles et vaines dans la vie, car elles peuvent nous conduire à l'illicite. Par exemple, les paroles vaines et inutiles, c'est-à-dire les paroles qui ne procurent aucun avantage et ne constituent pas un péché, conduisent souvent à des paroles mauvaises, telles que la médisance, le mensonge et la calomnie. Si une personne évite la première étape en ne se livrant pas à des paroles vaines, elle évitera les paroles mauvaises. Ce processus peut être appliqué à toutes les choses vaines, inutiles et surtout douteuses. Par conséquent, un musulman doit s'efforcer d'adopter la piété telle que décrite précédemment, dont une branche consiste à éviter les choses vaines et douteuses par crainte qu'elles ne conduisent à l'illicite.

Une vie simple

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la simplicité fait partie de la foi.

L'islam n'enseigne pas aux musulmans à renoncer à toutes leurs richesses et à leurs désirs licites, mais il leur enseigne plutôt à adopter un style de vie simple dans tous les aspects de leur vie, tels que leur alimentation, leurs vêtements, leur logement et leurs affaires, afin de leur laisser le temps de se préparer adéquatement pour l'au-delà. Cela implique d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cette vie simple comprend l'effort dans ce monde afin de répondre à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge sans excès, gaspillage ou extravagance. Plus on se concentre sur une vie simple, plus il devient facile d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela conduit à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

De plus, le musulman doit comprendre que plus la vie qu'il mène est simple, moins il sera préoccupé par les choses de ce monde et plus il sera capable de lutter pour l'au-delà, obtenant ainsi la paix de l'esprit, du corps et de l'âme. Mais plus la vie d'une personne est compliquée, plus elle sera stressée, rencontrera des difficultés et luttera moins pour son au-delà, car ses préoccupations pour les choses de ce monde ne sembleront jamais cesser. Cette attitude l'empêchera d'obtenir la paix de l'esprit, du corps et de l'âme.

La simplicité mène à une vie facile dans ce monde et à une comptabilité claire le Jour du Jugement. En revanche, une vie compliquée et indulgente ne mènera qu'à une vie stressante et à une comptabilité sévère et difficile le Jour du Jugement. Plus la comptabilité est stricte, plus elle sera punie. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 103.

Dépenser selon ses moyens

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2376, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que celui qui dépense de manière agréable à Allah, l'Exalté, sera récompensé en fonction de ce qu'il donne. Et il a mis en garde contre le fait de thésauriser, sinon Allah, l'Exalté, refusera Ses bienfaits.

Il est important de noter que l'on ne doit acquérir et dépenser que des biens licites, car toute bonne action fondée sur l'illicite sera rejetée par Allah, l'Exalté, quelle que soit l'intention de l'individu. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. Tout comme le fondement intérieur de l'Islam est l'intention, de même le fondement extérieur de l'Islam est l'acquisition et l'utilisation du licite.

De plus, ces dépenses ne se limitent pas à la charité, mais comprennent les dépenses pour ses propres besoins et ceux de ses proches, conformément aux préceptes de l'islam, sans gaspillage, ni excès, ni extravagance. C'est en fait une bonne action selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. Le musulman doit dépenser de manière équilibrée, en aidant les autres sans devenir lui-même nécessiteux. Chapitre 17 Al Isra, verset 29 :

« Et ne laisse pas ta main enchaînée à ton cou, et ne l'étends pas complètement, de peur de devenir blâmé et insolvable. »

Le musulman doit faire régulièrement des dons en fonction de ses moyens, même s'ils sont peu importants, car Allah, le Très-Haut, considère la qualité, c'est-à-dire la sincérité, et non la quantité d'un acte. Faire régulièrement des dons peu importants est bien meilleur et plus aimé d'Allah, le Très-Haut, que de faire des dons plus importants de temps en temps. Cela est recommandé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6465.

Il est important de noter, comme mentionné dans le hadith principal dont il est question, que lorsque quelqu'un donne selon ses moyens, Allah, l'Exalté, le récompensera selon Son statut infini. Mais celui qui retient trouvera une réponse similaire de la part d'Allah, l'Exalté. Si un musulman accumule ses richesses, il les laissera derrière lui pour que d'autres en profitent tout en étant tenu responsable. S'il fait un mauvais usage de ses richesses, elles deviendront pour lui une malédiction et un fardeau dans ce monde et une punition dans l'autre.

Enfin, ce hadith s'applique à tous les bienfaits de ce monde qui nous ont été accordés, pas seulement à la richesse. Si l'on s'efforce de les utiliser de manière à plaire à Allah, l'Exalté, on trouvera la paix de l'esprit, le succès et une augmentation des bénédictions, car on aura montré sa gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Cela montre clairement qu'un musulman n'a pas besoin d'être riche pour obtenir des bénédictions, la paix et le succès dans les deux mondes. Il lui suffit d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, aussi minimes soient-elles.

Travailler pour l'au-delà

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2864, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le Jour du Jugement, le Soleil sera amené à deux miles de la création. Cela fera transpirer les gens en fonction des actes qu'ils ont accomplis durant leur vie sur Terre. La sueur de certains atteindra leurs chevilles, d'autres leurs genoux et d'autres encore leur bouche.

Il suffit de penser aux périodes où ils ont été soumis à des températures estivales intenses et à la façon dont la chaleur a affecté leur attitude et leur comportement pour comprendre à quel point la situation sera difficile le Jour du Jugement lorsque le Soleil sera si proche d'eux. Cela montre que ceux qui s'efforcent avec ardeur et s'efforcent sincèrement d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), trouveront la détente au Jour du Jugement. Mais ceux qui étaient paresseux, détendus et ont mal utilisé les bénédictions qui leur ont été accordées pendant leur vie sur Terre, seront soumis à un grand stress le Jour du Jugement. En termes simples, celui qui s'efforce ici se détendra là-bas, mais celui qui se détend ici s'efforcera là-bas dans la difficulté.

De la même manière que les gens luttent dans ce monde matériel pour obtenir une vie confortable et même une retraite confortable, même si l'âge de la retraite n'est pas garanti, les musulmans doivent lutter encore plus dans ce monde en obéissant à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, afin qu'ils puissent obtenir la paix et le confort dans ce monde et le Jour qui

est assuré d' arriver. C'est un signe de grande ignorance que de lutter pour un jour qu'on n'atteindra peut-être jamais, à savoir le jour de la retraite, et de ne pas lutter pour un jour qu'on est assuré d'atteindre et de vivre, à savoir le Jour du Jugement.

Importance de gagner de la richesse

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2072, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que personne n'a jamais mangé quelque chose de meilleur que ce qu'il a gagné de ses propres mains.

Il est important que les musulmans ne confondent pas la paresse avec la confiance en Allah, l'Exalté. Malheureusement, de nombreux musulmans se détournent d'un travail licite, se tournent vers les aides sociales et fréquentent les mosquées en prétendant faire confiance à Allah, l'Exalté, pour subvenir à leurs besoins. Ce n'est pas du tout faire confiance à Allah, l'Exalté, car c'est uniquement la paresse qui contredit les enseignements de l'Islam. La véritable confiance en Allah, l'Exalté, en ce qui concerne l'acquisition de richesses consiste à utiliser les moyens qu'Allah, l'Exalté, a mis à la disposition d'une personne, comme sa force physique, afin d'obtenir des richesses licites selon les enseignements de l'Islam, puis à croire qu'Allah, l'Exalté, lui fournira des richesses licites par ces moyens. Le but de la confiance en Allah, l'Exalté, n'est pas de faire renoncer à utiliser les moyens qu'il a créés, car cela les rendrait inutiles, et Allah, l'Exalté, ne crée pas de choses inutiles. Le but de la confiance en Allah, l'Exalté, est d'empêcher l'individu de s'enrichir par des moyens douteux ou illicites, car le musulman doit croire fermement que sa subsistance, qui comprend la richesse, lui a été attribuée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Cette répartition ne peut en aucun cas changer. Le devoir du musulman est de s'efforcer d'obtenir cela par des moyens licites, ce qui est la tradition des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 2072. Utiliser les moyens fournis par Allah, l'Exalté, est un aspect de la confiance en Allah, l'Exalté, car Il les a créés dans ce

but précis. Le musulman ne doit donc pas être paresseux en affirmant sa confiance en Allah, l'Exalté, en bénéficiant des prestations sociales alors qu'il a les moyens de gagner des richesses licites par ses propres efforts et les moyens créés et fournis par Allah, l'Exalté.

Enfin, comprendre et mettre en pratique les principaux hadiths encourage également l'individu à ne plus dépendre des autres pour subvenir à ses besoins, comme le gouvernement ou les proches. Au contraire, il doit utiliser les moyens qui lui sont fournis par Allah, l'Exalté, conformément aux enseignements de l'Islam, tout en étant pleinement convaincu que les ressources légales qui lui sont allouées lui parviendront. Cela lui permettra de faire confiance à Allah, l'Exalté, seul.

Établir la croyance

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que la différence entre la croyance et la mécréance réside dans l'abandon des prières obligatoires.

De nos jours, cela est devenu trop courant. Beaucoup abandonnent leurs prières obligatoires pour des raisons fuites, qui sont toutes sans aucun doute rejetées. Si l'obligation de la prière n'a pas été supprimée pour celui qui s'engage dans une bataille, comment pourrait-elle l'être pour quelqu'un d'autre ? Chapitre 4 An Nisa, verset 102 :

« Et quand tu [c'est-à-dire le commandant d'une armée] seras parmi eux et que tu les conduiras dans la prière, qu'un groupe d'entre eux se tienne [en prière] avec toi et qu'ils portent leurs armes. Et lorsqu'ils se seront prosternés, qu'ils se placent [en position] derrière toi et que l'autre groupe s'avance, celui qui n'a pas [encore] prié, et qu'ils prient avec toi, en prenant leurs précautions et en portant leurs armes... »

voyageur et le malade ne sont pas exemptés de l'accomplissement de leurs prières obligatoires. Il a été conseillé au voyageur de réduire le nombre de cycles de certaines prières obligatoires afin de réduire leur fardeau, mais ils ne sont pas exemptés de les accomplir. Chapitre 4 An Nisa, verset 101 :

« Et lorsque vous parcourez le pays, vous ne serez pas blâmés si vous raccourcissez la prière... »

Il est conseillé aux malades d'effectuer des ablutions sèches si le contact avec l'eau leur fait du mal. Chapitre 5 Al Maidah, verset 6 :

« ...Mais si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il doit faire ses besoins, ou si vous avez eu affaire à des femmes et ne trouvez pas d'eau, alors cherchez de la terre pure et essuyez-en vos visages et vos mains... »

De plus, les malades peuvent accomplir la prière obligatoire d'une manière qui leur est plus facile. C'est-à-dire que s'ils ne peuvent pas se tenir debout, ils peuvent s'asseoir et s'ils ne peuvent pas s'asseoir, ils peuvent s'allonger et accomplir la prière obligatoire. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 372. Mais encore une fois, aucune exemption complète n'est accordée aux malades à moins qu'ils ne soient atteints d'une maladie mentale qui les empêche de comprendre l'obligation de la prière.

L'autre problème majeur est que certains musulmans retardent leurs prières obligatoires et les accomplissent au-delà de leur heure normale. Cela contredit clairement le Saint Coran, car les croyants sont décrits comme ceux qui accomplissent leurs prières obligatoires à l'heure prévue. Chapitre 4 An Nisa, verset 103 :

« ...En vérité, la prière a été prescrite aux croyants comme une prescription à des moments déterminés. »

Beaucoup pensent que le verset suivant du Saint Coran fait référence à ceux qui retardent inutilement leurs prières obligatoires. Cela a été discuté dans le Tafsir Ibn Kathir, volume 10, pages 603-604. Chapitre 107 Al Ma'un, versets 4-5 :

« Malheur à ceux qui prient, mais qui ne prêtent pas attention à leur prière. »

Ici, Allah, l'Exalté, a clairement maudit ceux qui ont adopté ce mauvais trait. Comment peut-on réussir dans ce monde ou dans l'autre si l'on a été éloigné de la miséricorde d'Allah, l'Exalté ?

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 512, que retarder inutilement les prières obligatoires est un signe d'hypocrisie. Le Saint Coran a clairement indiqué que l'une des principales raisons pour lesquelles les gens entreront en Enfer est le fait de ne pas accomplir les prières obligatoires. Chapitre 74 Al Muddaththir, versets 42-43 :

« [Et leur demandant] : « Qu'est-ce qui vous a mis à Saqar ? » Ils diront : « Nous n'étions pas de ceux qui priaient. »

Abandonner les prières obligatoires est un péché si grave que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2621, que quiconque commet ce péché a mécru en l'Islam.

De plus, aucune autre bonne action ne profitera au musulman tant que ses prières obligatoires ne sont pas accomplies. Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 553, avertit clairement que les bonnes actions d'une personne sont détruites si elle manque la prière obligatoire de l'après-midi. Si c'est le cas pour l'abandon d'une prière obligatoire, peut-on imaginer la pénalité de l'abandon de toutes les prières ?

L'accomplissement des prières obligatoires à leur heure exacte a été recommandé comme l'un des actes les plus aimés d'Allah, l'Exalté, dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 252. De cela, on peut déduire que retarder les prières obligatoires au-delà de leur heure ou les manquer complètement est l'un des actes les plus détestés par Allah, l'Exalté.

Il est du devoir de tous les aînés d'encourager les enfants dont ils ont la charge à accomplir les prières obligatoires dès leur plus jeune âge afin qu'ils les accomplissent avant qu'elles ne deviennent obligatoires. Les

adultes qui tardent à le faire et attendent que leurs enfants soient plus âgés manquent à ce devoir extrêmement important. Les enfants qui n'ont été encouragés à accomplir les prières obligatoires que lorsqu'elles sont devenues obligatoires les ont très rarement accomplies rapidement. Dans la plupart des cas, il leur faut des années pour accomplir correctement ce devoir important. Et la faute en incombe aux aînés de la famille, en particulier aux parents. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 495, que les familles encouragent leurs enfants à accomplir les prières obligatoires dès l'âge de sept ans.

Un autre problème majeur auquel sont confrontés de nombreux musulmans est qu'ils accomplissent les prières obligatoires mais ne les accomplissent pas correctement. Par exemple, beaucoup n'accomplissent pas correctement les étapes de la prière et se précipitent. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 757, avertit clairement que celui qui prie ainsi n'a pas prié du tout. Cela signifie qu'il n'est pas enregistré comme une personne ayant accompli sa prière et donc son obligation n'a pas été remplie. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 265, avertit clairement que la prière de celui qui ne s'assied pas dans chaque position de la prière n'est pas acceptée.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit celui qui ne s'incline pas ou ne se prosterne pas correctement pendant la prière comme le pire des voleurs. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Muwatta Malik, Livre numéro 9, Hadith numéro 75. Malheureusement, de nombreux musulmans qui ont passé des décennies à accomplir leurs prières obligatoires et de nombreuses prières surérogatoires de cette manière, constateront qu'aucune d'entre elles n'a été comptée et ils seront donc traités comme

quelqu'un qui n'a pas rempli son obligation. Cela est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1313.

Le Saint Coran indique l'importance d'accomplir les prières obligatoires en congrégation, généralement dans une mosquée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 43 :

« ...et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent [en adoration et en obéissance] ».

En fait, en raison de ce verset et des hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), certains savants dignes de foi ont déclaré cette obligation pour les musulmans. Par exemple, un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 550, avertit clairement que les musulmans qui n'accomplissaient pas leurs prières obligatoires en groupe à la mosquée étaient considérés comme des hypocrites par les Compagnons, qu'Allah les agrée. En fait, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a même menacé de brûler les maisons des hommes qui n'accomplissaient pas leurs prières obligatoires à la mosquée en groupe sans excuse valable. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1482. Les musulmans qui sont en mesure d'accomplir cette action importante doivent le faire. Ils ne doivent pas se tromper en prétendant qu'ils accomplissent d'autres bonnes actions, comme aider leur famille dans les tâches ménagères. Bien que cela soit une tradition du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 676, il est important de ne pas réorganiser l'importance de ses traditions en fonction de ses désirs. Quiconque agit ainsi ne suit pas ses traditions, il ne fait que suivre ses propres désirs,

même s'il accomplit une bonne action. En fait, ce même hadith conclut en conseillant qu'au moment de la prière obligatoire, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, partait pour la mosquée.

Enfin, comme le dit le hadith principal, celui qui persiste à abandonner les prières obligatoires risque de quitter ce monde sans sa foi. En fait, il risque de la perdre au cours de sa vie sans même s'en rendre compte. Il ne faut jamais se leurrer en pensant qu'il est acceptable de ne pas appuyer sa déclaration verbale de foi par des actes, comme les prières obligatoires. Il faut garder à l'esprit que la définition même du musulman est celle de celui qui s'est soumis de manière pratique et intérieure à Allah, l'Exalté. Par conséquent, il n'existe pas de musulman qui ne pratique pas l'islam, car cette attitude contredit la définition du musulman. Si une personne ne répond pas à la définition du musulman, comment peut-elle se considérer comme telle ?

L'essence du culte

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3371, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que la supplication est l'essence de l'adoration.

C'est parce que c'est une démonstration pratique d'humilité et de service envers Allah, l'Exalté, car il convient au serviteur de demander au Maître.

Il est important de savoir que selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3604, toute bonne invocation est acceptée de trois manières : soit elle est exaucée, soit une récompense équivalente est accordée dans l'au-delà, soit un mal équivalent est supprimé de la vie.

Dans le verset suivant, Allah, l'Exalté, garantit une réponse à tous ceux qui font des invocations. Par conséquent, il faut toujours garder cela à l'esprit et persister dans les invocations. Chapitre 40 Ghafir, verset 60 :

« *Et ton Seigneur dit : « Invoque-Moi, Je te répondrai... »* »

Avant même d'invoquer, il faut s'assurer que ses revenus sont licites et que ce qu'il consomme est licite. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement averti dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2989, que l'invocation de celui qui gagne et consomme l'illicite ne sera jamais acceptée.

La première règle de l'invocation est de s'efforcer de se placer face à la Qiblah lors de l'invocation. C'était la tradition du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . On trouve un exemple de cette action dans Sunan An Nasai, numéro 2899.

Il faut lever les mains pour implorer Allah, le Très-Haut, d'exaucer son désir, comme le faisait le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1030.

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3556, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, est trop timide et généreux pour repousser un mendiant les mains vides qui lève les mains vers Lui.

Il faut commencer et conclure ses invocations en louant Allah, le Très-Haut, puis en priant le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ceci est recommandé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1481.

En fait, comme mentionné dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 486, la supplication d'une personne reste suspendue entre les cieux et la terre jusqu'à ce qu'elle envoie des bénédictions sur le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Il faut louer Allah, l'Exalté, avec des expressions mentionnées dans le Saint Coran ou dans les Hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Les beaux noms d'Allah, l'Exalté, se retrouvent abondamment dans ces enseignements divins et doivent être utilisés . Par exemple, le chapitre 59 Al Hashr, verset 24 :

« Il est Allah, le Créateur, le Producteur, le Façonneur ; à Lui appartiennent les meilleurs noms... »

Les meilleures invocations se trouvent dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et doivent donc être utilisées. Par exemple, le chapitre 14 d'Ibrahim, verset 41 :

« Notre Seigneur, pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le Jour où les comptes seront établis. »

Mais il est tout à fait acceptable de demander des choses spécifiques, à condition qu'elles soient licites.

Comme le recommande le Saint Coran, il faut implorer Allah, l'Exalté, avec humilité, en espérant Sa miséricorde et en craignant Sa grandeur. Chapitre 7 Al A'raf, verset 56 :

« ...*Et invoquez-Le avec crainte et aspiration...* »

Il est essentiel d'invoquer avec enthousiasme et de croire qu'Allah, le Très-Haut, répondra à nos besoins. De plus, comme il est indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3479, Allah, le Très-Haut, ne répond pas à quelqu'un qui invoque alors qu'il est insouciant ou distrait.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3505, que lorsque le verset suivant du Saint Coran est récité, l'invocation est toujours acceptée. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 87 :

« ... *Il n'y a pas de divinité à part Toi. Tu es exalté. Je suis vraiment du nombre des injustes.* »

Il est recommandé de sceller son invocation par le mot « Amine » car cela garantit son acceptation. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 938.

Après avoir terminé l'invocation, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, avait pour habitude de s'essuyer le visage avec ses mains. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1492.

Enfin, il faut insister dans l'invocation, car renoncer est une action précipitée qui peut conduire à ce que l'invocation ne soit pas exaucée. Cet avertissement est donné dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3387.

Français Il faut prendre l'habitude de se souvenir d'Allah, l'Exalté, dans les moments de facilité afin qu'Allah, l'Exalté, nous vienne en aide dans les moments difficiles. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Musnad Ahmad, numéro 2803. Comme conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3499, Allah, l'Exalté, accepte volontiers l'invocation faite après les prières obligatoires et dans la dernière partie de la nuit. Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6321, conseille que dans la dernière partie de la nuit, la descente divine a lieu, moment auquel Allah, l'Exalté, appelle et répond aux invocations. Il y a un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 521, qui conseille de ne jamais rejeter l'invocation entre les deux appels à la prière. Français Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré que le musulman est le plus proche d'Allah, l'Exalté, lorsqu'il est prosterné et qu'il doit donc L'invoquer à ce moment-là. Cela est confirmé

par un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1138. Comme mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1046, il y a une heure chaque vendredi où Allah, l'Exalté, accepte volontiers les invocations. Quand un jeûneur rompt son jeûne, son invocation est également acceptée. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1753. Il faut demander aux malades d'invoquer pour eux, car il a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1441, que leurs invocations sont comme les invocations des anges. L'invocation faite en buvant de l'eau de Zamzam est toujours acceptée. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3062. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2540, conseille d'accepter les invocations au moment de la pluie. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1534, encourage les gens à invoquer pour les autres en leur absence, car elles sont facilement acceptées. Si l'on fait face à une forme d'oppression, il faut invoquer Allah, l'Exalté, car ses supplications seront acceptées. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1905. Ce même hadith conseille de ne jamais rejeter les invocations du voyageur . Enfin, il faut encourager ses parents à invoquer pour eux car elles sont facilement acceptées. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3862.

Certains n'invoquent pas régulièrement Allah, l'Exalté, car ils prétendent qu'il est Parfaitemen Connaisseur et qu'il n'a pas besoin que quelqu'un L'informe de leurs désirs. Même si c'est un fait, il est préférable d'invoquer, car c'est la tradition de tous les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux tous, et cela a été recommandé dans le Saint Coran. Chapitre 40 Ghafir, verset 60 :

« *Et ton Seigneur dit : « Invoquez-Moi, Je vous répondrai. » Certes, ceux qui méprisent Mon adoration entreront dans l'Enfer, rendu méprisable. »*

L'invocation est une excellente façon de démontrer son humilité et son servitude envers Allah, l'Exalté. En fait, comme mentionné dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3370, rien n'est plus honorable pour Allah, l'Exalté, que l'invocation. Enfin, Allah, l'Exalté, se met en colère lorsqu'une personne ne L'invoque pas, car cela peut indiquer qu'elle croit être indépendante d'Allah, l'Exalté, ce qui n'est pas vrai. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3373.

Enfin, il faut toujours se rappeler que les invocations contenues dans le Saint Coran et dans les traditions établies du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) sont secondaires aux actions. Cela signifie que les invocations sont effectuées après un acte d'obéissance pratique. Cela indique que les invocations soutiennent les actions. Par conséquent, les invocations sans l'obéissance pratique à Allah, l'Exalté, ont peu de chances d'être fructueuses. Ce n'était pas l'habitude des Saints Prophètes, sur eux la paix et le salut, ni des Compagnons, qu'Allah les agrée. Malheureusement, de nombreux musulmans sont devenus excellents dans les invocations mais ne parviennent pas à obéir pratiquement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire. Même le principal hadith dont nous parlons indique l'importance de l'adoration pratique, qui est soutenue par les invocations. Les invocations ne peuvent pas remplacer l'obéissance pratique, elles la soutiennent. Les deux doivent être présentes afin d'atteindre la paix et le succès dans les deux mondes. Chapitre 35 Fatir, verset 10 :

«...C'est vers Lui que s'élèvent les bonnes paroles, et les bonnes œuvres les élèvent...»

Facilité et bonnes nouvelles

Dans un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6125, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé de faciliter les choses aux autres, au lieu de leur compliquer la tâche. Et d'annoncer la bonne nouvelle aux autres et de ne pas les effrayer.

Le musulman doit toujours se faciliter la tâche, d'abord en apprenant et en mettant en pratique les connaissances islamiques, afin de pouvoir accomplir ses devoirs obligatoires, agir selon les traditions établies du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches. Cela lui donnera suffisamment de temps pour profiter des choses licites sans être gaspilleur ou extravagant. Le musulman doit agir selon ses forces en ce qui concerne les bonnes actions volontaires et ne pas se surcharger, car cela est détesté en Islam. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6465. Une approche équilibrée est toujours la meilleure.

De plus, les musulmans doivent faciliter les choses aux autres, notamment en matière de religion, afin que les gens ne s'éloignent pas de l'islam en pensant qu'il s'agit d'une religion pénible alors qu'il s'agit d'une religion simple et facile. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le livre Adab Al Mufrad de l'imam Boukhari, numéro 287. Il est important d'enseigner cela aux autres, en particulier aux enfants. Si les enfants croient à tort que l'islam est une religion difficile, ils s'en détournent lorsqu'ils seront plus grands. Il faut enseigner aux enfants que l'islam comporte des obligations qui ne prennent pas beaucoup de

temps à remplir et qui leur laissent beaucoup de temps pour s'amuser de manière saine et agréable.

Il est important de noter que le fait de se faciliter la tâche ou de faciliter les choses aux autres en matière religieuse ne signifie pas qu'un musulman doit être paresseux et enseigner aux autres à être paresseux, car les obligations minimales doivent être remplies en tout temps, à moins que l'on n'en soit exempté par l'islam. Celui qui agit avec paresse n'obéit pas à Allah, l'Exalté, mais seulement à ses propres désirs.

Un autre aspect de la facilitation des choses pour les autres consiste pour un musulman à ne pas exiger des autres tous ses droits. Au lieu de cela, il doit utiliser les moyens qui lui ont été accordés, comme sa force physique ou financière, pour s'aider lui-même et faciliter les choses aux autres. Dans certains cas, le fait de ne pas respecter les droits des autres peut entraîner une punition. Afin de faciliter les choses aux autres, un musulman ne doit donc exiger leurs droits que dans certains cas. Cela ne signifie pas qu'un musulman ne doit pas s'efforcer de respecter les droits des autres, mais cela signifie qu'il doit essayer de passer outre et d'excuser les personnes sur lesquelles il a des droits. Par exemple, un parent peut dispenser son enfant adulte d'une tâche ménagère particulière et la faire lui-même, s'il a les moyens de le faire sans problème, surtout si l'enfant rentre du travail épuisé. Cette indulgence et cette miséricorde non seulement inciteront Allah, Exalté soit-Il, à être plus miséricordieux envers eux, mais elles augmenteront également l'amour et le respect que les gens ont pour eux. Celui qui exige toujours tous ses droits n'est pas un pécheur, mais il perdra cette récompense et ce résultat s'il se comporte de cette manière.

Les musulmans doivent faciliter les choses aux autres et espérer qu'Allah, le Très-Haut, leur facilitera les choses dans ce monde et dans l'autre. Mais ceux qui rendent les choses difficiles aux autres peuvent constater qu'Allah, le Très-Haut, leur rend les choses difficiles dans les deux mondes.

Le musulman doit se rappeler et rappeler aux autres les innombrables bienfaits d'Allah, le Très-Haut, et la grande récompense qu'il accorde aux musulmans dans ce monde et dans l'au-delà, à ceux qui Lui obéissent en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cette approche, dans la plupart des cas, est plus efficace pour encourager les gens à obéir à Allah, le Très-Haut. Seulement dans certains cas, lorsque quelqu'un se laisse aller à des illusions et désobéit à Allah, le Très-Haut, tout en espérant qu'il réussira, le musulman doit l'avertir des conséquences de ses actes, lui inspirant ainsi la crainte d'Allah, le Très-Haut.

Le meilleur moyen de parvenir à un équilibre est de faire confiance à Allah, le Très-Haut, pour encourager Son obéissance et Sa crainte afin d'éviter les péchés. Et chaque fois que l'on se sent déséquilibré ou que l'on observe que d'autres le sont, le musulman doit agir de manière appropriée afin de se réajuster et de réajuster les autres vers le juste milieu.

Statut des choses du monde

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6501, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que les choses matérielles qui sont élevées en statut social seront finalement abaissées par Allah, l'Exalté.

Cela ne signifie pas que les musulmans doivent éviter le monde matériel et essayer d'y réussir. Les musulmans doivent s'efforcer d'obtenir une éducation matérielle et un travail licite, car cela permet d'éviter les richesses illicites et est nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités, comme subvenir à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge. Un exemple décrivant ce devoir est rapporté dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Le hadith principal signifie que l'on ne doit pas faire du succès mondain sa priorité numéro un, mais plutôt consacrer la plupart de ses efforts à la préparation de l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Peu importe le succès mondain que l'on obtient, il finira par s'estomper. Cette atténuation se produira soit de son vivant, soit son succès le quittera à sa mort. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379. D'innombrables personnes ont bâti des empires et obtenu du succès mondain, mais toutes ont disparu. Combien de personnes ont vu leurs noms placardés sur des gratte-ciels et pourtant, après un court moment, leurs noms ont été effacés et elles ont été oubliées ?

Ce hadith ne signifie pas qu'une personne ne connaîtra pas le succès après avoir rencontré des difficultés. Les musulmans doivent s'efforcer de réussir dans ce monde et ne pas abandonner lorsqu'ils sont confrontés à des revers. La clé est de donner la priorité au succès de l'au-delà par rapport au monde présent en utilisant les bénédictions et le succès du monde matériel pour réussir dans l'au-delà. On peut y parvenir en s'efforçant d'obtenir un succès licite dans ce monde, en remplissant ses responsabilités et ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens tout en évitant le gaspillage et l'extravagance. Et on doit utiliser son succès mondain pour s'aider dans l'au-delà, par exemple en faisant don de son excès de richesse. Si son succès mondain est la célébrité ou la politique, alors il doit utiliser son influence pour aider les autres, car cela l'aidera dans l'au-delà. C'est ainsi qu'on utilise son succès mondain pour bénéficier à son au-delà.

Il est important de noter que celui qui ne cherche qu'à s'enrichir dans ce monde n'en tirera aucun bénéfice dans l'au-delà. Mais celui qui cherche à s'enrichir dans l'au-delà, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, en tirera un bénéfice dans les deux mondes sous forme de paix et de succès. C'est la seule façon de s'assurer de continuer à bénéficier de son succès dans ce monde avant et après qu'il ne disparaisse inévitablement. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Prendre sa revanche

Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6853, conseille que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) ne s'est jamais vengé de lui-même, mais a plutôt pardonné et ignoré.

Les musulmans ont le droit de se défendre de manière proportionnée et raisonnable lorsqu'ils n'ont pas d'autres choix. Mais ils ne doivent jamais dépasser la limite, car cela constitue un péché. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 190 :

« Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, mais n'exagérez pas. Allah n'aime pas les exagérateurs. »

Comme il est difficile d'éviter de dépasser les bornes, un musulman doit donc faire preuve de patience, ignorer et pardonner aux autres, car cela fait partie non seulement de la tradition du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), mais cela conduit également à ce qu'Allah, l'Exalté, pardonne leurs péchés. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Pardonner aux autres est également plus efficace pour changer le caractère des autres de manière positive, ce qui est le but de l'Islam et un devoir des musulmans, car se venger ne conduit qu'à davantage d'inimitié et de colère entre les personnes impliquées.

Ceux qui ont la mauvaise habitude de ne pas pardonner aux autres et de toujours garder rancune, même pour des problèmes mineurs, pourraient bien constater qu'Allah, l'Exalté, ne néglige pas leurs fautes et examine au contraire chacun de leurs petits péchés. Un musulman doit apprendre à laisser les choses aller, car cela conduit au pardon dans les deux mondes. De plus, la paix de l'esprit disparaît lorsque l'on adopte l'habitude de s'accrocher à chaque petit problème qui nous a contrariés. Par conséquent, apprendre à ignorer et à pardonner aux autres aide à laisser tomber les petits problèmes, ce qui, à son tour, nous aide à atteindre la paix de l'esprit.

Enfin, le hadith principal ne signifie pas que l'on ne doit pas se défendre lorsque les autres dépassent les bornes, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. De plus, même lorsque l'on pardonne aux autres, cela ne signifie pas que l'on doit leur faire aveuglément confiance ou continuer à socialiser avec eux comme d'habitude. Cela ne fait qu'augmenter les chances qu'ils soient à nouveau lésés. On doit pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, on doit respecter les droits des autres, selon les enseignements de l'islam, et faire preuve de prudence dans ses relations avec les personnes qui nous ont fait du tort dans le passé. Cela permettra d'éviter que l'histoire ne se répète et d'obtenir des bénédictions et des récompenses dans les deux mondes.

Adhérez à la véritable guidance

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que toute question qui n'est pas basée sur l'Islam sera rejetée.

Si les musulmans souhaitent réussir durablement dans les domaines matériels et religieux, ils doivent adhérer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Même si certaines actions qui ne sont pas directement tirées de ces deux sources de guidance peuvent toujours être considérées comme des actes vertueux, il est important de donner la priorité à ces deux sources de guidance par rapport à tout le reste. En vérité, plus on agit sur des choses qui ne sont pas tirées de ces deux sources, même si ce sont des actes vertueux, moins on agira sur ces deux sources de guidance. Un exemple évident est le nombre de musulmans qui ont adopté des pratiques culturelles dans leur vie qui ne sont pas fondées sur ces deux sources de guidance. Même si ces pratiques culturelles ne sont pas des péchés, elles ont empêché les musulmans d'apprendre et d'agir sur ces deux sources de guidance, car ils se sentent satisfaits de leur comportement. Cela conduit à l'ignorance de ces deux sources de guidance, ce qui ne mène qu'à l'égarement.

C'est pourquoi le musulman doit apprendre et agir selon ces deux sources de guidance établies par les chefs de la guidance et ensuite seulement agir selon d'autres bonnes actions volontaires s'il en a le temps et l'énergie. Mais s'il choisit l'ignorance et les pratiques inventées, même si elles ne sont pas des péchés, au lieu d'apprendre et d'agir selon ces deux sources de guidance, il n'atteindra pas le succès.

Enfin, si l'on persiste à faire des actes qui ne sont pas directement liés aux deux sources de la guidance, par ignorance, on tombe facilement dans des pratiques et des croyances qui contredisent la science islamique établie. Cela conduit le musulman sur le chemin des péchés et de l'égarement alors qu'il pense être sur la bonne voie. Celui qui sait qu'il est égaré est susceptible d'accepter et de changer de direction lorsque d'autres le lui conseillent. Mais celui qui pense être sur la bonne voie est très peu susceptible de changer et de corriger sa direction, même lorsqu'il est averti par d'autres qui possèdent la connaissance et des preuves évidentes. La seule façon d'éviter ce résultat est de s'efforcer d'acquérir et d'agir sur la base de la connaissance trouvée dans les deux sources de la guidance et d'éviter d'autres actions, même si elles semblent être de bonnes actions.

Un cœur pur

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4860, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde les gens contre le fait de parler négativement des autres, car cela provoque de mauvais sentiments à leur égard dans le cœur des gens.

On observe souvent que les familles, en particulier celles de la communauté asiatique, se désagrègent au fil du temps. C'est l'une des principales plaintes des membres de la famille, notamment des parents. Ils se demandent pourquoi leurs enfants sont séparés alors qu'ils étaient autrefois fermement unis.

L'une des principales raisons pour lesquelles les relations entre membres d'une même famille se dégradent est que quelqu'un a parlé négativement d'un membre de la famille d'une personne. Il s'agit souvent d'un membre de la famille. Par exemple, une mère parlera négativement de son fils à son autre enfant. Cela conduit à une inimitié entre les deux membres de la famille qui, au fil du temps, s'accentue et crée un fossé entre les deux. Ceux qui étaient autrefois comme une personne deviennent comme des étrangers l'un pour l'autre.

Il est important de comprendre que les gens ne sont pas des anges. À l'exception de quelques rares personnes, lorsqu'une personne dit quelque chose de négatif à propos d'une autre personne, elle en sera affectée, même si elle ne le souhaite pas. Cette inimitié persiste même

si la personne qui a parlé négativement du parent de quelqu'un n'a pas l'intention de créer un fossé entre les membres de la famille. Certains agissent souvent de cette façon par habitude et ne cherchent pas à nuire aux relations. Par exemple, les parents adoptent souvent cette habitude et il ne fait aucun doute qu'ils ne souhaitent pas que les relations de leurs enfants se brisent ou se brisent.

Cette attitude a un impact si grave sur la mentalité des gens qu'elle affecte également les membres de la famille qui se voient ou se parlent très rarement. Par exemple, une personne dira des choses négatives sur un membre de la famille d'une autre personne, même si ce membre ne vit pas dans le même pays qu'elle. Ce comportement implante l'inimitié dans leur cœur et, avec le temps, ils se rendront compte qu'ils n'aiment pas ce parent éloigné, même s'ils le connaissent à peine.

Ce problème se produit souvent lorsque deux personnes discutent de choses négatives sur les autres devant d'autres personnes. Par exemple, des parents peuvent discuter de choses négatives sur leurs proches devant leurs enfants. Même s'ils ne le disent pas directement à leurs enfants, cela affecte néanmoins leur cœur. Si l'on réfléchit vraiment un instant, on se rendra compte que la majorité des sentiments négatifs que l'on éprouve envers les autres ne sont pas causés par ce que cette personne a fait ou dit directement. Dans la plupart des cas, cela s'est produit à cause d'une tierce personne qui leur a dit quelque chose de négatif à propos de cette personne.

Dans les cas où l'on essaie d'avertir quelqu'un d'un danger, il est parfaitement acceptable de mentionner une autre personne de manière négative. Si l'on essaie d'enseigner une leçon à quelqu'un, il faut suivre

les traces du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et mentionner la chose négative sans nommer la personne. Un exemple de cette belle mentalité est évoqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6979. Mentionner une chose négative sans nommer la personne est suffisant pour enseigner une leçon à quelqu'un.

En conclusion, les musulmans devraient réfléchir profondément avant de parler négativement de leurs proches ou d'autres personnes, en privé ou en public. Sinon, ils risquent de constater, au fil du temps, que leur famille et leurs amis se séparent et s'éloignent émotionnellement les uns des autres.

Celui qui entend des choses négatives sur les autres doit avertir l'interlocuteur de cesser de médire et de lui expliquer les conséquences de ses actes. Il doit éviter de se concentrer sur les choses négatives dites sur une personne et se rappeler plutôt qu'une seule caractéristique négative ne définit pas l'ensemble du caractère d'une personne. Il doit continuer à faire preuve de bon caractère envers la personne dont il a entendu des choses négatives et à respecter ses droits conformément aux enseignements de l'Islam. En d'autres termes, il faut traiter les autres de la manière dont on souhaite être traité par les autres. Se comporter de cette manière minimisera les effets négatifs sur son cœur causés par ceux qui parlent négativement des autres.

Perfectionner la foi

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé les caractéristiques qui perfectionnent la foi d'un musulman.

La première chose à faire est d'aimer pour Allah, l'Exalté. Cela comprend le désir du bien pour les autres, tant dans les domaines matériels que religieux. Cela doit se traduire concrètement par des actes, c'est-à-dire par le fait de soutenir les autres financièrement, émotionnellement et physiquement dans la mesure de ses moyens. Compter ses faveurs envers les autres non seulement annule la récompense, mais prouve également son manque d'amour pour Allah, l'Exalté, car cette personne n'aime que recevoir des éloges et d'autres formes de compensation de la part des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 264 :

« Ô vous qui croyez ! N'annulez pas vos aumônes par des rappels ou des injures... »

Tout type de sentiments négatifs envers les autres pour des raisons mondaines, comme l'envie, contredit l'amour des autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, et doit être évité.

Cette noble qualité consiste à aimer pour les autres ce que l'on aime pour soi-même, à travers des actes et non pas seulement des mots. C'est un aspect de la qualité d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515.

Enfin, aimer pour Allah, l'Exalté, c'est aimer les choses qu'Allah, l'Exalté, aime, comme le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cet amour doit se manifester concrètement en apprenant et en agissant sur ces deux sources de guidance et en s'attachant aux autres choses aimées d'Allah, l'Exalté, comme les bonnes actions et les mosquées.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont nous parlons est de détester pour Allah, l'Exalté. Cela signifie que l'on doit détester les choses qu'Allah, l'Exalté, déteste, comme Sa désobéissance. Il est important de noter que cela ne signifie pas que l'on doit détester les autres, car les gens peuvent sincèrement se repentir devant Allah, l'Exalté. Au contraire, un musulman doit détester le péché lui-même, ce qui est prouvé par le fait qu'il l'évite et qu'il met également en garde les autres contre lui. Les musulmans doivent continuer à conseiller les autres au lieu de rompre les liens avec eux, car cet acte de bonté peut bien les amener à se repentir sincèrement. Cela comprend le fait de ne pas détester des choses en fonction de ses propres sentiments, comme une action, qui est licite. Enfin, la preuve que l'on déteste pour Allah, l'Exalté, est que lorsqu'on montre son aversion par ses paroles et ses actions, ce ne sera jamais d'une manière qui contredit les enseignements de l'Islam. Cela signifie que son aversion pour quelque chose ne l'amènera jamais à commettre un péché, car cela prouverait que son aversion pour quelque chose est pour son propre bien.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le don pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela fait référence à toutes les bénédictions que l'on peut donner aux autres, comme le soutien physique et émotionnel, et pas seulement la richesse. Lorsque l'on donne, on le fera selon les enseignements de l'Islam, c'est-à-dire dans des domaines qui plaisent à Allah, l'Exalté, comme donner des conseils sincères. En fait, c'est un aspect de la sincérité envers les autres qui a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Cela comprend le fait de donner et de partager ces bénédictions avec les autres sans compter ses faveurs, car cela prouve qu'on a donné pour recevoir quelque chose des autres. Chapitre 76 Al Insan, verset 9 :

« [En disant] : « Nous vous nourrissons uniquement pour la face [c'est-à-dire, l'agrément] d'Allah. Nous ne souhaitons de vous ni récompense ni gratitude. » »

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le fait de ne pas accorder de bénédictions à autrui pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela comprend le fait de ne pas accorder de bénédictions à autrui, comme des richesses, dans des affaires qui déplaisent à Allah, l'Exalté. Ce musulman ne regardera pas qui lui demande quelque chose, mais évaluera seulement la raison de la demande. Si la raison contredit les enseignements de l'Islam, il refusera la bénédiction et ne participera pas à l'activité. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Cela inclut le fait de se retenir de parler et d'agir dans des domaines qui ne plaisent pas à Allah, l'Exalté, comme la médisance ou la manifestation de la colère. Ce musulman ne parlera pas et n'agira pas selon ses désirs et n'agira que dans les cas où cela plaira à Allah, l'Exalté, sinon il se retiendra et s'abstiendra d'agir.

En conclusion, l'adoption de ces caractéristiques conduit à la perfection de la foi, car elles sont basées sur les émotions et sont donc extrêmement difficiles à contrôler. Ce contrôle est mieux atteint lorsque l'on obtient la certitude de la foi. Cela est atteint lorsque l'on apprend et agit en fonction de la connaissance islamique. La certitude de la foi aide à diriger son intention, sa concentration et ses actions vers Allah, l'Exalté, à tout moment. Cela aidera à contrôler les quatre aspects mentionnés dans le hadith principal. De plus, celui qui a la chance de les contrôler trouvera plus facile d'accomplir les autres devoirs de l'islam. Ces devoirs consistent à respecter les commandements d'Allah, l'Exalté, à s'abstenir de Ses interdictions et à faire face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permettra de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. C'est la clé de la paix et du succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Protection de la récompense

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3989, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que même le moindre fanfaronnage est du polythéisme.

Il s'agit d'une forme mineure de polythéisme qui ne fait pas perdre la foi. Au contraire, elle conduit à la perte de la récompense, car ce musulman a agi pour plaire aux gens alors qu'il aurait dû agir pour plaire à Allah, le Très-Haut. En fait, ces gens seront avertis le Jour du Jugement de chercher leur récompense auprès de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Si le diable ne peut pas empêcher quelqu'un d'accomplir de bonnes actions, il tentera de corrompre son intention, détruisant ainsi sa récompense. S'il ne peut pas corrompre son intention de manière évidente, il essaie de la corrompre par des moyens subtils. Cela inclut lorsque les gens montrent subtilement leurs bonnes actions aux autres. Parfois, c'est si subtil que la personne elle-même n'est pas pleinement consciente de ce qu'elle fait. Comme acquérir et agir en fonction de la connaissance est un devoir pour tous, selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224, affirmant que l'ignorance ne sera pas acceptée par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

L'auto-flagellation se manifeste souvent de manière subtile par le biais des réseaux sociaux et de la parole. Par exemple, un musulman peut informer les autres qu'il jeûne alors que personne ne lui a directement demandé s'il jeûne. Un autre exemple est celui d'une personne qui récite publiquement le Saint Coran de mémoire devant d'autres personnes, montrant ainsi aux autres qu'elle a mémorisé le Saint Coran. Même le fait de se critiquer soi-même en public peut être considéré comme une démonstration d'humilité envers les autres.

En conclusion, se montrer subtilement vaniteux détruit la récompense du musulman et doit être évité afin de préserver ses bonnes actions. Cela n'est possible qu'en apprenant et en mettant en pratique les connaissances islamiques, comme la façon de protéger ses paroles et ses actions.

Les temps du deuil

Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 3127, avertit que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a interdit aux gens de se lamenter.

Malheureusement, certains pensent qu'il n'est pas permis de pleurer dans les moments difficiles, comme la perte d'un être cher. Cela est faux, car le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a pleuré à de nombreuses reprises lors du décès d'un proche. Par exemple, il a pleuré lorsque son fils Ibrahim (qu'Allah l'agrée) est décédé. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 3126.

En fait, pleurer à la mort d'une personne est un signe de miséricorde qu'Allah, l'Exalté, a placé dans le cœur de Ses serviteurs. Et seuls ceux qui font preuve de miséricorde envers les autres bénéficieront de la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1284. Ce même hadith mentionne clairement que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a pleuré sur son petit-fils décédé.

Un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2137, conseille qu'une personne ne sera pas punie pour avoir pleuré la mort d'un être cher ou pour le chagrin qu'elle ressent dans son cœur. Mais elle risque d'être

punie si elle prononce des paroles qui montrent son impatience envers le choix d'Allah, l'Exalté.

Il est clair que le fait de ressentir de la tristesse dans son cœur ou de verser des larmes n'est pas interdit en Islam. Les choses qui sont interdites sont les gémissements, l'expression de l'impatience par des paroles ou des actes, comme déchirer ses vêtements ou se raser la tête en signe de tristesse. Il existe de sévères avertissements contre ceux qui agissent de cette manière. Par conséquent, il faut éviter ces actes à tout prix. Non seulement une personne peut être punie pour avoir agi de cette manière, mais si le défunt a désiré et ordonné à d'autres d'agir de la même manière après son décès, il en sera également tenu responsable. Mais si le défunt n'a pas désiré cela, il n'a aucune responsabilité à assumer. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1006. Il est de bon sens de comprendre qu'Allah, l'Exalté, ne punit pas quelqu'un à cause des actes d'un autre lorsque celui-ci ne lui a pas conseillé d'agir de la sorte. Chapitre 35 Fatir, verset 18 :

« Et aucun porteur de fardeaux ne portera le fardeau d'un autre... »

L'Islam n'est pas un fardeau

Un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7129, informe que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) choisissait le bon moment pour discuter des questions religieuses avec ses compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, car il ne voulait pas les surcharger ou les ennuyer.

Même si un musulman n'a d'autre excuse que de remplir ses devoirs obligatoires et d'apprendre et d'agir selon les traditions établies du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), car c'est la preuve pratique de sa prétention à la foi, néanmoins, chaque musulman doit agir selon sa force mentale et physique et traiter les autres selon sa force mentale et physique afin de s'assurer qu'il ne se lasse pas lui-même ni ne fasse en sorte que les autres se lassent de l'Islam.

Il est important de comprendre que chaque personne a été créée unique et a reçu des bénédictions et des dons différents. Par exemple, certains ont la force d'accomplir beaucoup de jeûnes surérogatoires alors que d'autres non. Certains ont la force mentale de passer la journée à étudier le Saint Coran et les Hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), alors que d'autres non. Certains peuvent discuter de questions religieuses toute la journée avec d'autres, alors que d'autres n'ont tout simplement pas l'attention ou la force mentale pour le faire. Cela ne signifie pas que ceux qui n'ont pas la force de faire ces choses sont de mauvais musulmans, car Allah, l'Exalté, jugera chaque personne selon son potentiel, sa force, son intention et les actes qu'elle a accomplis. Cette discussion signifie que les musulmans ne doivent pas être trop durs avec eux-mêmes ou avec les autres lorsqu'il

s'agit de s'efforcer dans les questions religieuses volontaires. Un musulman doit s'efforcer de s'améliorer petit à petit pour s'assurer qu'il ne se lasse pas et n'abandonne pas complètement. Si un musulman a reçu la force de s'efforcer dans les questions religieuses volontaires, il doit louer Allah, l'Exalté, car nul autre que Lui ne le lui a accordé. Comprendre cela permet d'éviter le péché mortel de l'orgueil, dont un atome suffit à vous envoyer en enfer. C'est ce que nous avertit un hadith du Sahih Muslim, numéro 265.

Il faut faciliter la vie des autres, surtout des enfants, afin qu'ils comprennent que l'Islam est une religion simple et facile, comportant quelques obligations, toutes destinées à les aider à atteindre le succès et la paix dans les deux mondes.

Être doux

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2701, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, aime la douceur en toutes choses.

C'est une caractéristique importante que tous les musulmans doivent adopter. Elle doit être utilisée dans tous les aspects de la vie. Il est important de comprendre que la douceur profite au musulman lui-même plus qu'à quiconque. Non seulement il recevra des bénédictions et une récompense d'Allah, le Très-Haut, et minimisera le nombre de péchés qu'il commet, car une personne douce est moins susceptible de commettre des péchés par ses paroles et ses actions, mais elle lui profite également dans les affaires de ce monde. Par exemple, la personne qui traite son conjoint avec douceur gagnera plus d'amour et de respect en retour que si elle le traitait de manière dure. Les enfants sont plus susceptibles d'obéir et de traiter leurs parents avec respect lorsqu'ils sont traités avec douceur. Les collègues de travail sont plus susceptibles d'aider celui qui est doux avec eux. Les exemples sont innombrables. Une attitude dure n'est requise que dans de très rares cas. Dans la plupart des cas, un comportement doux sera beaucoup plus efficace qu'une attitude dure.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, possède d'innombrables qualités, mais Allah, le Très-Haut, a particulièrement souligné sa douceur dans le Saint Coran, car c'est un ingrédient clé nécessaire pour influencer les autres de manière positive. Chapitre 3 Al Imran, verset 159 :

« Par miséricorde d'Allah, vous avez été indulgents envers eux. Et si vous aviez été grossiers [dans vos paroles] et durs dans votre cœur, ils se seraient dispersés parmi vous... »

Le musulman doit se rappeler qu'il ne sera jamais meilleur qu'un prophète (sur lui la paix) et que la personne avec laquelle il interagit ne sera jamais pire que Pharaon. Pourtant, Allah, l'Exalté, a ordonné au prophète Moïse et au prophète Haroun (sur eux la paix) de traiter Pharaon avec gentillesse. Chapitre 20 Taha, verset 44 :

« Et parlez-lui avec douceur, afin qu'il se souvienne ou qu'il le craigne. »

La dureté ne fait qu'éloigner les gens de l'Islam et les pousse à croire que c'est une religion dure et cruelle. Dénaturer l'Islam de cette manière est une faute grave que tous les musulmans doivent éviter.

Par conséquent, un musulman doit adopter la douceur dans toutes les affaires, car cela conduit à beaucoup de récompense et affecte les autres, comme sa famille, de manière positive.

Il est important de noter que le hadith principal ne signifie pas que l'on ne doit pas se défendre lorsque les autres dépassent les limites, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. Mais il enseigne aux

musulmans à adopter généralement la douceur comme voie sans permettre aux autres de profiter d'eux.

Enfin, il faut toujours se rappeler d'une simple philosophie islamique : la façon dont on traite les autres détermine la façon dont Allah, le Très-Haut, les traitera. Si l'on fait preuve de dureté dans nos paroles et nos actions envers les autres, Allah, le Très-Haut, les traitera de la même manière. En revanche, si l'on traite les autres avec douceur, en leur facilitant la vie, en les aidant dans leurs bonnes actions et en passant outre leurs erreurs et leurs défauts, Allah, le Très-Haut, les traitera de la même manière.

Les traits d'un croyant

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1964, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a décrit la différence entre un croyant et une personne mauvaise.

Un vrai croyant peut être considéré comme naïf, car il interprète toujours les paroles et les actions des autres de manière positive, au lieu de toujours penser du mal des autres. Il ne porte pas de jugement final sur les autres, sachant que les gens peuvent changer pour le mieux et il traite les gens comme il souhaite que les autres les traitent. Aimer pour les autres ce que l'on aime pour soi-même est en fait le signe d'un vrai croyant selon un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Ils le prouvent par leurs actions en soutenant les autres selon leurs moyens, tels que le soutien financier et émotionnel. Ils adoptent un état d'esprit simple et direct par lequel ils traitent les autres de manière directe et claire. Cela signifie qu'ils évitent toutes les caractéristiques négatives associées à la tromperie , comme le fait d'être à double face.

Ce hadith décrit un croyant comme noble s'il agit avec bon caractère en public et en privé. Cela signifie qu'il fait preuve de bon caractère envers Allah, l'Exalté, en ayant une intention sincère et en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantit qu'il utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Il accomplit également l'autre aspect de la foi qui est de faire preuve de bon caractère envers les gens en les traitant selon les enseignements de l'Islam, ce qui inclut le respect des droits des autres,

comme ceux de leurs personnes à charge. Leur noblesse englobe tous les aspects de leur intention, de leur parole et de leurs actes, car la véritable noblesse est liée à la conduite, non aux biens matériels ou au statut social.

En revanche, une personne mauvaise se comporte de manière opposée à ces caractéristiques. Plus précisément, elle est trompeuse et traîtresse en ce qui concerne les droits qu'elle doit à Allah, le Très-Haut, et aux gens. Elle exige pleinement ses droits mais ne parvient pas à respecter ceux des autres. Elle s'efforce de satisfaire ses désirs par tous les moyens nécessaires, y compris les moyens illicites, et ne se soucie pas de ceux à qui elle fait du tort. Elle fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui lui nuit à elle-même et aux autres. Elle croit à tort que la noblesse réside dans le statut social et la richesse et, par conséquent, elle s'efforce d'obtenir ces choses à tout prix, même si elle doit faire des compromis sur sa foi. Tout ce qu'elle obtient devient une malédiction pour elle dans les deux mondes et elle ne gagne jamais le véritable respect et l'amour des gens. Toute forme extérieure de respect ou d'amour qui lui est montrée est fausse et enracinée dans des arrière-pensées, ce dont elle est parfaitement consciente, même si elle a peur de l'admettre.

En conclusion, il est important pour les musulmans de ne pas se fier uniquement à leur déclaration de foi, mais aussi de s'efforcer d'adopter les nobles caractéristiques décrites dans l'islam, car il faut des actions et une conduite justes et pratiques pour soutenir leur revendication verbale de foi afin qu'ils réussissent dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Proximité du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui)

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 484, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que la personne qui sera la plus proche de lui au Jour du Jugement sera celle qui lui enverra le plus de bénédictions et de salutations.

Le fait d'adresser des prières et des salutations verbales au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est ordonné dans le Saint Coran et conseillé dans de nombreux hadiths, comme celui trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3370. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 56 :

« Certes, Allah a bénî le Prophète et Ses anges [lui demandent de le faire]. Ô vous qui croyez, demandez à Allah de lui accorder sa bénédiction et demandez à Allah de lui accorder la paix. »

Mais il est important de noter que si l'on désire bénir et saluer correctement son prochain, il faut que l'on appuie ses paroles par des actes, en apprenant et en agissant selon ses traditions. Il ne faut pas réordonner la priorité de ses traditions selon ses désirs. C'est en fait la première étape qui permet d'accomplir un autre verset du Saint Coran, chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

En persistant dans cette attitude, on peut donner la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'à ce monde matériel, sans négliger ses devoirs matériels. Cela signifie qu'on peut utiliser correctement les bienfaits qui nous ont été accordés afin de remplir nos devoirs envers Allah, l'Exalté, et envers les gens. Cela comprend la satisfaction de nos besoins et de ceux de nos proches sans gaspillage, excès ou extravagance. Cela permet de traverser correctement chaque situation, qu'il s'agisse de moments faciles ou difficiles, sans se dévouer excessivement au monde matériel, à nos propres désirs ou à d'autres personnes. Cette attitude permet de mettre chaque chose et chaque personne à sa juste place dans sa vie sans négliger ou se consacrer excessivement à quoi que ce soit ou à qui que ce soit.

Allah, l'Exalté, n'aurait pas donné dans la vie du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , un exemple qui n'était pas possible à suivre et à adopter. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

Chacun peut y parvenir selon ses propres capacités, mais cela nécessite un effort sincère et des actes. C'est là le véritable sens de la prière et des salutations sur le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui se comporte de cette manière prouve pratiquement son amour pour le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et par conséquent, il le rejoindra dans l'au-delà. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

Faire des affaires

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2146, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que les commerçants seront élevés comme des gens immoraux au Jour du Jugement, sauf ceux qui craignent Allah, l'Exalté, agissent avec droiture et disent la vérité.

Ce hadith s'applique à tous ceux qui participent à des transactions commerciales. Il est extrêmement important de craindre Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela comprend le fait de traiter les autres avec gentillesse conformément aux enseignements de l'Islam. En fait, il faut traiter les autres comme on souhaite être traité par les autres.

En ce qui concerne les transactions commerciales, le musulman doit être honnête dans son discours en révélant tous les détails de la transaction à tous ceux qui sont impliqués. Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2079, prévient que lorsque les musulmans cachent des choses dans les transactions financières, comme des défauts dans leurs produits, cela entraînera une perte de bénédictions.

Agir de manière juste implique d'éviter de tromper les autres en leur faisant payer des prix excessifs pour des biens. Un musulman doit

simplement traiter les autres comme il souhaite être traité, c'est-à-dire avec honnêteté et transparence totale. De la même manière qu'un musulman ne souhaite pas être maltraité en matière financière, il ne doit pas maltriter les autres.

Agir de manière vertueuse implique d'éviter les pratiques illégales mentionnées dans l'islam et dans la loi du pays. Si l'on n'est pas satisfait des lois commerciales de son pays, on ne doit pas y faire des affaires.

En outre, agir de manière vertueuse implique également d'utiliser son succès commercial de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela garantira que ses affaires et sa richesse deviendront une source de confort et de paix pour lui dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Mais ceux qui font un mauvais usage de leur succès en affaires verront celui-ci devenir une source de stress et de misère, car ils ont oublié Allah, l'Exalté, Celui qui leur a accordé le succès. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Les hommes d'affaires doivent toujours éviter de mentir, car cela mène à l'immoralité et l'immortalité mène à l'Enfer. En fait, une personne continuera à dire et à agir selon des mensonges jusqu'à ce qu'elle soit considérée comme un grand menteur par Allah, l'Exalté. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971.

Douteux et illégal

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1205, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que le licite et l'illicite ont été clairement définis par l'Islam. Entre les deux se trouvent des choses douteuses qu'il faut éviter afin de protéger sa foi et son honneur.

La grande majorité des musulmans sont conscients des obligations et de la plupart des choses illicites, comme la consommation d'alcool. Ces choses ne suscitent donc aucun doute chez les musulmans. Ils doivent donc agir selon leur connaissance claire. C'est-à-dire, accomplir les obligations et s'abstenir de l'illicite selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Toutes les autres choses qui ne sont pas obligatoires et suscitent un doute dans la société doivent donc être évitées. Allah, l'Exalté, ne demandera pas pourquoi quelqu'un n'a pas accompli un acte volontaire, mais plutôt pourquoi il a accompli un acte volontaire. Par conséquent, abandonner l'acte volontaire n'aura aucune conséquence dans l'au-delà, tandis qu'accomplir un acte volontaire entraînera à savoir une punition, une récompense ou un pardon. Il est important pour les musulmans d'agir selon ce hadith court mais extrêmement important car il résoudra et évitera de nombreux problèmes et débats. Il est important de comprendre que lorsque l'on se livre à des choses douteuses ou même vaines, cela nous rapproche un peu plus de l'illicite. Par exemple, les paroles pécheresses sont souvent précédées de paroles vaines et inutiles. Il est donc beaucoup plus sûr pour la foi et l'honneur du musulman d'éviter les choses douteuses et vaines.

Ce hadith souligne également l'importance de s'en tenir aux enseignements fondamentaux et clairs de l'islam tout en évitant les choses qui n'ont pas été clarifiées ni discutées dans les deux sources de guidance : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Si ces questions étaient importantes, elles auraient été discutées dans les deux sources de guidance. Malheureusement, de nombreux musulmans se concentrent tellement sur des débats sur des questions secondaires, des questions sur lesquelles on ne s'interrogera pas le Jour du Jugement, qu'ils se distraient eux-mêmes et les autres des sujets sur lesquels Allah, l'Exalté, les interrogera. Cette attitude doit être évitée.

Exclude les autres

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3775, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à deux personnes de ne pas converser en privé s'il y a une troisième personne présente, car cela pourrait les mettre mal à l'aise.

L'Islam prône l'unité, et même les petits actes qui peuvent potentiellement nuire aux relations entre les gens sont mis en garde contre eux. Il est important de noter que ce hadith inclut également le fait de converser dans une langue que la tierce personne ne comprend pas. Le devoir d'un musulman est de toujours mettre les autres à l'aise et c'est l'une des raisons pour lesquelles il a été conseillé aux musulmans de transmettre le salut islamique de paix aux personnes qu'ils connaissent ou non. Converser en privé de cette manière est en contradiction avec ce devoir car cela peut mettre les autres mal à l'aise. Ce n'est qu'en cas d'urgence que deux personnes doivent converser en secret en présence d'une tierce personne, sinon elles doivent attendre que la troisième personne parte ou qu'une autre rejoigne le groupe afin que la troisième personne ne se sente pas exclue.

Le musulman doit mettre en pratique cet enseignement, à savoir faire en sorte que les autres se sentent à l'aise, dans tous les aspects et situations de sa vie, tant que cela ne conduit pas à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Un aspect de cela est de traiter les gens de la manière dont on aimerait être traité par les autres. Il doit éviter de gêner les autres en public et donc, en privé, ordonner le bien et interdire le mal. Il doit adopter un comportement accueillant pour que les autres se sentent à l'aise en sa présence. Il doit s'efforcer de satisfaire les besoins des

autres pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, selon ses moyens, car les besoins non satisfaits mettront les gens mal à l'aise.

Le plus éloigné du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui)

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2018, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mentionné les types de personnes qu'il n'aime pas et qui seront donc les plus éloignées de lui le Jour du Jugement.

Le premier type est celui qui parle de manière excessive. Cela est détesté car celui qui parle de manière excessive est beaucoup plus susceptible de prononcer des paroles vaines et inutiles qui ne sont peut-être pas un péché mais qui conduisent souvent à des péchés. De plus, les paroles vaines ne font que perdre du temps, ce qui sera un grand regret pour celui qui parle au Jour du Jugement. Et celui qui parle de manière excessive est plus susceptible de commettre des péchés physiques. Un musulman doit se rappeler qu'il suffit d'une seule mauvaise parole pour le faire plonger en Enfer le Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Celui qui parle de manière excessive constatera également qu'il tombe dans plus de disputes, de débats et de problèmes avec les autres. Toutes ces choses conduisent souvent à d'autres péchés, comme la rupture des liens avec les autres. Celui qui parle de manière excessive ne parvient souvent pas à réfléchir correctement aux choses et, par conséquent, il portera des jugements irréfléchis et incorrects. Cela ne fera que lui causer du stress dans les deux mondes.

Le type de personne mentionné dans le hadith principal qui nous intéresse est celui qui parle de manière excessive et artificielle afin de se vanter et de se mettre en valeur par son discours. Cette personne

désire montrer aux autres combien elle possède de connaissances, attirant ainsi l'attention sur elle-même. Cette personne aura souvent l'intention de plaire aux gens par ses actions au lieu d'Allah, l'Exalté. Cela lui fera perdre la récompense de ses bonnes actions. En fait, il lui sera dit au Jour du Jugement de gagner sa récompense auprès de ceux pour qui elle a agi. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

La dernière personne mentionnée dans le hadith principal est la personne orgueilleuse. C'est une mentalité mauvaise et stupide, car un atome d'orgueil peut conduire quelqu'un en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Comment peut-on être fier de ce qu'on possède alors que le Créateur et le véritable Propriétaire n'est autre qu'Allah, l'Exalté ? C'est aussi stupide que celui qui se vante des biens et des possessions d'autrui. L'orgueil ne fait qu'encourager l'individu à rejeter la vérité lorsqu'elle vient d'autrui et l'amène à mépriser les autres. La vérité doit être acceptée, quelle que soit sa provenance, car la source de la vérité n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Par conséquent, rejeter la vérité revient à rejeter la parole d'Allah, l'Exalté. Regarder les autres de haut est stupide, car personne ne connaît la valeur et le statut réel d'une personne dans ce monde ou dans l'autre, à part Allah, l'Exalté. Celui qui se croit pieux peut bien être insignifiant aux yeux d'Allah, l'Exalté, et il peut bien mourir sans sa foi, car personne n'est assuré de quitter ce monde avec sa foi. Se rappeler de cela devrait empêcher de se laisser aller à l'orgueil.

Tenir bon

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7400, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que celui qui continue d'adorer Allah, l'Exalté, pendant les troubles et les séditions généralisées est comme celui qui a émigré vers le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), au cours de sa vie.

La récompense d'avoir émigré auprès du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, de son vivant était une grande action. En fait, elle effaçait tous les péchés antérieurs, selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 321.

Adorer Allah, l'Exalté, signifie continuer à Lui obéir sincèrement, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en étant patient avec le destin selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantit que l'on continue à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Il est évident que le temps mentionné dans ce hadith est arrivé. Il est devenu très facile de s'égarer dans les enseignements de l'Islam à mesure que les désirs mondains se sont ouverts à la nation musulmane. En raison des progrès des médias sociaux, de la mode et de la culture, il est devenu plus facile pour les musulmans de croire à tort que la paix de l'esprit réside dans l'utilisation abusive des bénédictions qui leur ont été

accordées. Il est devenu plus facile d'adopter la mentalité de suivre la majorité, qui a réduit la foi à des pratiques vides de sens qui n'ont aucun rapport avec la façon dont on utilise concrètement les bénédictions qui lui ont été accordées. Le vœu pieux en Allah, l'Exalté, s'est répandu parmi la nation musulmane, par lequel ils ignorent les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), tout en espérant la paix et le salut dans les deux mondes. Ce qui était considéré comme un comportement déviant par toute personne sensée est devenu quelque chose que les gens sont exhortés à adopter. Se détourner de tous ces égarements sera difficile et même la famille et les amis les critiqueront pour s'être accrochés aux enseignements de l'Islam au lieu de suivre la majorité. Mais si l'on persiste, Allah, l'Exalté, remplacera toute perte qu'on subit, comme la perte de l'amour et du respect des amis et des proches, par quelque chose de bien supérieur, à savoir la paix de l'esprit et du corps. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Et ce qu'Allah, l'Exalté, leur a réservé dans l'au-delà est bien plus grand. Par contre, ceux qui se détournent de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés, verront toutes leurs relations et leurs bienfaits mondains devenir pour eux une source de stress et de malédiction dans ce monde. Et ce qu'ils recevront dans l'au-delà sera bien pire. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Par conséquent, les musulmans ne doivent pas se laisser distraire par les désirs mondains qui se sont répandus et éviter les questions et les personnes controversées et plutôt rester obéissants à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de leur vie, s'ils désirent obtenir la récompense mentionnée dans ce Hadith.

Trop d'éloges

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2662, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde contre le fait de trop louer les autres.

C'est un acte détestable car il peut d'abord être un péché si l'éloge est basé sur le mensonge, ce qui se produit souvent lorsque l'on fait trop d'éloges aux autres. Même si c'est vrai, trop féliciter les gens, en particulier les ignorants, peut les amener à devenir orgueilleux. C'est une mauvaise caractéristique, car un atome de louange suffit à nous envoyer en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Trop féliciter peut même amener la personne louée à croire qu'elle a réalisé son potentiel en obéissant à Allah, l'Exalté, et qu'elle n'a donc pas besoin de faire plus d'efforts pour Lui obéir.

Le musulman ne doit pas se laisser tromper par les éloges des autres, car ils connaissent leurs actions et leur caractère caché mieux que quiconque. En réfléchissant à cela et aux innombrables fois où Allah, l'Exalté, a caché leurs défauts aux gens, cela devrait l'empêcher de devenir orgueilleux. La vérité est que si les autres connaissaient tous les défauts et péchés cachés des autres, personne ne louerait les autres. De plus, ils devraient se rappeler que la qualité louée qu'ils possèdent leur a été accordée par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et que par conséquent toutes les louanges Lui appartiennent. Enfin, un musulman devrait devenir plus reconnaissant envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qu'il possède de manière à Lui plaire. Il faut conseiller aux autres ce hadith et les avertir de ne pas trop louer les autres.

Il est seulement permis de féliciter les autres dans certains cas. Il faut éviter de trop féliciter, s'en tenir toujours à la vérité et le faire dans le but de les encourager à faire davantage de bien. Cela s'applique particulièrement aux enfants, par exemple en les félicitant pour leur travail scolaire, leur bon comportement et lorsqu'ils accomplissent les devoirs de l'islam.

Conversations privées

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1959, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué que les conversations privées sont une confiance qui doit être protégée.

Malheureusement, beaucoup de gens ont la mauvaise habitude de divulguer les conversations privées des gens à d'autres. C'est une caractéristique incroyablement mauvaise à posséder car elle contredit l'attitude d'un vrai musulman. Beaucoup le font avec leurs proches en pensant que c'est acceptable, alors que ce n'est clairement pas le cas. Un musulman doit toujours garder secrets les mots prononcés dans une conversation à moins d'être totalement sûr que la personne avec laquelle il a discuté ne s'opposerait pas à ce que l'information soit divulguée à une tierce personne. Si c'est le cas, alors agir ainsi le trahirait et contredirait le fait d'être sincère envers elle. Être sincère envers les autres a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Mais il est important de noter que même si quelqu'un pense que l'autre personne ne s'opposerait pas à ce que sa conversation soit divulguée à d'autres, il est néanmoins plus sûr et préférable de s'abstenir de partager la conversation avec une tierce personne.

Il est important de suivre les hadiths principaux car ils préviennent les péchés, tels que la médisance et les commérages, et empêchent le développement de sentiments négatifs entre les gens. Cela se produit souvent lorsque les conversations divulguées à un tiers conduisent souvent à des interprétations erronées et à des malentendus. Tout cela ne mène qu'à des relations brisées. Si l'on réfléchit honnêtement à sa

vie, on se rendra compte que la majorité des sentiments négatifs envers les personnes envers lesquelles on a ressenti sont dus à ce qu'on lui a dit d'elles et non à ce qu'on a vu directement d'elles. La divulgation de conversations privées empêche l'unité entre les gens, en particulier entre les proches. Et l'unité a été ordonnée dans de nombreux enseignements de l'Islam, comme le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6065. Chapitre 4 An Nisa, verset 58 :

« *En vérité, Allah vous ordonne de rendre les dépôts à qui ils appartiennent... »*

On devrait traiter les paroles des autres de la même manière qu'on aimeraient que les autres traitent ses conversations.

Jardin ou fosse

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2460, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué qu'une tombe est soit un jardin du Paradis, soit une fosse de l'Enfer. Ce hadith explique en outre que lorsqu'un croyant accompli est placé dans sa tombe, celle-ci s'élargit et devient confortable pour lui, tandis que la tombe d'un pécheur devient extrêmement étroite et dangereuse pour lui.

Il est important de noter qu'en réalité, chaque personne emporte avec elle le jardin du Paradis ou la fosse de l'Enfer lorsqu'elle quitte ce monde sous la forme de ses actes. Si un musulman obéit à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant son destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), alors cela garantira qu'il utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. Cela garantira qu'il préparera les actes nécessaires pour faire de sa tombe un jardin du Paradis. Mais s'il désobéit à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, alors ses péchés créeront la fosse de l'Enfer dans laquelle il reposera jusqu'au Jour du Jugement.

Les musulmans doivent donc agir dès aujourd'hui et ne pas tarder à se préparer, car l'heure de la mort est inconnue et survient souvent de manière soudaine. Retarder le lendemain est une folie et ne mène qu'à des regrets. De la même manière qu'une personne dépense beaucoup d'énergie et de temps à embellir sa maison dans ce monde, la maison dans laquelle elle ne restera que peu de temps, elle doit faire plus

d'efforts pour embellir sa tombe, car le voyage vers elle est inévitable et le séjour là-bas très long. Et si l'on souffre dans sa tombe, ce qui suivra ne sera que pire. Ceci a été averti dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4267. Il ne faut jamais oublier que les gens et les choses de ce monde, comme leurs affaires, auxquels ils consacrent la plupart de leur énergie, les abandonneront lorsqu'ils atteindront leur tombe. Seules leurs actions les accompagneront, les mêmes actions qui détermineront s'ils seront placés dans un jardin du Paradis ou dans une fosse de l'Enfer.

Enfin, il ne faut pas croire que la foi est suffisante pour garantir le Paradis. La foi est un état intérieur qui doit se refléter extérieurement dans les actes. C'est ce qu'a ordonné Celui qui connaît le contenu des cœurs. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant... Nous lui donnerons assurément sa récompense [dans l'au-delà] selon la meilleure de ses œuvres. »

En vérité, la foi est comme un arbre, elle doit être arrosée et nourrie par des actes justes. Si l'on ne parvient pas à nourrir la plante de la foi, on risque de la voir se faner avant d'atteindre la tombe.

Amour

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 5130, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que l'amour pour quelque chose peut rendre quelqu'un sourd et aveugle.

Cela signifie qu'aimer quelque chose de manière excessive peut rendre quelqu'un aveugle et sourd à ses défauts et aux effets négatifs que cela a sur son amoureux, comme l'éloigner de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, et cela se réalise lorsque l'on accomplit Ses commandements, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Ce hadith ne signifie pas qu'un musulman ne doit pas se soucier des choses, mais cela signifie que son amour pour quelque chose ne doit jamais être excessif. C'est lorsque l'amour d'une personne l'éloigne de l'obéissance à Allah, l'Exalté. C'est le critère. Si l'amour d'une personne pour quelque chose ou quelqu'un l'empêche d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, et l'encourage au contraire à les utiliser de manière vaine ou pécheresse, alors c'est mauvais pour lui, même s'il ne s'en rend pas compte immédiatement. Mais si l'amour de quelqu'un pour quelque chose n'aboutit pas à cela, cela montre que son amour n'est pas malsain.

Un musulman doit donner la priorité à l'obéissance et à l'amour d'Allah, l'Exalté, par-dessus tout, car cela lui permettra de mettre toutes ses choses et relations matérielles à la place qui leur revient dans sa vie et

le protégera de l'utilisation abusive des bénédictions qui lui ont été accordées par amour excessif pour quelque chose ou quelqu'un d'autre.

L'amour excessif conduit à une loyauté aveugle envers son bien-aimé. Cela l'incite à soutenir son bien-aimé dans toutes les situations, même s'il a tort. Cette loyauté peut même surpasser la loyauté que l'on doit avoir envers Allah, l'Exalté. Cette loyauté aveugle peut également inciter l'individu à rompre les liens qu'il a avec les gens afin de plaire à son bien-aimé, liens qu'Allah, l'Exalté, a ordonné de maintenir. Une personne peut devenir si aveugle et sourde qu'elle commence à aimer, à haïr, à donner et à retenir tout pour le bien de son bien-aimé au lieu de le faire pour Allah, l'Exalté. Cela conduit à l'insincérité envers Allah, l'Exalté. L'insincérité envers Lui conduit à l'égarement, car on devient facilement accessible au Diable. Chapitre 15 Al Hijr, versets 39-40 :

« *[Iblis] dit : « Seigneur, parce que Tu m'as mis en erreur, je vais certainement les séduire [les hommes] sur terre, et je les égarerai tous, excepté, parmi eux, Tes serviteurs sincères. » »*

Le musulman doit se rappeler que peu importe ce qu'il aime, un jour viendra certainement où il s'en éloignera ou où ses sentiments à son égard changeront, car l'amour est une chose changeante. La seule exception est le véritable amour d'Allah, l'Exalté, qui ne fera que se renforcer avec le temps et s'accentuera après la mort.

Les croyants sont des miroirs

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4918, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que les croyants sont comme des miroirs les uns pour les autres.

Cela signifie que de la même manière qu'une personne utilise un miroir pour effacer ses défauts extérieurs, elle doit s'efforcer d'aider les autres en les conseillant sincèrement afin qu'ils puissent effacer tous les défauts extérieurs et intérieurs de leur caractère. De la même manière qu'un musulman n'aimerait pas laisser un défaut extérieur sur son corps après l'avoir observé dans un miroir, il ne devrait pas non plus aimer observer un défaut chez un autre musulman sans essayer sincèrement de l'éliminer par des conseils sincères. Ceux qui ignorent les défauts de leurs compagnons ne sont pas de vrais amis, car un véritable ami désire toujours rendre la vie de son compagnon meilleure dans ce monde et dans l'au-delà. Cela n'est possible que par l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique l'accomplissement de Ses commandements, l'abstention de Ses interdictions et l'acceptation du destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Toute personne qui ne désire pas ou ne s'efforce pas de rapprocher son compagnon de l'obéissance à Allah, l'Exalté, n'est pas un bon ami et a manqué à son devoir mentionné dans ce hadith. Malheureusement, la société a convaincu de nombreux musulmans qu'un bon ami implique de soutenir son ami dans toutes les situations, même s'il a tort, et de ne dire que les choses qui lui plaisent. Même si le fait de réconforter les autres n'est pas contraire aux enseignements de l'islam, tant que les mensonges sont évités, un bon ami fera toujours doucement remarquer la vérité à son ami, même si cela le contrarie, car il ne souhaite pas que son ami soit égaré dans les questions matérielles ou religieuses.

Il est important de souligner que les conseils sincères doivent être prodigués avec gentillesse et douceur, car les gens ont tendance à éloigner les autres de l'amélioration en les conseillant de manière dure. De plus, ils doivent être prodigués en privé pour éviter l'embarras de l'autre personne et, conformément aux enseignements de l'Islam, les conseils d'une personne ignorante mènent très rarement à un bon résultat.

Ce hadith indique également l'importance de montrer l'exemple, car ses amis sont susceptibles de reprendre les habitudes de leurs amis. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Par conséquent, il faut s'assurer qu'on s'efforce d'obéir à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, afin de rester sur la bonne voie et d'influencer ses amis de manière positive. C'est la seule amitié qui profitera vraiment à l'un ou l'autre monde. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Tout comme un miroir représente l'image d'une personne, les musulmans se représentent les uns les autres. Par conséquent, chacun doit veiller à représenter la communauté musulmane de manière positive, car c'est l'un des devoirs d'un musulman. Si l'on se comporte mal et que l'on déforme la communauté musulmane, on ne fait

qu'éloigner les non-musulmans et même les autres musulmans des enseignements de l'islam. Cette déformation est une chose dont on devra répondre devant le tribunal d'Allah, le Très-Haut.

Enfin, le hadith principal indique également l'importance de traiter les autres musulmans de manière sincère, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés. Ils doivent considérer les difficultés des autres comme leurs propres difficultés, ils doivent considérer le stress des autres comme leur propre stress et donc s'efforcer d'aider les autres selon leurs moyens, comme une aide émotionnelle, physique et financière. Cela leur permettra de bénéficier du soutien continu d'Allah, l'Exalté. Cela a été confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853.

Se protéger

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque protège l'honneur d'un autre musulman sera protégé du feu de l'Enfer par Allah, l'Exalté.

Tout comme un musulman souhaite que les autres protègent son honneur en sa présence ou en son absence, il doit également protéger l'honneur des autres en leur présence ou en leur absence. En fait, aimer pour les autres ce que l'on désire pour soi-même est la caractéristique d'un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Un musulman doit protéger l'honneur des autres lorsque quelqu'un d'autre dit du mal de lui, comme la médisance ou la calomnie, que ce qu'il dit soit vrai ou non. C'est un aspect de la dissimulation des défauts des autres et conduit à ce qu'Allah, l'Exalté, cache leurs défauts dans les deux mondes. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. Se comporter de cette manière est une preuve claire de l'amour que l'on porte aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, ce qui est une caractéristique qui conduit au Paradis selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2688.

Le hadith principal dont nous parlons montre clairement qu'un musulman tire profit du soutien qu'il apporte aux autres. Ainsi, même s'il est trop préoccupé par le souci des autres, il devrait au moins agir de cette manière pour son propre bien. Cette réalité s'applique à toutes les bonnes actions, comme la charité. On ne tire profit que de la récompense qu'on obtient lorsqu'on accomplit de bonnes actions. Allah, l'Exalté, n'a besoin de personne pour lui obéir et les nécessiteux seront

pourvus, d'une manière ou d'une autre. Allah, l'Exalté, ne donne aux gens des opportunités d'obtenir une récompense qu'en aidant les autres.

De plus, celui qui ne parvient pas à défendre l'honneur des autres lorsqu'il en a l'opportunité et la force, sans crainte de préjudice, devrait craindre qu'Allah, l'Exalté, ne protège pas son honneur dans un temps et un lieu où il est violé par d'autres et particulièrement, le Jour de la Résurrection.

Enfin, comme le hadith principal dont il est question ici recommande de protéger l'honneur d'autrui, il indique indirectement l'importance de ne pas porter atteinte à l'honneur d'autrui. C'est en fait le signe même d'un véritable musulman et d'un véritable croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Plus précisément, il conseille au véritable musulman et au véritable croyant de garder ses actes de violence verbale et physique loin de lui-même et des biens d'autrui.

Le paradis sans compte

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5705, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a annoncé que 70 000 musulmans entreront au Paradis sans compter et a décrit leurs caractéristiques.

La première caractéristique est qu'ils ne se soignent pas avec des incantations spirituelles. Cela consiste à réciter des mots liés au Saint Coran ou aux Hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et à souffler sur soi-même ou sur les autres afin de traiter une maladie ou un problème. Cette méthode est tout à fait licite selon de nombreux Hadiths, comme celui trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5741. Le type illicite est celui où l'on utilise des mots sataniques. Même si les incantations licites sont malheureusement autorisées, certains musulmans deviennent tellement absorbés et attachés à elles qu'ils dépendent et font plus confiance à elles qu'à Allah, l'Exalté. C'est-à-dire qu'ils se comportent presque comme s'ils ne seraient guéris qu'en faisant une incantation, comme si le pouvoir de guérir résidait en elle. Cette croyance contredit la véritable confiance en Allah, l'Exalté, car en réalité, la source de toute chose est Allah, l'Exalté, seul. Il choisit seulement de guérir certaines personnes par des moyens tels que la médecine conventionnelle ou les incantations. Un musulman ne doit jamais autant compter sur les incantations, en croyant que sans elles, un résultat positif n'est pas possible. Cela est similaire à celui qui récite des exercices spirituels en croyant que s'il ne les fait pas, il ne sera pas protégé de la maladie et du malheur ou il croit qu'il peut d'une manière ou d'une autre changer son destin, ce qui est complètement faux. Allah, l'Exalté, protège les gens et Il peut le faire avec ou sans exercices spirituels. Cela signifie qu'il ne dépend de rien pour atteindre quelque chose. On doit plutôt obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les moyens qu'il nous a fournis, tels que la médecine, selon les

enseignements islamiques et compter sur Allah, l'Exalté, pour choisir le meilleur résultat pour nous dans chaque situation. Personne d'autre n'a aucun contrôle sur ce qui se passe et ne doit donc pas être craint. Chapitre 9 At Tawbah, verset 51 :

« Dis : « Nous ne serons frappés que par ce qu'Allah nous a prescrit. C'est Lui notre protecteur. » Et c'est à Allah que les croyants doivent s'appuyer. »

De plus, s'immerger dans des incantations spirituelles conduit souvent à une maladie plus grave que celle que l'on craignait au départ, à savoir la paranoïa. La paranoïa pousse à penser négativement à propos d'Allah, du Très-Haut, et des gens. Cela ne conduit qu'à l'affaiblissement de la foi et à la détérioration des relations avec les autres.

De plus, l'objectif principal des enseignements islamiques est l'obéissance pratique à Allah, l'Exalté, et non l'exécution d'incantations. Un musulman peut utiliser des incantations licites, mais il est préférable de comprendre que la source de l'aide est Allah, l'Exalté, et rien ne peut l'empêcher de l'aider, ni l'aider s'il décide autre chose pour lui.

Un autre problème lié au fait de trop dépendre des exercices spirituels, tels que les incantations, est que lorsque ces personnes rencontrent des difficultés, au lieu de s'observer elles-mêmes et de s'observer elles-mêmes et de voir si elles doivent changer pour le mieux et de rester fermes dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en attendant patiemment le soulagement, elles se tournent vers des personnes sans instruction et

sans expérience qui prétendent régler les problèmes matériels par des exercices spirituels. Comme indiqué précédemment, ces personnes ne font qu'amener les musulmans à adopter une maladie bien pire que leur problème initial, à savoir la paranoïa. Elles convainquent les musulmans que leurs problèmes ont été causés soit par des créatures surnaturelles, comme les djinns , soit par la magie noire que quelqu'un a utilisée contre eux. Même si les djinns existent, il est très rare qu'ils affectent les gens dans leurs affaires matérielles. Cela rend les musulmans sévèrement paranoïaques et superstitieux pour des choses insignifiantes et les amène même à devenir méfiant envers leurs amis et leurs proches. Cela ne conduit qu'à l'inimitié et à la rupture des relations. Il est important pour les musulmans de renforcer leur foi en acquérant et en mettant en pratique la connaissance islamique. Cela les empêchera de se tourner vers des gens stupides qui ne peuvent même pas résoudre leurs propres problèmes, et encore moins ceux des autres. Une foi forte les empêchera de tomber dans la paranoïa, car ils s'appuieront entièrement sur Allah, l'Exalté. Une foi forte permet au musulman de comprendre que même si la création entière voulait lui faire du mal, elle ne pourrait le faire à moins qu'Allah, l'Exalté, ne le permette. De même, la création entière ne pourrait lui être utile à moins qu'Allah, l'Exalté, ne le veuille. Et chaque cas et chaque situation ne se produisent que selon un plan établi et immuable, à savoir le destin. Cela a été conseillé dans tous les enseignements islamiques, comme le Hadith de grande portée trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2516.

Enfin, s'adonner à des exercices spirituels qui ne sont pas enracinés dans les enseignements de l'Islam encourage également à traiter le trésor d'Allah, l'Exalté, comme une boutique où l'on achète des choses matérielles à Allah, l'Exalté, en échange de quelques exercices spirituels. C'est une attitude hautement irrespectueuse et insincère à adopter, car le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, ne sont pas des cartes de crédit qui peuvent être utilisées pour acheter des choses matérielles, comme un enfant ou un visa. Il faut plutôt connaître sa place et se comporter comme un serviteur sincère d'Allah, l'Exalté, et non pas agir

comme un client. Il doit Lui obéir sincèrement en utilisant les bénédictions qu'il lui a accordées d'une manière qui Lui plaît. Il est permis de demander des choses licites à Allah, l'Exalté, d'une manière approuvée par le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), mais il faut éviter d'autres manières, car cela conduit à un mauvais usage des deux sources de guidance et à l'adoption d'une attitude de type client envers Allah, l'Exalté.

Pour conclure, un musulman doit accomplir l'objectif principal des enseignements islamiques en accomplissant les commandements d'Allah, l'Exalté, en s'abstenant de Ses interdictions et en faisant face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), puis compter sur Allah, l'Exalté, pour l'aider dans toutes les situations.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal en discussion est que ces musulmans ne croient pas ou ne sont pas influencés par les présages.

Un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad, numéro 909, de l'Imam Bukhari, met en garde contre le fait de prêter attention aux mauvais présages, car se comporter de cette manière revient à associer quelque chose à Allah, l'Exalté, c'est-à-dire au polythéisme.

Prêter attention aux mauvais présages signifie que cela affecte notre comportement et nos actions. Même si la magie noire et le mauvais œil

sont réels, il est important de comprendre que rien dans l'univers, du battement d'une feuille au lever du soleil, ne se produit sans le choix et la volonté d'Allah, l'Exalté. Par conséquent, un musulman doit rester ferme en ne s'inquiétant pas des mauvais présages ou en ne craignant pas les sorciers et les sorcières, car ils ne peuvent pas provoquer quelque chose qu'Allah, l'Exalté, n'a pas voulu. Au contraire, il doit rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, et continuer ses actions et ses choix licites et ne rechercher la protection contre les choses mauvaises que selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), tout en faisant pleinement confiance au soutien et au choix irrésistible et au décret d'Allah, l'Exalté.

Consoler les autres

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1601, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui console une personne accablée de chagrin sera vêtu d'un vêtement d'honneur le Jour du Jugement.

Comme les difficultés sont inévitables pour tous, il s'agit d'un moyen extrêmement simple d'obtenir une grande récompense qui ne nécessite pas beaucoup de temps, d'énergie ou d'argent. Cela implique de s'efforcer d'aider la famille confrontée à une difficulté en fonction de ses moyens, comme un soutien émotionnel, financier et physique. Un musulman doit doucement encourager ceux qui font face à des difficultés à rester patients tout au long de l'épreuve et leur rappeler les versets du Saint Coran et les Hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), qui parlent de l'importance et de la grande récompense de la patience. Il doit leur parler de manière positive en leur rappelant que les choses n'arrivent que pour une bonne raison, même si les gens ne parviennent pas à comprendre la sagesse qui les sous-tend. En réalité, une personne n'a pas besoin d'être un savant pour accomplir cette bonne action, car dans la plupart des cas, quelques mots gentils de soutien suffisent à aider une personne confrontée à des difficultés à se sentir mieux. Et dans certains cas, le simple fait d'être physiquement là suffit à leur procurer le sentiment d'être soutenu même si aucun mot n'est prononcé.

Cette attitude est facilement adoptée lorsque l'on traite simplement les autres comme on désire être traité par les autres.

Enfin, il est important que les musulmans corrigent leur intention lorsqu'ils accomplissent cette bonne action, c'est-à-dire qu'ils la font pour Allah, l'Exalté, et non pas pour se mettre en valeur auprès des autres, comme leurs proches, ni par peur d'être critiqués par les autres s'ils ne la font pas. Ceux qui agissent pour le bien des autres seront avertis le Jour du Jugement qu'ils doivent obtenir leur récompense de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Répondez à vos besoins

Dans un Hadith Divin trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1145, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, descend chaque nuit au Ciel le plus proche selon Sa majesté infinie et invite les gens à Lui demander de combler leurs besoins afin qu'il puisse les combler.

L'accomplissement d'une prière surérogatoire la nuit prouve la sincérité de l'individu envers Allah, l'Exalté, car aucun autre œil ne l'observe. L'accomplir est un moyen d'avoir une conversation intime avec Allah, l'Exalté, et c'est un signe de notre servitude envers Lui. Elle a d'innombrables vertus, par exemple, un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1614, conseille qu'il s'agit de la meilleure prière surérogatoire.

Personne n'aura un rang plus élevé au Jour du Jugement ou au Paradis que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et ce rang est directement lié à la prière nocturne surérogatoire. Cela montre que ceux qui établissent la prière nocturne surérogatoire seront bénis avec les rangs les plus élevés dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 79 :

« Et pendant [une partie de] la nuit, priez avec elle [c'est-à-dire la récitation du Coran] comme [adoration] additionnelle pour vous ; il est à espérer que votre Seigneur vous ressuscitera à une station louée. »

Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3579, conseille au musulman d'être le plus proche d'Allah, l'Exalté, dans la dernière partie de la nuit. Par conséquent, il peut obtenir d'innombrables bénédictions s'il se souvient d'Allah, l'Exalté, à ce moment-là.

Tous les musulmans désirent que leurs invocations soient exaucées et que leurs besoins soient satisfaits. C'est pourquoi ils doivent s'efforcer d'accomplir la prière nocturne surérogatoire, car un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1770, conseille qu'il y a une heure spéciale dans chaque nuit où les bonnes invocations sont toujours exaucées.

L'instauration de la prière nocturne surérogatoire est un excellent moyen d'éviter de commettre des péchés, elle permet d'éviter les rassemblements sociaux inutiles et elle protège de nombreuses maladies physiques. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3549.

Il faut se préparer à la prière nocturne surérogatoire en évitant de trop manger ou de trop boire, surtout avant de se coucher, car cela induit la paresse. Il ne faut pas se fatiguer inutilement pendant la journée. Une courte sieste pendant la journée peut y remédier. Enfin, il faut éviter les péchés et s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car les obéissants trouvent plus facile d'accomplir la prière nocturne surérogatoire.

Enfin, le hadith principal indique également l'importance de ne jamais perdre espoir car la porte du repentir et du succès est toujours ouverte. Les gens ont l'occasion chaque jour et chaque nuit de revenir à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, afin qu'ils puissent trouver la paix et le succès dans les deux mondes. Il faut apprécier la grande miséricorde dont Allah, l'Exalté, fait preuve, car Il n'a pas besoin de la création mais les invite à Lui pour qu'ils puissent réussir. Il faut saisir ces opportunités avant que le temps ne s'épuise et qu'il ne reste plus que des regrets.

Éviter les gens

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6032, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que les pires personnes au Jour du Jugement sont celles qui sont évitées en raison de leur mauvais comportement.

C'est celui qui a un mauvais caractère, surtout envers les gens. Il affecte négativement les autres par ses paroles, comme l'utilisation d'un langage vulgaire, et leur fait du mal par ses actes, comme la violence physique et l'intimidation. Comme le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut juger de l'importance d'un mauvais caractère. Un mauvais comportement contredit complètement les caractéristiques d'un vrai musulman et croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il conseille au vrai musulman et croyant de garder ses blessures verbales et physiques loin de lui-même et des biens des autres.

Le musulman doit comprendre l'importance de respecter les deux aspects de la foi. Le premier est de faire preuve de bon caractère envers Allah, l'Exalté, en accomplissant sincèrement Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantira qu'ils utiliseront chaque bénédiction qui leur a été accordée de manière agréable à Allah, l'Exalté. Cela mènera à son tour à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

L'autre aspect de la foi est de faire preuve de bon caractère envers les autres en aimant pratiquement pour les autres ce que l'on aime pour soi-même. C'est une caractéristique d'un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Cela inclut sans aucun doute le fait de traiter les autres avec gentillesse, tout comme on aimerait que les autres nous traitent avec gentillesse et respect.

Enfin, le musulman doit toujours éviter de faire du tort aux autres, que ce soit par ses paroles ou ses actes. La justice sera établie le Jour du Jugement, où l'opresseur sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, l'opresseur se verra attribuer les péchés de ses victimes. Cela peut conduire l'opresseur à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Cela montre clairement que le mauvais comportement conduit à la solitude dans ce monde, car aucune personne décente ne souhaite se lier d'amitié avec une personne aussi mauvaise, et cela conduit à des problèmes et du stress dans les deux mondes.

Entendre et parler

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4992, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a indiqué que parler de tout ce que l'on entend aux autres suffit à les rendre pécheurs.

Il est important de noter que l'on doit d'abord s'assurer d'écouter uniquement des paroles licites, car participer activement à une conversation qui implique des paroles pécheresses aura un impact négatif sur les deux mondes. Le musulman doit essayer d'éviter les conversations qui impliquent des paroles vaines et inutiles, car cela conduit souvent à des paroles pécheresses et constitue une perte de temps précieux, ce qui sera un grand regret pour lui au Jour du Jugement, surtout lorsqu'il observera la récompense accordée à ceux qui ont utilisé leur temps correctement.

Deuxièmement, ils doivent veiller à ne pas transmettre aux autres tout ce qu'ils entendent, car cela peut facilement conduire à la médisance et à la calomnie, qui sont des péchés majeurs. Cela conduit également souvent à des relations brisées, en particulier entre proches, car des sentiments négatifs sont générés dans le cœur des gens lorsqu'ils entendent des choses qui ne leur étaient pas destinées. Un musulman ne doit transmettre ce qu'il entend que s'il peut éviter de commettre des péchés et si l'information est bénéfique pour les autres. De plus, les informations qu'il transmet doivent être vérifiées et authentiques, car transmettre des choses qui ne sont pas vérifiées contredit le commandement du Saint Coran. Un musulman qui a l'intention de faire du bien aux gens peut très bien leur nuire en agissant de cette manière. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Si un pervers vous vient avec une information, faites des recherches, de peur que par ignorance vous ne portiez préjudice à un peuple et que vous ne regrettiez ce que vous avez fait. »

Il faut plutôt contrôler son discours afin de ne dire que du bien ou de rester silencieux, car les paroles vaines et pécheresses ne conduisent qu'au stress et aux problèmes dans les deux mondes.

Il faut adopter une bonne compagnie afin d'éviter d'écouter des paroles vaines ou pécheresses. Cela permet également d'éviter de transmettre des paroles vaines ou pécheresses à un tiers.

Pour conclure, tout comme un musulman ne souhaite pas que la plupart des choses dont il parle soient diffusées aux autres, il ne devrait pas non plus traiter ce que les autres disent de cette manière.

Purifier le cœur

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 52, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que si le cœur spirituel d'une personne est sain, tout le corps le deviendra également, mais si son cœur spirituel est corrompu, alors tout le corps le deviendra également.

Tout d'abord, ce hadith réfute la croyance absurde selon laquelle quelqu'un prétend avoir un cœur purifié alors que ses paroles et ses actions sont mauvaises. En effet, ce qui est à l'intérieur finira par se manifester à l'extérieur.

La purification du cœur spirituel n'est possible que si l'on élimine les mauvaises caractéristiques de soi-même et les remplace par de bonnes caractéristiques décrites dans les enseignements islamiques. Cela n'est possible que si l'on apprend et agit selon les enseignements islamiques afin de pouvoir accomplir sincèrement les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstenir de Ses interdictions et faire face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Se comporter de cette manière conduira à un cœur spirituel purifié. Cette purification se reflétera ensuite dans les membres extérieurs du corps, tels que la langue et les yeux. Cela signifie qu'ils n'utiliseront leurs bénédictions que de manière agréable à Allah, l'Exalté. C'est en fait un signe montrant l'amour qu'Allah, l'Exalté, a pour Son serviteur vertueux, selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6502.

Il est important de noter que cette purification guidera l'homme à travers toutes les difficultés du monde avec succès afin qu'il atteigne la paix et le succès dans les affaires mondaines et religieuses. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« *Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres.* »

En revanche, lorsqu'une personne abandonne l'apprentissage et l'application des connaissances islamiques, elle adopte les mauvaises caractéristiques prônées par la société, les médias sociaux, la culture et la mode. Ces mauvaises caractéristiques l'encouragent à faire un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela conduit à son tour au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« *Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés.* »

Et chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Répandre la paix

Dans un hadith du Sahih de Boukhari numéro 12, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a recommandé une bonne qualité inhérente à l'islam, à savoir : transmettre le salut islamique de paix aux personnes que l'on connaît et à celles que l'on ne connaît pas.

Il est important d'agir selon cette bonne habitude, car de nos jours, les musulmans ne transmettent souvent la salutation islamique de paix qu'à ceux qu'ils connaissent. Il est important de la transmettre à tous, car cela conduit à l'amour entre les gens et renforce l'islam. En fait, cette caractéristique conduit au paradis selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 194. Il faut éviter la mauvaise habitude de se contenter de serrer la main à d'autres musulmans sans leur transmettre la salutation islamique de paix. La salutation verbale de paix est plus importante que la simple poignée de main.

Le musulman ne doit jamais oublier qu'il recevra au moins dix récompenses pour chaque salut de paix qu'il adresse à autrui, même si celui-ci ne lui répond pas. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 5195.

Enfin, le musulman doit accomplir correctement la salutation islamique de paix en manifestant cette paix dans ses autres paroles et actions envers les autres, en évitant de nuire verbalement et physiquement aux personnes et à leurs biens. C'est en fait la définition d'un véritable

musulman et croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il est hypocrite pour quelqu'un d'adresser la salutation de paix à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses paroles et ses actions. En fait, une telle attitude défie le but de l'extension de la salutation de paix aux autres.

Comptabilité stricte

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 103, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que quiconque verra ses actes examinés par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement sera puni.

Il est important que les musulmans comprennent que même si les plaisirs licites de ce monde matériel ne sont pas interdits, ils conduisent souvent à l'illicite. Par exemple, les paroles vaines sont généralement la première étape avant les paroles pécheresses. De plus, plus on se livre à des choses licites inutiles, plus on devra rendre des comptes au Jour du Jugement. Il faut garder à l'esprit que le Jour du Jugement sera un jour difficile. Par exemple, le Soleil sera amené à deux miles de la création. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421. Pendant qu'on attend de rendre des comptes et lors du jugement final, l'Enfer sera face à face avec nous. Par conséquent, plus on devra rendre des comptes, plus on devra endurer de stress. Même si un musulman peut être pardonné et sauvé par Allah, l'Exalté, néanmoins, plus on devra rendre des comptes, plus on devra endurer de stress. Etant donné que le Jour du Jugement durera cinquante mille ans, selon le Saint Coran, il n'est pas logique de profiter de quelques décennies de plaisirs licites si cela signifie que l'on devra rendre des comptes un jour qui durera si longtemps. Chapitre 70 Al Ma'rij, verset 4 :

« ...pendant un jour dont la durée est de cinquante mille ans. »

Il est donc préférable de mener une vie simple afin de minimiser sa responsabilité au Jour du Jugement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4118, que la simplicité fait partie de la foi. C'est une vie simple qui permettra aux musulmans les plus pauvres d'entrer au Paradis cinq cents ans avant les musulmans riches, car leur comptabilité sera moins élevée. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4122. Sachant que les gens ne vivent généralement pas plus de 80 ans, est-il judicieux de vivre une vie indulgente si cela conduit à un retard de cinq cents ans pour entrer au Paradis ? Cela suppose bien sûr que l'on entre directement au Paradis sans être d'abord puni en Enfer.

Le musulman doit toujours se rappeler que plus il s'adonne aux choses licites de ce monde, plus il sera confronté au stress dans ce monde, plus cela le détournera de la préparation pour l'au-delà, qui consiste à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et plus il lui sera difficile de rendre des comptes au Jour du Jugement. En revanche, celui qui mène une vie simple, par laquelle il obtient et utilise les choses de ce monde selon ses besoins et ses responsabilités, sans gaspillage, excès et extravagance, obtiendra la paix de l'esprit et du corps et sera encouragé à se préparer concrètement pour le Jour du Jugement, ce qui lui permettra de rendre des comptes plus facilement. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer quelle est la meilleure voie.

Purification totale

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 528, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que les cinq prières obligatoires effacent les péchés, tout comme prendre un bain cinq fois par jour nettoie le corps de la saleté.

Il faut d'abord noter que ce hadith ne concerne que les péchés mineurs, car les péchés majeurs nécessitent un repentir sincère. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à ceux qui ont été lésés, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, l'Exalté, et les gens.

En outre, il est important pour les musulmans de purifier leur être extérieur des péchés mineurs en accomplissant les cinq prières obligatoires, mais aussi d'accomplir l'autre aspect de la purification, à savoir la purification intérieure. Cela est indiqué par le fait que les cinq prières obligatoires ont été réparties sur toute la journée au lieu d'être regroupées. Cela signifie qu'un musulman doit se tourner intérieurement vers Allah, l'Exalté, à plusieurs reprises tout au long de la journée, tout comme son corps se tourne vers Allah, l'Exalté, cinq fois par jour à travers les prières obligatoires. Cette purification intérieure implique de corriger son intention afin de n'accomplir des actions que pour plaire à Allah, l'Exalté. C'est le fondement de l'islam et c'est ce qu'Allah, l'Exalté, évalue lorsqu'il juge une action. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Ceux qui agissent pour le bien des autres seront invités à obtenir leur récompense auprès d'eux au

Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Enfin, cette purification intérieure comprend l'apprentissage et l'application des enseignements de l'Islam afin de se débarrasser des mauvaises qualités que l'on possède, comme l'envie, et d'adopter à la place de bonnes qualités, comme la patience. La purification extérieure est importante, mais si un musulman désire réussir et surmonter toutes les difficultés dans les deux mondes, il doit purifier son être intérieur ainsi que son être extérieur. La purification intérieure permettra à l'individu de parler et d'agir de manière correcte. Elle permettra à l'individu d'utiliser chaque bénédiction qui lui a été accordée de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Elle permettra à l'individu de remplir les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

D'un autre côté, éviter la purification intérieure empêchera l'individu d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, même s'il accomplit les devoirs obligatoires de base de l'Islam. Cela l'empêchera de remplir tous les droits d'Allah, l'Exalté, et en particulier les droits des gens. Cela conduira à une vie difficile et stressante dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon souvenir, certes, aura une vie déprimante [c'est-à-dire difficile]... »

Qu'est-ce qui est sacré

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 67, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré que le sang, les biens et l'honneur d'un musulman sont sacrés dans l'Islam.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres, enseigne aux musulmans que le succès ne peut être obtenu que si l'on remplit les droits d'Allah, l'Exalté, tels que les prières obligatoires, et les droits des personnes. L'un sans l'autre n'est pas suffisant. La justice sera établie au Jour du Jugement, par lequel l'opresseur sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, l'opresseur se verra attribuer les péchés de ses victimes. Cela peut conduire l'opresseur à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Le véritable croyant et musulman est celui qui évite de faire du mal à autrui, ni à lui-même ni aux biens d'autrui. C'est ce que confirme un hadith du Sunan An Nasai, numéro 4998. Il est donc essentiel que les musulmans ne fassent pas de mal aux autres par leurs actes ou leurs paroles.

Le musulman doit respecter les biens des autres et ne pas chercher à les acquérir de manière illicite, par exemple dans le cadre d'une affaire judiciaire. Un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 353, avertit que celui qui fait cela ira en enfer, même si la chose qu'il a acquise est aussi

insignifiante qu'une brindille d'arbre. Le musulman doit utiliser les biens des autres uniquement selon ses souhaits et les rendre d'une manière qui plaise à son propriétaire. Il doit traiter les biens des autres de la même manière qu'il voudrait que les autres traitent ses propres biens.

L'honneur d'un musulman ne doit pas être violé par des actes ou des paroles, comme la médisance ou la calomnie. Un musulman doit plutôt défendre l'honneur des autres, que ce soit en leur présence ou en leur absence, car cela les protégera du feu de l'Enfer. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931. On ne doit parler des autres que de la manière dont on souhaite que les autres parlent de soi. On doit donc dire du bien ou se taire.

En conclusion, il faut éviter de nuire à soi-même, à ses biens ou à l'honneur des autres en traitant les autres exactement comme on souhaite qu'ils nous traitent. Tout comme on aime cela pour soi-même, on doit l'aimer pour les autres et le prouver par ses actes et ses paroles. C'est le signe d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515.

Agir maintenant

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2866, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que donner la charité au cours de sa vie est 100 fois mieux que de la donner quand on atteint son lit de mort.

Il est important de comprendre cela car de nombreux musulmans croient bêtement qu'ils peuvent soit thésauriser leurs richesses, soit les dépenser de manière à satisfaire leurs propres désirs au lieu de plaire à Allah, l'Exalté, et lorsqu'ils atteindront leur lit de mort, ils feront alors don de grandes quantités de richesses. Tout d'abord, comme l'a averti ce hadith, un musulman perdra la plupart de sa récompense en se comportant de cette manière. C'est parce qu'ils ont réalisé qu'ils quittent ce monde et que leurs précieuses richesses sont désormais insignifiantes et inutiles pour eux, car ils ne peuvent pas les emporter avec eux. Donner quelque chose d'inutile à Allah, l'Exalté, n'est pas la caractéristique d'un vrai musulman. En fait, cela contredit la vraie croyance et la piété. Chapitre 3 Alee Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez pas la bonne [récompense] tant que vous n'aurez pas dépensé [dans le sentier d'Allah] de ce que vous aimez... »

Le musulman doit donc être bienveillant envers lui-même et dépenser de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, ce qui inclut de dépenser pour ses propres besoins et ceux de ses proches sans gaspillage, excès ou

extravagance. Il ne doit pas attendre le dernier moment, car celui-ci pourrait survenir de manière inattendue et dépenser à ce moment-là ne lui sera de toute façon pas aussi fructueux.

Meilleure conduite

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2612, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui possède une foi totale est celui qui a la meilleure conduite et le plus gentil avec sa famille.

Malheureusement, certains ont pris la mauvaise habitude de traiter les personnes extérieures avec gentillesse, tout en maltraitant leur propre famille. Ils se comportent ainsi parce qu'ils ne comprennent pas l'importance de traiter sa propre famille avec gentillesse et parce qu'ils n'apprécient pas sa propre famille. Un musulman ne réussira jamais tant qu'il n'aura pas accompli ces deux aspects de la foi. Le premier est d'accomplir ses devoirs envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela lui permettra d'utiliser toutes les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté.

Deuxièmement, il faut respecter les droits des gens, ce qui implique de les traiter avec bienveillance. Personne n'a plus droit à ce traitement bienveillant que sa propre famille. Un musulman doit aider sa famille dans toutes les bonnes choses et les mettre en garde contre les mauvaises choses et pratiques de manière douce, conformément aux enseignements de l'Islam. Il ne doit pas les soutenir aveuglément dans les mauvaises choses simplement parce qu'ils sont ses proches, ni ne doit les aider dans les bonnes choses à cause de certains sentiments

négatifs à leur égard, car cela contredit les enseignements de l'Islam.
Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... *Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence...* »

La meilleure façon de guider les autres est par un exemple pratique, car c'est la tradition du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), et c'est beaucoup plus efficace qu'un simple conseil verbal.

Il faut apprendre à connaître les droits qui nous sont dus et ceux que nous devons aux autres, en particulier à nos proches, afin de nous assurer de les respecter. Le musulman doit toujours se rappeler qu'Allah, le Très-Haut, demandera à chaque personne si elle a respecté les droits des autres, et non pas si les gens ont respecté les leurs. Par conséquent, il doit se préoccuper de ce sur quoi il sera interrogé, c'est-à-dire les droits des autres, et donc s'efforcer de les respecter conformément aux enseignements de l'islam.

Enfin, il faut faire preuve de douceur en toutes choses, surtout envers les membres de la famille. Même s'ils commettent des péchés, il faut les avertir avec douceur et les aider dans les bonnes choses, car cette gentillesse est plus efficace pour les ramener à l'obéissance à Allah, l'Exalté, que de les traiter durement.

Un don vertueux

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1952, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le cadeau le plus vertueux qu'un parent puisse offrir à son enfant est de lui enseigner un bon caractère.

Ce hadith rappelle aux musulmans de se préoccuper davantage de la foi de leurs proches, tels que leurs enfants, au lieu de leur transmettre des richesses et des biens. Il est important de comprendre que les héritages matériels vont et viennent. Combien de personnes riches et puissantes ont bâti des empires gigantesques pour ensuite les détruire et les oublier peu de temps après leur mort ? Les quelques traces laissées par certains de ces héritages ne perdurent que pour avertir les gens de ne pas suivre leurs traces. Le grand empire de Pharaon en est un exemple. Malheureusement, de nombreux musulmans sont si préoccupés d'apprendre à leurs enfants comment bâtir un empire et acquérir beaucoup de richesses et de biens qu'ils négligent de leur enseigner l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela comprend les bonnes manières envers Allah, l'Exalté, et la création. Un musulman ne doit pas se laisser tromper en pensant qu'il a tout le temps nécessaire pour enseigner les bonnes manières à ses enfants, car le moment de leur mort est inconnu et survient souvent de manière inattendue.

De plus, il est extrêmement difficile d'apprendre les bonnes manières aux enfants lorsqu'ils grandissent et s'enracinent dans leurs habitudes.

Si l'on ne parvient pas à inculquer les bonnes manières à son enfant, il ne deviendra qu'une source de stress pour lui dans les deux mondes.

La meilleure façon pour un parent d'enseigner les bonnes manières à son enfant est de montrer l'exemple. Il doit apprendre et mettre en pratique les enseignements de l'islam et devenir un modèle pratique à suivre pour son enfant.

Aujourd'hui est le jour où le musulman doit vraiment réfléchir au cadeau qu'il souhaite transmettre à ses enfants et à ses proches. C'est ainsi qu'un musulman transmet le bien à l'au-delà mais laisse aussi le bien derrière lui, comme un enfant pieux qui invoque pour son parent décédé lui profite. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376. On espère que celui qui est entouré de bien de cette manière sera pardonné par Allah, l'Exalté.

Bonnes dépenses

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2482, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que toutes les dépenses licites gagnent une récompense d'Allah, l'Exalté, à l'exception de la richesse qui est dépensée pour la construction.

Cela inclut toutes les dépenses pour des choses licites qui ne sont ni excessives, ni gaspillées, ni extravagantes. Les dépenses pour des constructions qui sont nécessaires ne sont pas incluses dans ce hadith, mais celles qui sont au-delà de nos besoins le sont. Cela est détestable car les dépenses pour des constructions conduisent facilement au gaspillage et à l'extravagance. De plus, celui qui dépense de l'argent pour des constructions est moins susceptible de faire la charité et de dépenser de manière agréable à Allah, l'Exalté. De plus, ce comportement encourage souvent un musulman à adopter l'espoir d'une longue vie, car celui qui croit que son séjour dans ce monde est extrêmement court ne gaspillera pas son énergie et son argent pour construire une belle maison. Plus l'espoir d'une longue vie est grand, moins il accomplira de bonnes actions en croyant qu'il pourra toujours accomplir de bonnes actions dans le futur. Cela conduit également à retarder le repentir sincère en croyant qu'il pourra toujours changer pour le mieux dans le futur. Enfin, cela pousse à consacrer plus d'efforts au monde afin de créer une vie plus confortable pour son supposé long séjour dans ce monde.

La participation active à des travaux de construction inutiles accapare le temps de l'individu, l'empêchant ainsi d'accomplir les bonnes actions volontaires, comme le jeûne et la prière nocturne, en raison de la fatigue

extrême. Elle l'empêche également de s'efforcer d'acquérir et d'appliquer le savoir islamique.

En réalité, participer à des constructions inutiles ne s'arrête jamais. Autrement dit, dès qu'une personne termine une partie de sa maison, elle passe à la suivante jusqu'à ce que le cycle se répète.

Les musulmans doivent donc s'en tenir à ce qui est nécessaire en toute chose, et pas seulement en matière de construction, afin d'éviter ces conséquences négatives.

Les Supérieurs

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4119, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que les meilleures personnes sont celles qui rappellent aux autres Allah, l'Exalté, lorsqu'elles sont observées.

FrançaisCe hadith ne s'applique pas à ceux qui adoptent une apparence extérieure islamique, comme se laisser pousser la barbe ou porter un foulard, car beaucoup de ces personnes ne rappellent pas du tout Allah, l'Exalté, aux autres. Ce hadith s'applique à ceux qui apprennent et agissent selon la connaissance islamique afin d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la purification du cœur, ce qui conduit à la purification de leurs membres extérieurs. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3984. Cela incitera les autres à se souvenir d'Allah, l'Exalté, lorsqu'ils observeront les actions de ces musulmans pieux, car ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, au lieu d'une manière qui leur plaise à eux-mêmes et aux autres. Et ce souvenir ne peut qu'augmenter lorsque ces musulmans pieux parlent, car ils ne parlent que de manière agréable à Allah, l'Exalté, c'est-à-dire qu'ils évitent les paroles mauvaises et vaines et ne parlent que de choses utiles en ce bas monde et dans l'au-delà. Ils aiment, détestent, donnent et retiennent seulement pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela conduit au perfectionnement de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681.

La force de la nation

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4297, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu qu'un jour viendrait bientôt où d'autres nations attaqueraient la nation musulmane et que même si elles seraient nombreuses, elles seraient considérées comme insignifiantes par le monde. Allah, l'Exalté, enlèverait la peur des musulmans du cœur des autres nations. Cela se produirait à cause de l'amour de la nation musulmane pour le monde matériel et de sa haine de la mort.

Les Compagnons, qu'Allah les agrée, étaient peu nombreux et pourtant ils ont vaincu des nations entières, alors que les musulmans d'aujourd'hui sont plus nombreux et pourtant ils n'ont aucune influence sociale ou politique dans le monde. Cela est dû au fait que les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont vécu leur vie selon les préceptes de l'Islam, en privilégiant et en préparant l'au-delà au lieu de profiter des plaisirs licites de ce monde. Ils ont utilisé les bienfaits qui leur ont été accordés d'une manière qui agrée à Allah, l'Exalté.

Or, la plupart des musulmans d'aujourd'hui ont adopté l'état d'esprit opposé. Il est important de comprendre que la racine de tous les péchés est l'amour du monde matériel. En effet, tout péché commis est commis par amour et désir pour celui-ci. Le monde matériel peut être divisé en quatre aspects : la célébrité, la fortune, l'autorité et la vie sociale, comme la famille et les amis. C'est dans la poursuite excessive de ces choses que l'on commet des péchés, comme l'acquisition de richesses illégales par amour de la fortune. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, prévient que l'amour de la richesse et de

l'autorité est plus destructeur pour la foi que la destruction que provoqueraient deux loups affamés s'ils étaient lâchés sur un troupeau de moutons. Chaque fois que les gens recherchent l'excès de ces aspects du monde matériel, cela conduit toujours à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Lorsque cela se produit, la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est supprimée, ce qui ne mène qu'à des ennuis.

Bien que certains musulmans croient que la poursuite des biens matériels est inoffensive, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde contre cela dans de nombreux hadiths, comme celui qui se trouve dans le Sahih Bukhari, numéro 3158. Il a averti qu'il ne craignait pas la pauvreté pour les musulmans. Ce qu'il craignait, c'était que les musulmans recherchent les excès de ce monde matériel, comme l'excès de richesse, et que cela les amène à se faire concurrence pour cela et cela conduirait à leur destruction. Comme l'a averti ce hadith, tel était le comportement des nations du passé.

Le monde matériel étant limité, il est évident que les gens devraient se battre pour l'obtenir s'ils désirent plus que ce dont ils ont besoin. Cette compétition les amènerait à adopter des caractéristiques qui contredisent le caractère d'un vrai musulman, comme l'envie et l'inimitié envers les autres. Ils cesseraient de se soucier les uns des autres car ils sont trop occupés à rivaliser pour rassembler et thésauriser le monde matériel. Et ils contrediraient le conseil donné dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6011, qui conseille aux musulmans d'agir comme un seul corps, lorsque l'une des parties du corps souffre d'une maladie, le reste du corps partage la douleur. Cette compétition pousserait un musulman à cesser d'aimer pour les autres ce qu'il aime pour lui-même, ce qui est une caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515, car ils désirent surpasser leurs coreligionnaires dans les choses de ce monde. En

persistant dans cette compétition, le musulman sera amené à aimer, à haïr, à donner et à retenir tout pour le bien du monde matériel au lieu de le faire pour le bien d'Allah, l'Exalté, ce qui est un aspect du perfectionnement de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Cette compétition est la différence entre les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, et beaucoup de musulmans d'aujourd'hui. Cette attitude empêcherait les musulmans d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela leur ferait perdre le soutien d'Allah, l'Exalté, ce qui ouvrirait la porte à leurs ennemis pour les dominer.

Si les musulmans souhaitent retrouver la force et l'influence que l'islam avait autrefois, ils doivent s'efforcer de préparer l'au-delà plutôt que de s'efforcer d'obtenir, de jouir et d'accumuler les excès de ce monde matériel. Cela doit se faire au niveau individuel jusqu'à ce que cela affecte toute la nation.

La prochaine étape

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1372, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a confirmé qu'il y a un châtiment dans la tombe.

De nombreux versets et hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) évoquent cette étape à laquelle tous les êtres humains seront confrontés d'une manière ou d'une autre. Comme elle est inévitable, les musulmans doivent s'y préparer, car la lumière ou l'obscurité de la tombe ne vient pas de la tombe elle-même. Ce sont les actes d'une personne qui assombrissent ou illuminent sa tombe. De même, ce sont les actes d'une personne qui détermineront si elle sera punie ou miséricordieuse dans sa tombe. La seule façon de s'y préparer est par la piété qui consiste à accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, à s'abstenir de Ses interdictions et à faire face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela permettra de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Ces actes vertueux protégeront l'individu du châtiment de la tombe, par la permission et la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Il est étrange de voir comment un musulman consacre beaucoup de temps, d'énergie et de richesses à rendre sa maison terrestre confortable, même si son séjour dans ce monde est court, alors qu'il accorde peu d'attention à rendre sa tombe confortable, même si son séjour dans la tombe sera long et plus sérieux.

Les musulmans se rendent souvent au cimetière pour enterrer leurs proches. Mais très peu d'entre eux réalisent vraiment qu'un jour, tôt ou tard, leur tour viendra. Même si la majorité des musulmans consacrent la majeure partie de leurs efforts à faire plaisir à leur famille et à gagner de l'argent plutôt qu'à plaire à Allah, le Très-Haut, par de bonnes actions, un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, prévient que ces deux choses, auxquelles les musulmans accordent la priorité, les abandonneront sur leur tombe et que seules leurs actions resteront avec eux. Par conséquent, il est logique pour un musulman de donner la priorité à l'obtention de bonnes actions plutôt qu'à la satisfaction de sa famille et à l'obtention de richesses excessives. Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner sa famille et ses biens. Cela signifie qu'il doit s'acquitter de son devoir envers sa famille selon les enseignements de l'islam sans exagérer en négligeant ses devoirs envers Allah, le Très-Haut, et obtenir uniquement la richesse dont il a besoin pour y parvenir. Lorsque cela est fait correctement, cela devient également une bonne action. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4006. On ne doit jamais abandonner ses devoirs envers Allah, l'Exalté, au profit de sa famille ou de sa richesse, car cela ne mènera qu'à une tombe isolée, solitaire et sombre. Chapitre 20 Taha, verset 55 :

« C'est d'elle [la terre] que Nous vous avons créés, et c'est en elle que Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous en extrairons une autre fois. »

Traits à éviter

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2511, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a mis en garde contre deux mauvais traits qui doivent être évités.

La première est l'avidité. Elle peut conduire à ne pas faire l'aumône obligatoire, ce qui ne mène qu'à la destruction dans les deux mondes. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui ne fait pas l'aumône obligatoire rencontrera un grand serpent venimeux qui la mordra continuellement le Jour du Jugement. Chapitre 3 Ali Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs coups seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Si l'avarice empêche quelqu'un de faire une aumône volontaire, cela n'est peut-être pas illicite, mais c'est hautement déconseillé car cela contredit les caractéristiques d'un vrai croyant. En d'autres termes, l'avare est loin d'Allah, l'Exalté, loin du Paradis, loin des gens et proche de l'Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961.

L'avidité encouragera quelqu'un à utiliser ses bénédictions, telles que son temps et sa richesse, d'une manière qui lui plaît, au lieu de reconnaître que le chemin vers la paix et le succès dans les deux mondes consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté, le véritable Propriétaire et Donateur de toutes les bénédictions.

Une personne avide ne se soucie que de ses propres droits et négligera donc facilement les droits d'Allah, le Très-Haut, et des gens. Cela ne mène qu'au stress et aux problèmes dans les deux mondes.

L'autre caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est la lâcheté extrême. Cette attitude empêche de croire en Allah, l'Exalté, et en ce qu'il a promis, comme la garantie de la subsistance. Elle peut amener une personne à rechercher cette subsistance par des moyens douteux et illicites, ce qui détruira une personne dans les deux mondes. Allah, l'Exalté, n'accepte aucun acte qui a pour fondement l'illicite. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 2342. Tout comme le fondement intérieur de l'Islam est l'intention de chacun, de même le fondement extérieur de l'Islam est l'obtention et l'utilisation du licite.

De plus, être lâche empêche de lutter contre le diable et son diable intérieur, ce qui nécessite une véritable lutte. Cela conduit à l'échec dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Et cela l'empêche donc de

respecter les droits des gens. Le succès, qu'il soit matériel ou religieux, exige des efforts et du temps. Un lâche aura trop peur d'entreprendre cette lutte et sera plutôt paresseux, ce qui mènera à l'échec dans les affaires matérielles et religieuses.

De plus, un lâche prétendra facilement qu'il fait de son mieux pour obéir à Allah, l'Exalté, alors qu'il ne fait pratiquement aucun effort. Il prétend cela même si le Saint Coran dit clairement que si une personne fait de son mieux et agit selon ses capacités, elle remplira correctement les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Cela est dû au fait qu'Allah, l'Exalté, ne donne jamais à une personne des devoirs qui dépassent ses capacités. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286.

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

La lâcheté poussera également l'individu à viser le minimum, tant dans les domaines religieux que matériels. Il s'abstiendra de réaliser son potentiel, car cela exige un véritable effort. Cette attitude ne mènera qu'au stress et aux regrets dans les deux mondes.

La vraie beauté

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1999, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, aime la beauté.

L'islam n'interdit pas au musulman de consacrer de l'énergie, du temps et de l'argent à se faire belle, car cela peut être considéré comme un respect des droits de son corps. Cela a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5199. Mais ce qui différencie ce comportement d'un comportement détestable ou même pécheur, c'est le fait d'être excessif, gaspilleur ou extravagant en se faisant belle. Une bonne façon de le déterminer est de savoir que le fait de se faire belle ne doit jamais conduire à négliger de s'acquitter de son devoir envers Allah, l'Exalté, ou envers les gens, ce qui n'est pas possible sans acquérir et mettre en pratique la connaissance islamique. Le fait de se faire belle ne doit pas non plus empêcher d'utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Et en réalité, corriger son apparence physique pour paraître propre et élégant n'est pas coûteux et ne demande pas beaucoup de temps ou d'efforts.

Cette attitude d'embellissement s'applique à toutes choses, y compris à notre maison. Tant que l'on évite l'extravagance et le gaspillage et que l'on continue à utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, on est libre de se rendre les choses confortables de manière modérée.

De plus, il est plus important de comprendre que la vraie beauté qu'Allah, l'Exalté, aime est liée à la beauté intérieure, c'est-à-dire au caractère de l'individu. Cette beauté perdurera dans les deux mondes alors que la beauté extérieure finira par s'estomper avec le temps. Il faut donc donner la priorité à l'obtention de cette vraie beauté plutôt qu'à la beauté extérieure en s'efforçant d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance islamique afin d'éliminer de son caractère tout mauvais trait, comme l'envie, et d'adopter de bonnes caractéristiques, comme la générosité. Cela l'aidera à remplir les droits d'Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et l'aidera à remplir les droits des gens, ce qui inclut le fait de traiter les autres de la manière dont on souhaite que les autres nous traitent.

Les amis du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui)

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2347, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que son véritable ami est celui qui possède les caractéristiques suivantes.

La première caractéristique est qu'ils s'efforcent d'obtenir uniquement ce dont ils ont besoin pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches, tout en évitant les excès, le gaspillage et l'extravagance. On peut adopter cette attitude lorsqu'on s'efforce d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela a été souligné dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal est qu'ils ont une bonne part dans la prière. Cela signifie qu'ils accomplissent correctement leurs prières obligatoires en les accomplissant correctement avec toutes leurs conditions et étiquettes, comme les accomplir à temps. Cela comprend également l'accomplissement des prières surérogatoires qui sont basées sur les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , comme la prière nocturne surérogatoire. C'est en fait la meilleure prière après les prières obligatoires selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1614. Une bonne part dans la prière comprend également l'accomplissement des prières obligatoires avec la congrégation dans une mosquée lorsque cela est possible. Il est triste de voir combien de musulmans vivent à proximité d'une mosquée et ne

se joignent toujours pas à la congrégation, même lorsqu'ils sont libres de travailler.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est que ce musulman obéit à Allah, l'Exalté, en public et en privé. Cela implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Cela permettra à l'individu d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Le fait d'agir ainsi en privé indique la sincérité d'une personne envers Allah, l'Exalté, ce qui signifie qu'elle n'accomplit que des actes vertueux pour Lui. C'est celui qui se souvient fermement que peu importe où il se trouve, les aspects intérieurs et extérieurs de son être sont constamment observés par Allah, l'Exalté. Si l'on persiste dans cette croyance, il adoptera l'excellence de la foi, ce qui est mentionné dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 99. Cela signifie qu'il agit, comme accomplir la prière, comme s'il pouvait observer Allah, l'Exalté, l'observer. Cette attitude encourage les actes vertueux et prévient les péchés.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal est qu'ils évitent d'obtenir tout type de célébrité ou d'honneur social. Selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, ce désir est plus destructeur pour la foi d'un musulman que la destruction que deux loups affamés causeraient à un troupeau de moutons. Le désir d'une personne pour la célébrité et le statut est sans doute plus destructeur pour sa foi que son désir de richesse. Une personne dépensera même sa richesse bien-aimée pour obtenir la célébrité et le prestige.

Il est rare que quelqu'un obtienne un statut et une renommée tout en restant sur le droit chemin, en donnant la priorité à la préparation de l'au-delà plutôt qu'aux jouissances du monde matériel. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6723, prévient que celui qui recherche un statut dans la société, comme le leadership, devra s'en occuper lui-même, mais celui qui l'obtient sans l'avoir demandé sera aidé par Allah, l'Exalté, en restant obéissant à Lui. Un autre hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7148, prévient que les gens seront désireux d'obtenir un statut et une autorité, mais ce sera un grand regret pour eux le Jour du Jugement.

Il s'agit d'un désir dangereux car il oblige à lutter intensément pour l'obtenir, puis à lutter davantage pour le conserver, même si cela nous encourage à commettre l'oppression et d'autres péchés.

Le pire type de désir de statut social est celui qui est obtenu par la religion. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2654, prévient que cette personne ira en enfer.

La recherche de la renommée conduit également à agir pour plaire aux gens au lieu d'agir pour plaire à Allah, l'Exalté. Cette personne sera invitée à obtenir la récompense de ses actes le Jour du Jugement auprès des gens pour lesquels elle a agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

La recherche de la réputation conduit également à adopter des traits négatifs, comme le fait d'être hypocrite, afin de plaire à tout le monde. Cela conduit à de nombreux péchés et cette personne finira par être publiquement déshonorée par Allah, l'Exalté. Les personnes mêmes qu'elle cherchait à plaire la critiqueront et la détesteront, même si elle le leur cache.

La dernière chose mentionnée dans le hadith principal est que leur mort survient rapidement, que ceux qui les pleurent sont peu nombreux et que l'héritage qu'ils laissent derrière eux est petit.

Leur mort survient soudainement afin qu'ils soient emmenés à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, rapidement et afin de les protéger des difficultés d'une mort lente et prolongée.

Leurs pleureuses sont peu nombreuses, car elles évitent de rechercher les honneurs sociaux et préfèrent rester anonymes, de peur de montrer leurs bonnes actions aux autres. Mais les quelques pleureuses qu'elles ont sont bien meilleures que les nombreuses pleureuses que comptent les riches et les célèbres. Leurs quelques pleureuses sont sincères dans leur tristesse et implorent sincèrement Allah, l'Exalté, pour leur pardon, alors que les nombreuses pleureuses des riches et des célèbres ne se comportent pas de cette manière.

L'héritage qu'ils laissent derrière eux est petit, car ils ont consacré la grande majorité de leurs bénédictions à l'au-delà, en les utilisant de manière agréable à Allah, l'Exalté. Ils ont compris que tout ce qu'ils

laissent derrière eux tombera entre les mains d'autres qui en profiteront tandis qu'eux, les défunts, seront tenus responsables de l'obtention de ces bénédictions. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2379, avertit que la famille et les biens d'une personne l'abandonnent à sa tombe et que seules ses actions l'accompagnent dans sa tombe solitaire. Par conséquent, ils se concentrent sur l'obtention de bonnes actions en utilisant correctement leurs bénédictions et évitent d'en faire un mauvais usage, ce qui les amènerait à commettre des péchés. Même s'ils laissent peu d'héritage derrière eux, ils emportent en fait beaucoup avec eux dans l'au-delà afin de subvenir à leurs besoins en cas de besoin. Chapitre 59 Al Hashr, verset 18 :

« Ô vous qui croyez, craignez Allah. Et que chaque âme réfléchisse à ce qu'elle a préparé pour demain... »

Enfin, ils ne laissent pas beaucoup de biens matériels derrière eux, tels que des richesses et des biens, mais ils laissent derrière eux un immense héritage de bien, comme une charité continue et des connaissances utiles, qui continuent à leur être bénéfiques même après leur mort. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376.

En conclusion, ceux qui prétendent aimer le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) doivent appuyer cette affirmation verbale par des actes. Les affirmations sans actes n'ont que peu de valeur, que ce soit dans les affaires mondaines ou religieuses. L'une de ces preuves est d'adopter ces caractéristiques qui conduisent à son amitié. Celui qui

se lie d'amitié avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) sera accompagné dans l'au-delà. Chapitre 4 An Nisa, verset 69 :

« Et quiconque obéit à Allah et au Messager, ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux. Et ceux-là sont d'excellents compagnons. »

Les questions

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3120, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que trois questions seront posées à chaque personne dans la tombe.

La première question sera : Qui est ton Seigneur ? Pour répondre correctement à cette question, un musulman doit non seulement croire en Allah, l'Exalté, mais aussi prouver cette croyance par des actes. Cela ne peut se faire qu'en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant Ses décrets avec patience. Cela garantira qu'ils utiliseront les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté. C'est cette preuve même qui soutiendra le musulman dans sa tombe lorsqu'il sera confronté à cette question. Il est important de noter que même certains non-musulmans croient en Allah, l'Exalté, mais ils ne parviendront pas à répondre correctement à cette question car ils n'ont pas utilisé les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaira, pendant leur vie sur Terre. Si seulement croire en Lui était suffisant, alors ces non-musulmans réussiraient à répondre à cette question. Mais il est tout à fait évident qu'ils n'y parviendront pas.

La question suivante est : quelle est votre religion ? Si un musulman souhaite répondre correctement à cette question, il doit non seulement croire en l'islam, mais aussi mettre en pratique ses enseignements dans sa vie quotidienne. Cela implique de s'efforcer sincèrement d'obtenir et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est la raison pour laquelle l'acquisition de connaissances utiles est devenue un

devoir pour tous les musulmans selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Suivre l'islam va au-delà des quelques devoirs obligatoires et implique d'agir selon ses enseignements dans tous les aspects de sa vie, comme sa vie sociale, financière, professionnelle et personnelle.

La dernière question selon ce hadith sera : qui est votre prophète ? Il est important de noter que même certaines nations du passé ont cru en leurs prophètes, que la paix soit sur eux, mais comme elles n'ont pas suivi leurs traces correctement, elles ne parviendront pas à répondre correctement à cette question. Si un musulman désire répondre correctement à cette question, il doit non seulement déclarer verbalement sa croyance au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, mais aussi apprendre activement et agir selon ses traditions et ses enseignements. C'est le but même de l'envoi de Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, c'est-à-dire de les suivre pratiquement. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

La miséricorde, l'amour et le pardon d'Allah, l'Exalté, qui aideront un musulman à répondre correctement à cette question ne peuvent être obtenus que par cette méthode. Chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc. Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Pour conclure, tout comme les questions d'un examen écrit ou oral ne peuvent être répondues avec succès sans un apprentissage pratique des connaissances, par l'étude et la révision, une personne ne peut pas répondre avec succès aux questions de la tombe sans apprendre et mettre en pratique les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), dans tous les aspects de sa vie.

Connaître les noms d'Allah, le Très-Haut

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2736, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque connaît les quatre-vingt-dix-neuf noms d'Allah, l'Exalté, entrera au Paradis.

Connaître ne signifie pas seulement les mémoriser. Cela signifie en fait les étudier et agir en fonction de son statut et de son potentiel. Par exemple, Allah, l'Exalté, est le Plus Miséricordieux selon Son statut infini. Cet attribut signifie qu'Allah, l'Exalté, accorde d'innombrables faveurs à la création et est toujours extrêmement bienveillant envers elle. Cette même caractéristique a été attribuée à d'autres, comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 9 At Tawbah, verset 128 :

« Certes, un messager issu de vous est venu à vous. Ce que vous souffrez est pour lui une épreuve douloureuse. Il se préoccupe de vous, et il est plein de bonté et de miséricorde envers les croyants. »

Lorsqu'il est utilisé en référence à la création, le terme miséricordieux signifie doux et compatissant. De même, Allah, l'Exalté, est Pardonner en vertu de Son statut infini. Et adopter cet attribut en pardonnant aux autres, pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est quelque chose qui a été encouragé en Islam. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?... »

Ainsi, les attributs divins d'Allah, l'Exalté, peuvent être adoptés par les musulmans en fonction de leur statut et de leur potentiel.

Les musulmans doivent donc d'abord comprendre la signification des attributs et des noms divins, puis adopter la signification de ces noms dans leur caractère par l'action, jusqu'à ce qu'ils soient fermement enracinés dans leur cœur spirituel afin qu'ils puissent atteindre un caractère noble. Ce caractère noble leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Envoyer à l'avance ou laisser derrière soi

Dans un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6514, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que deux choses abandonnent un défunt sur sa tombe et qu'une seule chose reste avec lui. Les deux choses qui l'abandonnent sont sa famille et ses biens et la seule chose qui reste avec lui sont ses actes.

Tout au long de l'histoire, les hommes ont toujours concentré la majorité de leurs efforts sur l'obtention de la richesse et d'une famille heureuse. Même si l'Islam n'interdit pas ces choses, car elles peuvent être nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités et de ses devoirs, l'Islam décourage seulement les musulmans de s'efforcer d'obtenir ces choses au-delà de leurs besoins et dans les cas où ces choses empêchent l'individu d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Il faut s'efforcer d'obtenir les richesses nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités, conformément aux enseignements de l'Islam, et de fonder une famille qui l'encouragera à se préparer pour l'au-delà. Ces deux choses sont considérées comme de bonnes actions lorsqu'elles sont utilisées de cette manière. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6373. C'est le signe d'une personne intelligente qui donne la priorité à ce qui durera et la soutiendra dans son moment de besoin, à savoir les bonnes actions. Par contre, celui qui permet à sa richesse et à ses proches de l'empêcher d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, est décrit comme un perdant dans le Saint Coran. Chapitre 63 Al Munafiqun, verset 9 :

« Ô vous qui croyez ! Que vos biens et vos enfants ne vous détournent pas du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela, ceux-là sont les perdants.

»

Certains croient à tort qu'ils sont proches d'Allah, l'Exalté, car Il leur a accordé de grandes richesses et une famille. Mais Allah, l'Exalté, dissipe leur confusion en déclarant que ceux qui Lui sont les plus chers et les plus proches sont ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres. Chapitre 34 Saba, verset 37 :

« Et ce ne sont pas vos biens ni vos enfants qui vous rapprochent de Nous, mais c'est celui qui croit et fait le bien... »

Dans un autre passage du Saint Coran, Allah, l'Exalté, avertit les hommes que leurs biens et leurs proches ne leur seront daucune utilité dans l'au-delà, à moins qu'ils n'atteignent l'au-delà avec un cœur sain. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

La définition du cœur sain est longue, mais en termes simples, on ne peut l'obtenir que si l'on accomplit sincèrement les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdits et affronte le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela garantira qu'on adopte des caractéristiques positives et élimine les caractéristiques négatives. Celui qui possède un bon caractère remplira les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Celui qui se comporte de cette manière possède un cœur et un corps spirituels sains.

De plus, la richesse d'un individu ne peut lui être utile dans l'au-delà que si elle est dépensée en amont dans des œuvres de charité. Cela est confirmé par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376. Le même Hadith informe l'humanité qu'un enfant vertueux qui prie pour le pardon de son parent décédé sera également accepté. Malheureusement, à notre époque, de nombreux enfants sont trop occupés à rechercher leur héritage pour prier pour leurs parents décédés. Il est important de comprendre qu'élever un enfant vertueux qui prie pour son parent décédé n'est pas possible si les parents n'accomplissent pas eux-mêmes de bonnes actions au cours de leur vie, c'est-à-dire en montrant l'exemple. Deuxièmement, ce n'est pas la manière du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons (qu'Allah les agrée tous) de s'abstenir d'accomplir de bonnes actions et d'espérer que d'autres prieront pour eux après leur départ de ce monde. Il faut s'efforcer d'accomplir de bonnes actions tant qu'on est en vie, puis espérer que d'autres prieront pour nous après notre décès.

Il est important de comprendre que seule la richesse que l'on envoie dans l'au-delà nous sera bénéfique. Cela implique de dépenser sa

richesse de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme en s'acquittant de ses responsabilités et de ses devoirs, comme l'éducation de ses enfants. Toute richesse dépensée pour des choses vaines ou pécheresses deviendra une source de stress pour le propriétaire et pourrait bien conduire à sa punition dans les deux mondes. Ceux qui renoncent à la charité obligatoire par cupidité ont été avertis de terribles châtiments. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui commet ce grave péché rencontrera un énorme serpent venimeux le Jour du Jugement qui l'entourera et la mordra continuellement. Chapitre 3 Alee Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs coups seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1658, prévient que le Jour du Jugement, l'or et l'argent qu'une personne possède seront chauffés dans les flammes de l'Enfer et son corps en sera marqué, s'il n'a pas fait don de la charité obligatoire qui lui est due.

De plus, tout bien laissé par le défunt sera laissé à d'autres pour qu'ils en profitent, tandis que le défunt sera tenu responsable de sa collecte. Il est important de noter que si une personne laisse sciemment un bien à quelqu'un qui n'est pas apte à le posséder et en fait un mauvais usage, alors le défunt peut bien être tenu responsable de cela également. Inversement, si une personne laisse un bien à quelqu'un qui le dépense correctement, le défunt fera face à de grands regrets le Jour du

Jugement lorsqu'il constatera la grande récompense accordée à celui qui l'a dépensé correctement.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement indiqué dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim numéro 7420 qu'une personne ne peut utiliser sa richesse que de trois manières. La première est la richesse dépensée pour sa nourriture. La deuxième est la richesse dépensée pour ses vêtements et la dernière est la richesse dépensée de manière agréable à Allah, l'Exalté. Toutes les autres richesses sont laissées pour que d'autres personnes en profitent tandis que le défunt est tenu responsable de les récupérer.

Le fait d'accumuler et de dépenser ses richesses de manière inappropriée incite l'individu à aimer le monde matériel et à détester l'au-delà, car il n'aime pas laisser ses biens chérirs derrière lui, ce qui se produira à sa mort. Celui qui déteste l'au-delà ne s'y préparera pas adéquatement. Cela signifie qu'il n'utilisera pas les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

De plus, si l'on désire adopter la véritable piété, on doit être prêt à dépenser ses biens pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez pas la bonne [récompense] tant que vous n'aurez pas dépensé [dans le sentier d'Allah] de ce que vous aimez... »

En réalité, la richesse est une étrange compagne car elle ne profite à quelqu'un que lorsqu'elle le quitte, c'est-à-dire lorsqu'elle est dépensée de manière appropriée.

Celui qui part en voyage sans aucune provision est considéré comme un imbécile. De même, celui qui n'envoie pas ses biens en provisions pour son long voyage vers l'au-delà est également un imbécile.

Il ne fait aucun doute que l'une des plus grandes souffrances que ressent une personne au moment de la mort est lorsqu'elle réalise qu'elle laisse derrière elle ses richesses durement gagnées et qu'elle s'en va vers l'au-delà les mains vides. Un musulman doit éviter ce résultat à tout prix.

L'accomplissement de bonnes actions est la seule façon de se préparer à la tombe, car on n'y trouvera aucune autre source de réconfort. C'est en fait le moyen de préparer sa demeure éternelle dans l'au-delà. Par conséquent, cette préparation doit avoir la priorité sur la préparation au monde matériel temporel.

On qualifierait de fou celui qui possède deux maisons et consacre la majorité de ses efforts à embellir celle dans laquelle il passera le moins de temps. De même, si un musulman consacre plus de temps et d'efforts à embellir sa maison temporelle dans ce monde plutôt que la maison éternelle de l'au-delà, il est tout simplement fou. C'est l'attitude

de certains, même s'ils admettent et croient que leur séjour dans ce monde est court et d'une durée inconnue alors que leur séjour dans l'au-delà sera éternel.

Cette attitude indique un manque de certitude de la foi et il est donc vital pour quiconque partage cette mentalité de rechercher et d'agir en fonction de la connaissance islamique afin de renforcer sa certitude de la foi avant d'atteindre l'au-delà dépourvu de tout bien.

Celui qui se prépare pour sa tombe avec une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , verra ses bonnes actions lui procurer du réconfort alors que les péchés qu'il a accumulés ne feront qu'aggraver son séjour dans la tombe sombre. Un musulman doit donc accomplir de bonnes actions pendant qu'il est fort et capable avant que son temps de faiblesse n'arrive. Chaque musulman doit reconnaître la réalité indiquée dans le hadith principal et donc utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, avant qu'il n'atteigne un moment où sa demande de disposer de plus de temps pour accomplir de bonnes actions ne lui soit refusée. Chapitre 63 Al Munafiqun, versets 10-11 :

« Et dépensez [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort n'approche de l'un de vous et qu'il dise : « Seigneur, si Tu me retardais un moment pour que je fasse l'aumône et que je sois du nombre des pieux. » Mais Allah ne tarde jamais une âme quand son heure est venue... »

Ils doivent réfléchir maintenant à leurs actes afin de pouvoir se repentir sincèrement de leurs péchés et s'efforcer davantage d'accomplir de bonnes actions avant qu'un jour n'arrive où la réflexion ne leur sera daucun bénéfice. Chapitre 89 Al Fajr, verset 23 :

« Et ce jour-là, c'est l'Enfer. Ce jour-là, l'homme s'en souviendra. Mais à quoi lui servira ce souvenir ? »

Que chacun réfléchisse à ceux qui sont décédés avant lui et à leur incapacité à accomplir des actes plus pieux pour les réconforter dans leur moment de besoin. Dépêchez-vous avant que ce moment n'arrive et préparez-vous à l'inévitable. Chapitre 15 Al Hijr, verset 99 :

« Et adorez votre Seigneur jusqu'à ce que vous vienne la certitude [c'est-à-dire la mort]. »

Unité

Un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6541, aborde certains aspects de la création de l'unité au sein de la société. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a d'abord conseillé aux musulmans de ne pas s'envier les uns les autres.

C'est le cas lorsqu'une personne désire obtenir le bienfait que quelqu'un d'autre possède, elle désire que le propriétaire du bienfait perde. Et cela implique de détester le fait que le propriétaire ait reçu le bienfait d'Allah, l'Exalté, à sa place. Certains désirent seulement que cela se produise dans leur cœur sans le montrer par leurs actes ou leurs paroles. S'ils n'aiment pas leurs pensées et leurs sentiments, on espère qu'ils ne seront pas tenus responsables de leur envie. Certains s'efforcent par leurs paroles et leurs actes de confisquer le bienfait de l'autre personne, ce qui est sans aucun doute un péché. Le pire est lorsqu'une personne s'efforce de retirer le bienfait au propriétaire même si l'envieux ne l'obtient pas.

L'envie n'est licite que si une personne n'agit pas selon ses sentiments, déteste ses sentiments et s'efforce plutôt d'obtenir une bénédiction similaire sans que le propriétaire perde la bénédiction qu'il possède. Bien que ce type d'envie ne soit pas un péché, il est détesté si l'envie concerne une bénédiction matérielle et n'est louable que si elle implique une bénédiction religieuse. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné deux exemples de ce type louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. Le premier est lorsqu'une personne envie celui qui acquiert et dépense des biens licites d'une manière qui plaît à Allah,

l'Exalté. Le deuxième est lorsqu'une personne envie celui qui utilise sa sagesse et son savoir de la bonne manière et les enseigne aux autres.

L'envie, comme nous l'avons déjà mentionné, remet directement en cause le choix d'Allah, le Très-Haut. L'envieux se comporte comme si Allah, le Très-Haut, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu'un d'autre à sa place. C'est pourquoi il s'agit d'un péché majeur. En fait, comme l'a averti le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4903, l'envie détruit les bonnes actions tout comme le feu consume le bois.

Le musulman envieux doit s'efforcer d'agir selon le hadith du Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Il conseille qu'une personne ne peut être un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Le musulman envieux doit donc s'efforcer d'éliminer ce sentiment de son cœur en faisant preuve de bon caractère et de gentillesse envers la personne qu'il envie, par exemple en louant ses qualités et en invoquant pour elle jusqu'à ce que son envie se transforme en amour pour elle. Il doit continuer à respecter les droits de la personne qu'il envie, selon les enseignements de l'Islam. Il doit apprendre et agir selon la connaissance islamique afin de comprendre qu'Allah, l'Exalté, accorde la meilleure chose à chaque personne et que si une bénédiction terrestre particulière ne lui a pas été accordée, cela signifie qu'il est préférable pour lui de ne pas l'avoir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Un autre conseil donné dans le hadith principal cité au début est que les musulmans ne doivent pas se haïr les uns les autres. Cela signifie que l'on ne doit détester quelque chose que si Allah, l'Exalté, le déteste. Cela a été décrit comme un aspect du perfectionnement de la foi dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Un musulman ne doit donc pas détester les choses ou les personnes selon ses propres désirs. Si l'on déteste quelqu'un selon ses propres désirs, il ne doit jamais permettre que cela affecte ses paroles ou ses actions car c'est un péché. Un musulman doit s'efforcer d'éliminer ce sentiment en traitant l'autre selon les enseignements de l'islam, c'est-à-dire avec respect et gentillesse. Un musulman doit se rappeler que les autres ne sont pas parfaits, tout comme eux-mêmes ne sont pas parfaits. Et si les autres possèdent une mauvaise caractéristique, ils posséderont sans aucun doute aussi de bonnes qualités. Par conséquent, un musulman doit conseiller aux autres d'abandonner leurs mauvaises caractéristiques mais de continuer à aimer les bonnes qualités qu'ils possèdent. Un musulman doit détester les péchés mais pas la personne, car une personne peut toujours se repentir devant Allah, l'Exalté. Ils doivent montrer leur aversion pour les péchés dans les limites de l'Islam. Ils doivent conseiller les autres avec douceur contre les mauvaises choses, car la dureté éloigne souvent les gens du retour à Allah, l'Exalté.

Il faut également souligner un autre point à ce sujet. Un musulman qui suit un savant particulier qui prône une croyance particulière ne doit pas agir comme un fanatique et croire que son savant a toujours raison, détestant ainsi ceux qui s'opposent à son opinion. Ce comportement ne signifie pas détester quelque chose ou quelqu'un pour l'amour d'Allah,

l'Exalté. Tant qu'il existe une divergence d'opinion légitime entre les savants, un musulman qui suit un savant particulier doit respecter cela et ne pas détester ceux qui diffèrent de ce que croit le savant qu'il suit.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que les musulmans ne doivent pas se détourner les uns des autres. Cela signifie qu'ils ne doivent pas rompre les liens avec d'autres musulmans pour des questions matérielles, refusant ainsi de les soutenir conformément aux enseignements de l'islam. Selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6077, il est interdit à un musulman de rompre les liens avec un autre musulman pour une question matérielle pendant plus de trois jours. En fait, celui qui rompt les liens avec un autre musulman pendant plus d'un an pour une question matérielle est considéré comme celui qui a tué un autre musulman. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4915. Rompre les liens avec les autres n'est licite que dans les questions de foi. Mais même dans ce cas, un musulman doit continuer à conseiller à l'autre musulman de se repentir sincèrement et d'éviter sa compagnie seulement s'il refuse de changer pour le mieux. Ils devraient toujours les soutenir dans les choses licites lorsqu'on leur demande de le faire, car cet acte de bonté peut les inciter à se repentir sincèrement de leurs péchés.

Un autre point mentionné dans le hadith principal dont il est question est que les musulmans ont pour ordre d'être comme des frères les uns envers les autres. Cela n'est réalisable que s'ils obéissent aux conseils donnés précédemment dans ce hadith et s'efforcent d'accomplir leur devoir envers les autres musulmans selon les enseignements de l'islam, comme aider les autres dans les bonnes choses et les avertir des mauvaises choses. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1240, conseille au musulman de respecter les droits suivants des autres musulmans : il doit rendre le salut islamique, rendre visite aux malades, participer à leurs prières funéraires et répondre à l'éternuement qui loue Allah, le Très-Haut. Le musulman doit apprendre et respecter tous les droits que les autres personnes, en particulier les autres musulmans, ont sur lui, car chaque personne sera interrogée pour savoir si elle a respecté les droits des autres personnes au Jour du Jugement. Il doit traiter les autres de la manière dont il souhaite être traité par les autres.

Un autre point mentionné dans le hadith principal en discussion est qu'un musulman ne doit pas faire de tort à un autre musulman, ni l'abandonner ou le haïr. Les péchés qu'une personne commet doivent être haïs, mais pas le pécheur, car il peut sincèrement se repentir à tout moment.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4884, que quiconque humilie un autre musulman, Allah, l'Exalté, l'humiliera. Et quiconque protège un musulman de l'humiliation sera protégé par Allah, l'Exalté.

Les traits négatifs mentionnés dans le hadith principal cité au début peuvent se développer lorsqu'une personne adopte l'orgueil. Selon un

hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265, l'orgueil consiste à regarder les autres de haut en bas avec mépris. La personne orgueilleuse se considère comme parfaite tout en considérant les autres comme imparfaits. Cela l'empêche de respecter les droits des autres et l'encourage à ne pas les aimer. Et l'orgueil encourage l'individu à rejeter la vérité lorsqu'elle lui est présentée, car elle ne vient pas de lui et contredit ses désirs.

FrançaisUn autre élément mentionné dans le hadith principal est que la véritable piété ne réside pas dans l'apparence physique, comme le fait de porter des vêtements islamiques, mais dans une caractéristique intérieure. Cette caractéristique intérieure se manifeste extérieurement sous la forme de l'accomplissement des commandements d'Allah, l'Exalté, de l'abstention de Ses interdictions et de l'attitude face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Cela garantit que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4094, que lorsque le cœur spirituel est purifié, le corps tout entier l'est également, mais lorsque le cœur spirituel est corrompu, le corps tout entier l'est également. Il est important de noter qu'Allah, l'Exalté, ne juge pas en fonction des apparences extérieures, comme la richesse, mais Il considère les intentions et les actions des gens. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6542. Par conséquent, un musulman doit s'efforcer d'adopter une piété intérieure en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam afin qu'elle se manifeste extérieurement dans la façon dont il interagit avec Allah, l'Exalté, et la création.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que le fait de haïr un autre musulman est un péché pour un musulman. Cette haine s'applique aux

choses de ce monde et non à l'aversion pour les autres au nom d'Allah, l'Exalté. En fait, aimer et haïr pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est un aspect du perfectionnement de la foi. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Mais même dans ce cas, un musulman doit faire preuve de respect envers les autres dans tous les cas et ne détester que leurs péchés sans pour autant haïr la personne. De plus, leur aversion ne doit jamais les amener à agir contre les enseignements de l'islam, car cela prouverait que leur haine est basée sur leurs propres désirs et non sur l'amour d'Allah, l'Exalté. La cause profonde du mépris des autres pour des raisons matérielles est l'orgueil. Il est essentiel de comprendre qu'un atome d'orgueil suffit à nous conduire en enfer. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265.

Le hadith principal mentionne ensuite que la vie, les biens et l'honneur du musulman sont sacrés. Un musulman ne doit violer aucun de ces droits. En fait, le Saint Prophète Muhammad (saw) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, qu'une personne ne peut être un véritable musulman tant qu'elle ne protège pas les autres, y compris les non-musulmans, de leurs paroles et actions nuisibles. Et un véritable croyant est celui qui éloigne son mal de la vie et des biens des autres. Quiconque viole ces droits ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que sa victime ne lui pardonne pas en premier. S'il ne le fait pas, la justice sera établie au Jour du Jugement, par laquelle les bonnes actions de l'opresseur seront attribuées à la victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront attribués à l'opresseur. Cela peut entraîner l'expulsion de l'opresseur en enfer. Ceci est mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

En conclusion, un musulman doit traiter les autres exactement comme il souhaite que les autres le traitent. Cela apportera beaucoup de bénédictions à l'individu et créera de l'unité au sein de sa société.

Compagnie d'Allah, l'Exalté

Dans un long hadith divin trouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 7405, Allah, l'Exalté, conseille aux musulmans sur certaines choses importantes. La première est qu'Allah, l'Exalté, agit et traite Son serviteur selon la perception qu'ils ont de Lui. Cela signifie que si un musulman a de bonnes pensées et s'attend à du bien d'Allah, l'Exalté, Il ne le décevra pas en retour. De même, si une personne nourrit des pensées négatives à propos d'Allah, l'Exalté, comme croire qu'elle ne sera pas pardonnée, alors Allah, l'Exalté, peut agir selon sa croyance.

Il est important de noter qu'il existe une grande différence entre le véritable espoir en Allah, l'Exalté, auquel ce hadith fait référence, et le vœu pieux. Le vœu pieux consiste à ne pas s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), en faisant ainsi un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées et en attendant toujours qu'Allah, l'Exalté, lui pardonne et lui accorde Sa miséricorde dans les deux mondes. Ce n'est pas un véritable espoir, c'est simplement un vœu pieux. C'est comme un agriculteur qui ne plante aucune graine, n'arrose pas ses cultures et espère quand même récolter une grande récolte. Le véritable espoir consiste à s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, et chaque fois qu'il fait une erreur, il se repente sincèrement et espère ensuite la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté. C'est comme un agriculteur qui plante des graines, arrose ses cultures, s'efforce de les garder en bonne santé et espère ensuite une récolte abondante. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a résumé cette explication dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459.

En règle générale, le musulman doit avoir plus de crainte d'Allah, le Très-Haut, au cours de sa vie, car cela l'empêche de commettre des péchés, ce qui est supérieur à l'espoir qui l'incite à accomplir de bonnes actions, notamment celles qui sont volontaires. Mais pendant les périodes de maladie et de difficulté, et surtout au moment de la mort, le musulman ne doit avoir que de l'espoir dans la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, même s'il a passé sa vie à Lui désobéir, comme cela a été spécifiquement ordonné par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2877.

La chose suivante mentionnée dans le hadith principal en discussion est qu'Allah, l'Exalté, déclare qu'il est avec quiconque se souvient de Lui.

Avec l'augmentation des problèmes et troubles mentaux, tels que la dépression, il est essentiel que les musulmans comprennent l'importance de cette déclaration. Il y a peu de chances qu'une personne souffre d'un problème mental lorsqu'elle est constamment entourée et aidée par quelqu'un qui l'aime vraiment. Si cela est vrai pour une personne, cela est sans aucun doute plus approprié pour Allah, l'Exalté, qui a promis d'être avec celui qui se souvient de Lui. Agir sur cette déclaration à elle seule éliminerait les problèmes mentaux, tels que la dépression. C'est la raison pour laquelle le fait d'être isolé des autres ou d'être parmi les autres n'a pas affecté l'état mental des pieux prédecesseurs car ils étaient toujours en compagnie d'Allah, l'Exalté. Il est évident que lorsqu'on obtient la compagnie d'Allah, l'Exalté, on surmontera tous les obstacles et toutes les difficultés avec succès jusqu'à ce qu'on atteigne Sa proximité dans l'au-delà.

En outre, Allah, le Très-Haut, dans Son infinie miséricorde, n'a limité en aucune façon cette déclaration. Par exemple, Il n'a pas déclaré qu'il était uniquement avec les justes ou avec ceux qui accomplissent des bonnes actions spécifiques. En fait, Il a englobé tous les musulmans, quelle que soit la force de leur foi ou le nombre de péchés qu'ils ont commis. Par conséquent, un musulman ne doit jamais perdre espoir en la miséricorde d'Allah, le Très-Haut. Mais il est important de noter la condition mentionnée dans ce hadith, à savoir, se souvenir d'Allah, le Très-Haut. Ce souvenir comprend la correction de son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, le Très-Haut, et donc de ne pas attendre ni espérer une quelconque gratitude de la part des gens. Le souvenir avec la langue implique de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. Et le niveau le plus élevé du souvenir est d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . C'est le véritable souvenir d'Allah, le Très-Haut. Celui qui se comporte de cette manière sera béni par la compagnie et le soutien d'Allah, l'Exalté.

En d'autres termes, plus on obéit et plus on se souvient d'Allah, le Très-Haut, plus on recevra Sa compagnie. Ce que l'on donne, c'est ce que l'on recevra.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que quiconque se souvient d'Allah en privé sera rappelé par Lui en privé. Et quiconque se souvient d'Allah en public, c'est-à-dire lors d'un rassemblement, sera rappelé par Allah, l'Exalté, dans un meilleur sens, lors d'un rassemblement, parmi les anges célestes.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres, se trouve dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et il indique un enseignement fondamental de l'islam, à savoir que ce que l'on donne est ce que l'on reçoit. Un autre exemple, qui confirme ce hadith, se trouve dans le chapitre 2 d'Al Baqarah, verset 152 :

« *Alors souviens-toi de moi, je me souviendrai de toi... »*

Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1924, conseille que celui qui fait preuve de miséricorde envers la création recevra la miséricorde du Créateur. En général, dans ce monde matériel, une personne reçoit des choses en fonction de ses efforts. Pourtant, étrangement, certains s'attendent à obtenir les rangs élevés du Paradis sans aucun effort. Ces enseignements montrent clairement qu'un musulman recevra des bénédictions et de la miséricorde en fonction de ses efforts. Plus il obéit à Allah, l'Exalté, comme indiqué plus haut, plus il recevra en retour. Il ne fait aucun doute qu'Allah, l'Exalté, peut donner ce qu'il veut à qui Il veut, peu importe combien ils s'efforcent ou peu dans Son obéissance, mais Allah, l'Exalté, a mis en place un système qui doit être suivi, à savoir, s'efforcer dans Son obéissance afin d'obtenir plus de bénédictions et de miséricorde. Par conséquent, chaque musulman doit réfléchir et décider combien de miséricorde et de bénédictions d'Allah, l'Exalté, il désire, puis s'efforcer dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en conséquence.

Cette réalité est clairement décrite dans la dernière partie de ce Hadith où Allah, l'Exalté, indique que plus on s'efforce d'atteindre Sa proximité, à travers Son obéissance sincère, plus on recevra Sa miséricorde.

Deux bénédictions

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6412, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti qu'il y a deux bénédictions que les gens n'apprécient souvent pas jusqu'à ce qu'ils les perdent, à savoir, la bonne santé et le temps libre.

Une bonne santé est une bénédiction particulière car elle permet à une personne de profiter d'autres bénédictions liées au monde et à la religion. L'une des sagesses derrière les maladies bénignes est qu'elles devraient inciter le musulman à être reconnaissant pour sa bonne santé. La véritable gratitude consiste à utiliser les bénédictions que l'on possède, dans ce cas la bonne santé, de la manière appropriée, comme le prescrit l'Islam. Il faut observer ceux qui ont perdu leur bonne santé soit à cause de la maladie, soit à cause du vieillissement, et donc faire usage de la bonne santé qu'ils possèdent en s'efforçant de réussir dans les affaires mondaines et religieuses tout en donnant la priorité à la religion sur le monde matériel. Par exemple, il faut utiliser sa bonne santé pour se rendre à la mosquée afin d'accomplir ses prières en congrégation avant qu'un moment vienne où l'on désire le faire mais n'a pas la force physique pour le faire. Il faut observer le jeûne surérogatoire, en particulier pendant les courtes journées d'hiver, avant de perdre sa bonne santé. Il faut s'efforcer d'accomplir régulièrement la prière nocturne surérogatoire, car c'est la meilleure prière surérogatoire selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1614.

Ce qui est étonnant dans le fait d'utiliser correctement sa santé, c'est que lorsqu'on la perd, Allah, l'Exalté, continuera à nous accorder la même récompense qu'on recevait lorsqu'on faisait de bonnes actions

pendant qu'on était en bonne santé. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 500. Mais ceux qui vivent dans l'insouciance ne parviendront pas à utiliser leur bonne santé et ne recevront donc aucune récompense pendant qu'ils sont en bonne santé ou lorsqu'ils tombent malades.

Une façon de témoigner sa gratitude pour la bonne santé consiste à aider ceux qui ont perdu leur santé en fonction de ses moyens, par exemple en leur apportant une aide émotionnelle ou financière. Il est important de penser régulièrement aux malades, car cela nous incitera à utiliser notre bonne santé de manière appropriée.

Enfin, ceux qui utilisent correctement leur bonne santé seront soutenus par Allah, l'Exalté, pendant leurs périodes de maladie. En revanche, ceux qui ne le font pas, ne recevront pas ce soutien et deviendront donc impatients face à la maladie. Cette attitude négative ne leur apportera que davantage de problèmes et leur fera perdre beaucoup de récompense.

Tout ce qui est matériel peut être acheté, même par des moyens illicites, sauf le temps. C'est la seule bénédiction qui ne revient pas après avoir quitté l'homme. Même si personne ne nie cette réalité, quelle que soit sa foi, beaucoup de musulmans n'apprécient pas et n'utilisent pas à bon escient le temps qui leur est donné. Beaucoup ont adopté la mentalité selon laquelle ils se prépareront pour l'au-delà demain. Mais à mesure que chaque jour passe, ce lendemain est retardé jusqu'à ce que, dans de nombreux cas, ce lendemain n'arrive jamais. Et ils ne réalisent ce lendemain que lorsqu'il est trop tard, c'est-à-dire au moment de leur mort. Ceux qui ont la chance d'atteindre ce lendemain au cours de leur

vie peuvent habiter les mosquées lorsqu'ils atteignent un âge avancé, mais comme ils ont consacré tant de temps et d'énergie au monde matériel, leur corps peut être dans les mosquées, mais leur cœur et leur langue sont encore absorbés par le monde matériel. Cela est évident pour ceux qui fréquentent régulièrement les mosquées. Ces musulmans sont peu susceptibles d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'Islam en raison de leur âge avancé et de leur mentalité mondaine. Ainsi, ils peuvent fréquenter les mosquées et continuer à abuser des bienfaits qui leur ont été accordés.

De plus, avec le temps, dans la plupart des cas, les responsabilités de chacun ne font qu'augmenter, comme le mariage et l'éducation des enfants. Il est donc tout simplement insensé de retarder la préparation de l'au-delà jusqu'à ce que l'on soit soi-disant plus libre. L'islam n'enseigne pas aux musulmans à abandonner ce monde, mais il les encourage à faire un usage correct de leur temps, en prenant suffisamment du monde matériel pour s'acquitter de leurs besoins et de leurs responsabilités sans extravagance ni gaspillage, puis en consacrant le reste de leurs efforts à la préparation de l'au-delà permanent. Ils devraient minimiser l'utilisation de leur temps à des choses vaines et pécheresses, à des choses qui ne leur seront bénéfiques ni dans ce monde ni dans le suivant, et consacrer davantage de leur temps et de leurs ressources à des choses qui leur seront bénéfiques dans les deux mondes. C'est ainsi qu'on utilise son temps correctement. Combien de musulmans peuvent honnêtement dire qu'ils consacrent la majorité de leurs efforts à la préparation de l'au-delà éternel plutôt qu'à l'embellissement de leur monde temporel ?

Envies

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que le désir de richesse et de statut est plus destructeur pour la foi que la destruction causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons.

Cela montre que la foi d'un musulman ne peut guère rester en sécurité s'il aspire à la richesse et à la gloire dans ce monde, tout comme il est peu probable qu'une brebis soit sauvée de deux loups affamés. Cette grande similitude contient donc un sérieux avertissement contre le mal que constitue la soif de richesse excessive et de statut social dans ce monde.

Le premier type de désir de richesse est celui qui éprouve un amour extrême pour la richesse et qui s'efforce sans relâche de l'acquérir par des moyens licites. Se comporter de la sorte n'est pas le signe d'une personne sage, car un musulman doit fermement croire que sa subsistance lui est garantie et que cette allocation ne peut jamais changer. En fait, la subsistance de la création a été allouée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Cette personne négligera sans aucun doute ses devoirs et ses responsabilités car elle est trop préoccupée par l'obtention de richesses. Un corps trop occupé à acquérir des richesses ne se préparera jamais adéquatement pour l'au-delà, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. En fait, cette personne consacrera tellement d'efforts à acquérir plus de richesses qu'elle n'aura peut-être même pas la chance d'en profiter. Au lieu de

cela, elle quittera ce monde et le laissera derrière elle pour que d'autres en profitent, même si elle en sera tenue responsable. Cette personne peut acquérir des richesses légalement, mais elle ne trouvera pas la paix de l'esprit, car peu importe combien elle obtient, elle ne désirera que plus. Cette personne est nécessiteuse et donc, un véritable pauvre même si elle possède beaucoup de richesses. Comme la recherche de plus de richesses implique l'ouverture de plus de portes et de préoccupations matérielles, plus elle s'efforce d'augmenter sa richesse, moins elle obtiendra la paix de l'esprit et du corps. Et plus elle fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées dans sa poursuite de sa fortune. Seul celui qui oublie Allah, l'Exalté, fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées par Lui.

Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Le seul désir qui est bénéfique est le désir d'accumuler la véritable richesse, à savoir les bonnes actions afin de se préparer pour le jour de son retour.

Français Le deuxième type de désir de richesse est similaire au premier type mais en plus, ce type de personne acquiert des richesses par des moyens illicites et ne respecte pas les droits des gens, comme l'aumône obligatoire. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde contre cela dans de nombreux hadiths. Par exemple, dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6576, il a averti que cette attitude a détruit les nations du passé car elles ont rendu licites des choses illicites, ont refusé les

droits des autres et ont tué d'autres personnes pour le bien de l'excès de richesse. Cette personne s'efforce d'obtenir des richesses auxquelles elle n'a pas droit, ce qui conduit à d'innombrables péchés majeurs. Lorsqu'elle adopte cette attitude, elle devient intensément avide. Comme l'a averti le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961, la personne avide est loin d'Allah, l'Exalté, loin du Paradis, loin des gens et proche de l'Enfer. En fait, un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 3114, prévient que l'avidité extrême et la vraie foi ne se combineront jamais dans le cœur d'un vrai musulman.

Si un musulman adopte ce type de désir, le danger est évident, même pour un musulman inculte. Cela détruira sa foi jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un peu. Tout comme le principal hadith dont il est question ici le prévient, cette destruction de la foi est plus grave que celle causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons. Ce musulman risque de perdre le peu de foi qu'il possède au moment de sa mort, ce qui constitue la plus grande perte.

Le désir de gloire et de statut d'une personne est sans doute plus destructeur pour sa foi que le désir d'une richesse excessive. Une personne dépensera souvent sa richesse bien-aimée pour obtenir la gloire et un statut social.

Il est rare que quelqu'un obtienne un statut et une renommée tout en restant ferme sur le droit chemin par lequel il donne la priorité à l'au-delà sur le monde matériel. En fait, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6723, avertit qu'une personne qui recherche un statut dans la société, comme un leadership, devra s'en occuper elle-même, mais si

quelqu'un l'obtient sans l'avoir demandé, il sera aidé par Allah, l'Exalté, en restant obéissant à Lui. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ne nommait pas une personne qui demandait à être nommée à un poste d'autorité ou qui en manifestait le désir. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6923. Un autre hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7148, avertit que les gens seront désireux d'obtenir un statut et une autorité, mais ce sera un grand regret pour eux le Jour du Jugement. Il s'agit d'un désir dangereux car il oblige à lutter intensément pour l'obtenir, puis à lutter davantage pour le conserver, même si cela nous encourage à commettre l'oppression et d'autres péchés.

Le pire type de désir de statut social est celui que l'on obtient par la religion. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2654, que cette personne ira en enfer.

Par conséquent, il est plus sûr pour un musulman d'éviter le désir d'une richesse excessive et d'un statut social élevé, car ce sont deux choses qui peuvent conduire à la destruction de sa foi en le distayant de la préparation adéquate pour l'au-delà, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Actes importants

Dans un long hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit certaines actions importantes que les musulmans doivent s'efforcer d'accomplir. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit le jeûne comme un bouclier. Dans un autre hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1639, il explique cela plus en détail en conseillant que le jeûne est un bouclier contre le feu tout comme un bouclier protège une personne dans un combat.

Cela pourrait signifier que le jeûne est une protection contre le feu des difficultés auxquelles on fait face dans ce monde et contre le feu de l'Enfer auquel on sera confronté dans le prochain. De plus, le jeûne est un bouclier contre la désobéissance à Allah, l'Exalté, car le Saint Coran a déclaré que le jeûne est un moyen d'obtenir la droiture et qu'un aspect de cela consiste à s'abstenir de la désobéissance à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 183 :

« Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui ont précédé vous, afin que vous deveniez pieux. »

Il est important de noter que le jeûne agit comme un bouclier tant que l'on ne porte pas atteinte à son jeûne par des paroles ou des actes malveillants. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 2235. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que

la paix et les bénédictions soient sur lui, a mis en garde le jeûneur contre tout comportement indécent ou toute querelle avec les autres dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1894.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 707, qu'Allah, l'Exalté, ne désire pas que l'on abandonne sa nourriture et sa boisson si l'on ne s'abstient pas de paroles et d'actions grossières. Ce comportement contredit clairement l'objectif du jeûne. En réalité, le jeûne devrait affecter tous les organes du corps, pas seulement l'estomac, en le préservant des péchés.

Le musulman doit donc respecter toutes les règles et conditions du jeûne en accomplissant ses devoirs et en s'abstenant de tout péché afin de pouvoir mettre en pratique ce comportement tout au long de l'année, même lorsqu'il ne jeûne pas. C'est un véritable jeûne qui mène à la piété et à la protection contre les difficultés de ce monde et le feu de l'Enfer dans l'autre.

Le hadith principal dont il est question dans ce chapitre est que la charité éteint les péchés comme l'eau éteint le feu. Un hadith similaire, trouvé dans le Jami At Tirmidhi, numéro 664, indique que la charité éteint la colère d'Allah, l'Exalté, et protège un musulman d'une mort mauvaise. Une mort mauvaise se produit lorsqu'une personne décède après avoir perdu sa foi, c'est-à-dire en tant que non-musulman. Il n'y a pas de perte plus grande que cela. C'est peut-être la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans le Jami At Tirmidhi,

numéro 1961, qu'une personne avare est loin d'Allah, l'Exalté, loin des gens, loin du Paradis et proche de l'Enfer.

Les musulmans doivent prendre note et s'efforcer de donner autant de charité que possible. Comme la charité en Islam englobe de nombreuses actions physiques différentes, comme sourire à quelqu'un pour lui faire sentir qu'il est en sécurité, ce qui est conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1956, aucun musulman ne peut se dispenser de donner abondamment la charité. De plus, comme Allah, l'Exalté, observe la qualité d'une action plutôt que sa quantité, on doit donc persister dans les actes de charité, même s'ils sont petits. En fait, Allah, l'Exalté, aime les actions qui sont régulières, même si elles sont petites. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6464. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 271 :

« Si vous divulguez vos dépenses aumônières, elles sont bonnes ; mais si vous les cachez et les donnez aux pauvres, c'est mieux pour vous, et Il vous efface ainsi une partie de vos méfaits... »

Le hadith principal souligne l'importance de la prière nocturne surérogatoire. Ce hadith indique qu'elle efface les péchés tout comme le fait la charité.

La prière nocturne surérogatoire possède d'innombrables vertus. Par exemple, un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1614, déclare qu'elle est la meilleure prière surérogatoire. La nuit est le moment où Allah, l'Exalté, descend aux cieux de ce monde, selon Son infinie

dignité, et invite les gens vers Son pardon et Sa miséricorde. Ceci est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6321.

Personne n'aura un rang plus élevé au Jour du Jugement ou au Paradis que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et ce rang est directement lié à la prière nocturne. Cela montre que ceux qui établissent la prière nocturne surérogatoire seront bénis avec les rangs les plus élevés dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 79 :

« *Et pendant [une partie de] la nuit, priez avec elle [c'est-à-dire la récitation du Coran] comme [adoration] additionnelle pour vous ; il est attendu que votre Seigneur vous ressuscitera à une station louée.* »

Tous les musulmans désirent que leurs invocations soient exaucées et que leurs besoins soient comblés. C'est pourquoi ils doivent s'efforcer d'accomplir la prière nocturne surérogatoire, comme l'a conseillé le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim numéro 1770, selon lequel il existe une heure particulière dans chaque nuit où les bonnes invocations sont toujours exaucées.

L'instauration de la prière nocturne est un excellent moyen de se prémunir contre les péchés, car elle permet d'éviter les rassemblements sociaux inutiles et elle protège également contre de nombreuses maladies physiques. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3549.

Il faut se préparer à la prière nocturne en évitant de trop manger ou de trop boire, surtout avant de se coucher, car cela induit la paresse. Il ne faut pas se fatiguer inutilement pendant la journée. Une petite sieste pendant la journée peut y remédier. Enfin, il faut s'efforcer d'obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car les obéissants trouvent plus facile d'accomplir la prière nocturne surérogatoire.

Une autre chose mentionnée dans le hadith principal en discussion est que le pilier central de l'Islam est l'établissement des prières obligatoires.

L'accomplissement des prières obligatoires consiste à respecter toutes les règles et conditions qui y sont attachées, comme par exemple les accomplir à temps. C'est le devoir obligatoire le plus important pour tout musulman, et sans cela, la réussite dans ce monde ou dans l'autre est pratiquement impossible. Cela a été clairement expliqué dans de nombreux versets et hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , comme celui qui se trouve dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618. Il avertit clairement que l'accomplissement des prières sépare la foi de la mécréance. Ceux qui ne l'accomplissent pas risquent de quitter ce monde sans leur foi, ce qui est la plus grande perte. Comme Allah, l'Exalté, n'impose pas à une personne un fardeau au-delà de ses limites, aucun musulman n'a d'excuse pour ne pas accomplir ses prières. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Ne pas accomplir les prières obligatoires tout en prétendant faire de son mieux contredit cette vérité. Et il ne fait aucun doute que le Saint Coran est la vérité.

Les prières obligatoires étant le pilier central de l'islam, cela indique que si l'on ne les accomplit pas, la maison de l'islam s'effondrera, quelles que soient les bonnes actions que l'on accomplit. Les prières obligatoires ne peuvent être remplacées par aucune autre action ou croyance intérieure. En fait, les prières obligatoires sont la preuve pratique la plus importante de la croyance intérieure d'une personne. Sans cette preuve pratique, il est peu probable que l'on obtienne le succès dans ce monde ou dans l'autre. Chapitre 20 Taha, verset 14 :

« ...établissez une prière pour Mon souvenir. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Le hadith principal dont il est question ici est que le fondement de tous les enseignements de ce hadith global est le contrôle de la langue. Il est donc clair que le contrôle de la langue, sa protection et son maintien dans les limites fixées par l'islam sont la source de tout bien. Par conséquent, quiconque contrôle sa langue prend le contrôle de ses affaires. En fait, ce hadith conclut en déclarant que la parole est la principale cause de l'entrée des gens en enfer. Cela est confirmé par de nombreux autres hadiths, comme celui trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314, qui avertit qu'il suffit d'une seule mauvaise parole pour faire plonger une personne en enfer le Jour du Jugement. Cela est dû au fait que la majorité des péchés majeurs comportent un élément de parole et dans la plupart des cas, il est beaucoup plus facile de pécher par ses paroles que par ses actes. Lorsqu'un musulman corrige sa parole, toutes ses actions deviennent correctes, mais s'il ne le fait pas, il ne fera que détruire ses bonnes actions par ses mauvaises paroles. Chapitre 33 Al Ahzab, versets 70-71 :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et prononcez des paroles justes. Il corrigera alors vos actes et vous pardonnera vos péchés... »

Le musulman doit donc éviter les paroles vaines, car elles constituent une perte de temps et constitueront pour lui un grand regret au Jour du Jugement. Les paroles vaines sont également la principale cause de la plupart des disputes, des problèmes et des difficultés auxquels une personne est confrontée dans ce monde. Les paroles vaines sont également souvent la première étape avant les paroles mauvaises,

telles que le mensonge, la médisance et la calomnie. Il faut également éviter toute forme de paroles mauvaises, car elles conduisent à des problèmes dans les deux mondes. Pour conclure, le musulman doit agir selon le conseil de grande portée donné dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176, à savoir qu'il doit soit dire de bonnes paroles, soit se taire.

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

Plus de 400 livres électroniques gratuits : <https://shaykhpod.com/books/>
Sites de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio :
<https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>

<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>

<https://archive.org/details/@shaykhpod>

PDFs of All English Books & Backup Links/ تمام کتابیں / সব বই / جميع الكتب /
Semua Buku / Todos Los Libros:

<https://shaykhpod.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

<https://spurdu.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

https://c6f97428-aa9d-46f8-8352-c67abd2419bf.usrfiles.com/ugd/c6f974_a42ab24eb8c7405286bff57a0a670049.pdf

<https://archive.org/download/ShaykhPod-books/all-master-link.pdf>

Autres médias de ShaykhPod

Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>

Blogs quotidiens : <https://shaykhpod.com/blogs/>

Photos : <https://shaykhpod.com/pics/>

Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts/>

PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman/>

PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid/> Podcasts en ourdou : <https://shaykhpod.com/urd़u-podcasts/>

Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live/>

Suivez anonymement la chaîne WhatsApp pour des blogs quotidiens, des livres électroniques, des photos et des podcasts :
<https://whatsapp.com/channel/0029VaDDhdwJ93wYa8dgJY1t>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

